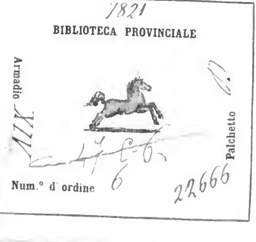



1821
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIV
Palchetto
Num.° d'ordine 6
22666

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE MOLIÈRE

AVEC LES NOTES

DE TOUS LES COMMENTATEURS

ÉDITION PUBLIÉE

PAR L. AIMÉ-MARTIN.

TOME SIX.



A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, Nº 6.
M DCCC XXV.



L'AVARE,

COMEDIE EN CINQ ACTES.

1667.

PERSONNAGES.

HARPAGON, père de Cléante et d'Élise, et amoureux de Mariane[1].
CLÉANTE, fils d'Harpagon, amant de Mariane[2].
ÉLISE, fille d'Harpagon, amante de Valère[3].
VALÈRE, fils d'Anselme et amant d'Élise[4].
MARIANE, amante de Cléante, et aimée d'Harpagon[5].
ANSELME, père de Valère et de Mariane.
FROSINE, femme d'intrigue[6].
MAITRE SIMON, courtier.
MAITRE JACQUES, cuisinier et cocher d'Harpagon[7].
LA FLÈCHE, valet de Cléante[8].
DAME CLAUDE, servante d'Harpagon.
BRINDAVOINE, } laquais d'Harpagon.
LA MERLUCHE, } laquais d'Harpagon.
UN COMMISSAIRE et son CLERC.

[1] Molière.—[2] La Grange.—[3] Mademoiselle Molière.—[4] Du Croisy.—[5] Mademoiselle De Brie.—[6] Madeleine Béjart.—[7] Hubert.—[8] Béjart cadet.

La scène est à Paris, dans la maison d'Harpagon.

L'AVARE.

ACTE PREMIER.



SCÈNE I[1].

VALÈRE, ÉLISE.

VALÈRE.

Hé quoi! charmante Élise, vous devenez mélancolique, après les obligeantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi! Je vous vois soupirer, hélas! au milieu de ma joie! Est-ce du

[1] Les registres de la comédie françoise fixent au 9 septembre 1668 la première représentation de l'*Avare*. Cette pièce fut alors jouée neuf fois, et onze à la reprise, deux mois après. Le même préjugé qui avoit fait tomber le *Festin de Pierre,* parcequ'il étoit en prose, nuisit au succès de l'*Avare*. Cependant le public, qui, à la longue, se rend toujours au bon, finit par donner à cet ouvrage les applaudissements qu'il mérite. On comprit alors qu'il peut y avoir de fort bonnes comédies en prose, et qu'il y a peut-être plus de difficulté à réussir dans le style ordinaire, où l'esprit seul soutient l'auteur, que dans la versification, qui, par la rime, la cadence, et la mesure, prête des ornements à des idées simples, que la prose n'embelliroit pas. — Il y a dans l'*Avare* quelques idées prises dans Plaute, et embellies par Molière. Plaute avoit imaginé le premier de faire en même temps voler la cassette de l'Avare et séduire sa fille; c'est de lui qu'est toute l'invention de la scène du jeune

regret, dites-moi, de m'avoir fait heureux? et vous repentez-vous de cet engagement où mes feux ont pu vous contraindre?

ÉLISE.

Non, Valère, je ne puis pas me repentir de tout ce que je fais pour vous. Je m'y sens entraîner par une trop douce puissance, et je n'ai pas même la force de souhaiter que les choses ne fussent pas. Mais, à vous dire vrai, le succès me donne de l'inquiétude; et je crains fort de vous aimer un peu plus que je ne devrois.

VALÈRE.

Hé! que pouvez-vous craindre, Élise, dans les bontés que vous avez pour moi?

ÉLISE.

Hélas! cent choses à-la-fois : l'emportement d'un

homme qui vient avouer le rapt, et que l'Avare prend pour le voleur. Mais on ose dire que Plaute n'a point assez profité de cette situation; il ne l'a inventée que pour la manquer. Que l'on en juge par ce seul trait : l'amant de la fille ne paroit que dans cette scène; il vient sans être annoncé ni préparé, et la fille elle-même n'y paroit point du tout. Tout le reste de la pièce est de Molière, caractères, critiques, plaisanteries; il n'a imité que quelques lignes, comme cet endroit où l'Avare, parlant, peut-être mal-à-propos, aux spectateurs, dit : « Mon voleur n'est-il point parmi vous? Ils « me regardent tous, et se mettent à rire! » (Quid est quod ridetis? novi omnes, scio fures hic esse complures.) Et cet autre endroit encore où, ayant examiné les mains du valet qu'il soupçonne, il demande à voir la troisième: *Ostende tertiam*. Ces comparaisons de Plaute avec Molière sont toutes à l'avantage du dernier. (V.) — Molière n'a pas borné ses emprunts à l'*Aulularia* de Plaute. Plusieurs scènes de l'*Avare* sont évidemment imitées de canevas italiens joués à l'impromptu. Tels sont *Lélio* et *Arlequin* valets dans

père, les reproches d'une famille, les censures du monde; mais plus que tout, Valère, le changement de votre cœur, et cette froideur criminelle dont ceux de votre sexe paient le plus souvent les témoignages trop ardents d'une innocente amour.

VALÈRE.

Ah! ne me faites pas ce tort, de juger de moi par les autres! Soupçonnez-moi de tout, Élise, plutôt que de manquer à ce que je vous dois. Je vous aime trop pour cela; et mon amour pour vous durera autant que ma vie.

ÉLISE.

Ah! Valère, chacun tient les mêmes discours! Tous les hommes sont semblables par les paroles; et ce n'est que les actions qui les découvrent différents.

la même maison; il *dottor Bacchetone*, ou le *Docteur dévot*, et la *Cameriera nobile*, ou la *Femme de chambre de qualité*. (R.) — Enfin on peut trouver le modèle de plusieurs autres scènes dans les *Supposés*, i *Suppositi*, de l'Arioste, et dans la *Belle Plaideuse*, comédie de Boisrobert. (B.) — On a peine à se figurer que Molière, ayant recueilli de tous côtés tant de matériaux différents, soit parvenu à en composer un ensemble parfait. C'est un effort aussi admirable que s'il eût entièrement imaginé le sujet. En effet, lorsque l'ouvrage d'un homme ordinaire se forme de diverses conceptions qui ne lui appartiennent pas, on reconnoît toujours des parties qui ne vont pas ensemble, et qui produisent des disparates choquantes; au lieu que l'homme de génie se rend maître de tout ce qu'il daigne emprunter, se l'approprie en quelque sorte; et les beautés différentes qu'il emploie semblent couler de la même source. Aucun auteur n'a porté plus loin que Molière cette force de conception, qui soumet tout aux idées de celui qui la possède; il est aussi grand lorsqu'il imite que lorsqu'il invente. (P.)

VALÈRE.

Puisque les seules actions font connoître ce que nous sommes, attendez donc, au moins, à juger de mon cœur par elles, et ne me cherchez point des crimes dans les injustes craintes d'une fâcheuse prévoyance. Ne m'assassinez point, je vous prie, par les sensibles coups d'un soupçon outrageux; et donnez-moi le temps de vous convaincre, par mille et mille preuves, de l'honnêteté de mes feux.

ÉLISE.

Hélas! qu'avec facilité on se laisse persuader par les personnes que l'on aime! Oui, Valère, je tiens votre cœur incapable de m'abuser. Je crois que vous m'aimez d'un véritable amour, et que vous me serez fidèle: je n'en veux point du tout douter, et je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner.

VALÈRE.

Mais pourquoi cette inquiétude?

ÉLISE.

Je n'aurois rien à craindre, si tout le monde vous voyoit des yeux dont je vous vois; et je trouve en votre personne de quoi avoir raison aux choses que je fais pour vous. Mon cœur, pour sa défense, a tout votre mérite, appuyé du secours d'une reconnoissance où le ciel m'engage envers vous. Je me représente, à toute heure, ce péril étonnant qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre; cette générosité surprenante qui vous fit risquer votre vie, pour dérober la mienne à la fureur des

ondes ; ces soins pleins de tendresse que vous me fîtes éclater après m'avoir tirée de l'eau, et les hommages assidus de cet ardent amour que ni le temps ni les difficultés n'ont rebuté, et qui, vous faisant négliger et parents et patrie, arrête vos pas en ces lieux, y tient en ma faveur votre fortune déguisée, et vous a réduit, pour me voir, à vous revêtir de l'emploi de domestique de mon père[1]. Tout cela fait chez moi, sans doute, un merveilleux effet; et c'en est assez, à mes yeux, pour me justifier l'engagement[2] où j'ai pu consentir; mais ce n'est pas assez, peut-être, pour le justifier aux autres, et je ne suis pas sûre qu'on entre dans mes sentiments[3].

[1] Domestique vient de *domus*, maison, *attaché à la maison*, et il se disoit encore du temps de Molière de tous ceux qui exerçoient une charge à la cour ou dans la maison d'un grand seigneur. « La « Rochepol, mon cousin germain et mon ami intime, dit le car« dinal de Retz, étoit *domestique* de feu M. le duc d'Orléans, et « extrêmement dans sa confidence*. » Ce mot a conservé sa signification primitive dans ces phrases : Les *dieux domestiques*, le *bonheur domestique*, c'est-à-dire les dieux protecteurs de la maison, le bonheur intérieur de la famille.

[2] Cet engagement est une double promesse de mariage entre Élise et Valère. Molière s'est servi de ce moyen pour atténuer l'inconvenance du séjour de Valère chez l'Avare, et il faut bien remarquer qu'Élise n'a signé cet engagement qu'après plusieurs mois de résistance. Il est reparlé de cette promesse acte V, scène III.

[3] Ce rôle d'Élise s'annonce d'une manière charmante; elle peint avec candeur, avec abandon un *innocent amour*, et, par l'effet d'un

* Mémoires de Retz, tome I, page 28. On peut voir aussi plusieurs exemples de l'emploi du mot *domestique*, en ce sens, dans le *Négromant*, comédie de Jehan de La Taille, acte IV, scène II, p. 131; et dans la dédicace du roman de *Clélie* par mademoiselle de Scudéry.

VALÈRE.

De tout ce que vous avez dit, ce n'est que par mon seul amour que je prétends, auprès de vous, mériter quelque chose; et, quant aux scrupules que vous avez, votre père lui-même ne prend que trop de soin de vous justifier à tout le monde; et l'excès de son avarice, et la manière austère dont il vit avec ses enfants, pourroient autoriser des choses plus étranges. Pardonnez-moi, charmante Élise, si j'en parle ainsi devant vous. Vous savez que, sur ce chapitre, on n'en peut pas dire de bien. Mais enfin, si je puis, comme je l'espère, retrouver mes parents [1], nous n'aurons pas beaucoup de peine à nous les rendre favorables. J'en attends des nouvelles avec impatience; et j'en irai chercher moi-même, si elles tardent à venir.

ÉLISE.

Ah! Valère, ne bougez d'ici, je vous prie [2], et son-

art qui est l'imitation juste de la nature, chacune de ses paroles renferme un aveu et son excuse. C'est ainsi qu'Élise est fidèle à la pudeur, même en disant qu'elle aime, parcequ'elle rappelle à l'instant toutes les raisons qu'elle a d'aimer. Enfin ses aveux, qui la justifient, servent à instruire les spectateurs d'une multitude de circonstances qu'il étoit important de leur faire connoître : ici tout est utile, tout est prévu, et cependant tout est naturel.

[1] Ces mots annoncent qu'il y aura une reconnoissance, et que la pièce sera terminée par un dénouement romanesque à la manière des anciens. Molière s'étoit écarté de cette route dans les chefs-d'œuvre précédents, il auroit pu s'en écarter encore dans celui-ci. S'il avoit pris ce parti, l'*Avare* seroit peut-être son meilleur ouvrage. (L. B.)

[2] Sentiment délicieux exprimé en une seule ligne. De tout ce que

gez seulement à vous bien mettre dans l'esprit de mon père.

VALÈRE.

Vous voyez comme je m'y prends, et les adroites complaisances qu'il m'a fallu mettre en usage pour m'introduire à son service; sous quel masque de sympathie et de rapports de sentiments je me déguise pour lui plaire, et quel personnage je joue tous les jours avec lui, afin d'acquérir sa tendresse. J'y fais des progrès admirables; et j'éprouve que, pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que de se parer, à leurs yeux, de leurs inclinations, que de donner dans leurs maximes, encenser leurs défauts, et applaudir à ce qu'ils font. On n'a que faire d'avoir peur de trop charger la complaisance, et la manière dont on les joue a beau être visible, les plus fins toujours sont de grandes dupes du côté de la flatterie; et il n'y a rien de si impertinent et de si ridicule qu'on ne fasse avaler, lorsqu'on l'assaisonne en louauges. La sincérité souffre un peu au métier que je fais; mais, quand on a besoin des hommes, il faut bien s'ajuster à eux; et, puisqu'on ne sauroit les gagner que par-là, ce n'est pas la faute de ceux qui flattent, mais de ceux qui veulent être flattés[1].

Valère vient de dire, Élise n'a retenu qu'une chose, c'est qu'il pourroit s'éloigner. Aussi ne répond-elle qu'à cette pensée, qui efface toutes les autres. La phrase de Valère prépare le dénouement, celle d'Élise ne laisse voir que l'amour, et cependant tous deux sont animés du même sentiment.

[1] Cette réflexion est fort juste, mais elle est un peu longue. Quoique cette morale soit très philosophique, elle n'en fait pas ici

ÉLISE.

Mais que ne tâchez-vous aussi à gagner l'appui de mon frère, en cas que la servante s'avisât de révéler notre secret[1] ?

VALÈRE.

On ne peut pas ménager l'un et l'autre; et l'esprit du père et celui du fils sont des choses si opposées, qu'il est difficile d'accommoder ces deux confidences ensemble. Mais vous, de votre part, agissez auprès de votre frère, et servez-vous de l'amitié qui est entre vous deux pour le jeter dans nos intérêts. Il vient. Je me retire. Prenez ce temps pour lui parler, et ne lui découvrez de notre affaire que ce que vous jugerez à propos.

ÉLISE.

Je ne sais si j'aurai la force de lui faire cette confidence[2].

un meilleur effet. Molière ne moralise point ordinairement d'une manière aussi ouverte. (L. B.)

[1] Autre convenance admirablement observée. Valère habite la maison d'Élise, mais il y a un tiers dans la confidence. Molière est le premier qui ait connu l'art d'ajouter à l'intérêt en multipliant les précautions de bienséance.

[2] Il est impossible de ne pas se demander pourquoi Molière, ayant à peindre un caractère aussi marqué que celui de l'Avare, n'a pas ouvert sa pièce comme il ouvre le *Misanthrope*, par une de ces scènes vives et frappantes, qui vous entraînent dans le sujet? Sans doute il a dû y songer, car il a pu choisir, et Plaute lui avoit donné l'exemple. Pour résoudre cette question, il faut d'abord remarquer que tous les effets du caractère du Misanthrope se concentrent dans sa personne; lui seul est victime de ses boutades, lui seul souffre de ce qu'elles peuvent avoir de ridicule, ou même

SCÈNE II.

CLÉANTE, ÉLISE.

CLÉANTE.

Je suis bien aise de vous trouver seule, ma sœur; je brûlois de vous parler, pour m'ouvrir à vous d'un secret.

ÉLISE.

Me voilà prête à vous ouïr, mon frère. Qu'avez-vous à me dire?

CLÉANTE.

Bien des choses, ma sœur, enveloppées dans un mot. J'aime.

ÉLISE.

Vous aimez?

de généreux. Il n'en est pas de même des effets de l'avarice, ils se répandent autour de l'Avare, ils influent sur sa conduite, sur celle de ses domestiques et de ses enfants; ils peuvent enfin entraîner ces derniers dans de grandes fautes, et c'est ici tout le sujet de la pièce. Molière a donc pensé que la leçon seroit plus frappante, et que l'intérêt seroit mieux ménagé, s'il dirigeoit d'abord notre attention sur la famille de l'Avare. Voilà pourquoi il se hâte de nous ouvrir sa maison, et de nous en montrer les désordres avant de nous montrer l'Avare lui-même. La combinaison est excellente, parcequ'elle prépare à-la-fois les effets comiques et la morale de la pièce. Non seulement les expositions de Molière ne ressemblent à celles d'aucun autre auteur, mais elles diffèrent dans toutes ses pièces suivant les passions de ses personnages et les combinaisons du sujet; on peut, en les méditant, découvrir le motif de l'auteur, et cette découverte renfermera toujours un des secrets de l'art.

CLÉANTE.

Oui, j'aime. Mais avant que d'aller plus loin, je sais que je dépends d'un père, et que le nom de fils me soumet à ses volontés; que nous ne devons point engager notre foi sans le consentement de ceux dont nous tenons le jour; que le ciel les a faits les maîtres de nos vœux, et qu'il nous est enjoint de n'en disposer que par leur conduite; que, n'étant prévenus d'aucune folle ardeur, ils sont en état de se tromper bien moins que nous, et de voir beaucoup mieux ce qui nous est propre; qu'il en faut plutôt croire les lumières de leur prudence que l'aveuglement de notre passion; et que l'emportement de la jeunesse nous entraîne le plus souvent dans des précipices fâcheux. Je vous dis tout cela, ma sœur, afin que vous ne vous donniez pas la peine de me le dire; car enfin mon amour ne veut rien écouter, et je vous prie de ne me point faire de remontrances[1].

ÉLISE.

Vous êtes-vous engagé, mon frère, avec celle que vous aimez?

CLÉANTE.

Non : mais j'y suis résolu, et je vous conjure, encore une fois, de ne me point apporter des raisons pour m'en dissuader.

[1] Les passions ne nous aveuglent pas, mais elles sont plus fortes que tous les raisonnements. Aussi Cléante, au lieu de répondre aux objections qu'il se fait à lui-même, ajoute-t-il simplement, « Ah! « ma sœur! vous ignorez la douce violence d'un tendre amour! » et, par ce seul mot, il croit avoir résolu toutes les objections.

ÉLISE.

Suis-je, mon frère, une si étrange personne?

CLÉANTE.

Non, ma sœur; mais vous n'aimez pas[1]; vous ignorez la douce violence qu'un tendre amour fait sur nos cœurs; et j'appréhende votre sagesse.

ÉLISE.

Hélas! mon frère, ne parlons point de ma sagesse; il n'est personne qui n'en manque, du moins une fois en sa vie; et, si je vous ouvre mon cœur, peut-être serai-je à vos yeux bien moins sage que vous.

CLÉANTE.

Ah! plût au ciel que votre ame, comme la mienne...

ÉLISE.

Finissons auparavant votre affaire, et me dites qui est celle que vous aimez.

CLÉANTE

Une jeune personne qui loge depuis peu en ces quartiers, et qui semble être faite pour donner de l'amour à tous ceux qui la voient. La nature, ma sœur, n'a rien formé de plus aimable, et je me sentis transporté dès le moment que je la vis. Elle se nomme Mariane, et vit sous la conduite d'une bonne femme de mère qui est presque toujours malade[2], et pour

[1] Cléante ne sait pas, comme les spectateurs, qu'Élise a une passion à laquelle elle s'est abandonnée. Cette situation plait, parceque le public, qui est dans la confidence d'Élise, sent tout l'embarras où son frère la met par ses discours. Cette scène est la morale de celle qui l'a précédée. (L. B.)

[2] Le spectateur, prévenu de la maladie de cette bonne femme, ne sera pas étonné de ne la pas voir paroitre avec sa fille.

qui cette aimable fille a des sentiments d'amitié qui ne sont pas imaginables. Elle la sert, la plaint, et la console, avec une tendresse qui vous toucheroit l'ame. Elle se prend d'un air le plus charmant du monde aux choses qu'elle fait; et l'on voit briller mille graces en toutes ses actions, une douceur pleine d'attraits, une bonté tout engageante, une honnêteté adorable, une... Ah! ma sœur, je voudrois que vous l'eussiez vue[1].

ÉLISE.

J'en vois beaucoup, mon frère, dans les choses que vous me dites; et, pour comprendre ce qu'elle est, il me suffit que vous l'aimez.

CLÉANTE.

J'ai découvert sous main qu'elles ne sont pas fort accommodées[2], et que leur discrète conduite a de la peine à étendre à tous leurs besoins le bien qu'elles peuvent avoir. Figurez-vous, ma sœur, quelle joie ce peut être que de relever la fortune d'une personne que l'on aime; que de donner adroitement

[1] Molière, toujours attentif à rendre ses amants intéressants, ne fonde pas uniquement l'amour de Cléante pour Mariane sur les charmes dont cette jeune personne est ornée; il y ajoute l'attrait non moins puissant et plus universel de la vertu, de la bonté. C'est ainsi que dans les *Fourberies de Scapin*, suivant les traces de Térence, il rend Octave amoureux d'Hyacinthe, à la seule vue des larmes si touchantes que lui fait verser la mort de sa mère. (A.)

[2] C'est-à-dire elles ne sont pas fort *accommodées des biens de la fortune*. Cette expression est encore d'usage aujourd'hui, et l'académie cite cet exemple: Je l'ai vu pauvre, *mais il s'est bien accommodé*.

quelques petits secours aux modestes nécessités d'une vertueuse famille; et concevez quel déplaisir ce m'est de voir que, par l'avariee d'un père, je sois dans l'impuissance de goûter cette joie, et de faire éclater à cette belle aucun témoignage de mon amour.

ÉLISE.

Oui, je conçois assez, mon frère, quel doit être votre chagrin.

CLÉANTE.

Ah! ma sœur, il est plus grand qu'on ne peut croire. Car, enfin, peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous, que eette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? Hé! que nous servira d'avoir du bien, s'il ne nous vient que dans le temps que nous ne serons plus dans le bel âge d'en jouir, et si, pour m'entretenir même, il faut que maintenant je m'engage de tous côtés; si je suis réduit avec vous à chercher tous les jours le secours des marchands, pour avoir moyen de porter des habits raisonnables? Enfin, j'ai voulu vous parler pour m'aider à sonder mon père sur les sentiments où je suis; et, si je l'y trouve contraire, j'ai résolu d'aller en d'autres lieux, avec eette aimable personne, jouir de la fortune que le ciel voudra nous offrir. Je fais chercher par-tout, pour ce dessein, de l'argent à emprunter; et si vos affaires, ma sœur, sont semblables aux miennes, et qu'il faille que notre père s'oppose à nos desirs, nous le quitterons là tous deux, et nous affranchirons de cette ty-

rannie où nous tient depuis si long-temps son avarice insupportable.

ÉLISE.

Il est bien vrai que tous les jours il nous donne de plus en plus sujet de regretter la mort de notre mère, et que[1]...

CLÉANTE.

J'entends sa voix; éloignons-nous un peu pour achever notre confidence; et nous joindrons après nos forces pour venir attaquer la dureté de son humeur.

SCÈNE III.

HARPAGON, LA FLÈCHE.

HARPAGON[2].

Hors d'ici tout-à-l'heure, et qu'on ne réplique pas. Allons, que l'on détale de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence!

[1] Les nuances des deux caractères sont moins une opposition de l'art que le résultat naturel de la différence des sexes: Cléante ne songe qu'à maudire la tyrannie de son père; Élise, en proie aux mêmes maux, ne songe qu'aux consolations qu'elle recevoit de sa mère; ses souffrances lui rappellent la perte qu'elle déplore, et sont pour elle une occasion de bénir sa mémoire. On ne pouvoit rendre cette jeune fille plus intéressante, ni terminer par un trait plus touchant. — La scène est écrite avec toute la chaleur et toute l'élégance convenables. Térence n'a rien de mieux, quoiqu'il ait écrit en vers. La mesure de ses vers, d'ailleurs, est si peu marquée, qu'ils n'ont guère plus de nombre que la prose harmonieuse de Molière.

[2] Le personnage de l'Avare, chez Plaute, s'appelle *Euclio*. C'est le supplément de cette pièce, par Codrus Urceus, qui a fourni à

LA FLÈCHE, *à part.*

Je n'ai jamais rien vu de si méchant que ce maudit vieillard; et je pense, sauf correction, qu'il a le diable au corps.

HARPAGON.

Tu murmures entre tes dents?

LA FLÈCHE.

Pourquoi me chassez-vous?

HARPAGON.

C'est bien à toi, pendard, à me demander des raisons! Sors vite, que je ne t'assomme[1].

LA FLÈCHE.

Qu'est-ce que je vous ai fait?

Molière le nom d'Harpagon. Les maîtres de ce temps-ci sont avares, dit Strobile, scène II de l'acte V; nous les appelons des Harpagons, des Harpies :

> Tenaces nimium dominos nostra ætas tulit,
> Quos Harpagones, Harpigias et Tantalos
> Vocare soleo. (B.)

Louis Groto, aveugle d'Adrie, est le premier qui, dans une comédie (*la Emilia*), se soit servi du nom d'Harpago ou Harpagon. Il est remarquable que le principal trait du caractère de son Harpago est l'avarice. Molière a donc pu emprunter ce nom à la pièce italienne comme à la pièce latine. On est sûr d'ailleurs que l'*Emilia* tenoit une place dans sa bibliothèque. (Voyez la dernière note de *l'Étourdi.*)

[1] « Sors d'ici, sors, te dis-je ; oui, tu sortiras, avec ces regards « curieux qui cherchent tout autour de toi.—Pourquoi me chassez-« vous de la maison?— C'est bien à toi à me demander des raisons! « Quitte à l'instant le seuil de cette porte! Va-t'en! Mais voyez si « elle bougera!... Tu murmures entre tes dents, etc. » Plaute ouvre sa pièce par cette scène : nous avons dit pourquoi Molière n'a pas cru devoir débuter ainsi.

HARPAGON.

Tu m'as fait que je veux que tu sortes.

LA FLÈCHE.

Mon maître, votre fils, m'a donné ordre de l'attendre.

HARPAGON.

Va-t'en l'attendre dans la rue, et ne sois point dans ma maison, planté tout droit comme un piquet, à observer ce qui se passe, et faire ton profit de tout. Je ne veux point avoir sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiégent toutes mes actions, dévorent ce que je possède, et furettent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler [1].

LA FLÈCHE.

Comment diantre voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? Êtes-vous un homme volable, quand vous renfermez toutes choses, et faites sentinelle jour et nuit?

HARPAGON.

Je veux renfermer ce que bon me semble, et faire sentinelle comme il me plaît. Ne voilà pas de mes mouchards [2], qui prennent garde à ce qu'on fait?

[1] Quelques mots suffisent pour peindre le caractère d'Harpagon. Les yeux même de ses gens lui font peur; on croiroit, à l'entendre, que les seuls regards peuvent le dépouiller de son bien. Sauroit-on mieux traduire le sentiment du vers que Plaute fait adresser par son Avare à une vieille esclave,

Circumspectatrix cum oculis emissitiis? (L. M.)

[2] On trouve pour la première fois le mot *moucher* pour *épier*,

(*bas*, *à part.*) Je tremble qu'il n'ait soupçonné quelque chose de mon argent. (*haut.*) Ne serois-tu point homme à faire courir le bruit que j'ai chez moi de l'argent caché?

LA FLÈCHE.

Vous avez de l'argent caché?

HARPAGON.

Non, coquin, je ne dis pas cela. (*bas.*) J'enrage. (*haut.*) Je demande si, malicieusement, tu n'irois point faire courir le bruit que j'en ai.

LA FLÈCHE.

Hé! que nous importe que vous en ayez, ou que vous n'en ayez pas, si c'est pour nous la même chose?

HARPAGON, *levant la main pour donner un soufflet à La Flèche.*

Tu fais le raisonneur! Je te baillerai de ce raisonnement-ci par les oreilles. Sors d'ici, encore une fois.

LA FLÈCHE.

Hé bien! je sors.

HARPAGON.

Attends : ne m'emportes-tu rien?

LA FLÈCHE.

Que vous emporterois-je?

dans la Légende de Faifen, imprimée en 1532. Le mot mouchard n'est donc pas ancien dans notre langue. Ménage croit que les espions ont été appelés *mouchards*, parceque ces sortes de gens pénètrent par-tout comme les mouches. C'est de là, ajoute-t-il, que viennent ces façons de parler, *maître mouche* et *fine mouche*. Voyez Rabelais, liv. II; les épigrammes de Marot, et le Dictionnaire françois de Robert Étienne, imprimé en 1549.

HARPAGON.

Tiens, viens çà, que je voie. Montre-moi tes mains.

LA FLÈCHE.

Les voilà.

HARPAGON.

Les autres [1].

LA FLÈCHE.

Les autres?

HARPAGON.

Oui.

[1] Cette scène est imitée de la scène IV de l'acte IV de l'*Aulularia*. Ici Molière n'a pas été plus heureux que l'auteur latin, qui fait demander la troisième main : *Ostende etiam tertiam*. Harpagon, qui demande *les autres*, blesse également la vérité du dialogue. Chappuzeau, dans sa comédie du *Riche vilain*, imprimée en 1663, avoit trouvé un tempérament ingénieux à ce trait de Plaute, en ne demandant que *l'autre*, parceque le Riche vilain peut avoir oublié qu'il a déja vu la main qu'il veut revoir. Voici la scène : Crispin soupçonne Philipin, valet de son neveu, de lui avoir dérobé quelque chose.

CRISPIN.

Çà, montre-moi ta main.

PHILIPIN.

Tenez.

CRISPIN.

L'autre.

PHILIPIN.

Tenez, voyez jusqu'à demain.

CRISPIN.

L'autre.

PHILIPIN.

Allez la chercher. En ai-je une douzaine?

Il faut bien convenir que Chappuzeau a mieux fait que Plaute et que Molière. (B.) *Les autres* est une faute du comédien, qui s'est glissée dans l'impression. (M.)

LA FLÈCHE.

Les voilà.

HARPAGON, *montrant les hauts-de-chausses de La Flèche.*

N'as-tu rien mis ici dedans [1]?

LA FLÈCHE.

Voyez vous-même.

HARPAGON, *tâtant le bas des chausses de La Flèche.*

Ces grands hauts-de-chausses sont propres à devenir les recéleurs des choses qu'on dérobe; et je voudrois qu'on en eût fait pendre quelqu'un.

LA FLÈCHE, *à part.*

Ah! qu'un homme comme cela mériteroit bien ce qu'il craint! et que j'aurois de joie à le voler!

HARPAGON.

Euh?

LA FLÈCHE.

Quoi?

HARPAGON.

Qu'est-ce que tu parles de voler?

LA FLÈCHE.

Je vous dis que vous fouillez bien par-tout pour voir si je vous ai volé.

HARPAGON.

C'est ce que je veux faire.

(*Harpagon fouille dans les poches de La Flèche.*)

[1] Dans Plaute: Euclion. Allons, secoue ton manteau. — Strobile. J'y consens. — Euclion. N'as-tu rien sous ta tunique? — Strobile. Cherchez par-tout où il vous plaira. (*Aululaire*, acte IV, scène IV.)

LA FLÈCHE, *à part.*

La peste soit de l'avarice et des avaricieux!

HARPAGON.

Comment? que dis-tu?

LA FLÈCHE.

Ce que je dis?

HARPAGON.

Oui; qu'est-ce que tu dis d'avarice et d'avaricieux?

LA FLÈCHE.

Je dis que la peste soit de l'avarice et des avaricieux.

HARPAGON.

De qui veux-tu parler?

LA FLÈCHE.

Des avaricieux.

HARPAGON.

Et qui sont-ils, ces avaricieux?

LA FLÈCHE.

Des vilains et des ladres.

HARPAGON.

Mais qui est-ce que tu entends par-là?

LA FLÈCHE.

De quoi vous mettez-vous en peine?

HARPAGON.

Je me mets en peine de ce qu'il faut.

LA FLÈCHE.

Est-ce que vous croyez que je veux parler de vous?

HARPAGON.

Je crois ce que je crois; mais je veux que tu me dises à qui tu parles quand tu dis cela.

LA FLÈCHE.

Je parle... je parle à mon bonnet.

HARPAGON.

Et moi, je pourrois bien parler à ta barrette [1].

LA FLÈCHE.

M'empêcherez-vous de maudire les avaricieux?

HARPAGON.

Non: mais je t'empêcherai de jaser et d'être insolent. Tais-toi.

LA FLÈCHE.

Je ne nomme personne.

HARPAGON.

Je te rosserai si tu parles.

LA FLÈCHE.

Qui se sent morveux, qu'il se mouche.

HARPAGON.

Te tairas-tu?

LA FLÈCHE.

Oui, malgré moi.

HARPAGON.

Ah! ah!

LA FLÈCHE, *montrant à Harpagon une poche de son justaucorps.*

Tenez, voilà encore une poche: êtes-vous satisfait?

[1] Dans le moyen âge on appeloit *barrette* le devant du chaperon, à cause des passements dont il étoit orné, et qui y formoient des barres. Suivant Ménage, la barrette est un bonnet à l'usage des paysans de Gascogne et du Languedoc. On dit proverbialement parler à la barrette de quelqu'un, pour lui parler sans ménagement porter la main sur lui, le frapper à la tête. Le mot barrette ne s dit plus que du bonnet carré des cardinaux.

HARPAGON.

Allons, rends-le-moi sans te fouiller[1].

LA FLÈCHE.

Quoi?

HARPAGON.

Ce que tu m'as pris.

LA FLÈCHE.

Je ne vous ai rien pris du tout.

HARPAGON.

Assurément?

LA FLÈCHE.

Assurément.

HARPAGON.

Adieu. Va-t'en à tous les diables.

LA FLÈCHE, *à part.*

Me voilà fort bien congédié[2].

HARPAGON.

Je te le mets sur ta conscience, au moins[3].

[1] *Jam scrutari mitto, redde huc*, je ne veux pas te fouiller davantage, rends-le-moi, dit l'Avare de Plaute. La manière dont Molière a traduit ce trait, si profond de caractère, a quelque chose d'équivoque. *Rends-le-moi sans te fouiller;* il falloit dire, *sans que je te fouille.* (B.)

[2] Dans Plaute Strobile est congédié de la même manière. «Va-« t'en où tu voudras, et que Jupiter et tous les dieux puissent te « confondre! — Il me remercie bien poliment. »

[3] L'art de mettre en scène un caractère, et de le peindre par ses actions et par ses discours, ne sauroit aller plus loin. Quant au dialogue, il est à-la-fois rapide et vigoureux ; on ne peut rien y ajouter, on ne peut rien en retrancher; c'est le type de la perfection. Molière ne doit point à Plaute le mot excellent qui termine cette scène.

SCÈNE IV.

HARPAGON.

Voilà un pendard de valet qui m'incommode fort; et je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là[1]. Certes, ce n'est pas une petite peine que de garder chez soi une grande somme d'argent; et bienheureux qui a tout son fait bien placé, et ne conserve seulement que ce qu'il faut pour sa dépense! On n'est pas peu embarrassé à inventer, dans toute une maison, une cache fidèle; car, pour moi, les coffres-forts me sont suspects, et je ne veux jamais m'y fier. Je les tiens justement une franche amorce à voleurs; et c'est toujours la première chose que l'on va attaquer.

[1] Molière conserva toute sa vie de l'éloignement pour Béjart, et les paroles d'Harpagon ne sont que l'expression des sentiments de l'auteur. Peu de temps avant la représentation de l'*Avare*, Béjart étoit devenu boiteux des suites d'une blessure reçue en séparant deux de ses amis qui se battoient sur la place du Palais-Royal. Comme Béjart faisoit beaucoup de plaisir, on boita aussitôt dans tous les théâtres de province, non seulement dans le rôle de La Flèche, où cela devenoit nécessaire, mais indifféremment dans tous les rôles que Béjart remplissoit à Paris. (*Lettres de d'Allainval sur Baron et mademoiselle Lecouvreur.*)

SCÈNE V.

HARPAGON, ÉLISE, ET CLÉANTE, *parlant ensemble, et restant dans le fond du théâtre.*

HARPAGON, *se croyant seul.*

Cependant, je ne sais si j'aurai bien fait d'avoir enterré, dans mon jardin, dix mille écus qu'on me rendit hier. Dix mille écus en or chez soi, est une somme assez [1]... (*à part, apercevant Élise et Cléante.*) O ciel! je me serai trahi moi-même! la chaleur m'aura emporté, et je crois que j'ai parlé haut, en raisonnant tout seul. (*à Cléante et à Élise.*) Qu'est-ce?

CLÉANTE.

Rien, mon père.

HARPAGON.

Y a-t-il long-temps que vous êtes là?

ÉLISE.

Nous ne venons que d'arriver.

HARPAGON.

Vous avez entendu...

[1] Ces mots font prévoir l'enlèvement du trésor au quatrième acte. On raconte qu'un ambassadeur de Siam, assistant à Paris à une représentation de l'*Avare*, annonça dès le premier acte que la cassette seroit volée, quoiqu'elle fût sous la garde d'Harpagon *. Molière possède au suprême degré l'art de préparer les événements, c'est-à-dire de leur donner de la vraisemblance.

* Voyez le *Mercure galant*, volume I, page 185.

CLÉANTE.

Quoi, mon père?

HARPAGON.

La...

ÉLISE.

Quoi?

HARPAGON.

Ce que je viens de dire.

CLÉANTE.

Non.

HARPAGON.

Si fait, si fait.

ÉLISE.

Pardonnez-moi.

HARPAGON.

Je vois bien que vous en avez ouï quelques mots. C'est que je m'entretenois en moi-même de la peine qu'il y a aujourd'hui à trouver de l'argent, et je disois qu'il est bien heureux qui peut avoir dix mille écus chez soi.

CLÉANTE.

Nous feignions à vous aborder, de peur de vous interrompre[1].

HARPAGON.

Je suis bien aise de vous dire cela, afin que vous n'alliez pas prendre les choses de travers, et vous

[1] *Feindre* se dit encore aujourd'hui dans le sens d'*hésiter*. Je ne *feindrai pas* de lui déclarer mes sentiments, je *n'ai pas feint* de lui donner cette nouvelle. Ces exemples, tirés du Dictionnaire de Richelet, sont adoptés dans celui de l'académie.

imaginer que je dise que c'est moi qui ai dix mille écus [1].

CLÉANTE.

Nous n'entrons point dans vos affaires.

HARPAGON.

Plût à Dieu que je les eusse, dix mille écus!

CLÉANTE.

Je ne crois pas...

HARPAGON.

Ce seroit une bonne affaire pour moi.

[1] Cette peinture de la méfiance est achevée. La méfiance se combine avec l'avarice pour préparer sa punition; car on ne penseroit point à l'argent de l'Avare, s'il n'étoit sans cesse occupé à nous empêcher d'y penser. Il en est de même des fréquentes visites qu'Harpagon rend à son trésor. Il veut garder son argent, et ses précautions indiquent l'endroit où il l'a placé. Toutes les combinaisons de cette pièce sont admirables, parcequ'elles ressortent des caractères. Au reste, Molière n'a fait que mettre en action le passage suivant d'une farce du quinzième siècle. Si tu as de l'argent, dit l'un des interlocuteurs :

« Premier tu te mes en dangier
« De perdre le boire et manger;
« D'avarice qui te tiendra,
« Puis le grand diable viendra
« Qui te dira qu'on te desrobe.....
« Un rische a toujours doubte et tremble
« De paour qu'on lui *emble* le sien;
« Mais un poure homme qui n'a rien
« Jamais il ne craint le deschet,
« Car qui n'a rien, rien ne lui chet. »

Ce petit dialogue a fait beaucoup de proverbes, parcequ'il est plein de naturel. (Voyez le *Dialogue beau et afable et à toutes gens moult delectable d'un sage et d'un fol*, etc. *Paris* (sans date).

ÉLISE.

Ce sont des choses...

HARPAGON.

J'en aurois bon besoin.

CLÉANTE.

Je pense que...

HARPAGON.

Cela m'accommoderoit fort.

ÉLISE.

Vous êtes...

HARPAGON.

Et je ne me plaindrois pas, comme je fais, que le temps est misérable[1].

CLÉANTE.

Mon dieu! mon père, vous n'avez pas lieu de vous plaindre, et l'on sait que vous avez assez de bien.

HARPAGON.

Comment, j'ai assez de bien! Ceux qui le disent en ont menti. Il n'y a rien de plus faux; et ce sont des coquins qui font courir tous ces bruits-là.

ÉLISE.

Ne vous mettez point en colère.

[1] Dans Plaute, Euclion répète sans cesse qu'il est pauvre, ce qui est fort bien; mais Harpagon dit la même chose, ce qui est encore mieux, parcequ'on sait le contraire. Euclion est pauvre et est à-peu-près dans le cas du savetier de La Fontaine à qui ses cent écus tournent la tête: il a trouvé dans sa maison un trésor dans un pot de terre que son grand-père avoit enfoui. Dans l'*Avare* de Molière ce trésor n'a pas été trouvé; il a été amassé, ce qui vaut beaucoup mieux; de plus, Harpagon est riche et connu pour tel, ce qui rend son avarice plus odieuse et moins excusable. (L.)

HARPAGON.

Cela est étrange, que mes propres enfants me trahissent, et deviennent mes ennemis.

CLÉANTE.

Est-ce être votre ennemi que de dire que vous avez du bien?

HARPAGON.

Oui. De pareils discours, et les dépenses que vous faites, seront cause qu'un de ces jours on me viendra chez moi couper la gorge, dans la pensée que je suis tout cousu de pistoles.

CLÉANTE.

Quelle grande dépense est-ce que je fais?

HARPAGON.

Quelle? Est-il rien de plus scandaleux que ce somptueux équipage que vous promenez par la ville? Je querellois hier votre sœur; mais c'est encore pis. Voilà qui crie vengeance au ciel; et, à vous prendre depuis les pieds jusqu'à la tête, il y auroit là de quoi faire une bonne constitution. Je vous l'ai dit vingt fois, mon fils, toutes vos manières me déplaisent fort; vous donnez furieusement dans le marquis; et, pour aller ainsi vêtu, il faut bien que vous me dérobiez.

CLÉANTE.

Hé! comment vous dérober?

HARPAGON.

Que sais-je? Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'état que vous portez?

CLÉANTE.

Moi, mon père? c'est que je joue; et, comme je suis fort heureux, je mets sur moi tout l'argent que je gagne.

HARPAGON.

C'est fort mal fait. Si vous êtes heureux au jeu, vous en devriez profiter, et mettre à honnête intérêt l'argent que vous gagnez, afin de le trouver un jour[1]. Je voudrois bien savoir, sans parler du reste, à quoi servent tous ces rubans dont vous voilà lardé depuis les pieds jusqu'à la tête[2], et si une demi-douzaine

[1] Cet aveu de Valère offroit une belle occasion de moraliser sur les suites funestes du jeu, et c'est à quoi n'eût pas manqué un auteur vulgaire. Mais Molière peignoit trop bien les passions pour tomber dans une pareille faute. Harpagon est avare avant d'être père, et le sentiment qui le domine doit répondre à l'aveu qu'il reçoit. Aussi, loin de s'effrayer, comme un bon père, des égarements de son fils, loin de le blâmer de s'abandonner à la plus terrible des passions, il le blâme de n'avoir pas un vice de plus; de ne pas « profiter de son bonheur pour mettre à un intérêt hon« nête l'argent qu'il gagne. » Il étoit impossible d'entrer plus profondément dans le caractère de l'Avare. Molière semble toujours lire au fond du cœur de ses personnages.

[2] Les jeunes seigneurs se paroient à cette époque, comme les dames, de nœuds de rubans, et cette parure féminine entroit même dans leur toilette militaire. Madame de Motteville exprime d'une manière charmante la surprise de l'infante d'Espagne à la vue des seigneurs françois ainsi parés : « L'infante nous dit qu'en voyant « arriver les François à Madrid, cette quantité de plumes et de « rubans de toutes couleurs lui avoit paru comme un parterre de « fleurs fort agréable à voir*. » (On peut consulter les notes du *Misanthrope*, acte V, scène IV.)

* Mémoires de madame de Motteville, t. V, p. 120.

d'aiguillettes ne suffit pas pour attacher un haut-de-chausses. Il est bien nécessaire d'employer de l'argent à des perruques, lorsque l'on peut porter des cheveux de son cru, qui ne coûtent rien! Je vais gager qu'en perruques et rubans il y a du moins vingt pistoles; et vingt pistoles rapportent par année dix-huit livres six sous huit deniers, à ne les placer qu'au denier douze [1].

CLÉANTE.

Vous avez raison.

HARPAGON.

Laissons cela, et parlons d'autre affaire. (*apercevant Cléante et Élise qui se font des signes.*) Hé! (*bas, à part.*) Je crois qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse [2]. (*haut.*) Que veulent dire ces gestes-là?

ÉLISE.

Nous marchandons, mon frère et moi, à qui par-

[1] Un denier d'intérêt pour douze prêtés, c'est-à-dire un peu plus de huit pour cent.

[2] Toutes les passions avilissantes ont le même caractère, et jettent dans les mêmes dégradations. Louis XI faisoit fouiller ses enfants, dans la crainte qu'ils ne cachassent des armes pour l'assassiner. Harpagon soupçonne son fils et sa fille du dessein de le voler. Il y a identité parfaite; seulement l'un croit que tout le monde en veut à sa vie, l'autre que tout le monde en veut à son trésor. Ainsi la punition d'un vice est dans ce vice même. Les paroles de l'Avare ne sont pas seulement un trait profond de vérité, elles sont encore un trait profond de morale. Quelle vie que celle d'Harpagon! Il ne dort plus, il soupçonne tout le monde, il est isolé, détesté, méprisé, enfin il n'aime rien que ce trésor dont il ne jouit pas, et qui est la source de tous ses maux.

lera le premier; et nous avons tous deux quelque chose à vous dire.

HARPAGON.

Et moi j'ai quelque chose aussi à vous dire à tous deux.

CLÉANTE.

C'est de mariage, mon père, que nous desirons vous parler.

HARPAGON.

Et c'est de mariage aussi que je veux vous entretenir.

ÉLISE.

Ah! mon père.

HARPAGON.

Pourquoi ce cri? Est-ce le mot, ma fille, ou la chose qui vous fait peur?

CLÉANTE.

Le mariage peut nous faire peur à tous deux, de la façon que vous pouvez l'entendre, et nous craignons que nos sentiments ne soient pas d'accord avec votre choix.

HARPAGON.

Un peu de patience; ne vous alarmez point. Je sais ce qu'il faut à tous deux, et vous n'aurez, ni l'un ni l'autre, aucun lieu de vous plaindre de tout ce que je prétends faire; et, pour commencer par un bout, (*à Cléante.*) avez-vous vu, dites-moi, une jeune personne appelée Mariane, qui ne loge pas loin d'ici?

CLÉANTE.

Oui, mon père.

HARPAGON.

Et vous?

ÉLISE.

J'en ai ouï parler.

HARPAGON.

Comment, mon fils, trouvez-vous cette fille?

CLÉANTE.

Une fort charmante personne.

HARPAGON.

Sa physionomie?

CLÉANTE.

Tout honnête et pleine d'esprit.

HARPAGON.

Son air et sa manière?

CLÉANTE.

Admirables, sans doute.

HARPAGON.

Ne croyez-vous pas qu'une fille comme cela mériteroit assez que l'on songeât à elle?

CLÉANTE.

Oui, mon père.

HARPAGON.

Que ce seroit un parti souhaitable?

CLÉANTE.

Très souhaitable.

HARPAGON.

Qu'elle a toute la mine de faire un bon ménage?

CLÉANTE.

Sans doute.

HARPAGON.

Et qu'un mari auroit satisfaction avec elle?

CLÉANTE.

Assurément.

HARPAGON.

Il y a une petite difficulté : c'est que j'ai peur qu'il n'y ait pas avec elle tout le bien qu'on pourroit prétendre.

CLÉANTE.

Ah! mon père, le bien n'est pas considérable, lorsqu'il est question d'épouser une honnête personne.

HARPAGON.

Pardonnez-moi, pardonnez-moi. Mais ce qu'il y a à dire, c'est que, si l'on n'y trouve pas tout le bien qu'on souhaite, on peut tâcher de regagner cela sur autre chose.

CLÉANTE.

Cela s'entend.

HARPAGON.

Enfin, je suis bien aise de vous voir dans mes sentiments : car son maintien honnête et sa douceur m'ont gagné l'ame, et je suis résolu de l'épouser, pourvu que j'y trouve quelque bien.

CLÉANTE.

Euh!

HARPAGON.

Comment?

CLÉANTE.

Vous êtes résolu, dites-vous...

HARPAGON.

D'épouser Mariane.

CLÉANTE.

Qui? Vous, vous?

HARPAGON.

Oui, moi, moi, moi. Que veut dire cela?

CLÉANTE.

Il m'a pris tout-à-coup un éblouissement, et je me retire d'ici[1].

HARPAGON.

Cela ne sera rien. Allez vite boire dans la cuisine un verre d'eau claire.

SCÈNE VI.

HARPAGON, ÉLISE.

HARPAGON.

Voilà de mes damoiseaux flouets[2], qui n'ont non plus de vigueur que des poules. C'est là, ma fille, ce

[1] Ce motif de sortie, qui a été blâmé par un commentateur, n'a cependant rien de blâmable. Il est naturel que Cléante, frappé vivement de la nouvelle qu'il vient d'apprendre, éprouve le besoin de cacher son trouble, et saisisse pour se retirer le premier prétexte qui se présente à son esprit. Ce prétexte d'ailleurs a fourni à Molière un trait excellent de lésine, et la dureté que donne l'avarice ne pouvoit être mieux exprimée que par la réponse d'Harpagon.

[2] *Fluet*. On disoit autrefois *flouet* et *flou*, dont flouet est le diminutif. Villon, dans son *grand Testament :*

Item : Je donne à Jean Le Lou,

que j'ai résolu pour moi. Quant à ton frère, je lui destine une certaine veuve dont, ce matin, on m'est venu parler; et, pour toi, je te donne au seigneur Anselme.

ÉLISE.

Au seigneur Anselme?

HARPAGON.

Oui, un homme mûr, prudent, et sage, qui n'a pas plus de cinquante ans, et dont on vante les grands biens.

ÉLISE, *faisant la révérence.*

Je ne veux point me marier, mon père, s'il vous plaît.

HARPAGON, *contrefaisant Élise.*

Et moi, ma petite fille, ma mie, je veux que vous vous mariiez, s'il vous plaît.

ÉLISE, *faisant encore la révérence.*

Je vous demande pardon, mon père.

HARPAGON, *contrefaisant Élise.*

Je vous demande pardon, ma fille.

ÉLISE.

Je suis très humble servante au seigneur Anselme; mais (*faisant encore la révérence.*) avec votre permission, je ne l'épouserai point[1].

Hormis le bien et bon marchand,
Pour ce qu'il est linget et *flou*, etc.

sur lequel Marot a fait cette note, *flou*, *flouet*, délicat. (MÉN.)

[1] Dans presque toutes les comédies de Molière il y a une jeune fille qu'on veut marier contre son gré. Le talent du poète est d'avoir varié cette situation uniforme par le seul effet du caractère et du

HARPAGON.

Je suis votre très humble valet; mais (*contrefaisant Élise.*) avec votre permission, vous l'épouserez dès ce soir.

ÉLISE.

Dès ce soir?

HARPAGON.

Dès ce soir.

ÉLISE, *faisant encore la révérence.*

Cela ne sera pas, mon père.

HARPAGON, *contrefaisant encore Élise.*

Cela sera, ma fille.

ÉLISE.

Non.

HARPAGON.

Si.

ÉLISE.

Non, vous dis-je.

HARPAGON.

Si, vous dis-je.

ÉLISE.

C'est une chose où vous ne me réduirez point.

HARPAGON.

C'est une chose où je te réduirai.

ÉLISE.

Je me tuerai plutôt que d'épouser un tel mari.

ton des personnages. Élise n'a point appris à respecter son père. Ce seul trait suffit pour donner de la nouveauté à une situation qui est cependant la même que celle de Mariane dans le *Tartuffe*, et d'Henriette dans *les Femmes Savantes*.

HARPAGON.

Tu ne te tueras point, et tu l'épouseras. Mais voyez quelle audace! A-t-on jamais vu une fille parler de la sorte à son père?

ÉLISE.

Mais a-t-on jamais vu un père marier sa fille de la sorte?

HARPAGON.

C'est un parti où il n'y a rien à redire; et je gage que tout le monde approuvera mon choix.

ÉLISE.

Et moi, je gage qu'il ne sauroit être approuvé d'aucune personne raisonnable [1].

HARPAGON, *apercevant Valère de loin.*

Voilà Valère. Veux-tu qu'entre nous deux nous le fassions juge de cette affaire?

ÉLISE.

J'y consens.

HARPAGON.

Te rendras-tu à son jugement?

ÉLISE.

Oui; j'en passerai par ce qu'il dira.

HARPAGON.

Voilà qui est fait.

[1] Le ton de la scène alloit changer; il étoit impossible qu'elle ne devînt pas sérieuse; mais l'auteur ne donne pas aux esprits le temps de s'aigrir, et, par une transition subite, il multiplie les effets comiques au moment où ils sembloient épuisés. On a ri du refus d'Élise, on rira de l'embarras de Valère, et toutes ces scènes servent à développer le caractère d'Harpagon en même temps qu'elles font marcher l'action.

SCÈNE VII.

VALÈRE, HARPAGON, ÉLISE.

HARPAGON.

Ici, Valère. Nous t'avons élu pour nous dire qui a raison de ma fille ou de moi.

VALÈRE.

C'est vous, monsieur, sans contredit.

HARPAGON.

Sais-tu bien de quoi nous parlons?

VALÈRE.

Non. Mais vous ne sauriez avoir tort, et vous êtes toute raison.

HARPAGON.

Je veux, ce soir, lui donner pour époux un homme aussi riche que sage; et la coquine me dit au nez qu'elle se moque de le prendre. Que dis-tu de cela?

VALÈRE.

Ce que j'en dis?

HARPAGON.

Oui.

VALÈRE.

Hé! hé!

HARPAGON.

Quoi?

VALÈRE.

Je dis que, dans le fond, je suis de votre senti-

ment, et vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison [1]. Mais aussi n'a-t-elle pas tort tout-à-fait, et...

HARPAGON.

Comment? Le seigneur Anselme est un parti considérable; c'est un gentilhomme qui est noble [2], doux, posé, sage et fort accommodé, et auquel il ne reste aucun enfant de son premier mariage. Sauroit-elle mieux rencontrer?

VALÈRE.

Cela est vrai. Mais elle pourroit vous dire que c'est un peu précipiter les choses, et qu'il faudroit au moins quelque temps pour voir si son inclination pourroit s'accommoder avec...

HARPAGON.

C'est une occasion qu'il faut prendre vite aux cheveux. Je trouve ici un avantage qu'ailleurs je ne trouverois pas; et il s'engage à la prendre sans dot.

VALÈRE.

Sans dot?

[1] Ce tour de phrase est latin. Boileau a dit aussi, dans la *Satire sur les Femmes:*

Je ne puis cette fois que je ne les excuse!

Ni Boileau ni Molière n'ont pu faire adopter ce latinisme.

[2] *Ce gentilhomme qui est noble*, est certainement un trait de satire contre les faux nobles, dont le nombre étoit fort considérable. Molière y revient plus loin, acte V, scène V: « Le monde aujourd'hui n'est plein que de ces larrons de noblesse, que de ces « imposteurs qui tirent avantage de leur obscurité, et s'habillent « insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre. » (A.)

HARPAGON.

Oui.

VALÈRE.

Ah! je ne dis plus rien. Voyez-vous? voilà une raison tout-à-fait convaincante; il se faut rendre à cela.

HARPAGON.

C'est pour moi une épargne considérable.

VALÈRE.

Assurément; cela ne reçoit point de contradiction. Il est vrai que votre fille vous peut représenter que le mariage est une plus grande affaire qu'on ne peut croire; qu'il y va d'être heureux ou malheureux toute sa vie; et qu'un engagement qui doit durer jusqu'à la mort ne se doit jamais faire qu'avec de grandes précautions.

HARPAGON.

Sans dot.

VALÈRE.

Vous avez raison : voilà qui décide tout; cela s'entend. Il y a des gens qui pourroient vous dire qu'en de telles occasions, l'inclination d'une fille est une chose, sans doute, où l'on doit avoir de l'égard; et que cette grande inégalité d'âge, d'humeur et de sentiments, rend un mariage sujet à des accidents très fâcheux.

HARPAGON.

Sans dot.

VALÈRE.

Ah! il n'y a pas de réplique à cela; on le sait bien.

Qui diantre peut aller là-contre? Ce n'est pas qu'il n'y ait quantité de pères qui aimeroient mieux ménager la satisfaction de leurs filles, que l'argent qu'ils pourroient donner; qui ne les voudroient point sacrifier à l'intérêt, et chercheroient, plus que toute autre chose, à mettre dans un mariage cette douce conformité qui, sans cesse, y maintient l'honneur, la tranquillité et la joie; et que...

HARPAGON.

Sans dot[1].

VALÈRE.

Il est vrai; cela ferme la bouche à tout. Sans dot! Le moyen de résister à une raison comme celle-là?

HARPAGON, *à part, regardant du côté du jardin.*

Ouais! il me semble que j'entends un chien qui aboie. N'est-ce point qu'on en voudroit à mon ar-

[1] Dans la pièce latine, Mégadore fait ses propositions de mariage: Euclion y consent, mais à une condition: Je veux bien, dit-il, que cet hymen s'accomplisse; mais n'oubliez pas que vous vous êtes engagé à prendre ma fille sans dot.

...... Faxint; illud facito ut memineris
Convenisse ut ne quid dotis mea ad te afferret filia.

Il est possible que ce trait ait fait naître à Molière l'idée de cette répétition si comique: mais quelle différence entre les deux scènes! celle du poëte latin est froide et commune; celle de Molière est du comique le plus fort. (P.) Molière, en s'appropriant le trait de Plaute, l'a placé avec plus d'avantage. Dans Plaute, c'est l'Avare qui propose sa fille *sans dot*, ce qui est naturel sans être comique, tandis que dans Molière, le mot *sans dot* devient un argument sans réplique, et qui met fin à tous les raisonnements.

gent[1]? (*à Valère.*) Ne bougez; je reviens tout-à-l'heure.

SCÈNE VIII.

ÉLISE, VALÈRE.

ÉLISE.

Vous moquez-vous, Valère, de lui parler comme vous faites?

VALÈRE.

C'est pour ne point l'aigrir, et pour en venir mieux à bout. Heurter de front ses sentiments, est le moyen de tout gâter; et il y a de certains esprits qu'il ne faut prendre qu'en biaisant; des tempéraments ennemis de toute résistance; des naturels rétifs, que la vérité fait cabrer, qui toujours se roidissent contre le droit chemin de la raison, et qu'on ne mène qu'en tournant où l'on veut les conduire.

[1] Avec quelle vigueur, avec quelle fidélité de pinceau Molière ne trace-t-il pas son Avare s'isolant de sa famille; voyant des ennemis dans ses enfants qu'il redoute, et dont il n'est pas moins redouté; concentrant toutes ses affections dans son coffre, tandis que son fils se ruine d'avance par des dettes usuraires, tandis que sa fille a une intrigue dans sa maison avec son amant déguisé! L'Avare ne sait rien de ce qui se passe dans sa famille, rien de ce que font ses enfants; il ne sait au juste que le compte de ses écus: c'est la seule chose qui le touche et l'intéresse; c'est le seul objet de ses veilles: l'argent lui tient lieu d'enfants, de parents, et d'amis. Voilà la morale qui résulte de l'admirable comédie de Molière; et s'il y a quelque tableau capable de faire haïr et mépriser l'avarice, c'est celui-là. (G.)

Faites semblant de consentir à ce qu'il veut, vous en viendrez mieux à vos fins; et...

ÉLISE.

Mais ce mariage, Valère!

VALÈRE.

On cherchera des biais pour le rompre.

ÉLISE.

Mais quelle invention trouver, s'il se doit conclure ce soir?

VALÈRE.

Il faut demander un délai, et feindre quelque maladie.

ÉLISE.

Mais on découvrira la feinte, si l'on appelle des médecins.

VALÈRE.

Vous moquez-vous? Y connoissent-ils quelque chose? Allez, allez, vous pourrez avec eux avoir quel mal il vous plaira; ils vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient.

SCÈNE IX.

HARPAGON, ÉLISE, VALÈRE.

HARPAGON, *à part, dans le fond du théâtre.*

Ce n'est rien, dieu merci.

VALÈRE, *sans voir Harpagon.*

Enfin, notre dernier recours, c'est que la fuite nous peut mettre à couvert de tout; et, si votre amour,

belle Élise, est capable d'une fermeté... (*apercevant Harpagon.*) Oui, il faut qu'une fille obéisse à son père. Il ne faut point qu'elle regarde comme un mari est fait; et, lorsque la grande raison de *sans dot* s'y rencontre, elle doit être prête à prendre tout ce qu'on lui donne.

HARPAGON.

Bon; voilà bien parlé, cela!

VALÈRE.

Monsieur, je vous demande pardon si je m'emporte un peu, et prends la hardiesse de lui parler comme je fais.

HARPAGON.

Comment! j'en suis ravi, et je veux que tu prennes sur elle un pouvoir absolu. (*à Élise.*) Oui, tu as beau fuir, je lui donne l'autorité que le ciel me donne sur toi, et j'entends que tu fasses tout ce qu'il te dira.

VALÈRE, *à Élise.*

Après cela, résistez à mes remontrances.

SCÈNE X.

HARPAGON, VALÈRE.

VALÈRE.

Monsieur, je vais la suivre, pour lui continuer les leçons que je lui faisois.

HARPAGON.

Oui; tu m'obligeras. Certes...

VALÈRE.

Il est bon de lui tenir un peu la bride haute.

HARPAGON.

Cela est vrai. Il faut...

VALÈRE.

Ne vous mettez pas en peine. Je crois que j'en viendrai à bout.

HARPAGON.

Fais, fais. Je m'en vais faire un petit tour en ville, et je reviens tout-à-l'heure.

VALÈRE, *adressant la parole à Élise, en s'en allant du côté par où elle est sortie.*

Oui, l'argent est plus précieux que toutes les choses du monde, et vous devez rendre graces au ciel, de l'honnête homme de père qu'il vous a donné. Il sait ce que c'est que de vivre. Lorsqu'on s'offre de prendre une fille sans dot, on ne doit point regarder plus avant. Tout est renfermé là-dedans; et *sans dot* tient lieu de beauté, de jeunesse, de naissance, d'honneur, de sagesse et de probité.

HARPAGON.

Ah! le brave garçon! Voilà parlé comme un oracle. Heureux qui peut avoir un domestique de la sorte[1]!

[1] Effet naturel de la méfiance, juste punition de l'avarice! Cet homme, qui soupçonne ses propres enfants, prend confiance en celui qui doit le tromper. Cet acte renferme plusieurs scènes de caractère, et le personnage d'Harpagon y est présenté avec une énergie qui ne nuit jamais au naturel. Dans ce nouveau chef-d'œuvre

rien n'est inutile, tout marche au but, et tout est à sa place. L'auteur a eu l'art de préparer les évènements sans les laisser prévoir, et de faire marcher l'action en même temps que l'exposition.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

CLÉANTE, LA FLÈCHE.

CLÉANTE.

Ah, traître que tu es! où t'es-tu donc allé fourrer? Ne t'avois-je pas donné ordre...

LA FLÈCHE.

Oui, monsieur, et je m'étois rendu ici pour vous attendre de pied ferme; mais monsieur votre père, le plus malgracieux des hommes, m'a chassé dehors malgré moi, et j'ai couru risque d'être battu.

CLÉANTE.

Comment va notre affaire? Les choses pressent plus que jamais; et depuis que je t'ai vu, j'ai découvert que mon père est mon rival.

LA FLÈCHE.

Votre père amoureux?

CLÉANTE.

Oui; et j'ai eu toutes les peines du monde à lui cacher le trouble où cette nouvelle m'a mis.

LA FLÈCHE.

Lui, se mêler d'aimer! De quoi diable s'avise-t-il? Se moque-t-il du monde? Et l'amour a-t-il été fait pour des gens bâtis comme lui?

CLÉANTE.

Il a fallu, pour mes péchés, que cette passion lui soit venue en tête.

LA FLÈCHE.

Mais par quelle raison lui faire un mystère de votre amour?

CLÉANTE.

Pour lui donner moins de soupçon, et me conserver, au besoin, des ouvertures plus aisées pour détourner ce mariage. Quelle réponse t'a-t-on faite?

LA FLÈCHE.

Ma foi, monsieur, ceux qui empruntent sont bien malheureux; et il faut essuyer d'étranges choses, lorsqu'on en est réduit à passer, comme vous, par les mains des fesse-mathieux[1].

CLÉANTE.

L'affaire ne se fera point?

LA FLÈCHE.

Pardonnez-moi. Notre maître Simon, le courtier qu'on nous a donné, homme agissant et plein de zèle,

[1] Avant sa conversion, saint Mathieu étoit receveur de tributs, et la malignité lui attribuoit des prêts usuraires. De là l'ancienne expression proverbiale, *fester saint Mathieu*, pour prêter à usure, et par corruption *Fesse-Mathieu*. La plupart des étymologistes ont fait venir, par erreur, *Fesse-Mathieu* de *face de Mathieu*, mine d'usurier. Béroald lui donne une autre origine qui est peut-être la véritable: « Il n'y a rien, dit-il, qui sangle si fort, et « qui donne de plus vilaines fessées que d'emprunter de l'argent à « gros intérêt. » Voilà comment les usuriers fessent les autres, et de là l'expression de Fesse-Mathieu. (Voyez le *Palais des Curieux*, page 456.)

dit qu'il a fait rage pour vous, et il assure que votre seule physionomie lui a gagné le cœur.

CLÉANTE.

J'aurai les quinze mille francs que je demande?

LA FLÈCHE.

Oui, mais à quelques petites conditions qu'il faudra que vous acceptiez, si vous avez dessein que les choses se fassent.

CLÉANTE.

T'a-t-il fait parler à celui qui doit prêter l'argent?

LA FLÈCHE.

Ah! vraiment, cela ne va pas de la sorte. Il apporte encore plus de soin à se cacher que vous, et ce sont des mystères bien plus grands que vous ne pensez. On ne veut point du tout dire son nom; et l'on doit aujourd'hui l'aboucher avec vous dans une maison empruntée, pour être instruit par votre bouche de votre bien et de votre famille; et je ne doute point que le seul nom de votre père ne rende les choses faciles.

CLÉANTE.

Et principalement notre mère étant morte, dont on ne peut m'ôter le bien.

LA FLÈCHE.

Voici quelques articles qu'il a dictés lui-même à notre entremetteur, pour vous être montrés avant que de rien faire:

« Supposé que le prêteur voie toutes ses sûretés, « et que l'emprunteur soit majeur, et d'une famille « où le bien soit ample, solide, assuré, clair, et net

« de tout embarras, on fera une bonne et exacte obli-
« gation par-devant un notaire, le plus honnête
« homme qu'il se pourra, et qui, pour cet effet, sera
« choisi par le prêteur, auquel il importe le plus que
« l'acte soit dûment dressé. »

CLÉANTE.

Il n'y a rien à dire à cela.

LA FLÈCHE.

« Le prêteur, pour ne charger sa conscience d'au-
« cun scrupule, prétend ne donner son argent qu'au
« denier dix-huit[1]. »

CLÉANTE.

Au denier dix-huit? Parbleu! voilà qui est honnête. Il n'y a pas lieu de se plaindre.

LA FLÈCHE.

Cela est vrai.

« Mais, comme ledit prêteur n'a pas chez lui la
« somme dont il est question, et que, pour faire plai-
« sir à l'emprunteur, il est contraint lui-même de
« l'emprunter d'un autre sur le pied du denier cinq[2],
« il conviendra que ledit premier emprunteur paie
« cet intérêt, sans préjudice du reste, attendu que ce
« n'est que pour l'obliger que ledit prêteur s'engage
« à cet emprunt. »

CLÉANTE.

Comment diable! quel Juif! quel Arabe est-ce là? C'est plus qu'au deuier quatre[3].

[1] C'est-à-dire un denier d'intérêt pour dix-huit prêtés; ce qui équivaut à uu peu plus de cinq et demi pour cent.

[2] A vingt pour cent. — [3] A vingt-cinq pour cent.

LA FLÈCHE.

Il est vrai; c'est ce que j'ai dit. Vous avez à voir là-dessus.

CLÉANTE.

Qué veux-tu que je voie? J'ai besoin d'argent, et il faut bien que je consente à tout.

LA FLÈCHE.

C'est la réponse que j'ai faite.

CLÉANTE.

Il y a encore quelque chose?

LA FLÈCHE.

Ce n'est plus qu'un petit article.

« Des quinze mille francs qu'on demande, le pré-« teur ne pourra compter en argent que douze mille « livres; et, pour les mille écus restants, il faudra que « l'emprunteur prenne les hardes, nippes, bijoux « dont s'ensuit le mémoire, et que ledit prêteur a « mis, de bonne foi, au plus modique prix qu'il lui a « été possible. »

CLÉANTE.

Que veut dire cela?

LA FLÈCHE.

Écoutez le mémoire.

« Premièrement, un lit de quatre pieds à bandes « de point de Hongrie, appliquées fort proprement « sur un drap de couleur d'olive, avec six chaises et « la courte-pointe de même : le tout bien condi-« tionné, et doublé d'un petit taffetas changeant « rouge et bleu.

« Plus, un pavillon à queue, d'une bonne serge

« d'Aumale rose sèche, avec le mollet et les franges « de soie. »

CLÉANTE.

Que veut-il que je fasse de cela?

LA FLÈCHE.

Attendez.

« Plus, une tenture de tapisserie des amours de « Gombaud et de Macée[1].

« Plus, une grande table de bois de noyer, à douze « colonnes ou piliers tournés, qui se tire par les « deux bouts, et garnie, par le dessous, de ses esca- « belles. »

CLÉANTE.

Qu'ai-je affaire, morbleu?...

LA FLÈCHE.

Donnez-vous patience.

[1] L'abbé Lenglet Dufresnoy, dans son livre *de l'Usage des Romans*, cite un roman d'amour intitulé *Gombaud l'Endymion*, imprimé en 1624 et en 1626. Il est possible que ce roman ait eu de la vogue dans la jeunesse de Molière, et qu'on en ait représenté les aventures en tapisserie. (A.) — Il n'existe point de roman intitulé *Gombaud l'Endymion*. Le commentateur a pris le nom de l'auteur pour le titre du livre. En effet le poëte Gombaud, l'un des fondateurs de l'académie françoise, a composé un roman d'*Endymion*, encore estimé des amateurs, mais seulement pour les jolies gravures dont il est orné. Ce roman n'a aucun rapport avec la tapisserie de l'usurier, dont le sujet est tiré d'une histoire comique aussi répandue du temps de Molière que l'est aujourd'hui celle du petit Poncet. Cette histoire est une espèce de pastorale qui réveilloit dans l'esprit des spectateurs le souvenir d'une multitude d'espiègleries aussi gracieuses que naïves; et Molière ne la rappelle ici que pour exciter la gaieté. (Voyez les *Voyages de Cambry dans le Finistère*, tome I, page 226.)

« Plus, trois gros mousquets tout garnis de nacre « de perle, avec les fourchettes assortissantes [1].

« Plus, un fourneau de brique, avec deux cornues « et trois récipients, fort utiles à ceux qui sont cu- « rieux de distiller. »

CLÉANTE.

J'enrage.

LA FLÈCHE.

Doucement.

« Plus, un luth de Bologne, garni de toutes ses « cordes, ou peu s'en faut.

« Plus, un trou-madame et un damier, avec un jeu « de l'oie, renouvelé des Grecs, fort propres à passer « le temps lorsque l'on n'a que faire.

« Plus, une peau d'un lézard de trois pieds et « demi, remplie de foin : curiosité agréable pour « pendre au plancher d'une chambre [2].

« Le tout ci-dessus mentionné, valant loyalement

[1] Les soldats portoient autrefois un bâton terminé d'un bout par une pointe qu'ils enfonçoient en terre, et, de l'autre, par un fer fourchu sur lequel ils appuyoient leur mousquet, pour tirer plus juste. C'est ce qu'on appeloit *la fourchette d'un mousquet*. (A.)

[2] Tous ces objets passent sous nos yeux. Ils sont décrits avec un soin particulier qui décèle le marchand occupé à faire valoir sa marchandise. Enfin le mémoire est parfait, on y reconnoit la main de l'usurier, on y lit sa pensée, et l'on seroit presque tenté de croire qu'il n'est pas l'ouvrage de Molière, si l'on ne savoit que le véritable caractère du génie est de produire cette illusion. Remarquez encore que tous ces détails, qui, par-tout ailleurs, seroient longs, sont d'autant plus comiques qu'ils mettent Cléante en scène, et que plus ils irritent son impatience, plus ils amusent les spectateurs.

« plus de quatre mille cinq cents livres, et rabaissé « à la valeur de mille écus, par la discrétion du pré- « teur[1]. »

CLÉANTE.

Que la peste l'étouffe avec sa discrétion, le traître, le bourreau qu'il est! A-t-on jamais parlé d'une usure semblable? Et n'est-il pas content du furieux intérêt qu'il exige, sans vouloir encore m'obliger à prendre pour trois mille livres les vieux rogatons qu'il ramasse? Je n'aurai pas deux cents écus de tout cela; et cependant il faut bien me résoudre à consentir à ce qu'il veut; car il est en état de me faire tout ac-

[1] *La Belle Plaideuse*, comédie de Boisrobert, jouée l'an 1654, a fourni à Molière l'idée de ce plaisant inventaire. Sûr d'embellir ce qu'il empruntoit, il ne s'en faisoit aucun scrupule; c'étoit d'ailleurs travailler au progrès de la scène françoise, puisque de pareilles beautés auroient été perdues pour elle. Le plagiat consiste dans le mystère qu'on en fait, et plus encore à dérober sans fruit. (B.) Voici la scène de Boisrobert. Philipin, valet d'Ergaste, a trouvé un usurier qui veut bien lui prêter son argent.

.... A votre père il feroit des leçons.
Têtebleu, qu'il en sait, et qu'il fait de façons!
C'est le fesse-mathien le plus franc que je sache.
J'ai pensé lui donner deux fois sur la moustache.
Il veut bien nous fournir les quinze mille francs,
Mais, monsieur, les deniers ne sont pas tous comptants
Admirez le caprice injuste de cet homme.
Encor qu'au denier douze il prête cette somme
Sur bonne caution, il n'a que mille écus
Qu'il donne argent comptant.

ERGASTE.

Où donc est le surplus?

PHILIPIN.

Je ne sais si je puis vous le compter sans rire;

cepter, et il me tient, le scélérat, le poignard sur la gorge.

LA FLÈCHE.

Je vous vois, monsieur, ne vous en déplaise, dans le grand chemin justement que tenoit Panurge pour se ruiner, prenant argent d'avance, achetant cher, vendant à bon marché, et mangeant son blé en herbe[1].

CLÉANTE.

Que veux-tu que j'y fasse? Voilà où les jeunes gens sont réduits par la maudite avarice des pères; et on s'étonne, après cela, que les fils souhaitent qu'ils meurent[2]!

Il dit que du cap Vert il lui vient un navire;
Et fouroit le surplus de la somme en guenons,
En fort beaux perroquets, en douze gros canons,
Moitié fer, moitié fonte, et qu'on vend à la livre.
Si vous voulez ainsi la somme, on vous la livre, etc.

La comparaison de ces deux scènes peut offrir une excellente étude. Pourquoi la scène de Boisrobert est-elle sans effet? Pourquoi celle de Molière est-elle si comique? C'est que dans la première tout est en récit, et que dans la seconde tout est en action. Molière fait rire à-la-fois de la surprise de Cléante et de l'avidité industrieuse de l'usurier. On voit ce dernier; son mémoire le rend présent. Cette espèce de métamorphose que Molière fait subir aux idées les plus communes est un des secrets de son génie.

[1] C'est le texte même de Rabelais : « Abattant bois, bruslant les « grosses souches pour la vente des cendres, prenant argent d'a- « vance, achetant cher, vendant à bon marché, et mangeant son « bled en herbe. » (Liv. III, ch. II.)

[2] Molière ne donne pas Cléante comme le modèle des fils. Il montre ce que deviennent les enfants dont les pères sont avares. Sans doute les mots de Cléante sont affreux, et cependant l'auteur ne pouvoit les affoiblir sans affoiblir la morale de son ouvrage. Voyez la dernière note de la troisième scène.

LA FLÈCHE.

Il faut avouer que le vôtre animeroit contre sa vilenie le plus posé homme du monde. Je n'ai pas, dieu merci, les inclinations fort patibulaires; et, parmi mes confrères que je vois se mêler de beaucoup de petits commerces, je sais tirer adroitement mon épingle du jeu, et me démêler prudemment de toutes les galanteries qui senteut tant soit peu l'échelle; mais, à vous dire vrai, il me donneroit, par ses procédés, des tentations de le voler; et je croirois, en le volant, faire une action méritoire[1].

CLÉANTE.

Donne-moi un peu ce mémoire, que je le voie encore.

SCÈNE II.

HARPAGON, MAITRE SIMON, CLÉANTE ET LA FLÈCHE, *dans le fond du théâtre.*

MAITRE SIMON.

Oui, monsieur, c'est un jeune homme qui a besoin d'argent; ses affaires le pressent d'en trouver, et il en passera par tout ce que vous en prescrirez.

HARPAGON.

Mais croyez-vous, maître Simon, qu'il n'y ait rien à péricliter? et savez-vous le nom, les biens et la famille de celui pour qui vous parlez?

[1] Manière adroite de préparer le vol de la cassette, et de diriger la curiosité sur les actions de La Flèche.

MAITRE SIMON.

Non. Je ne puis pas bien vous en instruire à fond; et ce n'est que par aventure que l'on m'a adressé à lui; mais vous serez de toutes choses éclairci par lui-même, et son homme m'a assuré que vous serez content quand vous le connoîtrez. Tout ce que je saurois vous dire, c'est que sa famille est fort riche, qu'il n'a plus de mère déja, et qu'il s'obligera, si vous voulez, que son père mourra avant qu'il soit huit mois.

HARPAGON.

C'est quelque chose que cela[1]. La charité, maître Simon, nous oblige à faire plaisir aux personnes, lorsque nous le pouvons.

MAITRE SIMON.

Cela s'entend.

LA FLÈCHE, *bas, à Cléante, reconnoissant maître Simon.*

Que veut dire ceci? Notre maître Simon qui parle à votre père!

CLÉANTE, *bas, à La Flèche.*

Lui auroit-on appris qui je suis? et serois-tu pour me trahir?

MAITRE SIMON, *à La Flèche.*

Ah! ah! vous êtes bien pressé! Qui vous a dit que c'étoit céans? (*à Harpagon.*) Ce n'est pas moi, monsieur, au moins, qui leur ai découvert votre nom et

[1] La réponse d'Harpagon est un trait de caractère : l'avarice est sans pitié. Aussi, plus tard, lorsqu'on dit à l'Avare qu'il mettra tous ses enfants en terre, il répond froidement, *Tant mieux*. Comment un tel père pourroit-il être aimé et respecté de ses enfants?

votre logis : mais, à mon avis, il n'y a pas grand mal à cela; ce sont des personnes discrètes, et vous pouvez ici vous expliquer ensemble.

HARPAGON.

Comment?

MAITRE SIMON, *montrant Cléante.*

Monsieur est la personne qui veut vous emprunter les quinze mille livres dont je vous ai parlé.

HARPAGON.

Comment, pendard! c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables extrémités!

CLÉANTE.

Comment, mon père! c'est vous qui vous portez à ces honteuses actions[1]!

(*Maître Simon s'enfuit, et La Flèche va se cacher.*)

[1] Molière doit encore à Boisrobert l'idée de cette admirable scène. Ergaste, amoureux de la belle Plaideuse, a fait chercher pour elle l'argent nécessaire à la poursuite de son procès; un notaire lui annonce l'usurier qui doit faire le prêt : *Il sort de mon étude*, dit-il, *parlez-lui.*

ERGASTE.

.... Quoi! c'est là celui qui fait le prêt?

BARQUET.

Oui, monsieur.

AMIDOR.

Quoi! c'est là ce payeur d'intérêt?
Quoi! c'est donc toi, méchant filou, traîne-potence?
C'est en vain que ton œil évite ma présence.
Je t'ai vu.

ERGASTE.

Qui doit être enfin le plus honteux,
Mon père? Et qui paroît le plus sot de nous deux?

PHILIPIN

Nous voilà bien chanceux!

SCÈNE III.

HARPAGON, CLÉANTE.

HARPAGON.

C'est toi qui te veux ruiner par des emprunts si condamnables?

SARQUET.

La plaisante aventure!

ERGASTE.

Quoi! jusques à son sang étendre son usure?

SARQUET.

Laissons-les.

AMIDOR.

Débauché, traître, infame, vaurien!
Je me retranche tout pour t'amasser du bien,
J'épargne, je ménage, et mon fonds que j'augmente,
Tous les ans, pour le moins, de mille francs de rente,
N'est que pour t'élever sur ta condition;
Mais tu secondes mal ma bonne intention,
Je prends pour un ingrat une peine inutile:
Il dissipe en un jour plus qu'on n'épargne en mille.

Dans cette scène, comme dans la précédente, Molière a laissé si loin de lui son modèle, que la source où il a puisé étoit demeurée inconnue même à ses contemporains. (B.) — Une heureuse idée peut venir aux esprits les plus médiocres; mais, pour être sentie, il faut que le génie s'en empare. Lui seul sait la rendre frappante en lui donnant son inspiration. C'est ainsi que la scène de Boisrobert, si froide, si insignifiante, se transforme sous la plume de Molière, et devient, pour me servir de l'expression de Marmontel, une scène sublime. La cause de cette transformation n'est pas seulement dans les détails nouveaux dont Molière a enrichi cette scène, elle est encore dans le soin qu'il a pris d'en préparer, d'en assurer les effets par le développement des caractères. Rien n'est prévu, et cependant tout est naturel, parceque tout ressort des passions et de la situation des personnages.

CLÉANTE.

C'est vous qui cherchez à vous enrichir par des usures si criminelles!

HARPAGON.

Oses-tu bien, après cela, paroître devant moi?

CLÉANTE.

Osez-vous bien, après cela, vous présenter aux yeux du monde?

HARPAGON.

N'as-tu point de honte, dis-moi, d'en venir à ces débauches-là, de te précipiter dans des dépenses effroyables, et de faire une honteuse dissipation du bien que tes parents t'ont amassé avec tant de sueurs?

CLÉANTE.

Ne rougissez-vous point de déshonorer votre condition par les commerces que vous faites; de sacrifier gloire et réputation au desir insatiable d'entasser écu sur écu, et de renchérir, en fait d'intérêt, sur les plus infames subtilités qu'aient jamais inventées les plus célébres usuriers?

HARPAGON.

Ote-toi de mes yeux, coquin; ôte-toi de mes yeux!

CLÉANTE.

Qui est plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire?

HARPAGON.

Retire-toi, te dis-je, et ne m'échauffe pas les oreilles. (*seul.*) Je ne suis pas fâché de cette aventure; et ce

m'est un avis de tenir l'œil plus que jamais sur toutes ses actions [1].

SCÈNE IV.

FROSINE, HARPAGON.

FROSINE.

Monsieur...

HARPAGON.

Attendez un moment: je vais revenir vous parler.

[1] *Je ne suis pas fâché de cette aventure*, dit Harpagon. Quel trait de caractère! Dans la rencontre la plus honteuse pour un père, l'Avare ne voit qu'un *motif de plus de tenir l'œil sur son fils.* J. J. Rousseau s'est indigné de l'insolence de Cléante, et, frappé seulement de ce qu'elle avoit d'odieux, il s'est mépris au point d'accuser la pièce d'immoralité. L'indignation de Rousseau étoit juste, sa critique ne l'est pas. Molière eût été immoral s'il eût excité l'intérêt en faveur de Cléante; et il eût manqué son but si, autour d'un père avili par une passion indigne, il eût placé des enfants vertueux et obéissants. C'étoit la route commune, celle qui conduit les auteurs vulgaires vers le drame. Mais, pour remplir son but moral, et pour rester dans la comédie, Molière s'est frayé une route plus difficile. Il nous a dit: Voilà la maison de l'Avare, voilà les enfants de l'Avare, voilà ce que produit l'avarice. Il ne pouvoit affoiblir le tableau sans affoiblir le ridicule; il ne pouvoit affoiblir le ridicule sans affoiblir le but moral. L'indignation de Rousseau devient donc elle-même une des preuves de la moralité de la pièce. Au reste, Molière a peint l'Avare comme Théophraste l'avoit conçu: L'avarice, disoit ce moraliste, est un mépris de l'honneur dans la vue d'un vil intérêt [*]. Molière a mis en scène ce que Théophraste avoit dit.

[*] *Caractères*, chap. IX.

(*à part.*) Il est à propos que je fasse un petit tour à mon argent[1].

SCÈNE V.

LA FLÈCHE, FROSINE.

LA FLÈCHE, *sans voir Frosine.*

L'aventure est tout-à-fait drôle! Il faut bien qu'il ait quelque part un ample magasin de hardes; car nous n'avons rien reconnu au mémoire que nous avons.

FROSINE.

Hé! c'est toi, mon pauvre La Flèche! D'où vient cette rencontre?

LA FLÈCHE.

Ah! ah! c'est toi, Frosine! Que viens-tu faire ici?

FROSINE.

Ce que je fais par-tout ailleurs: m'entremettre d'affaires, me rendre serviable aux gens, et profiter, du mieux qu'il m'est possible, des petits talents que je puis avoir. Tu sais que, dans ce monde, il faut vivre d'adresse, et qu'aux personnes comme moi le ciel n'a donné d'autres rentes que l'intrigue et que l'industrie.

LA FLÈCHE.

As-tu quelque négoce avec le patron du logis?

FROSINE.

Oui. Je traite pour lui quelque petite affaire, dont j'espère une récompense.

[1] Dans Plaute, Euclion va, comme Harpagon, faire des visites continuelles à son argent. La même défiance le tient dans une inquiétude continuelle. (L. B.)

LA FLÈCHE.

De lui? Ah! ma foi, tu seras bien fine, si tu en tires quelque chose; et je te donne avis que l'argent céans est fort cher.

FROSINE.

Il y a de certains services qui touchent merveilleusement.

LA FLÈCHE.

Je suis votre valet; et tu ne connois pas encore le seigneur Harpagon. Le seigneur Harpagon est, de tous les humains, l'humain le moins humain, le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré. Il n'est point de service qui pousse sa reconnoissance jusqu'à lui faire ouvrir les mains. De la louange, de l'estime, de la bienveillance en paroles, et de l'amitié, tant qu'il vous plaira; mais de l'argent, point d'affaires. Il n'est rien de plus sec et de plus aride que ses bonnes graces et ses caresses; et *donner* est un mot pour qui il a tant d'aversion, qu'il ne dit jamais, *je vous donne*, mais *je vous prête le bonjour*[1].

FROSINE.

Mon dieu! je sais l'art de traire les hommes; j'ai le secret de m'ouvrir leur tendresse, de chatouiller leurs cœurs, de trouver les endroits par où ils sont sensibles.

[1] On a blâmé ce mot; il falloit le louer, parcequ'il exprime parfaitement la pensée de La Flèche. Il n'en est pas de même du passage où Plaute, pour peindre l'avarice d'Euclion, dit que, si on *lui demandoit la famine, il ne la donneroit pas*. Ce mot exprime tout autre chose que l'avarice.

LA FLÈCHE.

Bagatelles ici. Je te défie d'attendrir, du côté de l'argent, l'homme dont il est questiou. Il est Turc là-dessus, mais d'une turquerie à désespérer tout le monde; et l'on pourroit crever, qu'il n'en branleroit pas. En un mot, il aime l'argent plus que réputation, qu'honneur, et que vertu; et la vue d'un demandeur lui donne des convulsions; c'est le frapper par son endroit mortel; c'est lui percer le cœur; c'est lui arracher les entrailles; et si... Mais il revient: je me retire[1].

SCÈNE VI.

HARPAGON, FROSINE.

HARPAGON, *bas.*

Tout va comme il faut[2]. (*haut.*) Hé bien! qu'est-ce, Frosine?

[1] Cette peinture du earactère d'Harpagon est placeée ici avec beancoup d'art. Elle prépare l'intérêt de la scène suivante. On veut savoir si Frosine rénssira à *attendrir* Harpagon *du côté de l'argent*. Frosine est si bien avertie, elle a tant de finesse et de savoir-faire; Harpagon est si dur, si intraitable, si pen accessible à la séduetion; eette lntte de la ruse et de l'avariee, de la eupidité et de la rapacité, promet un tableau achevé. Molière ne sort jamais de son snjet, et ses scènes les plus eomiques sont toujours le développement de ses caraetères.

[2] Nous avons vu Harpagon chasser son valet, soupçonner ses enfants, s'alarmer des aboiements d'un ehieu, conrir à son trésor, rentrer plus tranquille, et ressortir aussitôt. On ne pouvoit mieux peindre la situation de son esprit. Cette agitation perpétuelle rend ses tourments visibles, elle est l'ame de la pièce.

FROSINE.

Ah! mon dieu, que vous vous portez bien, et que vous avez là un vrai visage de santé!

HARPAGON.

Qui, moi?

FROSINE.

Jamais je ne vous vis un teint si frais et si gaillard.

HARPAGON.

Tout de bon?

FROSINE.

Comment! vous n'avez de votre vie été si jeune que vous êtes; et je vois des gens de vingt-cinq ans qui sont plus vieux que vous.

HARPAGON.

Cependant, Frosine, j'en ai soixante bien comptés.

FROSINE.

Hé bien! qu'est-ce que cela, soixante ans? Voilà bien de quoi! C'est la fleur de l'âge, cela; et vous entrez maintenant dans la belle saison de l'homme.

HARPAGON.

Il est vrai; mais vingt années de moins, pourtant, ne me feroient point de mal, que je crois.

FROSINE.

Vous moquez-vous? Vous n'avez pas besoin de cela, et vous êtes d'une pâte à vivre jusques à cent ans.

HARPAGON.

Tu le crois?

FROSINE.

Assurément. Vous en avez toutes les marques. Te-

nez-vous un peu. Oh ! que voilà bien, entre vos deux yeux, un signe de longue vie !

HARPAGON.

Tu te connois à cela ?

FROSINE.

Sans doute. Montrez-moi votre main. Ah ! mon dieu, quelle ligne de vie !

HARPAGON.

Comment ?

FROSINE.

Ne voyez-vous pas jusqu'où va cette ligne-là [1] ?

HARPAGON.

Hé bien ! qu'est-ce que cela veut dire ?

FROSINE.

Par ma foi, je disois cent ans ; mais vous passerez les six-vingts.

[1] Ce dialogue est traduit d'une comédie de l'Arioste, qui a pour titre *Li Suppositi*. Voici le passage. (B.)

PASIPHILE.

N'êtes-vous pas jeune ?

CLÉANDRE.

J'ai cinquante ans.

PASIPHILE.

Il en laisse dix pour le moins.

CLÉANDRE.

Que dis-tu, dix ans moins ?

PASIPHILE.

Je dis que je vous estimois âgé de dix ans de moins. Vous montrez trente-six à trente-huit ans au plus.

CLÉANDRE.

Je touche cependant à la cinquantaine.

HARPAGON.

Est-il possible?

FROSINE.

Il faudra vous assommer, vous dis-je, et vous mettrez en terre et vos enfants, et les enfants de vos enfants.

HARPAGON.

Tant mieux[1] ! Comment va notre affaire?

FROSINE.

Faut-il le demander? et me voit-on mêler de rien dont je ne vienne à bout? J'ai, sur-tout pour les mariages, un talent merveilleux. Il n'est point de partis au monde, que je ne trouve en peu de temps le moyen d'accoupler; et je crois, si je me l'étois mis en tête, que je marierois le Grand-Turc avec la république de Venise[2]. Il n'y avoit pas, sans doute, de si grandes

PASIPHILE.

Vous êtes en très bon âge, et, à vous voir, on jugeroit que vous vivrez au moins cent ans; montrez-moi votre main.

CLÉANDRE.

Es-tu habile en chiromancie?

PASIPHILE.

Personne ne peut me le disputer. Montrez-moi votre main, de grace. Oh! quelle belle ligne de vie! je n'en ai jamais vu une si longue! (Acte I, scène II, traduction de de Mesmes.)

[1] Ce mot est excellent dans la bouche d'Harpagon. Il regarde ses enfants, sa famille, présente et future, comme des ennemis, parcequ'il doit leur laisser son trésor. (L. B.)

[2] Voilà encore un de ces traits où Voltaire trouvoit une grossièreté de style. C'est une plaisanterie tirée de Rabelais. « Et te dis-« je, Dandin, mon joli fils, que par cette méthode je pourrois paix « mettre, ou trève pour le moins, entre le grand roi et les Véni-

difficultés à cette affaire-ci. Comme j'ai commerce chez elles, je les ai à fond l'une et l'autre entretenues de vous; et j'ai dit à la mère le dessein que vous aviez conçu pour Mariane, à la voir passer dans la rue, et prendre l'air à sa fenêtre.

HARPAGON.

Qui a fait réponse...

FROSINE.

Elle a reçu la proposition avec joie; et, quand je lui ai témoigné que vous souhaitiez fort que sa fille assistât ce soir au contrat de mariage qui se doit faire de la vôtre, elle y a consenti sans peine, et me l'a confiée pour cela.

HARPAGON.

C'est que je suis obligé, Frosine, de donner à souper au seigneur Anselme; et je serai bien aise qu'elle soit du régal.

FROSINE.

Vous avez raison. Elle doit, après dîner, rendre visite à votre fille, d'où elle fait son compte d'aller faire un tour à la foire, pour venir ensuite au souper.

HARPAGON.

Hé bien! elles iront ensemble dans mon carrosse, que je leur prêterai.

FROSINE.

Voilà justement son affaire.

« tiens. » Liv. III. (B.) — Long-temps avant Molière, on avoit fait une espèce de proverbe de cette plaisanterie, qui est très bien placée dans la bouche de Frosine.

HARPAGON.

Mais, Frosine, as-tu entretenu la mère touchant le bien qu'elle peut donner à sa fille? Lui as-tu dit qu'il falloit qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fit quelque effort, qu'elle se saignât pour une occasion comme celle-ci? Car encore n'épouse-t-on point une fille sans qu'elle apporte quelque chose [1].

FROSINE.

Comment! c'est une fille qui vous apporte douze mille livres de rente.

HARPAGON.

Douze mille livres de rente!

FROSINE.

Oui. Premièrement, elle est nourrie et élevée dans une grande épargne de bouche. C'est une fille accoutumée à vivre de salade, de lait, de fromage, et de pommes, et à laquelle, par conséquent, il ne faudra ni table bien servie, ni consommés exquis, ni orges mondés perpétuels, ni les autres délicatesses qu'il faudroit pour une autre femme; et cela ne va pas à si peu de chose, qu'il ne monte bien, tous les ans, à trois mille francs pour le moins. Outre cela, elle n'est

[1] Voyez avec quel rare bonheur Molière donne à chacun de ses personnages le langage qui lui convient. Ici toutes les expressions peignent l'Avare : « Lui as-tu dit qu'il falloit qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fit quelque effort, *qu'elle se saignât pour une occasion* « *comme celle-ci?* » Il seroit impossible de changer un mot à cette phrase si simple, et cependant si énergique, sans nuire à l'effet de cette partie de la scène et à la vérité du caractère. Il y a des mots qui peignent tout un homme; c'est au génie seul qu'il appartient de les trouver.

curieuse que d'une propreté fort simple, et n'aime point les superbes habits, ni les riches bijoux, ni les meubles somptueux, où donnent ses pareilles avec tant de chaleur; et cet article-là vaut plus de quatre mille livres par an. De plus, elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui; et j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente-et-quarante, vingt mille francs cette année[1]. Mais n'en prenons rien que le quart. Cinq mille francs au jeu par an, et quatre mille francs en habits et bijoux, cela fait neuf mille livres; et mille écus que nous mettons pour la nourriture; ne voilà-t-il pas par année vos douze mille francs bien comptés?

HARPAGON.

Oui: cela n'est pas mal; mais ce compte-là n'est rien de réel.

FROSINE.

Pardonnez-moi. N'est-ce pas quelque chose de réel, que de vous apporter en mariage une grande sobriété, l'héritage d'un grand amour de simplicité de parure, et l'acquisition d'un grand fonds de haine pour le jeu?

HARPAGON.

C'est une raillerie que de vouloir me constituer

[1] Cette peinture comique de la vie des petites-maîtresses à cette époque, est amenée d'une manière fort adroite. Molière est plein de ces formes heureuses qui lui permettent la satire des mœurs, en même temps qu'elles servent à développer les caractères. Ses comédies, comme les satires de Boileau, renferment l'histoire entière du siècle.

son dot de toutes les dépenses qu'elle ne fera point. Je n'irai point donner quittance de ce que je ne reçois pas; et il faut bien que je touche quelque chose.

FROSINE.

Mon dieu! vous toucherez assez; et elles m'ont parlé d'un certain pays où elles ont du bien, dont vous serez le maître.

HARPAGON.

Il faut voir cela. Mais, Frosine, il y a encore une chose qui m'inquiète. La fille est jeune, comme tu vois; les jeunes gens, d'ordinaire, n'aiment que leurs semblables, et ne cherchent que leur compagnie; j'ai peur qu'un homme de mon âge ne soit pas de son goût, et que cela ne vienne à produire chez moi certains petits désordres qui ne m'accommoderoient pas.

FROSINE.

Ah! que vous la connoissez mal! C'est encore une particularité que j'avois à vous dire. Elle a une aversion épouvantable pour les jeunes gens, et n'a de l'amour que pour les vieillards.

HARPAGON.

Elle?

FROSINE.

Oui, elle. Je voudrois que vous l'eussiez entendue parler là-dessus. Elle ne peut souffrir du tout la vue d'un jeune homme; mais elle n'est point plus ravie, dit-elle, que lorsqu'elle peut voir un beau vieillard avec une barbe majestueuse. Les plus vieux sont pour elle les plus charmants; et je vous avertis de n'aller

pas vous faire plus jeune que vous êtes. Elle veut tout au moins qu'on soit sexagénaire; et il n'y a pas quatre mois encore, qu'étant prête d'être mariée, elle rompit tout net le mariage, sur ce que son amant fit voir qu'il n'avoit que cinquante-six ans, et qu'il ne prit point de lunettes pour signer le contrat [1].

HARPAGON.

Sur cela seulement?

FROSINE.

Oui. Elle dit que ce n'est pas contentement pour elle que cinquante-six ans; et sur-tout elle est pour les nez qui portent des lunettes.

HARPAGON.

Certes, tu me dis là une chose toute nouvelle.

FROSINE.

Cela va plus loin qu'on ne vous peut dire. On lui voit dans sa chambre quelques tableaux et quelques estampes; mais que pensez-vous que ce soit? Des Adonis, des Céphales, des Pâris, et des Apollons? Non: de beaux portraits de Saturne, du roi Priam, du vieux Nestor, et du bon père Anchise sur les épaules de son fils.

HARPAGON.

Cela est admirable. Voilà ce que je n'aurois jamais pensé; et je suis bien aise d'apprendre qu'elle est de

[1] Ce dernier trait tombe un peu dans la farce, mais il ne manque pas de vérité. Un vieillard assez fou pour vouloir épouser une jeune fille, peut être assez sot pour croire les extravagances que débite Frosine; car il n'est pas de passion plus crédule que la vanité.

cette humeur. En effet, si j'avois été femme, je n'aurois point aimé les jeunes hommes.

FROSINE.

Je le crois bien. Voilà de belles drogues que des jeunes gens pour les aimer! ce sont de beaux morveux, de beaux godelureaux, pour donner envie de leur peau! et je voudrois bien savoir quel ragoût il y a à eux!

HARPAGON.

Pour moi, je n'y en comprends point, et je ne sais pas comment il y a des femmes qui les aiment tant.

FROSINE.

Il faut être folle fieffée. Trouver la jeunesse aimable, est-ce avoir le sens commun? Sont-ce des hommes que de jeunes blondins, et peut-on s'attacher à ces animaux-là?

HARPAGON.

C'est ce que je dis tous les jours: avec leur ton de poule laitée, leurs trois petits brins de barbe relevés en barbe de chat, leurs perruques d'étoupes, leurs haut-de-chausses tombants, et leurs estomacs débraillés[1]!

FROSINE.

Hé! cela est bien bâti, auprès d'une personne comme vous! Voilà un homme, cela; il y a là de quoi

[1] Frosine met Harpagon à son aise; elle a le don de le faire parler. Le voilà qui passe les ridicules en revue. Il seroit facile de remarquer à chaque page ces formes heureuses qui, nous le répétons, permettent à Molière la satire des mœurs, en même temps qu'elles servent à développer les caractères.

satisfaire à la vue; et c'est ainsi qu'il faut être fait et vêtu, pour donner de l'amour.

HARPAGON.

Tu me trouves bien?

FROSINE.

Comment! vous êtes à ravir, et votre figure est à peindre. Tournez-vous un peu, s'il vous plaît. Il ne se peut pas mieux. Que je vous voie marcher. Voilà un corps taillé, libre, et dégagé comme il faut, et qui ne marque aucune incommodité.

HARPAGON.

Je n'en ai pas de grandes, dieu merci. Il n'y a que ma fluxion qui me prend de temps en temps [1].

FROSINE.

Cela n'est rien. Votre fluxion ne vous sied point mal, et vous avez grace à tousser.

HARPAGON.

Dis-moi un peu: Mariane ne m'a-t-elle point encore vu? N'a-t-elle point pris garde à moi en passant [2]?

[1] Molière fait ici allusion à sa propre incommodité, qui le réduisoit souvent au lait pour toute nourriture. (B.) Et quel sentiment pénible on éprouve lorsqu'on voit que cette incommodité dont il plaisante, devint une maladie incurable dont il mourut!

[2] Puisque Frosine peut faire croire à Harpagon qu'il faut être fait comme lui pour inspirer de l'amour, il est tout naturel qu'il demande si on le remarque en *passant*. Cette phrase si comique ne seroit que ridicule sans ce qui précède. Molière excelle dans l'art de préparer les effets et de leur donner de la vraisemblance. Ses traits les plus vigoureux naissent de la situation où il met l'ame de ses personnages: c'est ainsi qu'il place l'Avare dans une situation où on ne refuse rien, afin de marquer plus fortement son caractère par un refus.

FROSINE.

Non; mais nous nous sommes fort entretenues de vous. Je lui ai fait un portrait de votre personne, et je n'ai pas manqué de lui vanter votre mérite, et l'avantage que ce lui seroit d'avoir un mari comme vous.

HARPAGON.

Tu as bien fait, et je t'en remercie.

FROSINE.

J'aurois, monsieur, une petite prière à vous faire. J'ai un procès que je suis sur le point de perdre, faute d'un peu d'argent (*Harpagon prend un air sérieux*); et vous pourriez facilement me procurer le gain de ce procès, si vous aviez quelque bonté pour moi. Vous ne sauriez croire le plaisir qu'elle aura de vous voir. (*Harpagon reprend un air gai.*) Ah! que vous lui plairez, et que votre fraise à l'antique fera sur son esprit un effet admirable! Mais sur-tout elle sera charmée de votre haut-de-chausses attaché au pourpoint avec des aiguillettes. C'est pour la rendre folle de vous; et un amant aiguilleté sera pour elle un ragoût merveilleux.

HARPAGON.

Certes, tu me ravis de me dire cela.

FROSINE.

En vérité, monsieur, ce procès m'est d'une conséquence tout-à-fait grande. (*Harpagon reprend son air sérieux.*) Je suis ruinée, si je le perds; et quelque petite assistance me rétabliroit mes affaires. Je voudrois que vous eussiez vu le ravissement où elle étoit à m'entendre parler de vous. (*Harpagon reprend son

air gai.) La joie éclatoit dans ses yeux au récit de vos qualités; et je l'ai mise enfin dans une impatience extrême de voir ce mariage entièrement conclu.

HARPAGON.

Tu m'as fait grand plaisir, Frosine, et je t'en ai, je te l'avoue, toutes les obligations du monde.

FROSINE.

Je vous prie, monsieur, de me donner le petit secours que je vous demande. (*Harpagon reprend encore un air sérieux.*) Cela me remettra sur pied, et je vous en serai éternellement obligée.

HARPAGON.

Adieu. Je vais achever mes dépêches.

FROSINE.

Je vous assure, monsieur, que vous ne sauriez jamais me soulager dans un plus grand besoin.

HARPAGON.

Je mettrai ordre que mon carrosse soit tout prêt pour vous mener à la foire.

FROSINE.

Je ne vous importunerois pas si je ne m'y voyois forcée par la nécessité.

HARPAGON.

Et j'aurai soin qu'on soupe de bonne heure, pour ne vous point faire malades.

FROSINE.

Ne me refusez pas la grace dont je vous sollicite. Vous ne sauriez croire, monsieur, le plaisir que...

HARPAGON.

Je m'en vais. Voilà qu'on m'appelle. Jusqu'à tantôt.

FROSINE, *seule.*

Que la fièvre te serre, chien de vilain, à tous les diables! Le ladre a été ferme à toutes mes attaques; mais il ne me faut pas pourtant quitter la négociation; et j'ai l'autre côté, en tout cas, d'où je suis assurée de tirer bonne récompense[1].

[1] Il seroit impossible de trouver ailleurs que dans Molière quelque chose de comparable au jeu de théâtre qui termine cette scène. L'art de Molière consiste à mettre l'avarice aux prises avec toutes les passions qui rendent les hommes bons ou généreux. Dès la première scène, la tendresse paternelle est restée muette. Ici Harpagon ouvre son cœur à la flatterie; elle le trouve crédule; mais le plaisir qu'il en reçoit ne va pas jusqu'à émouvoir sa pitié. Il résiste parceque l'amour de l'or éteint toutes les passions généreuses, et se compose de toutes les autres. La honte, la vanité, l'amour, le trouvent inébranlable; et, par un dernier trait de génie, Molière nous montre les ridicules du vice, en même temps qu'il nous en montre l'endurcissement.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, DAME CLAUDE, *tenant un balai;* MAITRE JACQUES, LA MERLUCHE, BRINDAVOINE.

HARPAGON.

Allons, venez-çà tous [1]; que je vous distribue mes ordres pour tantôt, et règle à chacun son emploi. Approchez, dame Claude; commençons par vous.

[1] Riccoboni blâme Molière d'avoir donné à Harpagon un nombreux domestique; mais dès qu'il est d'état à avoir un carrosse et des chevaux, la plus haute avarice n'a pu lui conseiller rien de mieux que de trouver dans le même individu son cocher et son cuisinier, de laisser mourir de faim ses chevaux, d'avoir une voiture mal en ordre et des gens mal habillés. Quant à l'intendant, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne lui coûte rien. Il falloit observer, au contraire, que Molière avoit placé avec beaucoup d'art son Harpagon dans un état qui exigeoit de lui une espèce de représentation. Si l'Avare étoit un homme du peuple, rien ne le gêneroit dans sa passion basse et sordide; mais un homme, condamné malgré lui au supplice des valets et d'une maison soutenue, offre, pour le théâtre, un ressort actif et destiné à produire un plus grand nombre d'effets comiques. C'est un des défauts de l'*Avare* de Plaute, qu'Euclion passe pour un homme pauvre: *Neque illo quisquam est alter hodie paupertate parcior.* « Je ne connois personne qui soit si « ménager que cet homme-là, tout pauvre qu'il est, » dit Mégadore en venant lui demander sa fille; l'indigence connue de l'Avare écarte

Bon, vous voilà les armes à la main. Je vous commets au soin de nettoyer par-tout; et sur-tout prenez garde de ne point frotter les meubles trop fort, de peur de les user. Outre cela, je vous constitue, pendant le souper, au gouvernement des bouteilles; et, s'il s'en écarte quelqu'une, et qu'il se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous, et le rabattrai sur vos gages.

MAÎTRE JACQUES, *à part.*

Châtiment politique.

HARPAGON, *à dame Claude.*

Allez.

SCÈNE II.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, MAITRE JACQUES, BRINDAVOINE, LA MERLUCHE.

HARPAGON.

Vous, Brindavoine, et vous, La Merluche, je vous établis dans la charge de rincer les verres et de donner à boire, mais seulement lorsque l'on aura soif, et non pas selon la coutume de certains impertinents

de lui le ridicule. (B.) — Qu'Harpagon n'ait ni maison, ni train, ni valets, ni enfants, ni maîtresse; qu'enfermé dans l'amour de l'or et dans la crainte de le perdre, il soit inaccessible à tout autre desir, à tout autre souci, il n'aura plus cette avarice diversifiée, animée, passionnée, qui fait de lui un personnage éminemment dramatique; ce ne sera plus le sublime Harpagon, ce sera quelque ignoble pincemaille, dont l'image ne vaudra pas mieux que la figure, aussi rebutant à voir au théâtre qu'à rencontrer dans le monde. (A.)

de laquais, qui viennent provoquer les gens, et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. Attendez qu'on vous en demande plus d'une fois, et vous ressouvenez de porter toujours beaucoup d'eau.

MAÎTRE JACQUES, *à part.*

Oui. Le vin pur monte à la tête.

LA MERLUCHE.

Quitterons-nous nos siquenilles, monsieur?

HARPAGON.

Oui, quand vous verrez venir les personnes; et gardez bien de gâter vos habits.

BRINDAVOINE.

Vous savez bien, monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande tache de l'huile de la lampe.

LA MERLUCHE.

Et moi, monsieur, que j'ai mon haut-de-chausses tout troué par derrière, et qu'on me voit, révérence parler...

HARPAGON, *à La Merluche.*

Paix : rangez cela adroitement du côté de la muraille[1], et présentez toujours le devant au monde. (*à Brindavoine, en lui montrant comment il doit mettre son chapeau au-devant de son pourpoint, pour*

[1] Le bouffon devient ici de l'excellent comique. On ne peut trop admirer la variété étonnante que Molière a jetée dans cette pièce, et cela sans aucune confusion. (L. B.) Dans le second acte, l'Avare s'est ridiculisé aux yeux de ses enfants, dans celui-ci il s'avilit devant ses valets. La situation est graduée de manière à augmenter l'intérêt.

cacher la tache d'huile.) Et vous, tenez toujours votre chapeau ainsi, lorsque vous servirez.

SCÈNE III.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, MAITRE JACQUES.

HARPAGON.

Pour vous, ma fille, vous aurez l'œil sur ce que l'on desservira, et prendrez garde qu'il ne s'en fasse aucun dégât. Cela sied bien aux filles. Mais cependant préparez-vous à bien recevoir ma maîtresse qui vous doit venir visiter, et vous mener avec elle à la foire. Entendez-vous ce que je vous dis?

ÉLISE.

Oui, mon père.

SCÈNE IV.

HARPAGON, CLÉANTE, VALÈRE, MAITRE JACQUES.

HARPAGON.

Et vous, mon fils le damoiseau, à qui j'ai la bonté de pardonner l'histoire de tantôt, ne vous allez pas aviser non plus de lui faire mauvais visage.

CLÉANTE.

Moi, mon père? mauvais visage! Et par quelle raison?

HARPAGON.

Mon dieu! nous savons le train des enfants dont les pères se remarient, et de quel œil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère. Mais si vous souhaitez que je perde le souvenir de votre dernière fredaine, je vous recommande, sur-tout, de régaler d'un bon visage cette personne-là, et de lui faire enfin tout le meilleur accueil qu'il vous sera possible.

CLÉANTE.

A vous dire le vrai, mon père, je ne puis pas vous promettre d'être bien aise qu'elle devienne ma belle-mère. Je mentirois, si je vous le disois; mais, pour ce qui est de la bien recevoir et de lui faire bon visage, je vous promets de vous obéir ponctuellement sur ce chapitre.

HARPAGON.

Prenez-y garde au moins.

CLÉANTE.

Vous verrez que vous n'aurez pas sujet de vous en plaindre.

HARPAGON.

Vous ferez sagement.

SCÈNE V.

HARPAGON, VALÈRE, MAITRE JACQUES.

HARPAGON.

Valère, aide-moi à ceci. Or-ça, maître Jacques, je vous ai gardé pour le dernier.

MAÎTRE JACQUES.

Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier, que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre.

HARPAGON.

C'est à tous les deux.

MAÎTRE JACQUES.

Mais à qui des deux le premier?

HARPAGON.

Au cuisinier.

MAÎTRE JACQUES.

Attendez donc, s'il vous plaît.

(*Maître Jacques ôte sa casaque de cocher, et paroît vêtu en cuisinier.*)

HARPAGON.

Quelle diantre de cérémonie est-ce là?

MAÎTRE JACQUES.

Vous n'avez qu'à parler.

HARPAGON.

Je me suis engagé, maître Jacques, à donner ce soir à souper [1].

[1] La perfection du comique, c'est de mettre le caractère en contraste avec la situation. Rien n'est si divertissant que les angoisses d'un avare qui se croit obligé de donner à souper à sa prétendue, et qui voudroit bien ne pas dépenser beaucoup d'argent. Ce sont là de ces moments où le poëte peut prendre la nature sur le fait : et quel auteur y a réussi comme Molière? (L.) En effet, ce tableau domestique est un des morceaux les plus précieux de la pièce; il fait ressortir le caractère d'Harpagon, en le montrant chez lui, mais dans la situation violente d'un avare qui va donner à souper. Ce n'est point ici une combinaison de l'art, c'est une imitation fidèle de la nature, que tout l'esprit du monde ne sauroit remplacer.

MAÎTRE JACQUES, *à part.*

Grande merveille!

HARPAGON.

Dis-moi un peu : nous feras-tu bonne chère?

MAÎTRE JACQUES.

Oui, si vous me donnez bien de l'argent.

HARPAGON.

Que diable, toujours de l'argent! Il semble qu'ils n'aient autre chose à dire : de l'argent, de l'argent, de l'argent. Ah! ils n'ont que ce mot à la bouche, de l'argent! toujours parler d'argent! Voilà leur épée de chevet, de l'argent[1].

VALÈRE.

Je n'ai jamais vu de réponse plus impertinente que celle-là. Voilà une belle merveille de faire bonne chère avec bien de l'argent! C'est une chose la plus aisée du monde, et il n'y a si pauvre esprit qui n'en fît bien autant; mais, pour agir en habile homme, il faut parler de faire bonne chère avec peu d'argent.

MAÎTRE JACQUES.

Bonne chère avec peu d'argent!

VALÈRE.

Oui.

MAÎTRE JACQUES, *à Valère.*

Par ma foi, monsieur l'intendant, vous nous obligerez de nous faire voir ce secret, et de prendre mon office de cuisinier; aussi bien vous mêlez-vous céans d'être factoton.

[1] Expression proverbiale : *L'épée au chevet*, l'épée qui ne nous quitte jamais. Au figuré, *l'expression qu'on a sans cesse à la bouche.*

HARPAGON.

Taisez-vous. Qu'est-ce qu'il nous faudra?

MAÎTRE JACQUES.

Voilà monsieur votre intendant, qui vous fera bonne chère pour peu d'argent.

HARPAGON.

Haye! je veux que tu me répondes.

MAÎTRE JACQUES.

Combien serez-vous de gens à table?

HARPAGON.

Nous serons huit ou dix; mais il ne faut prendre que huit. Quand il y a à manger pour huit, il y en a bien pour dix.

VALÈRE.

Cela s'entend.

MAÎTRE JACQUES.

Hé bien! il faudra quatre grands potages et cinq assiettes... Potages... Entrées[1]...

HARPAGON.

Que diable! voilà pour traiter toute une ville entière.

MAÎTRE JACQUES.

Rôt...

[1] Quelques comédiens croient faire merveille en ajoutant une longue énumération de plats à ceux dont parle Molière, et ils ne se doutent pas que dès ce moment Harpagon n'est plus ni avare ni comique, en s'écriant : « Ah! traître, tu manges tout mon bien! » (C.) Cette longue kyrielle de mets se trouve dans quelques éditions publiées après la mort de Molière, et entre autres dans celle de 1682. Nous ne la rapporterons point ici, parcequ'elle n'est pas de Molière. Pour donner une idée de son absurdité, il suffit de remarquer que

HARPAGON, *mettant la main sur la bouche de maître Jacques.*

Ah! traître, tu manges tout mon bien.

MAÎTRE JACQUES.

Entremets.

HARPAGON, *mettant encore la main sur la bouche de maître Jacques.*

Encore?

VALÈRE, *à maître Jacques.*

Est-ce que vous avez envie de faire crever tout le monde? et monsieur a-t-il invité des gens pour les assassiner à force de mangeaille? Allez-vous-en lire un peu les préceptes de la santé, et demander aux médecins s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès.

HARPAGON.

Il a raison.

VALÈRE.

Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un coupe-gorge, qu'une table remplie de trop de viandes; que pour se bien montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité régne dans les repas qu'on donne; et que, suivant le dire

maître Jacques propose de faire servir à huit personnes cent neuf pièces de rôti. Ce seroit beaucoup même pour un homme moins avare qu'Harpagon. On sait, par tradition, que le célèbre acteur Jean-Baptiste Raisin, qui joua après Molière le personnage d'Harpagon, et qui s'y fit une grande réputation, disoit qu'il auroit été fort embarrassé s'il lui avoit fallu écouter la longue kyrielle que Lagrange et Vinot ont, les premiers, fait débiter à maître Jacques.

d'un ancien, *il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger*[1].

HARPAGON.

Ah! que cela est bien dit! Approche, que je t'embrasse pour ce mot. Voilà la plus belle sentence que j'aie entendue de ma vie: *Il faut vivre pour manger et non pas manger pour vi...* Non, ce n'est pas cela. Comment est-ce que tu dis?

VALÈRE.

Qu'*il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger*.

HARPAGON, *à maître Jacques.*

Oui. Entends-tu? (*à Valère.*) Qui est le grand homme qui a dit cela?

VALÈRE.

Je ne me souviens pas maintenant de son nom.

HARPAGON.

Souviens-toi de m'écrire ces mots: je les veux faire graver en lettres d'or sur la cheminée de ma salle[2].

VALÈRE.

Je n'y manquerai pas. Et pour votre souper, vous n'avez qu'à me laisser faire; je réglerai tout cela comme il faut.

[1] C'étoit une formule ancienne de santé et d'économie qu'on trouve quelquefois chez les Latins, énoncée par les seules lettres initiales de chaque mot, E. V. V. N. V. V. E.; *ede ut vivas, ne vivas ut edas.* « Mange pour vivre, et ne vis pas pour manger. » Cette espèce d'adage ne se trouve point dans le recueil d'Érasme. (B.)

[2] *En lettres d'or!* quel luxe! quelle dépense! Harpagon peut-il mieux témoigner son admiration pour cette belle sentence d'hygiène économique? (A.)

HARPAGON.

Fais donc.

MAÎTRE JACQUES.

Tant mieux! j'en aurai moins de peine.

HARPAGON, *à Valère.*

Il faudra de ces choses dont on ne mange guère, et qui rassasient d'abord; quelque bon haricot bien gras, avec quelque pâté en pot bien garni de marrons.

VALÈRE.

Reposez-vous sur moi.

HARPAGON.

Maintenant, maître Jacques, il faut nettoyer mon carrosse.

MAÎTRE JACQUES.

Attendez; ceci s'adresse au cocher. (*Maître Jacques remet sa casaque.*) Vous dites[1]...

HARPAGON.

Qu'il faut nettoyer mon carrosse, et tenir mes chevaux tout prêts pour conduire à la foire...

[1] Le premier type de ce plaisant caractère se trouve dans une pièce de vers latins macaroniques assez rare, quoiqu'elle nous ait donné une espèce de proverbe : le héros de cette pièce est *Michel-Morin*, nom qu'il suffit de prononcer pour constater la ressemblance avec maître Jacques. On dit proverbialement d'un homme qui se multiplie dans le service d'une maison, c'est un *Michel-Morin*. Molière a su mettre ce personnage en action, et de la manière la plus comique; mais il a ajouté à ce caractère quelques traits délicieux, tels que celui de *la tendresse de maître Jacques pour ses chevaux*, tendresse dont le véritable but est de mettre en scène l'avarice d'Harpagon.

MAÎTRE JACQUES.

Vos chevaux, monsieur? Ma foi, ils ne sont point du tout en état de marcher. Je ne vous dirai point qu'ils sont sur la litière: les pauvres bêtes n'en ont point, et ce seroit mal parler; mais vous leur faites observer des jeûnes si austères, que ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux.

HARPAGON.

Les voilà bien malades! Ils ne font rien.

MAÎTRE JACQUES.

Et pour ne faire rien, monsieur, est-ce qu'il ne faut rien manger? Il leur vaudroit bien mieux, les pauvres animaux, de travailler beaucoup, de manger de même. Cela me fend le cœur de les voir ainsi exténués. Car, enfin, j'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même, quand je les vois pâtir. Je m'ôte tous les jours pour eux les choses de la bouche; et c'est être, monsieur, d'un naturel trop dur, que de n'avoir nulle pitié de son prochain.

HARPAGON.

Le travail ne sera pas grand, d'aller jusqu'à la foire.

MAÎTRE JACQUES.

Non, je n'ai pas le courage de les mener, et je ferois conscience de leur donner des coups de fouet, en l'état où ils sont. Comment voudriez-vous qu'ils traînassent un carrosse? qu'ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes?

VALÈRE.

Monsieur, j'obligerai le voisin Picard à se charger de les conduire; aussi-bien nous fera-t-il ici besoin pour apprêter le souper.

MAÎTRE JACQUES.

Soit. J'aime mieux encore qu'ils meurent sous la main d'un autre, que sous la mienne.

VALÈRE.

Maître Jacques fait bien le raisonnable!

MAÎTRE JACQUES.

Monsieur l'intendant fait bien le nécessaire!

HARPAGON.

Paix.

MAÎTRE JACQUES.

Monsieur, je ne saurois souffrir les flatteurs; et je vois que ce qu'il en fait, que ses contrôles perpétuels sur le pain et le vin, le bois, le sel, et la chandelle, ne sont rien que pour vous gratter et vous faire sa cour. J'enrage de cela, et je suis fâché tous les jours d'entendre ce qu'on dit de vous: car, enfin, je me sens pour vous de la tendresse, en dépit que j'en aie; et, après mes chevaux, vous êtes la personne que j'aime le plus.

HARPAGON.

Pourrois-je savoir de vous, maître Jacques, ce que l'on dit de moi?

MAÎTRE JACQUES.

Oui, monsieur, si j'étois assuré que cela ne vous fâchât point.

HARPAGON.

Non, en aucune façon.

MAÎTRE JACQUES.

Pardonnez-moi; je sais fort bien que je vous mettrois en colère.

HARPAGON.

Point du tout. Au contraire, c'est me faire plaisir, et je suis bien aise d'apprendre comme on parle de moi.

MAÎTRE JACQUES.

Monsieur, puisque vous le voulez, je vous dirai franchement qu'on se moque par-tout de vous, qu'on nous jette de tous côtés cent brocards à votre sujet, et que l'on n'est point plus ravi que de vous tenir au cul et aux chausses, et de faire sans cesse des contes de votre lésine. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers, où vous faites doubler les quatre-temps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde; l'autre, que vous avez toujours une querelle toute prête à faire à vos valets dans le temps des étrennes ou de leur sortie d'avec vous, pour vous trouver une raison de ne leur donner rien. Celui-là conte qu'une fois vous fîtes assigner le chat d'un de vos voisins, pour vous avoir mangé un reste d'un gigot de mouton; celui-ci, que l'on vous surprit, une nuit, en venant dérober vous-même l'avoine de vos chevaux; et que votre cocher, qui étoit celui d'avant moi, vous donna, dans l'obscurité, je ne sais combien de coups de bâton, dont vous ne voulûtes rien dire. Enfin, voulez-vous que

je vous dise? On ne sauroit aller nulle part, où l'on ne vous entende accommoder de toutes piéces. Vous êtes la fable et la risée de tout le monde; et jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain, et de fesse-Matthieu[1].

HARPAGON, *en battant maître Jacques.*

Vous êtes un sot, un maraud, un coquin, et un impudent.

MAÎTRE JACQUES.

Hé bien! ne l'avois-je pas deviné? Vous ne m'avez pas voulu croire. Je vous avois bien dit que je vous fâcherois de vous dire la vérité.

HARPAGON.

Apprenez à parler.

[1] Molière a pris l'idée de cette scène de sincérité dans la comédie *des Supposés*, à laquelle nous avons déja vu qu'il avoit fait un emprunt. Voici le passage: « Le perfide dit de vous tous les maux « que l'on sauroit penser. — Ah! le méchant, et que dit-il? — Tout « le pis qu'on sauroit dire. — O Dieu! — Que vous êtes le plus « avare et misérable homme qui oncques naquit, et que vous le « laissez mourir de male mort de faim*. » (B.) Dulippo cite encore beaucoup d'autres propos injurieux, qui n'ont aucun rapport à l'avarice de Cléandre. C'est à Plaute que Molière a emprunté les principaux traits de ce passage. « Une pierre n'est pas plus dure « que ce maudit vieillard. Il jette les hauts cris, s'imagine qu'il a « tout perdu, et croit qu'on lui a arraché les entrailles s'il voit la « fumée sortir de la cheminée. Dernièrement un milan s'empara « d'un morceau de viande destiné à son diner; mon homme court « aussitôt, tout en pleurs, au tribunal du préteur; et, la voix entrecoupée par des sanglots, il supplie le magistrat de lui per- « mettre d'ajourner cet oiseau, etc. » Les autres détails sur le ca-

* Acte II, scène IV, traduction de de Mesme.

SCÈNE VI.

VALÈRE, MAITRE JACQUES.

VALÈRE, *riant.*

A ce que je puis voir, maître Jacques, on paie mal votre franchise.

MAÎTRE JACQUES.

Morbleu! monsieur le nouveau venu, qui faites l'homme d'importance, ce n'est pas votre affaire. Riez de vos coups de bâton quand on vous en donnera, et ne venez point rire des miens.

VALÈRE.

Ah! monsieur maître Jacques, ne vous fâchez pas, je vous prie.

MAÎTRE JACQUES, *à part.*

Il file doux. Je veux faire le brave, et, s'il est assez sot pour me craindre, le frotter quelque peu. (*haut.*)

ractère d'Euclion sont de mauvais goût, Molière ne les a pas imités. (P.) Quant au trait de l'avoine dérobée aux chevaux, il semble l'avoir emprunté à l'histoire des Cardinaux par Aubery, où il est ainsi raconté: « Le cardinal Angelotto poussoit l'avarice jus« qu'à aller la nuit dérober les brides et les chevêtres dans les écu« ries de ses voisins; et, ayant été une fois pris sur le fait par un « palefrenier, il reçut incognito de rudes bastonnades. » J'ai lu ailleurs qu'il se levoit la nuit sans chandelle pour aller voler l'avoine à ses propres chevaux, et que son palefrenier, qui s'en doutoit, l'épia, le surprit, et, feignant ne pas le connoître, lui donna des coups de fourche dans le derrière. C'est sans doute la même histoire; mais la seconde version est la plus plaisante, et c'est celle dont Molière a fait usage. (A.)

Savez-vous bien, monsieur le rieur, que je ne ris pas, moi, et que si vous m'échauffez la tête, je vous ferai rire d'une autre sorte?

(*Maître Jacques pousse Valère jusqu'au fond du théâtre, en le menaçant.*)

VALÈRE.

Hé! doucement.

MAÎTRE JACQUES.

Comment, doucement? il ne me plaît pas, moi.

VALÈRE.

De grace!

MAÎTRE JACQUES.

Vous êtes un impertinent.

VALÈRE.

Monsieur maître Jacques...

MAÎTRE JACQUES.

Il n'y a point de monsieur maître Jacques, pour un double[1]. Si je prends un bâton, je vous rosserai d'importance.

VALÈRE.

Comment? un bâton? (*Valère fait reculer maître Jacques à son tour.*)

MAÎTRE JACQUES.

Hé! je ne parle pas de cela.

VALÈRE.

Savez-vous bien, monsieur le fat, que je suis homme à vous rosser vous-même?

[1] Expression proverbiale : Il n'y en a pas même pour un double. C'est-à-dire il n'y en a point. Le double étoit une petite pièce de monnoie qui valoit deux deniers.

MAÎTRE JACQUES.

Je n'en doute pas.

VALÈRE.

Que vous n'êtes, pour tout potage, qu'un faquin de cuisinier?

MAÎTRE JACQUES.

Je le sais bien.

VALÈRE.

Et que vous ne me connoissez pas encore?

MAÎTRE JACQUES.

Pardonnez-moi.

VALÈRE.

Vous me rosserez, dites-vous?

MAÎTRE JACQUES.

Je le disois en raillant.

VALÈRE.

Et moi, je ne prends point de goût à votre raillerie. (*donnant des coups de bâton à maître Jacques.*) Apprenez que vous êtes un mauvais railleur[1].

MAÎTRE JACQUES, *seul.*

Peste soit la sincérité! c'est un mauvais métier: désormais j'y renonce, et je ne veux plus dire vrai[2].

[1] Dans *la Femme de chambre de qualité*, farce italienne, Arlequin veut faire le brave avec Lélio, qui feint d'avoir peur et recule devant lui. Mais bientôt il change de ton, et Arlequin recule à son tour, ce qui ne l'empêche pas de recevoir quelques coups de bâton. Cette scène a pu donner à Molière l'idée de la sienne. (R.)

[2] Maître Jacques le fera comme il le dit; il mentira, et le mensonge ne lui tournera pas mieux que la vérité. C'est encore là une de ces préparations si naturelles et si heureuses dont les comédies de Molière sont remplies. (A.)

Passe encore pour mon maître : il a quelque droit de me battre ; mais, pour ce monsieur l'intendant, je m'en vengerai si je puis.

SCÈNE VII.

MARIANE, FROSINE, MAITRE JACQUES.

FROSINE.

Savez-vous, maître Jacques, si votre maître est au logis ?

MAÎTRE JACQUES.

Oui, vraiment, il y est ; je ne le sais que trop.

FROSINE.

Dites-lui, je vous prie, que nous sommes ici.

SCÈNE VIII.

MARIANE, FROSINE.

MARIANE.

Ah ! que je suis, Frosine, dans un étrange état, et, s'il faut dire ce que je sens, que j'appréhende cette vue !

FROSINE.

Mais, pourquoi, et quelle est votre inquiétude ?

MARIANE.

Hélas ! me le demandez-vous ? Et ne vous figurez-vous point les alarmes d'une personne toute prête à voir le supplice où l'on veut l'attacher[1] ?

[1] Mariane n'a point encore vu Harpagon ; Harpagon ne s'est pas même présenté chez elle : comment ne cherche-t-elle pas à

FROSINE.

Je vois bien que, pour mourir agréablement, Harpagon n'est pas le supplice que vous voudriez embrasser; et je connois, à votre mine, que le jeune blondin dont vous m'avez parlé, vous revient un peu dans l'esprit.

MARIANE.

Oui. C'est une chose, Frosine, dont je ne veux pas me défendre; et les visites respectueuses qu'il a rendues chez nous, ont fait, je vous l'avoue, quelque effet dans mon ame [1].

FROSINE.

Mais avez-vous su quel il est?

MARIANE.

Non; je ne sais point quel il est. Mais je sais qu'il est fait d'un air à se faire aimer; que si l'on pouvoit mettre les choses à mon choix, je le prendrois plutôt qu'un autre, et qu'il ne contribue pas peu à me faire trouver un tourment effroyable dans l'époux qu'on veut me donner.

s'excuser sur l'inconvenance de sa démarche? Comment une jeune fille vient-elle ainsi chez celui qui veut l'épouser? enfin comment se fait-il que Mariane ait été confiée par sa mère à une femme comme Frosine? Voilà bien des inconvenances, et il est d'autant plus utile de les relever, qu'on en trouve rarement de semblables dans Molière.

[1] C'est par sa douleur vertueuse que Mariane a principalement plu à Cléante; c'est par ses manières respectueuses que Cléante a particulièrement touché le cœur de Mariane: on ne peut pas rendre plus intéressant un amour qui tient si peu de place dans l'action. (A.)

FROSINE.

Mon dieu! tous ces blondins sont agréables, et débitent fort bien leur fait; mais la plupart sont gueux comme des rats; il vaut mieux, pour vous, de prendre un vieux mari qui vous donne beaucoup de bien. Je vous avoue que les sens ne trouvent pas si bien leur compte du côté que je dis, et qu'il y a quelques petits dégoûts à essuyer avec un tel époux; mais cela n'est pas pour durer; et sa mort, croyez-moi, vous mettra bientôt en état d'en prendre un plus aimable, qui réparera toutes choses.

MARIANE.

Mon dieu! Frosine, c'est une étrange affaire, lorsque, pour être heureuse, il faut souhaiter ou attendre le trépas de quelqu'un; et la mort ne suit pas tous les projets que nous faisons.

FROSINE.

Vous moquez-vous? Vous ne l'épousez qu'aux conditions de vous laisser veuve bientôt; et ce doit être là un des articles du contrat. Il seroit bien impertinent de ne pas mourir dans trois mois! Le voici en propre personne.

MARIANE.

Ah! Frosine, quelle figure!

SCÈNE IX.

HARPAGON, MARIANE, FROSINE.

HARPAGON, *à Mariane.*

Ne vous offensez pas, ma belle, si je viens à vous avec des lunettes. Je sais que vos appas frappent assez les yeux, sont assez visibles d'eux-mêmes, et qu'il n'est pas besoin de lunettes pour les apercevoir; mais enfin, c'est avec des lunettes qu'on observe les astres; et je maintiens et garantis que vous êtes un astre, mais un astre, le plus bel astre qui soit dans le pays des astres[1]. Frosine, elle ne répond mot, et ne témoigne, ce me semble, aucune joie de me voir.

FROSINE.

C'est qu'elle est encore toute surprise; et puis, les filles ont toujours honte à témoigner d'abord ce qu'elles ont dans l'ame.

HARPAGON, *à Frosine.*

Tu as raison. (*à Mariane.*) Voilà, belle mignonne, ma fille qui vient vous saluer.

[1] Cette apostrophe galante *ne jure point avec les autres discours de l'Avare*, comme le dit un commentateur. Harpagon veut plaire, et il imite le langage des petits maitres, parceque ce langage est celui de sa situation: rien n'est plus naturel, et sur-tout rien n'est mieux trouvé. Molière remplit ici un double but; il se moque du mauvais goût du siècle, et il présente Harpagon de la manière la plus comique.

SCÈNE X.

HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, FROSINE.

MARIANE.

Je m'acquitte bien tard, madame, d'une telle visite.

ÉLISE.

Vous avez fait, madame, ce que je devois faire, et c'étoit à moi de vous prévenir.

HARPAGON.

Vous voyez qu'elle est grande; mais mauvaise herbe croît toujours.

MARIANE, *bas, à Frosine.*

Oh! l'homme déplaisant[1]!

HARPAGON, *bas, à Frosine.*

Que dit la belle?

FROSINE.

Qu'elle vous trouve admirable.

[1] C'est une chose curieuse que de voir ce quolibet produire sur l'esprit de madame de Sévigné le même effet qu'il produit ici sur l'esprit de Mariane. « Il m'est venu voir, dit madame de Sévigné, « un président et avec lui le fils de sa femme, qui a vingt ans, et « que je trouvai, sans exception, la plus agréable et la plus jolie « figure que j'aie jamais vue. J'allois dire que je l'avois vu à cinq ou « six ans, et que j'admirois qu'on pût croître en si peu de temps. « Sur cela il sort une voix terrible de ce nouveau visage, qui me « plante au nez, d'un air ridicule, que *mauvaise herbe croît tou-* « *jours!* Voilà qui fut fait, je lui trouvai des cornes, et, s'il m'eût « donné des coups de massue sur la tête, il ne m'auroit pas plus « affligée. » (*Lettres de madame de Sévigné.*)

HARPAGON.

C'est trop d'honneur que vous me faites, adorable mignonne.

MARIANE, *à part.*

Quel animal!

HARPAGON.

Je vous suis trop obligé de ces sentiments.

MARIANE, *à part.*

Je n'y puis plus tenir.

SCÈNE XI.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, BRINDAVOINE.

HARPAGON.

Voici mon fils aussi, qui vous vient faire la révérence.

MARIANE, *bas, à Frosine.*

Ah! Frosine, quelle rencontre! C'est justement celui dont je t'ai parlé[1].

FROSINE, *à Mariane.*

L'aventure est merveilleuse.

[1] Si Mariane avoit su que Cléante est le fils d'Harpagon, il est probable qu'elle ne se seroit pas présentée chez ce dernier. C'est donc pour donner de la vraisemblance à la visite de Mariane, et sur-tout pour ne pas blesser le sentiment délicat de la pudeur, que Molière a ménagé cette surprise. En effet, il seroit difficile de donner un autre motif à la reconnoissance des deux amants, puisqu'elle n'ajoute rien à l'intérêt de la pièce. On ne dira cependant pas qu'elle est inutile, puisqu'elle établit une convenance.

HARPAGON.

Je vois que vous vous étonnez de me voir de si grands enfants; mais je serai bientôt défait et de l'un et de l'autre.

CLÉANTE, *à Mariane.*

Madame, à vous dire le vrai, c'est ici une aventure où, sans doute, je ne m'attendois pas; et mon père ne m'a pas peu surpris, lorsqu'il m'a dit tantôt le dessein qu'il avoit formé.

MARIANE.

Je puis dire la même chose. C'est une rencontre imprévue, qui m'a surprise autant que vous; et je n'étois point préparée à une pareille aventure.

CLÉANTE.

Il est vrai que mon père, madame, ne peut pas faire un plus beau choix, et que ce m'est une sensible joie que l'honneur de vous voir; mais, avec tout cela, je ne vous assurerai pas que je me réjouis du dessein où vous pourriez être de devenir ma belle-mère. Le compliment, je vous l'avoue, est trop difficile pour moi; et c'est un titre, s'il vous plaît, que je ne vous souhaite point. Ce discours paroîtra brutal aux yeux de quelques uns; mais je suis assuré que vous serez personne à le prendre comme il faudra; que c'est un mariage, madame, où vous vous imaginez bien que je dois avoir de la répugnance; que vous n'ignorez pas, sachant ce que je suis, comme il choque mes intérêts; et que vous voulez bien enfin que je vous dise, avec la permission de mon père, que, si les choses dépendoient de moi, cet hymen ne se feroit point.

HARPAGON.

Voilà un compliment bien impertinent! Quelle belle confession à lui faire!

MARIANE.

Et moi, pour vous répondre, j'ai à vous dire que les choses sont fort égales; et que, si vous auriez de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurois pas moins, sans doute, à vous voir mon beau-fils. Ne croyez pas, je vous prie, que ce soit moi qui cherche à vous donner cette inquiétude. Je serois fort fâchée de vous causer du déplaisir; et, si je ne m'y vois forcée par une puissance absolue, je vous donne ma parole que je ne consentirai point au mariage qui vous chagrine.

HARPAGON.

Elle a raison. A sot compliment, il faut une réponse de même. Je vous demande pardon, ma belle, de l'impertinence de mon fils; c'est un jeune sot qui ne sait pas encore la conséquence des paroles qu'il dit.

MARIANE.

Je vous promets que ce qu'il m'a dit ne m'a point du tout offensée; au contraire, il m'a fait plaisir de m'expliquer ainsi ses véritables sentiments. J'aime de lui un aveu de la sorte; et, s'il avoit parlé d'autre façon, je l'en estimerois bien moins.

HARPAGON.

C'est beaucoup de bonté à vous, de vouloir ainsi excuser ses fautes. Le temps le rendra plus sage, et vous verrez qu'il changera de sentiments.

CLÉANTE.

Non, mon père, je ne suis point capable d'en changer, et je prie instamment madame de le croire.

HARPAGON.

Mais voyez quelle extravagance! il continue encore plus fort[1].

CLÉANTE.

Voulez-vous que je trahisse mon cœur?

HARPAGON.

Encore! avez-vous envie de changer de discours?

CLÉANTE.

Hé bien! puisque vous voulez que je parle d'autre façon, souffrez, madame, que je me mette ici à la place de mon père, et que je vous avoue que je n'ai rien vu dans le monde de si charmant que vous; que je ne conçois rien d'égal au bonheur de vous plaire, et que le titre de votre époux est une gloire, une félicité que je préférerois aux destinées des plus grands princes de la terre. Oui, madame, le bonheur de vous posséder est, à mes regards, la plus belle de toutes les fortunes; c'est où j'attache toute mon ambition. Il n'y a rien que je ne sois capable de faire pour une conquête si précieuse; et les obstacles les plus puissants...

HARPAGON.

Doucement, mon fils, s'il vous plaît.

[1] L'idée de cette scène est comique, mais elle rappelle un peu trop la scène d'Isabelle et de Valère dans l'*École des Maris* (acte II, scène XIV). Harpagon demande ici pardon à Mariane des protestations de Cléante; et, dans l'*École des Maris*, Sganarelle prie Isa-

CLÉANTE.

C'est un compliment que je fais pour vous à madame.

HARPAGON.

Mon dieu! j'ai une langue pour m'expliquer moi-même, et je n'ai pas besoin d'un procureur comme vous. Allons, donnez des siéges.

FROSINE.

Non; il vaut mieux que, de ce pas, nous allions à la foire, afin d'en revenir plus tôt, et d'avoir tout le temps ensuite de vous entretenir.

HARPAGON, *à Brindavoine.*

Qu'on mette donc les chevaux au carrosse.

SCÈNE XII.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE.

HARPAGON, *à Mariane.*

Je vous prie de m'excuser, ma belle, si je n'ai pas songé à vous donner un peu de collation avant que de partir.

CLÉANTE.

J'y ai pourvu, mon père, et j'ai fait apporter ici

belle de ménager celui dont elle vient d'entendre les protestations. Enfin les deux amants sont dans la même situation, et se servent du même stratagème pour s'entendre. Ces scènes produisent toujours beaucoup d'effet au théâtre: voilà sans doute pourquoi Molière n'a pas craint de les reproduire plusieurs fois.

quelques bassins d'oranges de la Chine, de citrons doux, et de confitures, que j'ai envoyé querir de votre part.

HARPAGON, *bas, à Valère.*

Valère!

VALÈRE, *à Harpagon.*

Il a perdu le sens.

CLÉANTE.

Est-ce que vous trouvez, mon père, que ce ne soit pas assez? Madame aura la bonté d'excuser cela, s'il lui plaît.

MARIANE.

C'est une chose qui n'étoit pas nécessaire.

CLÉANTE.

Avez-vous jamais vu, madame, un diamant plus vif que celui que vous voyez que mon père a au doigt?

MARIANE.

Il est vrai qu'il brille beaucoup.

CLÉANTE, *ôtant du doigt de son père le diamant, et le donnant à Mariane.*

Il faut que vous le voyiez de près.

MARIANE.

Il est fort beau, sans doute, et jette quantité de feux.

CLÉANTE, *se mettant au-devant de Mariane qui veut rendre le diamant.*

Nenni, madame, il est en de trop belles mains. C'est un présent que mon père vous a fait.

HARPAGON.

Moi?

CLÉANTE.

N'est-il pas vrai, mon père, que vous voulez que madame le garde pour l'amour de vous?

HARPAGON, *bas, à son fils.*

Comment?

CLÉANTE, *à Mariane.*

Belle demande! il me fait signe de vous le faire accepter.

MARIANE.

Je ne veux point...

CLÉANTE, *à Mariane.*

Vous moquez-vous? Il n'a garde de le reprendre.

HARPAGON, *à part.*

J'enrage!

MARIANE.

Ce seroit...

CLÉANTE, *empêchant toujours Mariane de rendre le diamant.*

Non, vous dis-je, c'est l'offenser.

MARIANE.

De grace...

CLÉANTE.

Point du tout.

HARPAGON, *à part.*

Peste soit...

CLÉANTE.

Le voilà qui se scandalise de votre refus.

HARPAGON, *bas, à son fils.*

Ah! traître!

CLÉANTE, *à Mariane.*

Vous voyez qu'il se désespère.

HARPAGON, *bas, à son fils, en le menaçant.*

Bourreau que tu es!

CLÉANTE.

Mon père, ce n'est pas ma faute. Je fais ce que je puis pour l'obliger à la garder; mais elle est obstinée.

HARPAGON, *bas, à son fils, en le menaçant.*

Pendard!

CLÉANTE.

Vous êtes cause, madame, que mon père me querelle.

HARPAGON, *bas, à son fils, avec les mêmes gestes.*

Le coquin!

CLÉANTE, *à Mariane.*

Vous le ferez tomber malade. De grace, madame, ne résistez point davantage.

FROSINE, *à Mariane.*

Mon dieu! que de façons! Gardez la bague, puisque monsieur le veut.

MARIANE, *à Harpagon.*

Pour ne vous point mettre en colère, je la garde maintenant, et je prendrai un autre temps pour vous la rendre [1].

[1] Dans une farce italienne intitulée *Arlequin dévaliseur de maisons*, Scapin fait remarquer à Flaminia le diamant que Pantalon porte à son doigt. Flaminia le loue, et Scapin le lui présente en l'assurant que Pantalon lui en fait présent. Telle est la scène qui a fourni à Molière la première idée de cette situation si comique. (R.) Dans la pièce italienne, Pantalon est représenté comme un homme généreux; dès-lors la situation cesse d'être comique, et le don de

SCÈNE XIII.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, BRINDAVOINE.

BRINDAVOINE.

Monsieur, il y a là un homme qui veut vous parler.

HARPAGON.

Dis-lui que je suis empêché, et qu'il revienne une autre fois.

BRINDAVOINE.

Il dit qu'il vous apporte de l'argent [1].

HARPAGON, *à Mariane.*

Je vous demande pardon ; je reviens tout à l'heure.

la bague ne produit plus d'effet. Molière a donc perfectionné en empruntant. Au reste, cette scène vient fort à propos interrompre les conversations galantes de la scène précédente : elle rentre dans le sujet de la pièce, et jette l'Avare dans un état d'autant plus violent qu'il est obligé de le dissimuler.

[1] Ici Molière ne fait que mettre en action le monologue de Sganarelle, dans la première scène du *Mariage forcé*. Il n'est donné qu'au génie de reproduire ainsi deux fois la même idée sans qu'on puisse cependant l'accuser de s'être copié.

SCÈNE XIV.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, LA MERLUCHE.

LA MERLUCHE, *courant, et faisant tomber Harpagon.*
Monsieur...

HARPAGON.

Ah! je suis mort.

CLÉANTE.

Qu'est-ce, mon père? vous êtes-vous fait mal?

HARPAGON.

Le traître assurément a reçu de l'argent de mes débiteurs, pour me faire rompre le cou.

VALÈRE, *à Harpagon.*

Cela ne sera rien.

LA MERLUCHE, *à Harpagon.*

Monsieur, je vous demande pardon; je croyois bien faire d'accourir vite.

HARPAGON.

Que viens-tu faire ici, bourreau?

LA MERLUCHE.

Vous dire que vos deux chevaux sont déferrés.

HARPAGON.

Qu'on les mène promptement chez le maréchal.

CLÉANTE.

En attendant qu'ils soient ferrés, je vais faire pour vous, mon père, les honneurs de votre logis, et con-

duire madame dans le jardin, où je ferai porter la collation.

SCÈNE XV.

HARPAGON, VALÈRE.

HARPAGON.

Valère, aie un peu l'œil à tout cela, et prends soin, je te prie, de m'en sauver le plus que tu pourras, pour le renvoyer au marchand.

VALÈRE.

C'est assez.

HARPAGON, *seul.*

O fils impertinent! as-tu envie de me ruiner[1]?

[1] Tous les évènements de cet acte concourent au développement du caractère d'Harpagon. Molière auroit pu, comme Plaute, prendre ce caractère dans la classe pauvre : mais son génie, éclairé sur les véritables sources du comique, l'éloigna de cette conception commune. Harpagon est supposé jouir d'une grande fortune, puisque, à une époque où le train de la bourgeoisie étoit très modeste, il a des chevaux, une voiture, et un nombreux domestique. Molière ne se borne pas à cette combinaison, qui rend son Avare moins excusable et plus ridicule, il le peint au moment où il va se marier, et où il veut régaler sa future : tout chez lui doit prendre un air de fête; et c'est alors qu'Harpagon, aux prises avec sa situation, fait éclater de toutes les manières la honteuse passion qui le domine, et que chaque incident, chaque scène, fournit un trait profond de caractère. Ce contraste si bien entendu entre la position d'un homme et son penchant irrésistible, est une des plus heureuses conceptions de Molière. Plaute n'en a eu aucune idée. (P.)

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

CLÉANTE, MARIANE, ÉLISE, FROSINE.

CLÉANTE.

Rentrons ici ; nous serons beaucoup mieux. Il n'y a plus autour de nous personne de suspect, et nous pouvons parler librement.

ÉLISE.

Oui, madame, mon frère m'a fait confidence de la passion qu'il a pour vous. Je sais les chagrins et les déplaisirs que sont capables de causer de pareilles traverses ; et c'est, je vous assure, avec une tendresse extrême que je m'intéresse à votre aventure.

MARIANE.

C'est une douce consolation que de voir dans ses intérêts une personne comme vous ; et je vous conjure, madame, de me garder toujours cette généreuse amitié, si capable de m'adoucir les cruautés de la fortune.

FROSINE.

Vous êtes, par ma foi, de malheureuses gens l'un et l'autre, de ne m'avoir point, avant tout ceci, avertie de votre affaire. Je vous aurois, sans doute, détourné cette inquiétude et n'aurois point amené les choses où l'on voit qu'elles sont.

CLÉANTE.

Que veux-tu? C'est ma mauvaise destinée qui l'a voulu ainsi. Mais, belle Mariane, quelles résolutions sont les vôtres?

MARIANE.

Hélas! suis-je en pouvoir de faire des résolutions? Et, dans la dépendance où je me vois, puis-je former que des souhaits?

CLÉANTE.

Point d'autre appui pour moi dans votre cœur que de simples souhaits? Point de pitié officieuse? Point de secourable bonté? Point d'affection agissante?

MARIANE.

Que saurois-je vous dire? Mettez-vous en ma place, et voyez ce que je puis faire. Avisez, ordonnez vous-même: je m'en remets à vous; et je vous crois trop raisonnable pour vouloir exiger de moi que ce qui peut m'être permis par l'honneur et la bienséance.

CLÉANTE.

Hélas! où me réduisez-vous, que de me renvoyer à ce que voudront me permettre les fâcheux sentiments d'un rigoureux honneur et d'une scrupuleuse bienséance?

MARIANE.

Mais que voulez-vous que je fasse? Quand je pourrois passer sur quantité d'égards où notre sexe est obligé, j'ai de la considération pour ma mère. Elle m'a toujours élevée avec une tendresse extrême, et je ne saurois me résoudre à lui donner du déplaisir. Faites, agissez auprès d'elle; employez tous vos soins

à gagner son esprit. Vous pouvez faire et dire tout ce que vous voudrez; je vous en donne la licence; et, s'il ne tient qu'à me déclarer en votre faveur, je veux bien consentir à lui faire un aveu, moi-même, de tout ce que je sens pour vous.

CLÉANTE.

Frosine, ma pauvre Frosine, voudrois-tu nous servir?

FROSINE.

Par ma foi, faut-il le demander? je le voudrois de tout mon cœur. Vous savez que, de mon naturel, je suis assez humaine. Le ciel ne m'a point fait l'ame de bronze, et je n'ai que trop de tendresse à rendre de petits services, quand je vois des gens qui s'entr'aiment en tout bien et en tout honneur. Que pourrions-nous faire à ceci?

CLÉANTE.

Songe, un peu, je te prie.

MARIANE.

Ouvre-nous des lumières.

ÉLISE.

Trouve quelque invention pour rompre ce que tu as fait.

FROSINE.

Ceci est assez difficile. (*à Mariane.*) Pour votre mère, elle n'est pas tout-à-fait déraisonnable, et peut-être pourroit-on la gagner et la résoudre à transporter au fils le don qu'elle veut faire au père. (*à Cléante.*) Mais le mal que j'y trouve, c'est que votre père est votre père.

CLÉANTE.

Cela s'entend.

FROSINE.

Je veux dire qu'il conservera du dépit, si l'on montre qu'on le refuse, et qu'il ne sera point d'humeur ensuite à donner son consentement à votre mariage. Il faudroit, pour bien faire, que le refus vînt de lui-même, et tâcher, par quelque moyen, de le dégoûter de votre personne.

CLÉANTE.

Tu as raison.

FROSINE.

Oui, j'ai raison; je le sais bien. C'est là ce qu'il faudroit; mais le diantre[1] est d'en pouvoir trouver les moyens. Attendez: si nous avions quelque femme un peu sur l'âge qui fût de mon talent, et jouât assez bien pour contrefaire une dame de qualité, par le moyen d'un train fait à la hâte, et d'un bizarre nom de marquise ou de vicomtesse, que nous supposerions de la Basse-Bretagne, j'aurois assez d'adresse pour faire accroire à votre père que ce seroit une personne riche, outre ses maisons, de cent mille écus en argent comptant; qu'elle seroit éperdument amoureuse de lui, et souhaiteroit de se voir sa femme, jusqu'à lui donner tout son bien par contrat de mariage; et je ne doute point qu'il ne prêtât l'o-

[1] Suivant Ménage, cette expression a été imaginée pour éviter de se servir du mot *diable*. Molière n'est pas le seul qui ait employé ce mot dans ce sens; long-temps avant lui, Rabelais avoit dit, *Créature du grand vilain diantre d'enfer*. (Liv. III, ch. III.)

reille à la proposition. Car enfin, il vous aime fort, je le sais, mais il aime un peu plus l'argent; et quand, ébloui de ce leurre, il auroit une fois consenti à ce qui vous touche, il importeroit peu ensuite qu'il se désabusât, en venant à vouloir voir clair aux effets de notre marquise.

CLÉANTE.

Tout cela est fort bien pensé.

FROSINE.

Laissez-moi faire. Je viens de me ressouvenir d'une de mes amies qui sera notre fait [1].

CLÉANTE.

Sois assurée, Frosine, de ma reconnoissance, si tu viens à bout de la chose. Mais, charmante Mariane, commençons, je vous prie, par gagner votre mère; c'est toujours beaucoup faire que de rompre ce mariage. Faites-y de votre part, je vous en conjure, tous les efforts qu'il vous sera possible. Servez-vous de tout le pouvoir que vous donne sur elle cette amitié qu'elle a pour vous. Déployez sans réserve les graces éloquentes, les charmes tout-puissants que le ciel a placés dans vos yeux et dans votre bouche; et n'ou-

[1] Ne tendez point de fils à faux; en m'occupant d'un embarras qui ne viendra point, vous égarez mon attention; tel est cependant l'effet du discours de Frosine. Elle s'engage à détourner Harpagon du dessein d'épouser Mariane, par le moyen d'une vicomtesse de Basse-Bretagne dont elle se promet des merveilles, et le spectateur avec elle. Cependant la pièce finit sans qu'on y revoie ni Frosine, ni sa Basse-Bretonne, qu'on attend toujours. (DIDEROT.) Il est vrai que Frosine n'a aucune influence sur le dénouement; mais elle reparoît au cinquième acte, dans les scènes IV, V, et VI.

bliez rien, s'il vous plaît, de ces tendres paroles, de ces douces prières, et de ces caresses touchantes, à qui je suis persuadé qu'on ne sauroit rien refuser [1].

MARIANE.

J'y ferai tout ce que je puis, et n'oublierai aucune chose.

SCÈNE II.

HARPAGON, CLÉANTE, MARIANE, ÉLISE, FROSINE.

HARPAGON, *à part, sans être aperçu.*

Ouais! mon fils baise la main de sa prétendue belle-mère; et sa prétendue belle-mère ne s'en défend pas fort! Y auroit-il quelque mystère là-dessous?

[1] Ce couplet est touchant, passionné; il a, de plus, le mérite de rappeler encore ces aimables qualités de Mariane, qui ont fait sur le cœur de Cléante une impression si vive et si profonde. Molière ne laisse échapper aucune occasion de rendre ses amants aimables, et de nous mettre du parti de leur tendresse. Ajoutons qu'il le fait toujours de la manière la plus naturelle, et sans paroître le vouloir. (A.) Toutes les fois que, dans une pièce de caractère, le personnage principal n'est pas en scène, l'intérêt s'affoiblit. L'entrevue des deux amants est charmante, mais elle est froide parce que ce n'est pas eux qu'on attend; c'est Harpagon. Voilà pourquoi Molière a rejeté cette entrevue au commencement de l'acte, moment où l'impatience des spectateurs est toujours moins vive. Maintenant il va interrompre cette scène par un accident qui doit renouveler l'intérêt, dérouter les conjectures, et mettre tous les caractères en action. Ce sont là des combinaisons d'autant plus admirables, qu'elles semblent moins un effet de l'art que la suite naturelle des choses et des événements.

ÉLISE.

Voilà mon père.

HARPAGON.

Le carrosse est tout prêt; vous pouvez partir quand il vous plaira.

CLÉANTE.

Puisque vous n'y allez pas, mon père, je m'en vais les conduire.

HARPAGON.

Non : demeurez. Elles iront bien toutes seules, et j'ai besoin de vous.

SCENE III.

HARPAGON, CLÉANTE.

HARPAGON.

Or çà, intérêt de belle-mère à part, que te semble, à toi, de cette personne?

CLÉANTE.

Ce qui m'en semble?

HARPAGON.

Oui, de son air, de sa taille, de sa beauté, de son esprit?

CLÉANTE.

La, la.

HARPAGON.

Mais encore?

CLÉANTE.

A vous en parler franchement, je ne l'ai pas trouvée ici ce que je l'avois crue. Son air est de franche

coquette, sa taille est assez gauche, sa beauté très médiocre, et son esprit des plus communs. Ne croyez pas que ce soit, mon père, pour vous en dégoûter; car, belle-mère pour belle-mère, j'aime autant celle-là qu'une autre.

HARPAGON.

Tu lui disois tantôt pourtant...

CLÉANTE.

Je lui ai dit quelques douceurs en votre nom, mais c'étoit pour vous plaire.

HARPAGON.

Si bien donc que tu n'aurois pas d'inclination pour elle?

CLÉANTE.

Moi? point du tout.

HARPAGON.

J'en suis fâché, car cela rompt une pensée qui m'étoit venue dans l'esprit. J'ai fait, en la voyant ici, réflexion sur mon âge; et j'ai songé qu'on pourra trouver à redire de me voir marier à une si jeune personne. Cette considération m'en faisoit quitter le dessein; et, comme je l'ai fait demander, et que je suis pour elle engagé de parole, je te l'aurois donnée, sans l'aversion que tu témoignes.

CLÉANTE.

A moi?

HARPAGON.

A toi.

CLÉANTE.

En mariage?

HARPAGON.

En mariage.

CLÉANTE.

Écoutez. Il est vrai qu'elle n'est pas fort à mon goût; mais, pour vous faire plaisir, mon père, je me résoudrai à l'épouser, si vous voulez.

HARPAGON.

Moi, je suis plus raisonnable que tu ne penses. Je ne veux point forcer ton inclination.

CLÉANTE.

Pardonnez-moi; je me ferai cet effort pour l'amour de vous.

HARPAGON.

Non, non. Un mariage ne sauroit être heureux, où l'inclination n'est pas.

CLÉANTE.

C'est une chose, mon père, qui peut-être viendra ensuite, et l'on dit que l'amour est souvent un fruit du mariage.

HARPAGON.

Non. Du côté de l'homme, on ne doit point risquer l'affaire; et ce sont des suites fâcheuses, où je n'ai garde de me commettre. Si tu avois senti quelque inclination pour elle, à la bonne heure; je te l'aurois fait épouser au lieu de moi; mais, cela n'étant pas, je suivrai mon premier dessein, et je l'épouserai moi-même [1].

[1] L'adresse avec laquelle Harpagon entre dans le cœur de son fils ne paroit pas convenir à un homme qui s'est laissé amuser par les discours de Frosine. (Acte II, scène vi.) Celui qui peut se lais-

CLÉANTE.

Hé bien! mon père, puisque les choses sont ainsi, il faut vous découvrir mon cœur; il faut vous révéler notre secret. La vérité est que je l'aime depuis un jour que je la vis dans une promenade; que mon dessein étoit tantôt de vous la demander pour femme; et que rien ne m'a retenu que la déclaration de vos sentiments, et la crainte de vous déplaire.

HARPAGON.

Lui avez-vous rendu visite?

CLÉANTE.

Oui, mon père.

HARPAGON.

Beaucoup de fois?

CLÉANTE.

Assez, pour le temps qu'il y a.

HARPAGON.

Vous a-t-on bien reçu?

CLÉANTE.

Fort bien, mais sans savoir qui j'étois; et c'est ce qui a fait tantôt la surprise de Mariane.

HARPAGON.

Lui avez-vous déclaré votre passion, et le dessein où vous étiez de l'épouser?

ser tromper par de si grossiers artifices n'a point assez d'esprit pour tromper les autres. (L. B.) Harpagon est toujours le même: Molière n'en a pas fait un sot, mais un avare. La vanité rendoit Harpagon crédule, et la jalousie vient de le rendre rusé. On ne pouvoit mieux faire sentir l'effet naturel de ces deux passions.

CLÉANTE.

Sans doute; et même j'en avois fait à sa mère quelque peu d'ouverture.

HARPAGON.

A-t-elle écouté, pour sa fille, votre proposition?

CLÉANTE.

Oui, fort civilement.

HARPAGON.

Et la fille correspond-elle fort à votre amour?

CLÉANTE.

Si j'en dois croire les apparences, je me persuade, mon père, qu'elle a quelque bonté pour moi.

HARPAGON, *bas, à part.*

Je suis bien aise d'avoir appris un tel secret; et voilà justement ce que je demandois. (*haut.*) Or sus, mon fils, savez-vous ce qu'il y a? C'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour, à cesser toutes vos poursuites auprès d'une personne que je prétends pour moi, et à vous marier dans peu avec celle qu'on vous destine[1].

[1] L'épreuve de l'Avare sur le cœur de son fils est la même que celle de Mithridate dans la tragédie de Racine. Harpagon et le roi de Pont sont deux vieillards amoureux; l'un et l'autre ont leur fils pour rival; l'un et l'autre se servent du même artifice pour découvrir l'intelligence qui est entre leur fils et leur maîtresse, et les deux pièces finissent par le mariage du jeune homme. (V.) Le rapprochement est aussi juste que piquant; c'est un jeu fort agréable de l'esprit de Voltaire, car personne n'imaginera qu'il ait eu le dessein de chercher l'origine d'une scène dans l'autre. On ne peut même douter que, si Racine se fût aperçu de la ressemblance, il n'eût aussitôt renoncé à une composition qui, non seulement prêtoit au ridicule, mais qui laissoit encore tout l'avantage à Molière. En ef-

CLÉANTE.

Oui, mon père; c'est ainsi que vous me jouez! Hé bien! puisque les choses en sont venues là, je vous déclare, moi, que je ne quitterai point la passion que j'ai pour Mariane; qu'il n'y a point d'extrémité où je ne m'abandonne pour vous disputer sa conquête; et que, si vous avez pour vous le consentement d'une mère, j'aurai d'autres secours, peut-être, qui combattront pour moi.

HARPAGON.

Comment, pendard! tu as l'audace d'aller sur mes brisées!

CLÉANTE.

C'est vous qui allez sur les miennes, et je suis le premier en date.

HARPAGON.

Ne suis-je pas ton père, et ne me dois-tu pas respect?

CLÉANTE.

Ce ne sont point ici des choses où les enfants soient obligés de déférer aux pères, et l'amour ne connoît personne.

fet, outre le mérite de l'invention, puisque l'*Avare* fut représenté six ans avant *Mithridate*, Molière conserve toute la supériorité que lui donne le genre dans lequel il écrivoit. C'est ce que La Harpe a très bien remarqué, lorsqu'il a dit : « Ce n'est point une excuse suf-« fisante que la conformité naturelle du moyen avec la dissimu-« lation naturelle du roi de Pont. C'est assez que ce moyen con-« vienne à l'Harpagon de Molière pour que le Mithridate de Racine « ne doive pas y descendre. » Ce raisonnement est décisif; jamais Racine n'eût composé la scène de Mithridate, si la scène de l'Avare eût été devant ses yeux.

HARPAGON.

Je te ferai bien me connoître avec de bons coups de bâton.

CLÉANTE.

Toutes vos menaces ne feront rien.

HARPAGON.

Tu renonceras à Mariane.

CLÉANTE.

Point du tout.

HARPAGON.

Donnez-moi un bâton tout-à-l'heure[1].

SCÈNE IV.

HARPAGON, CLÉANTE, MAITRE JACQUES.

MAÎTRE JACQUES.

Hé, hé, hé, messieurs, qu'est-ce-ci? à quoi songez-vous?

CLÉANTE.

Je me moque de cela.

MAÎTRE JACQUES, *à Cléante.*

Ah! monsieur, doucement.

HARPAGON.

Me parler avec cette impudence!

[1] Cette scène est parfaite. La surprise est amenée par une gradation très ingénieuse et très piquante, le dialogue est d'une vérité et d'un naturel exquis. Le comique de cette situation est pleiu de génie, on n'y trouve pas un mot de ce qu'on nomme généralement de l'esprit. (L. B.)

MAÎTRE JACQUES, *à Harpagon.*

Ah ! monsieur, de grace.

CLÉANTE.

Je n'en démordrai point.

MAÎTRE JACQUES, *à Cléante.*

Hé quoi ! à votre père ?

HARPAGON.

Laisse-moi faire.

MAÎTRE JACQUES, *à Harpagon.*

Hé quoi ! à votre fils ? Encore passe pour moi.

HARPAGON.

Je te veux faire toi-même, maître Jacques, juge de cette affaire, pour montrer comme j'ai raison [1].

MAÎTRE JACQUES.

J'y consens. (*à Cléante.*) Éloignez-vous un peu.

HARPAGON.

J'aime une fille que je veux épouser ; et le pendard a l'insolence de l'aimer avec moi, et d'y prétendre malgré mes ordres.

MAÎTRE JACQUES.

Ah ! il a tort.

[1] Cette scène est une répétition de la scène septième du premier acte, où Harpagon a pris Valère pour juge entre sa fille et lui. Mais Molière a su donner une forme nouvelle à cette situation, par la manière dont maître Jacques imagine de se tirer d'affaire. La scène d'ailleurs a un motif ; si maître Jacques n'avoit pas été battu pour avoir dit la vérité, il ne mentiroit pas ici. Molière ne se contente pas d'imaginer des effets comiques, il a l'art de leur donner de la vraisemblance en les faisant ressortir de la situation et des passions de ses personnages.

HARPAGON.

N'est-ce pas une chose épouvantable, qu'un fils qui veut entrer en concurrence avec son père? et ne doit-il pas, par respect, s'abstenir de toucher à mes inclinations?

MAÎTRE JACQUES.

Vous avez raison. Laissez-moi lui parler, et demeurez là.

CLÉANTE, *à maître Jacques, qui s'approche de lui.*

Hé bien! oui, puisqu'il veut te choisir pour juge, je n'y recule point; il ne m'importe qui ce soit; et je veux bien aussi me rapporter à toi, maître Jacques, de notre différend.

MAÎTRE JACQUES.

C'est beaucoup d'honneur que vous me faites.

CLÉANTE.

Je suis épris d'une jeune personne qui répond à mes vœux, et reçoit tendrement les offres de ma foi; et mon père s'avise de venir troubler notre amour, par la demande qu'il en fait faire.

MAÎTRE JACQUES.

Il a tort, assurément.

CLÉANTE.

N'a-t-il point de honte, à son âge, de songer à se marier? Lui sied-il bien d'être encore amoureux? et ne devroit-il pas laisser cette occupation aux jeunes gens?

MAÎTRE JACQUES.

Vous avez raison. Il se moque. Laissez-moi lui dire deux mots. (*à Harpagon.*) Hé bien! votre fils n'est pas si étrange que vous le dites, et il se met à la

raison. Il dit qu'il sait le respect qu'il vous doit; qu'il ne s'est emporté que dans la première chaleur; et qu'il ne fera point refus de se soumettre à ce qu'il vous plaira, pourvu que vous vouliez le traiter mieux que vous ne faites, et lui donner quelque personne en mariage, dont il ait lieu d'être content.

HARPAGON.

Ah! dis-lui, maître Jacques, que, moyennant cela, il pourra espérer toutes choses de moi, et que, hors Mariane, je lui laisse la liberté de choisir celle qu'il voudra.

MAÎTRE JACQUES.

Laissez-moi faire. (*à Cléante.*) Hé bien! votre père n'est pas si déraisonnable que vous le faites; et il m'a témoigné que ce sont vos emportements qui l'ont mis en colère; qu'il n'en veut seulement qu'à votre manière d'agir; et qu'il sera fort disposé à vous accorder ce que vous souhaitez, pourvu que vous vouliez vous y prendre par la douceur, et lui rendre les déférences, les respects, et les soumissions qu'un fils doit à son père.

CLÉANTE.

Ah! maître Jacques, tu lui peux assurer que, s'il m'accorde Mariane, il me verra toujours le plus soumis de tous les hommes, et que jamais je ne ferai aucune chose que par ses volontés.

MAÎTRE JACQUES, *à Harpagon.*

Cela est fait; il consent à ce que vous dites.

HARPAGON.

Voilà qui va le mieux du monde.

MAÎTRE JACQUES, *à Cléante.*

Tout est conclu ; il est content de vos promesses.

CLÉANTE.

Le ciel en soit loué !

MAÎTRE JACQUES.

Messieurs, vous n'avez qu'à parler ensemble : vous voilà d'accord maintenant ; et vous alliez vous quereller, faute de vous entendre.

CLÉANTE.

Mon pauvre maître Jacques, je te serai obligé toute ma vie.

MAÎTRE JACQUES.

Il n'y a pas de quoi, monsieur.

HARPAGON.

Tu m'as fait plaisir, maître Jacques ; et cela mérite une récompense. (*Harpagon fouille dans sa poche : maître Jacques tend la main ; mais Harpagon ne tire que son mouchoir, en disant :*) Va, je m'en souviendrai, je t'assure.

MAÎTRE JACQUES.

Je vous baise les mains [1].

[1] Dans *la Femme de chambre de qualité*, farce italienne, Pantalon et le docteur en viennent aux mains, et sont deux fois séparés par Scapin, qui, en leur demandant à chacun en particulier l'origine de leur querelle, fait aussi accroire à chacun en particulier que son rival lui cède sa maîtresse. (R.)

SCÈNE V.

HARPAGON, CLÉANTE.

CLÉANTE.

Je vous demande pardon, mon père, de l'emportement que j'ai fait paroître.

HARPAGON.

Cela n'est rien.

CLÉANTE.

Je vous assure que j'en ai tous les regrets du monde.

HARPAGON.

Et moi, j'ai toutes les joies du monde de te voir raisonnable.

CLÉANTE.

Quelle bonté à vous d'oublier si vite ma faute!

HARPAGON.

On oublie aisément les fautes des enfants lorsqu'ils rentrent dans leur devoir.

CLÉANTE.

Quoi! ne garder aucun ressentiment de toutes mes extravagances?

HARPAGON.

C'est une chose où tu m'obliges, par la soumission et le respect où tu te ranges.

CLÉANTE.

Je vous promets, mon père, que, jusques au tombeau, je conserverai dans mon cœur le souvenir de vos bontés.

HARPAGON.

Et moi, je te promets qu'il n'y aura aucune chose que de moi tu n'obtiennes.

CLÉANTE.

Ah! mon père, je ne vous demande plus rien; et c'est m'avoir assez donné que de me donner Mariane.

HARPAGON.

Comment?

CLÉANTE.

Je dis, mon père, que je suis trop content de vous, et que je trouve toutes choses dans la bonté que vous avez de m'accorder Mariane.

HARPAGON.

Qui est-ce qui parle de t'accorder Mariane?

CLÉANTE.

Vous, mon père.

HARPAGON.

Moi?

CLÉANTE.

Sans doute.

HARPAGON.

Comment! c'est toi qui as promis d'y renoncer.

CLÉANTE.

Moi, y renoncer?

HARPAGON.

Oui.

CLÉANTE.

Point du tout.

HARPAGON.

Tu ne t'es pas départi d'y prétendre?

CLÉANTE.

Au contraire, j'y suis porté plus que jamais.

HARPAGON.

Quoi! pendard, derechef?

CLÉANTE.

Rien ne me peut changer.

HARPAGON.

Laisse-moi faire, traître!

CLÉANTE.

Faites tout ce qu'il vous plaira.

HARPAGON.

Je te défends de me jamais voir.

CLÉANTE.

A la bonne heure.

HARPAGON.

Je t'abandonne.

CLÉANTE.

Abandonnez.

HARPAGON.

Je te renonce pour mon fils.

CLÉANTE.

Soit.

HARPAGON.

Je te déshérite.

CLÉANTE.

Tout ce que vous voudrez.

HARPAGON.

Et je te donne ma malédiction.

CLÉANTE.

Je n'ai que faire de vos dons [1].

SCÈNE VI.

CLÉANTE, LA FLÈCHE.

LA FLÈCHE, *sortant du jardin, avec une cassette.*

Ah! monsieur, que je vous trouve à propos! Suivez-moi vite.

[1] C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable; et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite en est-elle moins une école de mauvaises mœurs? (J. J. R.) Rousseau se trompe, Molière ne fait point aimer Cléante, mais il montre dans les fautes du fils les suites des vices du père. « Quant à la malédiction d'Harpagon, est-elle « bien sérieuse? est-ce autre chose, dans cette occasion, qu'un « trait d'humeur d'un vieillard jaloux et contrarié? Le fils a-t-il tort « de n'y mettre pas plus d'importance que son père n'en met lui-« même? La malédiction, dans la bouche d'Harpagon, n'est qu'une « façon de parler, et Rousseau nous la représente comme un acte « solennel: c'est ainsi qu'on parvient à confondre tous les faits et « toutes les idées [a]. » Cette réfutation de Jean-Jacques est sans réplique; mais elle avoit été précédée d'une réfutation plus vigoureuse encore, dans laquelle les véritables principes de la comédie sont posés avec toute la supériorité que donne une méditation profonde. Voici le passage: « Si Molière a peint des mœurs vicieuses, « c'est qu'elles existent; et quand l'esprit général de sa pièce em-

[a] La Harpe

CLÉANTE.

Qu'y a-t-il?

LA FLÈCHE.

Suivez-moi, vous dis-je : nous sommes bien.

CLÉANTE.

Comment?

LA FLÈCHE.

Voici votre affaire.

CLÉANTE.

Quoi?

LA FLÈCHE.

J'ai guigné ceci tout le jour[1].

« porte leur condamnation, il a rempli sa tâche, il est un vrai philosophe et un homme vertueux. Si le jeune Cléante, à qui son « père donne sa malédiction, sort en disant, *Je n'ai que faire « de vos dons,* a-t-on pu se méprendre à l'intention du poëte? Il « eût pu sans doute représenter ce fils toujours respectueux envers « un père barbare; il eût édifié davantage en associant un tyran et « une victime; mais la vérité, mais la force de la leçon que le poëte « veut donner aux pères avares, que devenoient-elles? L'Harpagon « placé au parterre eût pu dire à son fils : *Vois le respect de ce « jeune homme; quel exemple pour toi! voilà comme il faut être!* « Molière manquoit son objet, et, pour donner mal-à-propos une « fade leçon, peignoit à faux la nature. Si le fils est blâmable, « comme il l'est en effet, croit-on que son emportement soit d'un « exemple bien pernicieux? et fera-t-on cet outrage à l'humanité de « penser que le vice n'ait besoin que de se montrer pour entraîner « tous les cœurs? Ce sont donc les résultats qui constituent la bonté « des mœurs théâtrales, et une pièce peut présenter des mœurs « odieuses, et cependant être d'un excellent moraliste*. »

[1] Enfin le trésor d'Harpagon est volé par La Flèche. On devoit bien s'attendre que ce valet ayant été soupçonné du vol avant d'en

* Chamfort

CLÉANTE.

Qu'est-ce que c'est?

LA FLÈCHE.

Le trésor de votre père, que j'ai attrapé.

CLÉANTE.

Comment as-tu fait?

LA FLÈCHE.

Vous saurez tout. Sauvons-nous : je l'entends crier.

SCÈNE VII.

HARPAGON, *criant au voleur dès le jardin*[1].

Au voleur! au voleur! à l'assassin! au meurtrier! Justice, juste ciel! je suis perdu, je suis assassiné;

avoir eu l'idée (acte I, scène II), ayant été forcé, par les procédés d'Harpagon à son égard, de croire faire une action méritoire en le volant (acte II, scène I), parviendroit à le voler réellement, et à regarder comme un gain ce qu'il lui dérobe. (L. B.) — Remarquez qu'Harpagon est volé par La Flèche au moment où Cléante est déshérité par son père. Remarquez encore que c'est après une scène très vive entre Harpagon et Cléante que ce dernier apprend le vol de la cassette. Enfin la scène est courte, parceque le danger est pressant, et Cléante ne dit pas un seul mot qui puisse faire soupçonner qu'il approuve le vol de son valet. Ainsi Molière fait marcher son action et ne blesse aucune convenance. .

[1] Ici Molière revient à Plaute. Chez les deux poëtes, un valet emporte le trésor de l'Avare, qui paroît aussitôt, et dont le transport et les plaintes sont à-peu-près les mêmes. (B.) « Je suis perdu! je « suis assassiné! je suis mort! où irai-je? où n'irai-je pas? Arrêtez, « arrêtez. Qui? je ne sais. Je ne vois rien. Je cherche en aveugle. « Je perds la raison. Sais-je où je vais, où je suis, qui je suis? Au « secours! mes chers amis, découvrez-moi, oh! découvrez-moi celui qui m'a dérobé .... Que dis-tu, toi? Je peux me fier à toi; tu

on m'a coupé la gorge: on m'a dérobé mon argent. Qui peut-ce être? Qu'est-il devenu? Où est-il? Où se cache-t-il? Que ferai-je pour le trouver? Où courir? Où ne pas courir? N'est-il point là? N'est-il point ici? Qui est-ce? Arrête. (*à lui-même, se prenant par le bras.*) Rends-moi mon argent, coquin [1].... Ah! c'est moi! Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas! mon pauvre argent! mon pauvre argent! mon cher ami! on m'a privé de toi; et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie: tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde. Sans toi, il m'est impossible de vivre. C'en est fait; je n'en puis plus; je me meurs; je suis mort; je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter, en me rendant mon cher argent, ou en m'apprenant qui l'a pris? Euh! que dites-vous? Ce n'est personne. Il

« m'as l'air d'un homme de bien. Vous riez; je vous connois tous, « et je n'ignore pas qu'il y a ici beaucoup de voleurs! Quoi! « personne ne veut me la rendre! je vais mourir, je meurs. Qu'est-« ce? dis, dis qui me l'a dérobée. Tu ne le sais pas! Ah! je suis « ruiné! Malheureux! malheureux! me voilà sans ressources sur la « terre! la faim, la misère, vont m'accabler.... Fatale journée! « qu'ai-je besoin de vivre, après la perte de tant d'or! je le gardois « avec un si grand soin! Hélas! je me suis trahi moi-même! j'étois « aveuglé, et maintenant on se réjouit de mon malheur....! (*Aulu-laire*, acte IV, scène x.)

[1] Ce trait, d'une énergie singulière, n'est point emprunté de Plaute. Il n'appartient qu'à Molière de peindre les caractères par des traits si marqués, et cependant si naturels. C'est en ajoutant des beautés d'un ordre supérieur à celles qu'on emprunte, qu'on est original, même en imitant.

faut, qui que ce soit qui ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure; et l'on a choisi justement le temps que je parlois à mon traître de fils. Sortons. Je veux aller querir la justice, et faire donner la question à toute ma maison; à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur[1]. Hé! de quoi est-ce qu'on parle là? de celui qui m'a dérobé? Quel bruit fait-on là-haut? Est-ce mon voleur qui y est? De grace, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous? Ils me regardent tous, et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons

[1] Peut-être Harpagon eût-il mieux fait de ne pas demander, comme Euclion, aux spectateurs, si son voleur n'est pas caché parmi eux; je trouve même le poëte latin plus excusable que le françois, parceque, chez ce dernier la scène se passe dans un appartement; que chez l'autre la scène est dans la rue, et qu'Euclion peut, sans invraisemblance, y appeler à son secours toutes les personnes assez humaines pour vouloir lui sauver la vie. (C.) On s'est étonné que Molière ait oublié nos bienséances jusqu'à pousser son personnage à interpeller les spectateurs à la manière des Grecs et des Latins. Mais qui vous a dit que l'Avare s'adresse au parterre? N'est-il pas en délire? Ne croit-il pas, en saisissant sa propre main, avoir empoigné celle de son voleur? Ne peut-il pas se figurer qu'il est environné de juges, de témoins, de valets, de servantes, et de curieux rassemblés par son désastre? Sait-il où il est, ce qu'il fait, ce qu'il exprime, ce qu'il devient? c'est à ses propres visions qu'il parle, non au public; et le hasard de sa situation, exaltée par la démence, acquiert le plus grand comique de la présence des spectateurs. (L. M.)

vite, des commissaires, des archers, des prevôts, des juges, des gênes, des potences et des bourreaux. Je veux faire pendre tout le monde; et, si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après[1].

[1] Les trois premiers actes offrent une multitude de tableaux dont l'Avare est la figure principale, mais le quatrième renferme le plus vigoureux, le plus animé de tous. Il étoit impossible de mieux peindre le délire d'une passion violente, et l'égarement du désespoir. Enfin la situation est si forte, qu'il n'est plus au pouvoir de Molière d'en faire sortir ses personnages sans affoiblir l'intérêt ou sans terminer la pièce; c'est donc en prolongeant la situation qu'il fera son cinquième acte, et il y trouvera le germe de la scène la plus forte et la plus comique. (Voyez la scène III.)

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE I.

HARPAGON, UN COMMISSAIRE.

LE COMMISSAIRE.

Laissez-moi faire; je sais mon métier, dieu merci. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me mêle de découvrir des vols; et je voudrois avoir autant de sacs de mille francs que j'ai fait pendre de personnes [1].

HARPAGON.

Tous les magistrats sont intéressés à prendre cette affaire en main; et, si l'on ne me fait retrouver mon argent, je demanderai justice de la justice.

LE COMMISSAIRE.

Il faut faire toutes les poursuites requises. Vous dites qu'il y avoit dans cette cassette...

HARPAGON.

Dix mille écus bien comptés.

[1] Voyez quelle physionomie comique Molière sait tout de suite donner à ses moindres personnages! Ce commissaire ne vient jouer qu'un rôle épisodique; et cependant il s'élève jusqu'à l'importance d'un caractère; il devient le type dramatique de ces magistrats que l'amour du métier, et l'endurcissement causé par l'habitude, rendent plus jaloux de trouver des coupables, que desireux de rencontrer des innocents. (A.)

LE COMMISSAIRE.

Dix mille écus!

HARPAGON.

Dix mille écus.

LE COMMISSAIRE.

Le vol est considérable!

HARPAGON.

Il n'y a point de supplice assez grand pour l'énormité de ce crime[1]; et, s'il demeure impuni, les choses les plus sacrées ne sont plus en sûreté.

LE COMMISSAIRE.

En quelles espèces étoit cette somme?

HARPAGON.

En bons louis d'or et pistoles bien trébuchantes.

LE COMMISSAIRE.

Qui soupçonnez-vous de ce vol?

HARPAGON.

Tout le monde; et je veux que vous arrêtiez prisonniers la ville et les faubourgs.

LE COMMISSAIRE.

Il faut, si vous m'en croyez, n'effaroucher personne, et tâcher doucement d'attraper quelques

[1] « Tous les magistrats sont intéressés à prendre cette affaire en « main! Il n'y a point de supplice assez grand pour l'énormité de ce « crime! » Voilà comment quelques mots, échappés à la passion, peuvent peindre tout un caractère. C'est là sur-tout que se fait sentir la grande supériorité de l'auteur, car le rôle d'Harpagon est écrit de cette force d'un bout à l'autre. Plus on l'étudie, plus on est frappé de la simplicité et de l'originalité de ce style, qui n'est si parfait que parcequ'il est l'expression juste de la nature.

preuves, afin de procéder après, par la rigueur, au recouvrement des deniers qui vous ont été pris.

SCÈNE II.

HARPAGON, UN COMMISSAIRE, MAITRE JACQUES.

MAÎTRE JACQUES, *dans le fond du théâtre, en se retournant du côté par lequel il est entré.*

Je m'en vais revenir. Qu'on me l'égorge tout-à-l'heure; qu'on me lui fasse griller les pieds; qu'on me le mette dans l'eau bouillante, et qu'on me le pende au plancher.

HARPAGON, *à maître Jacques.*

Qui? celui qui m'a dérobé?

MAÎTRE JACQUES.

Je parle d'un cochon de lait que votre intendant me vient d'envoyer, et je veux vous l'accommoder à ma fantaisie.

HARPAGON.

Il n'est pas question de cela; et voilà monsieur à qui il faut parler d'autre chose.

LE COMMISSAIRE, *à maître Jacques.*

Ne vous épouvantez point. Je suis un homme à ne vous point scandaliser[1], et les choses iront dans la douceur.

[1] Du temps de Molière, le mot *scandaliser* se prenoit quelquefois dans le sens de *décrier, diffamer.* (Voyez le dictionnaire de l'académie, édition de 1694.)

MAÎTRE JACQUES.

Monsieur est de votre souper?

LE COMMISSAIRE.

Il faut ici, mon cher ami, ne rien cacher à votre maître.

MAÎTRE JACQUES.

Ma foi, monsieur, je montrerai tout ce que je sais faire, et je vous traiterai du mieux qu'il me sera possible.

HARPAGON.

Ce n'est pas là l'affaire.

MAÎTRE JACQUES.

Si je ne vous fais pas aussi bonne chère que je voudrois, c'est la faute de monsieur notre intendant, qui m'a rogné les ailes avec les ciseaux de son économie.

HARPAGON.

Traître! il s'agit d'autre chose que de souper; et je veux que tu me dises des nouvelles de l'argent qu'on m'a pris.

MAÎTRE JACQUES.

On vous a pris de l'argent?

HARPAGON.

Oui, coquin; et je m'en vais te faire pendre, si tu ne me le rends.

LE COMMISSAIRE, *à Harpagon.*

Mon dieu! ne le maltraitez point. Je vois à sa mine qu'il est honnête homme; et que, sans se faire mettre en prison, il vous découvrira ce que vous voulez savoir. Oui, mon ami, si vous nous confessez la chose, il ne vous sera fait aucun mal, et vous serez

récompensé comme il faut par votre maître. On lui a pris aujourd'hui son argent; et il n'est pas que vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire.

MAÎTRE JACQUES, *bas, à part.*

Voici justement ce qu'il me faut pour me venger de notre intendant. Depuis qu'il est entré céans, il est le favori; on n'écoute que ses conseils; et j'ai aussi sur le cœur les coups de bâton de tantôt[1].

HARPAGON.

Qu'as-tu à ruminer?

LE COMMISSAIRE, *à Harpagon.*

Laissez-le faire. Il se prépare à vous contenter; et je vous ai bien dit qu'il étoit honnête homme.

MAÎTRE JACQUES.

Monsieur, si vous voulez que je vous dise les choses, je crois que c'est monsieur votre cher intendant qui a fait le coup.

HARPAGON.

Valère?

MAÎTRE JACQUES.

Oui.

[1] On a blâmé la longueur de cet aparté; cependant il est amené naturellement par la situation, et il exprime la pensée d'un personnage fortement agité. C'est tout ce que les spectateurs les plus difficiles peuvent exiger. On raconte qu'un jour La Fontaine, Boileau, et Molière discutoient sur les aparté. La Fontaine en blâmoit l'usage; pendant qu'il s'échauffoit à prouver leur invraisemblance, Boileau disoit tout haut: « L'extravagant homme que ce « La Fontaine! en est-il un plus fou, un plus sot! etc. » La Fontaine, préoccupé de la question, continuoit sans rien entendre. Enfin tout le monde éclata de rire, et l'orateur apprit, non sans surprise, comment Boileau venoit de lui faire perdre sa cause.

HARPAGON.

Lui! qui me paroît si fidèle?

MAÎTRE JACQUES.

Lui-même. Je crois que c'est lui qui vous a dérobé.

HARPAGON.

Et sur quoi le crois-tu?

MAÎTRE JACQUES.

Sur quoi?

HARPAGON.

Oui.

MAÎTRE JACQUES.

Je le crois... sur ce que je le crois.

LE COMMISSAIRE.

Mais il est nécessaire de dire les indices que vous avez.

HARPAGON.

L'as-tu vu rôder autour du lieu où j'avois mis mon argent?

MAÎTRE JACQUES.

Oui vraiment. Où étoit-il votre argent?

HARPAGON.

Dans le jardin.

MAÎTRE JACQUES.

Justement; je l'ai vu rôder dans le jardin. Et dans quoi est-ce que cet argent étoit?

HARPAGON.

Dans une cassette.

MAÎTRE JACQUES.

Voilà l'affaire. Je lui ai vu une cassette.

HARPAGON.

Et cette cassette, comment est-elle faite? Je verrai bien si c'est la mienne.

MAÎTRE JACQUES.

Comment elle est faite?

HARPAGON.

Oui.

MAÎTRE JACQUES.

Elle est faite... elle est faite comme une cassette.

LE COMMISSAIRE.

Cela s'entend. Mais dépeignez-la un peu, pour voir.

MAÎTRE JACQUES.

C'est une grande cassette.

HARPAGON.

Celle qu'on m'a volée est petite.

MAÎTRE JACQUES.

Hé! oui, elle est petite, si on le veut prendre par-là; mais je l'appelle grande pour ce qu'elle contient.

LE COMMISSAIRE.

Et de quelle couleur est-elle?

MAÎTRE JACQUES.

De quelle couleur?

LE COMMISSAIRE.

Oui.

MAÎTRE JACQUES.

Elle est de couleur... la, d'une certaine couleur... Ne sauriez-vous m'aider à dire?

HARPAGON.

Euh?

MAÎTRE JACQUES.

N'est-elle pas rouge?

HARPAGON.

Non, grise.

MAÎTRE JACQUES.

Hé! oui, gris-rouge; c'est ce que je voulois dire.

HARPAGON.

Il n'y a point de doute; c'est elle assurément. Écrivez, monsieur, écrivez sa déposition. Ciel! à qui désormais se fier! Il ne faut plus jurer de rien; et je crois, après cela, que je suis homme à me voler moi-même.

MAÎTRE JACQUES, *à Harpagon*.

Monsieur, le voici qui revient. Ne lui allez pas dire, au moins, que c'est moi qui vous ai découvert cela[1].

[1] Molière doit l'idée de cette scène à une farce italienne intitulée *Lélio et Arlequin, valets dans la même maison*. Dans cette pièce, Arlequin, poussé par sa haine pour Lélio, vole une bourse et l'accuse d'en être le voleur; ce qui amène l'équivoque plaisante du vol de la bourse et de l'amour de Lélio pour Flaminia, fille de Pantalon, équivoque qui se trouve dans l'*Aulularia* de Plaute, et que Molière a empruntée à cette dernière pièce. (R.)—Molière a reproduit, dans *M. de Pourceaugnac*, quelques détails de cette scène, mais en leur donnant une nouvelle forme. (Voyez *Pourceaugnac*, scène VI, acte I.)

SCÈNE III.

HARPAGON, UN COMMISSAIRE, VALÈRE, MAITRE JACQUES.

HARPAGON.

Approche, viens confesser l'action la plus noire, l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis.

VALÈRE.

Que voulez-vous, monsieur?

HARPAGON.

Comment, traître! tu ne rougis pas de ton crime?

VALÈRE.

De quel crime voulez-vous donc parler?

HARPAGON.

De quel crime je veux parler, infame? comme si tu ne savois pas ce que je veux dire! C'est en vain que tu prétendrois de le déguiser; l'affaire est découverte, et l'on vient de m'apprendre tout. Comment abuser ainsi de ma bonté, et s'introduire exprès chez moi pour me trahir, pour me jouer un tour de cette nature?

VALÈRE.

Monsieur, puisqu'on vous a découvert tout, je ne veux point chercher de détours, et vous nier la chose[1].

[1] Dans la pièce de Plaute (scène x, acte IV) le trésor d'Enclion est découvert et volé par un esclave, et il se trouve en même temps que sa fille a été violée par celui qui veut l'épouser. Euclion ignore ce dernier incident et n'est occupé que de son trésor, lorsque l'amant de la fille vient lui demander pardon de son attentat; en

MAÎTRE JACQUES, *à part.*

Oh! oh! aurois-je deviné sans y penser?

VALÈRE.

C'étoit mon dessein de vous en parler, et je voulois attendre, pour cela, des conjonctures favorables; mais, puisqu'il est ainsi, je vous conjure de ne vous point fâcher, et de vouloir entendre mes raisons.

HARPAGON.

Et quelles belles raisons peux-tu me donner, voleur infame?

VALÈRE.

Ah! monsieur, je n'ai pas mérité ces noms. Il est vrai que j'ai commis une offense envers vous; mais, après tout, ma faute est pardonnable.

HARPAGON.

Comment! pardonnable? Un guet-apens, un assassinat de la sorte?

VALÈRE.

De grace, ne vous mettez point en colère. Quand

sorte que tout ce que l'un dit de la fille violée est appliqué par l'autre au trésor emporté: méprise plaisante et théâtrale, dont Molière a bien connu la valeur; mais, substituant un moyen plus honnête, il a supposé que le jeune homme qui aime la fille d'Harpagon est dans la maison déguisé en valet. Cela produit la même scène, les mêmes aveux, le même dialogue à double entente, et enfin cette exclamation qui a fait proverbe: *Les beaux yeux de ma cassette!* mot qui n'est point une charge, parcequ'il est impossible qu'Harpagon ne le dise pas. Il voit un coupable qui avoue: on lui parle de trésor, il ne songe qu'au sien, à sa cassette; enfin on lui parle de beaux yeux; *les beaux yeux de ma cassette!* Ce mot doit lui échapper; il est excessivement gai; mais ce n'est pas la faute du poëte; il n'a voulu dire que le mot de la nature. (L.)

vous m'aurez ouï, vous verrez que le mal n'est pas si grand que vous le faites.

HARPAGON.

Le mal n'est pas si grand que je le fais! Quoi! mon sang, mes entrailles, pendard!

VALÈRE.

Votre sang, monsieur, n'est pas tombé dans de mauvaises mains. Je suis d'une condition à ne lui point faire de tort; et il n'y a rien, en tout ceci, que je ne puisse bien réparer.

HARPAGON.

C'est bien mon intention, et que tu me restitues ce que tu m'as ravi.

VALÈRE.

Votre honneur, monsieur, sera pleinement satisfait.

HARPAGON.

Il n'est pas question d'honneur là-dedans. Mais, dis-moi, qui t'a porté à cette action?

VALÈRE.

Hélas! me le demandez-vous?

HARPAGON.

Oui vraiment je te le demande.

VALÈRE.

Un dieu qui porte les excuses de tout ce qu'il fait faire, l'Amour[1].

[1] Imitation du passage suivant de Plaute :

EUCLION.

Quel mal vous ai-je fait, jeune homme, pour en agir ainsi? vous causez mon malheur et celui de mes enfants.

HARPAGON.

L'Amour?

VALÈRE.

Oui.

HARPAGON.

Bel amour, bel amour, ma foi! l'amour de mes louis d'or!

VALÈRE.

Non, monsieur, ce ne sont point vos richesses qui m'ont tenté; ce n'est pas cela qui m'a ébloui; et je proteste de ne prétendre rien à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai.

HARPAGON.

Non ferai, de par tous les diables; je ne te le laisserai pas. Mais voyez quelle insolence de vouloir retenir le vol qu'il m'a fait!

VALÈRE.

Appelez-vous cela un vol?

HARPAGON.

Si je l'appelle un vol? un trésor comme celui-là!

VALÈRE.

C'est un trésor, il est vrai, et le plus précieux que vous ayez, sans doute; mais ce ne sera pas le perdre que de me le laisser. Je vous le demande à genoux,

LYCONIDES.

J'ai cédé à l'impulsion d'un dieu; c'est un dieu qui m'a entraîné vers elle.

EUCLION.

Comment..... C'est l'amour, le vin, qui en ont été cause?

(Acte IV, scène x.) (V)

ce trésor plein de charmes; et, pour bien faire, il faut que vous me l'accordiez.

HARPAGON.

Je n'en ferai rien. Qu'est-ce à dire cela?

VALÈRE.

Nous nous sommes promis une foi mutuelle, et avons fait serment de ne nous point abandonner.

HARPAGON.

Le serment est admirable, et la promesse plaisante!

VALÈRE.

Oui, nous nous sommes engagés d'être l'un à l'autre à jamais.

HARPAGON.

Je vous en empêcherai bien, je vous assure.

VALÈRE.

Rien que la mort ne nous peut séparer.

HARPAGON.

C'est être bien endiablé après mon argent!

VALÈRE.

Je vous ai déja dit, monsieur, que ce n'étoit point l'intérêt qui m'avoit poussé à faire ce que j'ai fait. Mon cœur n'a point agi par les ressorts que vous pensez, et un motif plus noble m'a inspiré cette résolution.

HARPAGON.

Vous verrez que c'est par charité chrétienne qu'il veut avoir mon bien! Mais j'y donnerai bon ordre; et la justice, pendard effronté, me va faire raison de tout.

VALÈRE.

Vous en userez comme vous voudrez, et me voilà prêt à souffrir toutes les violences qu'il vous plaira; mais je vous prie de croire, au moins, que, s'il y a du mal, ce n'est que moi qu'il en faut accuser, et que votre fille, en tout ceci, n'est aucunement coupable.

HARPAGON.

Je le crois bien, vraiment! il seroit fort étrange que ma fille eût trempé dans ce crime. Mais je veux ravoir mon affaire, et que tu me confesses en quel endroit tu me l'as enlevée.

VALÈRE.

Moi? je ne l'ai point enlevée; et elle est encore chez vous.

HARPAGON, *à part.*

O ma chère cassette! (*haut.*) Elle n'est point sortie de ma maison?

VALÈRE.

Non, monsieur.

HARPAGON.

Hé! dis-moi donc un peu; tu n'y as point touché?

VALÈRE.

Moi y toucher? Ah! vous lui faites tort, aussi bien qu'à moi; et c'est d'une ardeur toute pure et respectueuse que j'ai brûlé pour elle.

HARPAGON, *à part.*

Brûlé pour ma cassette!

VALÈRE.

J'aimerois mieux mourir que de lui avoir fait pa-

roître aucune pensée offensante : elle est trop sage et trop honnête pour cela.

HARPAGON, *à part.*

Ma cassette trop honnête !

VALÈRE.

Tous mes desirs se sont bornés à jouir de sa vue; et rien de criminel n'a profané la passion que ses beaux yeux m'ont inspirée.

HARPAGON, *à part.*

Les beaux yeux de ma cassette! Il parle d'elle comme un amant d'une maîtresse [1].

VALÈRE.

Dame Claude, monsieur, sait la vérité de cette aventure ; et elle vous peut rendre témoignage...

HARPAGON.

Quoi ! ma servante est complice de l'affaire ?

VALÈRE.

Oui, monsieur : elle a été témoin de notre engagement ; et c'est après avoir connu l'honnêteté de ma

[1] Harpagon reconnoît toute la bizarrerie des sentiments de Valère, et cependant il ne s'en applique pas le ridicule. Voilà ce qui rend ses exclamations si comiques. « Il parle d'elle comme un « amant d'une maîtresse, » s'écrie-t-il, et il oublie que lui-même, en parlant de son or, disoit, il y a un moment, « Quoi ! mon sang, « mes entrailles ! » Valère pouvoit croire alors qu'Harpagon parloit de sa fille, comme Harpagon croit que Valère parle de sa cassette. Plaute a fourni la situation, Molière a créé la scène, car tous ces traits si comiques lui appartiennent. Pour apprécier ce qu'il a fait, il suffit de comparer ce passage avec la scène x de l'acte IV de l'*Aululaire*.

flamme, qu'elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa foi, et recevoir la mienne.

HARPAGON, *à part.*

Eh! est-ce que la peur de la justice le fait extravaguer? (*à Valère.*) Que nous brouilles-tu ici de ma fille?

VALÈRE.

Je dis, monsieur, que j'ai eu toutes les peines du monde à faire consentir sa pudeur à ce que vouloit mon amour.

HARPAGON.

La pudeur de qui?

VALÈRE.

De votre fille; et c'est seulement depuis hier qu'elle a pu se résoudre à nous signer mutuellement une promesse de mariage.

HARPAGON.

Ma fille t'a signé une promesse de mariage?

VALÈRE.

Oui, monsieur; comme, de ma part, je lui en ai signé une.

HARPAGON.

O ciel! autre disgrace[1]!

[1] La froideur de ce mot est remarquable. La tendresse paternelle même ne peut troubler la passion d'Harpagon, et l'on sent qu'il songe à sa cassette en apprenant la perte de sa fille! Le plus grand malheur pour un avare n'est pas de perdre sa fille, mais son trésor. C'est ce que Plaute n'a pas senti, lui qui fait dire à Euclion, dans une situation à peu près semblable, « Ainsi à mon « malheur vient se joindre un malheur *plus grand encore :* » *Ita mihi ad malum malæ res plurimæ se agglutinant.* Molière ne fait ja-

MAÎTRE JACQUES, *au commissaire.*

Écrivez, monsieur, écrivez.

HARPAGON.

Rengrégement de mal! Surcroît de désespoir! (*au commissaire.*) Allons, monsieur, faites le dû de votre charge; et dressez-lui-moi son procès comme larron et comme suborneur.

MAÎTRE JACQUES.

Comme larron et comme suborneur.

VALÈRE.

Ce sont des noms qui ne me sont point dus; et quand on saura qui je suis...[1]

SCÈNE IV.

HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, VALÈRE, FROSINE, MAITRE JACQUES, UN COMMISSAIRE.

HARPAGON.

Ah! fille scélérate! fille indigne d'un père comme moi! c'est ainsi que tu pratiques les leçons que je t'ai

mais de pareilles fautes, parcequ'il n'oublie jamais le caractère de ses personnages.

[1] Jamais Molière ne sut mieux entrer dans les passions de ses personnages; jamais il ne descendit plus profondément dans leur cœur; jamais il ne fut plus vrai, plus naturel, plus admirable; il a, si l'on veut, imité cette scène de Plaute, mais une pareille imitation paroîtra toujours, aux yeux des connoisseurs, une chose aussi surprenante qu'une création.

données? Tu te laisses prendre d'amour pour un voleur infame, et tu lui engages ta foi sans mon consentement! Mais vous serez trompés l'un et l'autre. (*à Élise.*) Quatre bonnes murailles me répondront de ta conduite; (*à Valère.*) et une bonne potence me fera raison de ton audace.

VALÈRE.

Ce ne sera point votre passion qui jugera l'affaire, et l'on m'écoutera, au moins, avant que de me condamner.

HARPAGON.

Je me suis abusé de dire une potence; et tu seras roué tout vif.

ÉLISE, *aux genoux d'Harpagon.*

Ah! mon père, prenez des sentiments un peu plus humains, je vous prie, et n'allez point pousser les choses dans les dernières violences du pouvoir paternel. Ne vous laissez point entraîner aux premiers mouvements de votre passion, et donnez-vous le temps de considérer ce que vous voulez faire. Prenez la peine de mieux voir celui dont vous vous offensez [1]. Il est tout autre que vos yeux ne le jugent; et vous trouverez moins étrange que je me sois donnée à lui, lorsque vous saurez que, sans lui, vous ne m'auriez plus il y a long-temps. Oui, mon père, c'est celui qui me sauva de ce grand péril que vous savez que je

[1] *Offenser* est la traduction littérale d'*offendere*, mot dont le sens est beaucoup moins restreint en latin qu'en françois. Il signifie ici, *celui dont vous avez à vous plaindre*. L'exemple de Molière n'a pu le faire adopter avec cette acception.

courus dans l'eau, et à qui vous devez la vie de cette même fille dont...

HARPAGON.

Tout cela n'est rien; et il valoit bien mieux pour moi qu'il te laissât noyer que de faire ce qu'il a fait.

ÉLISE.

Mon père, je vous conjure, par l'amour paternel, de me...

HARPAGON.

Non, non; je ne veux rien entendre, et il faut que la justice fasse son devoir.

MAÎTRE JACQUES, *à part.*

Tu me paieras mes coups de bâton!

FROSINE, *à part.*

Voici un étrange embarras!

SCÈNE V.

ANSELME, HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, FROSINE, VALÈRE, UN COMMISSAIRE, MAITRE JACQUES.

ANSELME.

Qu'est-ce, seigneur Harpagon? je vous vois tout ému.

[1] Diderot prétend que *la pièce finit sans qu'on y revoie Frosine.* C'est une erreur; nous voyons ici qu'elle est en scène, et elle y reste jusqu'à la fin. Ce qui est vrai, et ce qui est un juste sujet de reproche, c'est qu'elle assiste au dénouement, sans y contribuer

HARPAGON.

Ah! seigneur Anselme, vous me voyez le plus infortuné de tous les hommes; et voici bien du trouble et du désordre au contrat que vous venez faire! On m'assassine dans le bien; on m'assassine dans l'honneur; et voilà un traître, un scélérat, qui a violé tous les droits les plus saints, qui s'est coulé chez moi sous le titre de domestique, pour me dérober mon argent, et pour me suborner ma fille.

VALÈRE.

Qui songe à votre argent, dont vous me faites un galimatias?

HARPAGON.

Oui, ils se sont donné l'un à l'autre une promesse de mariage. Cet affront vous regarde, seigneur Anselme; et c'est vous qui devez vous rendre partie contre lui, et faire toutes les poursuites de la justice, pour vous venger de son insolence.

ANSELME.

Ce n'est pas mon dessein de me faire épouser par force, et de rien prétendre à un cœur qui se seroit donné; mais, pour vos intérêts, je suis prêt à les embrasser, ainsi que les miens propres.

HARPAGON.

Voilà monsieur qui est un honnête commissaire, qui n'oubliera rien, à ce qu'il m'a dit, de la fonction

en quoi que ce soit. Elle n'a donc paru dans la pièce que pour arranger entre Harpagon et Mariane un mariage qui ne se fait pas, et ensuite pour promettre d'empêcher ce même mariage qui manque sans qu'elle y soit pour rien. (A.)

de son office. (*au commissaire, montrant Valère.*) Chargez-le comme il faut, monsieur, et rendez les choses bien criminelles.

VALÈRE.

Je ne vois pas quel crime on me peut faire de la passion que j'ai pour votre fille, et le supplice où vous croyez que je puisse être condamné pour notre engagement, lorsqu'on saura ce que je suis...

HARPAGON.

Je me moque de tous ces contes; et le monde aujourd'hui n'est plein que de ces larrons de noblesse, que de ces imposteurs qui tirent avantage de leur obscurité, et s'habillent insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre.

VALÈRE.

Sachez que j'ai le cœur trop bon pour me parer de quelque chose qui ne soit point à moi; et que tout Naples peut rendre témoignage de ma naissance.

ANSELME.

Tout beau! prenez garde à ce que vous allez dire. Vous risquez ici plus que vous ne pensez; et vous parlez devant un homme à qui tout Naples est connu, et qui peut aisément voir clair dans l'histoire que vous ferez.

VALÈRE, *en mettant fièrement son chapeau.*

Je ne suis point homme à rien craindre; et, si Naples vous est connu, vous savez qui étoit don Thomas d'Alburci.

ANSELME.

Sans doute, je le sais; et peu de gens l'ont connu mieux que moi.

HARPAGON.

Je ne me soucie ni de don Thomas ni de don Martin.

(*Harpagon, voyant deux chandelles allumées, en souffle une*[1].)

ANSELME.

De grace, laissez-le parler; nous verrons ce qu'il en veut dire.

[1] Un acteur qui excelloit dans le rôle de l'Avare, Grand-Ménil, a donné quelques détails sur le jeu de la bougie qu'il ne sera point inutile de consigner ici. « Molière, dit-il, ayant employé, pour dé- « nouer sa pièce, une reconnoissance romanesque qui a peu d'in- « térêt, les comédiens ont imaginé le jeu de la bougie pour égayer « une scène que le public n'écoute jamais sans quelque impatience. « Voici comment ce jeu s'exécute: Harpagon éteint une des deux « bougies placées sur la table du notaire. A peine a-t-il tourné « le dos, que maître Jacques la rallume. Harpagon, la voyant « brûler de nouveau, s'en empare, l'éteint, et la garde dans sa « main. Mais pendant qu'il écoute, les deux bras croisés, la con- « versation d'Anselme et de Valère, maître Jacques passe derrière « lui et rallume la bougie. Un instant après, Harpagon décroise « ses bras, voit la bougie brûler, la souffle, et la met dans la poche « droite de son haut-de-chausse, où maître Jacques ne manque pas « de la rallumer une quatrième fois. Enfin la main d'Harpagon « rencontre la flamme de la bougie, et c'est ainsi qu'il occupe la « scène jusqu'au moment où *l'idée lui vient de se faire rendre par* « *Anselme les dix mille écus qui lui ont été volés*[*]. » Cette dernière ligne est la condamnation de tout le reste. En effet, ce jeu de théâtre est en opposition directe avec le caractère d'Harpagon. Comment

[*] Ces détails sont tirés d'une lettre inédite de Grand-Ménil, sur l'*Avare*, lettre que nous avons sous les yeux.

VALÈRE.

Je veux dire que c'est lui qui m'a donné le jour.

ANSELME.

Lui?

VALÈRE.

Oui.

ANSELME.

Allez; vous vous moquez. Cherchez quelque autre histoire qui vous puisse mieux réussir, et ne prétendez pas vous sauver sous cette imposture.

VALÈRE.

Songez à mieux parler. Ce n'est point une imposture, et je n'avance rien qu'il ne me soit aisé de justifier.

ANSELME.

Quoi! vous osez vous dire fils de don Thomas d'Alburci?

VALÈRE.

Oui, je l'ose; et je suis prêt de soutenir cette vérité contre qui que ce soit.

ANSELME.

L'audace est merveilleuse! Apprenez, pour vous confondre, qu'il y a seize ans, pour le moins, que l'homme dont vous nous parlez périt sur mer avec ses enfants et sa femme, en voulant dérober leur vie

supposer que l'Avare puisse oublier si long-temps sa chère cassette, lui dont la seule pensée, au moment où sa maitresse retrouve son père, est de se faire payer les dix mille écus qu'on lui a volés? Sans doute le dénouement est romanesque, il fait languir l'intérêt; mais il étoit inutile d'y ajouter un contre-sens.

aux cruelles persécutions qui ont accompagné les désordres de Naples, et qui en firent exiler plusieurs nobles familles.

VALÈRE.

Oui; mais apprenez, pour vous confondre, vous, que son fils, âgé de sept ans, avec un domestique, fut sauvé de ce naufrage par un vaisseau espagnol; et que ce fils sauvé est celui qui vous parle. Apprenez que le capitaine de ce vaisseau, touché de ma fortune, prit amitié pour moi; qu'il me fit élever comme son propre fils, et que les armes furent mon emploi, dès que je m'en trouvai capable; que j'ai su, depuis peu, que mon père n'étoit point mort, comme je l'avois toujours cru; que, passant ici pour l'aller chercher, une aventure, par le ciel concertée, me fit voir la charmante Élise; que cette vue me rendit esclave de ses beautés, et que la violence de mon amour et les sévérités de son père me firent prendre la résolution de m'introduire dans son logis, et d'envoyer un autre à la quête de mes parents.

ANSELME.

Mais quels témoignages encore, autres que vos paroles, nous peuvent assurer que ce ne soit point une fable que vous ayez bâtie sur une vérité?

VALÈRE.

Le capitaine espagnol; un cachet de rubis qui étoit à mon père; un bracelet d'agate que ma mère m'avoit mis au bras; le vieux Pédro, ce domestique qui se sauva avec moi du naufrage.

MARIANE.

Hélas! à vos paroles je puis ici répondre, moi, que vous n'imposez point; et tout ce que vous dites me fait connoître clairement que vous êtes mon frère.

VALÈRE.

Vous, ma sœur?

MARIANE.

Oui. Mon cœur s'est ému dès le moment que vous avez ouvert la bouche; et notre mère, que vous allez ravir, m'a mille fois entretenue des disgraces de notre famille. Le ciel ne nous fit point aussi périr dans ce triste naufrage; mais il ne nous sauva la vie que par la perte de notre liberté; et ce furent des corsaires qui nous recueillirent, ma mère et moi, sur un débris de notre vaisseau. Après dix ans d'esclavage, une heureuse fortune nous rendit notre liberté, et nous retournâmes dans Naples, où nous trouvâmes tout notre bien vendu, sans y pouvoir trouver des nouvelles de notre père. Nous passâmes à Gênes, où ma mère alla ramasser quelques malheureux restes d'une succession qu'on avoit déchirée; et de là, fuyant la barbare injustice de ses parents, elle vint en ces lieux, où elle n'a presque vécu que d'une vie languissante.

ANSELME.

O ciel! quels sont les traits de ta puissance! et que tu fais bien voir qu'il n'appartient qu'à toi de faire des miracles! Embrassez-moi, mes enfants, et mêlez tous deux vos transports à ceux de votre père.

VALÈRE.

Vous êtes notre père?

MARIANE.

C'est vous que ma mère a tant pleuré?

ANSELME.

Oui, ma fille; oui, mon fils; je suis don Thomas d'Alburci, que le ciel garantit des ondes avec tout l'argent qu'il portoit; et qui, vous ayant tous crus morts, durant seize ans, se préparoit, après de longs voyages, à chercher, dans l'hymen d'une douce et sage personne, la consolation de quelque nouvelle famille. Le peu de sûreté que j'ai vu pour ma vie à retourner à Naples m'a fait y renoncer pour toujours; et, ayant su trouver moyen d'y faire vendre ce que j'avois, je me suis habitué ici, où, sous le nom d'Anselme, j'ai voulu m'éloigner les chagrins de cet autre nom, qui m'a causé tant de traverses[1].

[1] Deux auteurs, Simon Carpentier, professeur royal à Paris, et Antonius Codrus Urceus, professeur à Bologne, ont suppléé à ce qui manquoit du cinquième acte de Plaute. Mais ce n'est d'aucun de ces auteurs que Molière a emprunté son dénouement. Les deux reconnoissances imprévues et subites que fait Anselme de son fils et de sa fille nuisent à la perfection de cet ouvrage. Il faudroit au moins que, dans la scène VI du premier acte, où Harpagon parle d'Anselme à sa fille, comme d'un homme prudent et sage, dont on vante les grands biens, il ajoutât que cet Anselme cherche, par le mariage, à réparer la perte de deux enfants qu'il avoit eus en Italie, sous un autre nom; cela prépareroit un peu au romanesque du dénouement, et rien ne seroit si facile à ajouter dans une pièce en prose. (B.) — On a dit que cette exposition et les reconnoissances qui en sont la suite refroidissoient la pièce : en effet, après une peinture aussi comique et aussi natu-

HARPAGON, *à Anselme.*

C'est là votre fils?

ANSELME.

Oui.

HARPAGON.

Je vous prends à partie pour me payer dix mille écus qu'il m'a volés [1].

relle des défauts d'Harpagon, on n'aime point à débrouiller une aventure de roman. Ces naufrages, ces captivités, ces découvertes de père, de mère, de sœur, sont des ressources usées que Molière auroit dû rejeter. Leur effet est d'éteindre la gaieté des spectateurs et de remplacer un sentiment très vif de curiosité par une curiosité d'autant plus froide qu'elle n'a rien à attendre du nouvel intérêt qu'on lui présente. Molière a peut-être emprunté ce dénouement de la comédie des *Corrivaux* de Jehan de La Taille, pièce du genre italien, où un père retrouve sa fille à-peu-près comme Anselme retrouve ici la sienne. Au reste, ces reconnoissances forment le dénouement de la plupart des comédies de cette époque, et sont elles-mêmes une imitation des anciens. Les *Corrivaux* de Jehan de La Taille furent imprimés en 1574. C'est, je crois, la première comédie en prose composée dans notre langue, mais elle ne fut pas représentée. Ainsi Larivey, qui fit imprimer ses comédies en 1597, a pu dire qu'il étoit le premier qui eût mis au théâtre des pièces en prose*.

[1] Harpagon ne se laisse pas aller à l'attendrissement de cette double reconnoissance. Que lui importe le bonheur de Mariane et d'Anselme? que lui importent les sentiments d'un père qui retrouve ses enfants? Il ne voit dans cette aventure qu'un moyen de se faire payer ses dix mille écus : *C'est là votre fils*, s'écrie-t-il, *payez-moi dix mille écus qu'il m'a volés!* Et par ce seul mot Molière fait assez sentir que, pendant toute cette longue scène, la pensée d'Harpagon ne s'est pas séparée un instant de son trésor.

* Voyez l'épître dédicatoire de son premier volume imprimé à Lyon, chez Benoît Rigaud, 1597.

ANSELME.

Lui! vous avoir volé?

HARPAGON.

Lui-même.

VALÈRE.

Qui vous dit cela?

HARPAGON.

Maître Jacques.

VALÈRE, *à maître Jacques.*

C'est toi qui le dis?

MAÎTRE JACQUES.

Vous voyez que je ne dis rien.

HARPAGON.

Oui. Voilà monsieur le commissaire qui a reçu sa déposition.

VALÈRE.

Pouvez-vous me croire capable d'une action si lâche?

HARPAGON.

Capable ou non capable, je veux ravoir mon argent.

SCÈNE VI.

HARPAGON, ANSELME, ÉLISE, MARIANE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, UN COMMISSAIRE, MAITRE JACQUES, LA FLÈCHE.

CLÉANTE.

Ne vous tourmentez point, mon père, et n'accusez

personne. J'ai découvert des nouvelles de votre affaire; et je viens ici pour vous dire que, si vous voulez vous résoudre à me laisser épouser Mariane, votre argent vous sera rendu.

HARPAGON.

Où est-il?

CLÉANTE.

Ne vous en mettez point en peine. Il est en lieu dont je réponds; et tout ne dépend que de moi. C'est à vous de me dire à quoi vous vous déterminez; et vous pouvez choisir, ou de me donner Mariane, ou de perdre votre cassette.

HARPAGON.

N'en a-t-on rien ôté?

CLÉANTE.

Rien du tout. Voyez si c'est votre dessein de souscrire à ce mariage, et de joindre votre consentement à celui de sa mère, qui lui laisse la liberté de faire un choix entre nous deux.

MARIANE, *à Cléante.*

Mais vous ne savez pas que ce n'est pas assez que ce consentement; et que le ciel, (*montrant Valère*) avec un frère que vous voyez, vient de me rendre un père, (*montrant Anselme*) dont vous avez à m'obtenir.

ANSELME.

Le ciel, mes enfants, ne me redonne point à vous pour être contraire à vos vœux. Seigneur Harpagon, vous jugez bien que le choix d'une jeune personne tombera sur le fils plutôt que sur le père: allons,

ne vous faites point dire ce qu'il n'est pas nécessaire d'entendre; et consentez, ainsi que moi, à ce double hyménée.

HARPAGON.

Il faut, pour me donner conseil, que je voie ma cassette.

CLÉANTE.

Vous la verrez saine et entière.

HARPAGON.

Je n'ai point d'argent à donner en mariage à mes enfants.

ANSELME.

Hé bien! j'en ai pour eux; que cela ne vous inquiète point.

HARPAGON.

Vous obligerez-vous à faire tous les frais de ces deux mariages?

ANSELME.

Oui, je m'y oblige. Êtes-vous satisfait?

HARPAGON.

Oui, pourvu que, pour les noces, vous me fassiez faire un habit[1].

[1] Lyconide, celui qui aime la fille d'Euclion, lui fait rendre son cher pot de terre, avec tout l'or qui est dedans; le bon homme, transporté de joie, baise son trésor, le caresse: rien de mieux; mais ce qu'on est loin d'attendre et de prévoir, c'est que dans l'instant même il s'écrie: « A qui rendrai-je graces? aux dieux qui ont pitié « des honnêtes gens, ou à mes amis qui en agissent si bien avec moi? « A tous deux; » et aussitôt il met le trésor entre les mains de son gendre, et consent que tous les deux s'établissent dans la maison. Un esclave s'adresse aux spectateurs et dit: « Messieurs, l'avare

ANSELME.

D'accord. Allons jouir de l'alégresse que cet heureux jour nous présente.

LE COMMISSAIRE.

Holà! messieurs, holà! Tout doucement, s'il vous plaît. Qui me paiera mes écritures?

HARPAGON.

Nous n'avons que faire de vos écritures.

LE COMMISSAIRE.

Oui! mais je ne prétends pas, moi, les avoir faites pour rien.

HARPAGON, *montrant maître Jacques.*

Pour votre paiement, voilà un homme que je vous donne à pendre.

MAÎTRE JACQUES.

Hélas! comment faut-il donc faire? On me donne des coups de bâton pour dire vrai; et on me veut pendre pour mentir!

« Euclion a changé tout-à-coup de caractère : il est devenu libéral; « si vous voulez aussi user de libéralité envers nous, applaudissez. » Non vraiment, je n'applaudirai point ce dénouement; il contredit trop la nature et l'un des préceptes de l'art, qu'elle a le mieux fondés, celui de conserver jusqu'au bout l'unité de caractère. Un avare ne se transforme pas ainsi tout-à-coup, sur-tout dans un moment où son trésor, qu'il vient de retrouver, doit lui être plus cher que jamais. J'applaudirai le talent qui se montre dans le reste du rôle; mais ce dénouement et les autres défauts de la pièce font voir que Plaute (La Harpe se trompe; le dénouement n'est pas de Plaute, mais de Codrus Urceus) n'étoit pas très avancé dans l'art dramatique. (L.)

ANSELME.

Seigneur Harpagon, il faut lui pardonner cette imposture.

HARPAGON.

Vous paierez donc le commissaire?

ANSELME.

Soit. Allons vite faire part de notre joie à votre mère.

HARPAGON.

Et moi, voir ma chère cassette[1].

[1] On a remarqué qu'Harpagon n'étoit puni que du côté de son amour, et que sa cassette retrouvée devoit lui rendre supportable la peine de perdre ce qu'il aime moins que son cher argent. Mais ne l'est-il pas aussi par le mépris général dont il est couvert et dont il a eu tant de preuves dans le cours de l'action, et sur-tout par la perte qu'il a faite de l'estime de ses propres enfants? Le mépris est un châtiment chez une nation sensible à l'honneur. C'est une pilule, a dit Molière, qu'on peut bien avaler, mais qu'on ne peut mâcher sans faire la grimace. (B.) Molière le premier semble avoir connu le secret de peindre les caractères par des incidents propres à faire éclater leurs singularités, et de ménager ces incidents avec une gradation si adroite, que le trait qui suit est toujours plus piquant que celui qui précède. C'est cette gradation, autant que la gaieté du dialogue, qui assure ici la supériorité de Molière. Il est resté le maître dans cette carrière qu'il s'est ouverte, et, sous ce point de vue, *le Misanthrope* et *le Tartuffe* n'ont rien de supérieur à *l'Avare*. — Il est probable que Molière écrivit cette dernière pièce en prose parcequ'il sentit que son sujet n'avoit rien de ce qui appelle la poésie. Il auroit pu dire à ses critiques ce que le vieux poëte Larivey, le premier qui ait mis au théâtre des comédies en prose, disoit aux siens: « Je les ai faites ainsi parcequ'il m'a semblé « que le commun peuple, qui est le principal personnage de la « scène, ne s'étudie tant à agencer ses paroles qu'à publier son affec-

« tion, qu'il a plus tôt dite que pensée *. » Observation excellente, dont Molière sut profiter ; car il est très vrai de dire que dans l'*Avare* tous les traits du dialogue échappent aux caractères, et que les paroles en sont, comme l'auroit dit Larivey, *plus tôt dites que pensées*. — Quant au peu de succès de la pièce, l'auteur en fut dédommagé par le suffrage de Boileau. Ce grand poëte assistoit à toutes les représentations : seul contre le public, il opposoit sa justice inflexible aux cris de la cabale ; on le voyoit dans les loges et sur les bancs du théâtre applaudir ce nouveau chef-d'œuvre : et Racine, qui fut injuste une fois, lui ayant dit un jour, comme pour lui adresser un reproche : « Je vous ai vu à la pièce de Molière, « et vous riiez tout seul sur le théâtre. — Je vous estime trop, lui « répondit Boileau, pour croire que vous n'y ayez pas ri, du moins « intérieurement. » Le jugement de Boileau a été celui de la postérité.

* Voyez la dédicace des comédies facétieuses de Larivey, imprimées à Lyon, chez Benoît Rigaud, 1597.

FIN DE L'AVARE.

GEORGE DANDIN,

OU

LE MARI CONFONDU,

COMÉDIE EN TROIS ACTES.

1668.

PERSONNAGES.

GEORGE DANDIN *, riche paysan, mari d'Angélique [1].

ANGÉLIQUE, femme de George Dandin, et fille de M. de Sotenville [2].

M. DE SOTENVILLE, gentilhomme campagnard, père d'Angélique [3].

MADAME DE SOTENVILLE [4].

CLITANDRE, amant d'Angélique [5].

CLAUDINE, suivante d'Angélique [6].

LUBIN, paysan, servant Clitandre [7].

COLIN, valet de George Dandin.

ACTEURS.

[1] MOLIÈRE. — [2] Mademoiselle MOLIÈRE. — [3] DU CROISY. — [4] HUBERT. — [5] LA GRANGE. — [6] Mademoiselle DE BRIE. [7] LA THORILLIÈRE.

La scène est devant la maison de George Dandin, à la campagne.

* *Dandin* est dit de celui qui *baye* (regarde) çà et là par sottise et badaudise, sans avoir contenance arrestée: *ineptus, insipidus*; et *dandiner*, user de telle badaudise, *ineptire*. (NICOT.) Étienne Pasquier dérive ce mot du terme factice *dindan*, parceque la marche d'un dandin représente assez bien le mouvement des cloches. Rabelais est, je crois, le premier qui ait fait un nom propre de ce mot si expressif de notre vieille langue. Il a été successivement imité par Racine, Molière, et La Fontaine.

GEORGE DANDIN,

OU

LE MARI CONFONDU.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I[1].

GEORGE DANDIN.

Ah! qu'une femme demoiselle[2] est une étrange affaire! et que mon mariage est une leçon bien par-

[1] L'année 1668 fut une des plus glorieuses du règne de Louis-le-Grand, par la conquête de la Franche-Comté, en un seul mois d'hiver; par le traité d'Aix-la-Chapelle, du 2 mai, qui lui conserva ses conquêtes des Pays-Bas, et par le coup d'autorité qui fit disparoître des registres du parlement tout ce qui s'y étoit passé depuis 1647 jusqu'en 1652. Ami des arts ainsi que de la gloire, ce prince, toujours galant et toujours magnifique, voulut réparer par une fête d'été les plaisirs dont son absence avoit privé la cour pendant le carnaval. C'est dans cette fête que la comédie de *George Dandin* fut représentée pour la première fois, le 18 juillet 1668, avec des intermèdes dont les paroles se ressentent un peu de la précipitation avec laquelle Molière se prêta aux ordres du roi. Le sujet de *George Dandin* a été fourni à Molière par deux contes de Boccace, dans lesquels deux maris trompés par les ruses de leurs femmes, loin de pouvoir prouver les plaintes qu'ils ont sujet d'en faire, sont encore honnis par les voisins ou les parents

lante à tous les paysans qui veulent s'élever au-dessus de leur condition, et s'allier, comme j'ai fait, à la maison d'un gentilhomme! La noblesse, de soi, est bonne; c'est une chose considérable, assurément: mais elle est accompagnée de tant de mauvaises circonstances, qu'il est très bon de ne s'y point frotter. Je suis devenu là-dessus savant à mes dépens, et

qu'ils ont envoyé chercher. (B.) — Au moment où Molière alloit mettre sa pièce au théâtre, un de ses amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un homme qui pourroit bien se reconnoître dans le personnage de Dandin, et qui, par ses amis et sa famille, étoit en état de nuire au succès de la pièce: « Je sais, répondit « Molière, un moyen sûr de me concilier cet homme; j'irai lui lire « ma pièce. » En effet, le même soir, Molière l'aborde au spectacle, et lui demande une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva si fort honoré de cette preuve de confiance, que, toute affaire cessante, il donna parole pour le lendemain. « Molière, disoit-il à tout le monde, me lit ce soir une « comédie, voulez-vous en être? » Le soir Molière trouva une nombreuse assemblée, et son homme qui la présidoit: la pièce fut trouvée excellente. Lorsque plus tard elle fut représentée, elle n'eut pas de plus zélé partisan que ce pauvre mari, qui ne s'étoit pas reconnu. (Grimarest.) Le sujet de *George Dandin* n'appartient ni à Boccace ni à l'auteur du *Chastoiement*, recueil de contes en vers du douzième siècle, à qui Boccace l'avoit emprunté. Il est tiré du *Dolopatos*, ouvrage bizarre, écrit cent ans avant l'ère chrétienne, et qui peut se glorifier d'une des plus heureuses destinées qu'aucun livre ait jamais obtenue. Originairement écrit en indien, il fut traduit en persan, et successivement du persan en arabe, de l'arabe en hébreu, de l'hébreu en syriaque, et du syriaque en grec*. Il est probable qu'il fut apporté en France à l'époque des premières croisades, et que les trouvères s'enrichirent de ses plus brillantes inventions. Vers le commencement du douzième siècle

* Voyez le Mémoire de M. Dacier sur le *Dolopatos*, recueil de l'académie des inscriptions.

connois le style des nobles, lorsqu'ils nous font, nous autres, entrer dans leur famille. L'alliance qu'ils font est petite avec nos personnes. C'est notre bien seul qu'ils épousent; et j'aurois bien mieux fait, tout riche que je suis, de m'allier en bonne et franche paysannerie que de prendre une femme qui se tient au-dessus de moi, s'offense de porter mon nom, et

il fut traduit en latin par un moine de l'abbaye de Hauteselve, et un peu plus tard traduit du latin en langue romane, ce qui le répandit en France *. Molière n'a connu ni le *Dolopatos*, ni les charmants fabliaux de nos trouvères, ni le *Chastoiement*, qui renferme plusieurs contes du *Dolopatos*, et entre autres le conte de *Celui qui enferma sa femme en une tour*. Mais il n'en est pas de même de Boccace, qui jeune encore fut envoyé à Paris, où il fit ses études, et où il eut occasion de recueillir, soit dans les manuscrits, soit par la tradition, la plupart des fabliaux qu'il publia dans la suite. Rien n'est donc plus singulier que la destinée de ce conte, qui, originaire d'Asie, passa successivement dans toutes nos langues savantes, et finit, en se modifiant toujours, suivant les mœurs du peuple qui l'adoptoit, par amuser la cour du grand roi, et servir aux fêtes d'un de ses triomphes.

[1] *Damoiselle*, c'est proprement et selon l'usage ancien du mot une *gentille femme*, et est le féminin de *damoisel*, qui signifioit gentil homme. (NICOT.) Ce titre se donnoit aux femmes mariées, nées de parents nobles. On connoit plusieurs lettres de Montaigne adressées à sa femme, et qui commencent ainsi: *A mademoiselle de Montaigne ma femme* **. On connoît aussi un petit dialogue très piquant, intitulé *Le Débat de la damoiselle et de la bourgeoisie*, nouvellement imprimé à Paris; très bon et très joyeux. Paris, Guillaume Vigueux, in-4°, gothique.

* Voyez les fabliaux de Legrand-Daussy, tome III, p. 152; les fabliaux de Méon, tome II, conte XII; et enfin le *Chastoiement*, par Pierre Alphonse, édition donnée en 1824.

** Voyez les Lettres de Montaigne, à la suite de la *Mesnagerie de Xenophon*, etc., traduite par Ét. de La Boetie, pag. 89.

pense qu'avec tout mon bien je n'ai pas acheté la qualité de son mari. George Dandin! George Dandin! vous avez fait une sottise, la plus grande du monde. Ma maison m'est effroyable maintenant, et je n'y rentre point sans y trouver quelque chagrin.

SCÈNE II.

GEORGE DANDIN, LUBIN.

GEORGE DANDIN, *à part, voyant sortir Lubin de chez lui.*

Que diantre ce drôle-là vient-il faire chez moi?

LUBIN, *à part, apercevant George Dandin.*

Voilà un homme qui me regarde.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Il ne me connoît pas.

LUBIN, *à part.*

Il se doute de quelque chose.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Ouais! il a grand'peine à saluer.

LUBIN, *à part.*

J'ai peur qu'il n'aille dire qu'il m'a vu sortir de là-dedans.

GEORGE DANDIN.

Bonjour.

LUBIN.

Serviteur.

GEORGE DANDIN.

Vous n'êtes pas d'ici, que je crois?

LUBIN.

Non : je n'y suis venu que pour voir la fête de demain.

GEORGE DANDIN.

Hé! dites-moi un peu, s'il vous plaît : vous venez de là-dedans?

LUBIN.

Chut!

GEORGE DANDIN.

Comment?

LUBIN.

Paix!

GEORGE DANDIN.

Quoi donc?

LUBIN.

Motus! Il ne faut pas dire que vous m'ayez vu sortir de là.

GEORGE DANDIN.

Pourquoi?

LUBIN.

Mon dieu! Parce...

GEORGE DANDIN.

Mais encore?

LUBIN.

Doucement. J'ai peur qu'on ne nous écoute.

GEORGE DANDIN.

Point, point.

LUBIN.

C'est que je viens de parler à la maîtresse du logis, de la part d'un certain monsieur qui lui fait les

doux yeux; et il ne faut pas qu'on sache cela. Entendez-vous?

GEORGE DANDIN.

Oui.

LUBIN.

Voilà la raison. On m'a enchargé de prendre garde que personne ne me vît; et je vous prie, au moins, de ne pas dire que vous m'ayez vu.

GEORGE DANDIN.

Je n'ai garde.

LUBIN.

Je suis bien aise de faire les choses secrètement, comme on m'a recommandé.

GEORGE DANDIN.

C'est bien fait.

LUBIN.

Le mari, à ce qu'ils disent, est un jaloux qui ne veut pas qu'on fasse l'amour à sa femme; et il feroit le diable à quatre, si cela venoit à ses oreilles. Vous comprenez bien?

GEORGE DANDIN.

Fort bien.

LUBIN.

Il ne faut pas qu'il sache rien de tout ceci.

GEORGE DANDIN.

Sans doute.

LUBIN.

On le veut tromper tout doucement. Vous entendez bien?

GEORGE DANDIN.

Le mieux du monde.

LUBIN.

Si vous alliez dire que vous m'avez vu sortir de chez lui, vous gâteriez toute l'affaire. Vous comprenez bien?

GEORGE DANDIN.

Assurément. Hé! comment nommez-vous celui qui vous a envoyé là-dedans?

LUBIN.

C'est le seigneur de notre pays, monsieur le vicomte de chose.. Foin! je ne me souviens jamais comment diantre ils baragouinent ce nom-là. Monsieur Cli... Clitande.

GEORGE DANDIN.

Est-ce ce jeune courtisan qui demeure?...

LUBIN.

Oui; auprès de ces arbres.

GEORGE DANDIN, *à part.*

C'est pour cela que depuis peu ce damoiseau poli s'est venu loger contre moi. J'avois bon nez, sans doute; et son voisinage déja m'avoit donné quelque soupçon.

LUBIN.

Tétigué! c'est le plus honnête homme que vous ayez jamais vu. Il m'a donné trois pièces d'or pour aller dire seulement à la femme qu'il est amoureux d'elle, et qu'il souhaite fort l'honneur de pouvoir lui parler. Voyez s'il y a là une grande fatigue, pour me

payer si bien ; et ce qu'est, au prix de cela, une journée de travail, où je ne gagne que dix sous [1] !

GEORGE DANDIN.

Hé bien ! avez-vous fait votre message ?

LUBIN.

Oui. J'ai trouvé là-dedans une certaine Claudine, qui, tout du premier coup, a compris ce que je voulois, et qui m'a fait parler à sa maîtresse [2].

GEORGE DANDIN, *à part.*

Ah ! coquine de servante !

LUBIN.

Morguienne ! cette Claudine-là est tout-à-fait jolie : elle a gagné mon amitié, et il ne tiendra qu'à elle que nous ne soyons mariés ensemble.

GEORGE DANDIN.

Mais quelle réponse a fait la maîtresse à ce monsieur le courtisan ?

[1] Cette pensée est fort naturelle. Lubin, accoutumé à des travaux pénibles, ne voit dans la commission dont il est chargé que le bonheur de gagner de l'argent sans peine. Il témoigne à-la-fois sa surprise et son contentement, parcequ'il ignore, et le prix que les hommes attachent à ces sortes de services, et le mépris dont on les récompense. Molière a dû songer à tout cela, et cette phrase si simple est le résultat d'une profonde observation de la nature. Nos philosophes du dix-huitième siècle n'auroient pas manqué cette occasion de lancer quelques traits bien amers contre la corruption des gens du monde ; Molière est plus habile : il ne fait point de réflexions, mais il force les spectateurs à réfléchir.

[2] Avec quel esprit Molière met en scène ses personnages ! un seul mot les peint. (L. B.) — Voyez aussi avec quelle rapidité l'action marche : ici Molière fait connoître le sujet et les acteurs ; trois lignes plus bas il va marquer l'intrigue

LUBIN.

Elle m'a dit de lui dire... attendez, je ne sais si je me souviendrai bien de tout cela, qu'elle lui est tout-à-fait obligée de l'affection qu'il a pour elle, et qu'à cause de son mari, qui est fantasque, il garde d'en rien faire paroître, et qu'il faudra songer à chercher quelque invention pour se pouvoir entretenir tous deux.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Ah! pendarde de femme[1]!

LUBIN.

Tétiguienne! cela sera drôle; car le mari ne se doutera point de la manigance: voilà ce qui est de

[1] La situation de George Dandin ressemble à celle d'Arnolphe dans l'*École des Femmes;* et l'indiscrétion de Lubin a le même résultat que l'imprudence d'Horace, sans que cependant on puisse accuser les deux pièces d'être la copie l'une de l'autre. Quant au caractère de Lubin, il a souvent été imité; mais toutes les copies qu'on en a faites sont restées au-dessous de l'original. (B.)—La ressemblance de l'*École des Femmes* et de *George Dandin* a frappé tous les commentateurs. En effet, George Dandin est toujours averti des infidélités de sa femme, comme Arnolphe des ruses d'Agnès, et cependant ni l'un ni l'autre ne peuvent réussir à surprendre les coupables. Le sujet est donc le même dans les deux pièces. Pour le rajeunir, il suffit à l'auteur de changer la situation et le caractère des personnages, et il nous offre ainsi un excellent modèle de l'art de combiner la même pensée de manière à en tirer des effets comiques absolument nouveaux. Quant à l'exposition, elle est parfaite, comme toutes celles de Molière. L'auteur a jeté dès l'abord tant de mouvement sur la scène, que le spectateur se trouve tout-à-coup au milieu du sujet, et que sa curiosité est excitée sans être entièrement satisfaite; ce qui est la condition expresse de toute bonne exposition.

bon, et il aura un pied de nez avec sa jalousie. Est-ce pas?

GEORGE DANDIN.

Cela est vrai.

LUBIN.

Adieu. Bouche cousue au moins. Gardez bien le secret, afin que le mari ne le sache pas.

GEORGE DANDIN.

Oui, oui.

LUBIN.

Pour moi, je vais faire semblant de rien. Je suis un fin matois, et l'on ne diroit pas que j'y touche [1].

SCÈNE III.

GEORGE DANDIN [2].

Hé bien! George Dandin, vous voyez de quel air votre femme vous traite! Voilà ce que c'est d'avoir voulu épouser une demoiselle! L'on vous accommode

[1] Plus le langage de Lubin est simple, plus il est plaisant; car le comique naît ici, non de l'esprit du dialogue, mais de la gaieté de la situation. C'est là le véritable secret de l'art. Rarement Molière fait rire avec des mots; c'est dans les choses mêmes qu'il trouve la source du vrai comique: voilà pourquoi son dialogue est toujours simple, franc, et naturel.

[2] Molière multiplie les monologues toutes les fois que les passions des personnages sont fertiles en effets comiques. *L'École des Femmes*, *l'École des Maris*, le *Cocu imaginaire*, et *George Dandin*, pièces qui sont pour ainsi dire de la même famille, en offrent de nombreux exemples. Un monologue doit être l'expression d'une pensée secrète: si cette pensée prête au ridicule, le monologue est à sa place; si au contraire elle ne peint qu'un vice odieux,

de toutes pièces, sans que vous puissiez vous venger; et la gentilhommerie vous tient les bras liés. L'égalité de condition laisse du moins à l'honneur d'un mari liberté de ressentiment; et, si c'étoit une paysanne, vous auriez maintenant toutes vos coudées franches à vous en faire la justice à bons coups de bâton. Mais vous avez voulu tâter de la noblesse; et il vous ennuyoit d'être maître chez vous. Ah! j'enrage de tout mon cœur, et je me donnerois volontiers des soufflets. Quoi! écouter impudemment l'amour d'un damoiseau, et y promettre en même temps de la correspondance! Morbleu! je ne veux point laisser passer une occasion de la sorte. Il me faut, de ce pas, aller faire mes plaintes au père et à la mère, et les rendre témoins, à telle fin que de raison, des sujets de chagrin et de ressentiment que leur fille me donne. Mais les voici l'un et l'autre fort à propos[1].

le monologue est une faute, car il sort des limites de la comédie. Voilà pourquoi Molière n'a pas mis un seul monologue dans le rôle de Tartuffe; voilà pourquoi il en a mis plusieurs dans celui de George Dandin. Ces principes ressortent tout naturellement de l'étude de ses ouvrages. C'est lui qui a établi la règle, ou, pour mieux dire, c'est lui qui nous a mis à même de l'établir d'après son exemple.

[1] L'entrée de monsieur et madame de Sotenville n'est pas trop bien préparée: les acteurs ne doivent point arriver ainsi au hasard. Ce défaut n'est pas commun dans Molière. (L. B.)

SCÈNE IV.

MONSIEUR DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, GEORGE DANDIN.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Qu'est-ce, mon gendre? vous me paroissez tout troublé.

GEORGE DANDIN.

Aussi en ai-je du sujet, et...

MADAME DE SOTENVILLE.

Mon dieu! notre gendre, que vous avez peu de civilité, de ne pas saluer les gens quand vous les approchez!

GEORGE DANDIN.

Ma foi! ma belle-mère, c'est que j'ai d'autres choses en tête; et...

MADAME DE SOTENVILLE.

Encore! est-il possible, notre gendre, que vous sachiez si peu votre monde, et qu'il n'y ait pas moyen de vous instruire de la manière qu'il faut vivre parmi les personnes de qualité?

GEORGE DANDIN.

Comment?

MADAME DE SOTENVILLE.

Ne vous déferez-vous jamais, avec moi, de la familiarité de ce mot de ma belle-mère, et ne sauriez-vous vous accoutumer à me dire madame?

GEORGE DANDIN.

Parbleu! si vous m'appelez votre gendre, il me semble que je puis vous appeler ma belle-mère.

MADAME DE SOTENVILLE.

Il y a fort à dire, et les choses ne sont pas égales. Apprenez, s'il vous plaît, que ce n'est pas à vous à vous servir de ce mot-là avec une personne de ma condition; que, tout notre gendre que vous soyez, il y a grande différence de vous à nous, et que vous devez vous connoître.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

C'en est assez, m'amour[1]: laissons cela.

MADAME DE SOTENVILLE.

Mon dieu! monsieur de Sotenville, vous avez des indulgences qui n'appartiennent qu'à vous, et vous ne savez pas vous faire rendre par les gens ce qui vous est dû.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Corbleu! pardonnez-moi: on ne peut point me faire de leçons là-dessus; et j'ai su montrer en ma vie, par vingt actions de vigueur, que je ne suis point homme à démordre jamais d'une partie de mes prétentions; mais il suffit de lui avoir donné un petit avertissement. Sachons un peu, mon gendre, ce que vous avez dans l'esprit.

GEORGE DANDIN.

Puisqu'il faut donc parler catégoriquement, je

[1] Mot composé de *ma* ou *mon* et *amour*, duquel l'homme caresse celle qu'il aime. Pour éviter la dure prononciation de deux voyelles qui se rencontrent on a réuni les deux mots. (NICOT.)

vous dirai, monsieur de Sotenville, que j'ai lieu de....

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Doucement, mon gendre. Apprenez qu'il n'est pas respectueux d'appeler les gens par leur nom, et qu'à ceux qui sont au-dessus de nous il faut dire monsieur tout court[1].

GEORGE DANDIN.

Hé bien! monsieur tout court, et non plus monsieur de Sotenville, j'ai à vous dire que ma femme me donne...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Tout beau! Apprenez aussi que vous ne devez pas dire ma femme, quand vous parlez de notre fille.

GEORGE DANDIN.

J'enrage! Comment! ma femme n'est pas ma femme?

MADAME DE SOTENVILLE.

Oui, notre gendre, elle est votre femme; mais il ne vous est pas permis de l'appeler ainsi; et c'est tout ce que vous pourriez faire, si vous aviez épousé une de vos pareilles.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Ah! George Dandin, où t'es-tu fourré? (*haut.*) Hé! de grace, mettez, pour un moment, votre gentil-

[1] On s'attendoit que par une opposition de caractère, qui produit toujours beaucoup d'effet, M. de Sotenville se montreroit plus raisonnable que sa femme : point du tout, il partage tous ses ridicules, et n'en est que plus comique. Molière sort toujours des routes tracées.

hommerie à côté, et souffrez que je vous parle maintenant comme je pourrai. (*à part.*) Au diantre soit la tyrannie de toutes ces histoires-là! (*à monsieur de Sotenville.*) Je vous dis donc que je suis mal satisfait de mon mariage [1].

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Et la raison, mon gendre?

MADAME DE SOTENVILLE.

Quoi! parler ainsi d'une chose dont vous avez tiré de si grands avantages?

GEORGE DANDIN.

Et quels avantages, madame, puisque madame y a? L'aventure n'a pas été mauvaise pour vous; car, sans moi, vos affaires, avec votre permission, étoient fort délabrées, et mon argent a servi à reboucher d'assez bons trous; mais, moi, de quoi y ai-je profité, je vous prie, que d'un alongement de nom, et, au lieu de George Dandin, d'avoir reçu par vous le titre de monsieur de La Dandinière?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Ne comptez-vous pour rien, mon gendre, l'avantage d'être allié à la maison de Sotenville?

[1] Un homme est agité d'une violente passion: il veut en parler, il veut ne parler que de cela; mais au lieu d'écouter sa plainte on l'arrête à chaque mot: il choque la vanité de ceux dont il espère le secours; les prétextes les plus futiles deviennent, par l'effet du caractère des personnages, des motifs graves de reproche: dès-lors ces caractères se développent, l'action marche, les ridicules se heurtent, et le comique jaillit de toutes parts. Voilà comment Molière entendoit la comédie. Le début de cette scène est un chef-d'œuvre digne des meilleurs ouvrages de l'auteur.

MADAME DE SOTENVILLE.

Et à celle de La Prudoterie[1], dont j'ai l'honneur d'être issue; maison où le ventre anoblit, et qui, par ce beau privilége, rendra vos enfants gentilshommes ?

GEORGE DANDIN.

Oui, voilà qui est bien, mes enfants seront gentilshommes; mais je serai cocu, moi, si l'on n'y met ordre.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Que veut dire cela, mon gendre?

GEORGE DANDIN.

Cela veut dire que votre fille ne vit pas comme il faut qu'une femme vive, et qu'elle fait des choses qui sont contre l'honneur.

MADAME DE SOTENVILLE.

Tout beau! Prenez garde à ce que vous dites. Ma fille est d'une race trop pleine de vertu, pour se porter jamais à faire aucune chose dont l'honnêteté soit blessée; et, de la maison de La Prudoterie, il y a plus de trois cents ans qu'on n'a pas remarqué qu'il y ait eu de femme, dieu merci, qui ait fait parler d'elle.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Corbleu! dans la maison de Sotenville, on n'a jamais vu de coquette; et la bravoure n'y est pas

[1] La Fontaine s'est souvenu de cette excellente plaisanterie, dans son conte de la *Matrone d'Éphèse*, dont il fait la souche de cette maison :

D'elle descendent ceux de La Prudoterie,
Antique et célèbre maison. (B.)

plus héréditaire aux mâles que la chasteté aux femelles.

MADAME DE SOTENVILLE.

Nous avons eu une Jacqueline de La Prudoterie, qui ne voulut jamais être la maîtresse d'un duc et pair, gouverneur de notre province.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Il y a eu une Mathurine de Sotenville, qui refusa vingt mille écus d'un favori du roi, qui ne lui demandoit seulement que la faveur de lui parler.

GEORGE DANDIN.

Oh bien! votre fille n'est pas si difficile que cela; et elle s'est apprivoisée depuis qu'elle est chez moi.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Expliquez-vous, mon gendre. Nous ne sommes point gens à la supporter dans de mauvaises actions, et nous serons les premiers, sa mère et moi, à vous en faire la justice.

MADAME DE SOTENVILLE.

Nous n'entendons point raillerie sur les matières de l'honneur; et nous l'avons élevée dans toute la sévérité possible.

GEORGE DANDIN.

Tout ce que je vous puis dire, c'est qu'il y a ici un certain courtisan, que vous avez vu, qui est amoureux d'elle à ma barbe, et qui lui a fait faire des protestations d'amour qu'elle a très humainement écoutées.

MADAME DE SOTENVILLE.

Jour de dieu! je l'étranglerois de mes propres

mains, s'il falloit qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère[1].

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Corbleu! je lui passerois mon épée au travers du corps, à elle et au galant, si elle avoit forfait à son honneur[2].

GEORGE DANDIN.

Je vous ai dit ce qui se passe, pour vous faire mes plaintes; et je vous demande raison de cette affaire-là.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Ne vous tourmentez point: je vous la ferai de tous deux; et je suis homme pour serrer le bouton à qui que ce puisse être[3]. Mais êtes-vous bien sûr de ce que vous nous dites?

[1] Vieux mot qui vient de *forlineare*, sortir hors de la ligne, dégénérer. (MÉN.) Il s'appliquoit sur-tout aux nobles qui faisoient des actions indignes de leurs aïeux. Ce mot et le suivant, *forfaire*, sont très bien placés dans la bouche de M. et de madame de Sotenville.

[2] *Forfaire*, composé de *for*, particule qui empire la signification du mot auquel elle adhère, et de *faire*. Ainsi signifie mal faire, délinquer, violer. (NICOT.)

[3] On pourroit croire que ce proverbe, *serrer le bouton à quelqu'un*, vient de l'action d'un escrimeur qui appuie fortement le bouton de son fleuret sur la poitrine de son adversaire: mais le proverbe a une autre origine: on appelle *bouton*, en termes de manége, la boucle de cuir qui coule le long des rênes, et qui les resserre. Ainsi l'on dit *serrer le bouton*, qui est l'équivalent de tenir en bride. (A.) Cette expression, échappée à la vanité de Sotenville, prépare l'effet comique de la scène suivante. Sotenville seroit beaucoup moins plaisant lorsqu'il veut faire battre son gendre, s'il ne se vantoit ici de *savoir serrer le bouton*. (L. B.)

GEORGE DANDIN.

Très sûr.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Prenez bien garde, au moins; car, entre gentilshommes, ce sont des choses chatouilleuses; et il n'est pas question d'aller faire ici un pas de clerc.

GEORGE DANDIN.

Je ne vous ai rien dit, vous dis-je, qui ne soit véritable.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

M'amour, allez-vous-en parler à votre fille, tandis qu'avec mon gendre, j'irai parler à l'homme.

MADAME DE SOTENVILLE.

Se pourroit-il, mon fils, qu'elle s'oubliât de la sorte, après le sage exemple que vous savez vous-même que je lui ai donné!

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Nous allons éclaircir l'affaire. Suivez-moi, mon gendre, et ne vous mettez point en peine. Vous verrez de quel bois nous nous chauffons, lorsqu'on s'attaque à ceux qui nous peuvent appartenir.

GEORGE DANDIN.

Le voici qui vient vers nous[1].

[1] Les caractères de M. de Sotenville et de sa femme sont d'un comique excellent; le respect naïf qu'ils ont pour eux-mêmes, et qu'ils veulent imposer à leur gendre roturier, est d'un ridicule parfait; et Molière a trouvé, dans le sot orgueil de l'ancienne et pauvre noblesse campagnarde, une source intarissable de plaisanteries qui contrastent merveilleusement avec la grossièreté et le ton rustique de George Dandin. (B.)—C'est dans la *Soixante-huitième Nouvelle* de Boccace que Molière a puisé la sotte vanité de George

SCÈNE V.

MONSIEUR DE SOTENVILLE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Monsieur, suis-je connu de vous?

CLITANDRE.

Non pas, que je sache, monsieur [1].

Dandin, qui s'allie à une famille au-dessus de la sienne. C'est là qu'il a pris le dédain offensant avec lequel Angélique traite un mari qu'elle croit son inférieur. C'est encore là qu'il a pris le caractère de M. de Sotenville, qui reproche sans cesse à son gendre l'honneur qu'il lui a fait en lui donnant sa fille; et celui de madame de Sotenville, qui ne croit pas qu'une femme née d'elle puisse manquer à son devoir : « La colère, y dit-elle, grossit toujours les objets. D'ailleurs, ne peut-il pas (le mari) avoir maltraité sa femme, et vouloir se disculper aux dépens de son honneur? La vertu est héréditaire dans notre maison...... Un homme « que nous avons tiré de la poussière, un petit marchand de « pommes, traiter comme une misérable une femme de qualité! » Tous ces détails, et une multitude d'autres, ont été imités par Molière, qui a également emprunté à ce conte la morale de sa pièce. (C.) On sait qu'il avoit déja tiré parti de cette situation dans une farce intitulée *la Jalousie de Barbouillé*. Le Barbouillé, qui répond au personnage de Dandin, veut de même consulter le docteur sur ce qu'il doit faire pour mettre sa femme à la raison; et le pédant, au lieu de l'écouter tranquillement, l'interrompt à chaque phrase, pour le gourmander sur son incivilité, son ignorance, et l'incongruité de ses expressions, et pour se louer lui-même à toute outrance. C'est l'orgueil de la science substitué à celui de la noblesse: du reste, le motif de la scène est tout semblable. (A.) — Cette quatrième scène est la plus parfaite de la pièce.

[1] La venue de Clitandre sur la scène n'est pas mieux amenée

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Je m'appelle le baron de Sotenville.

CLITANDRE.

Je m'en réjouis fort.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Mon nom est connu à la cour; et j'eus l'honneur, dans ma jeunesse, de me signaler des premiers à l'arrière-ban de Nancy[1].

CLITANDRE.

A la bonne heure.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Monsieur mon père, Jean-Gilles de Sotenville, eut la gloire d'assister en personne au grand siége de Montauban[2].

CLITANDRE.

J'en suis ravi.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Et j'ai eu un aïeul, Bertrand de Sotenville, qui fut si considéré en son temps, que d'avoir permission de

que celle de M. et madame de Sotenville dans la scène précédente. Que vient-il faire? quel intérêt a-t-il d'aller au-devant du père et du mari de la femme qu'il aime? Son intérêt au contraire étoit de les éviter. (L. B.)

[1] *L'arrière-ban* étoit la convocation qu'un souverain faisoit autrefois de toute la noblesse de ses états, pour marcher contre ses ennemis.

[2] Il s'agit sans doute du siége de Montauban par Louis XIII, en 1621, environ un an avant la naissance de Molière. Tous ces faits ne prouvent pas le mérite de celui qui s'en prévaut; ils ne prouvent que sa sottise et son orgueil, et voilà justement ce qui les rend si comiques. (L. B.)

vendre tout son bien pour le voyage d'outre-mer [1].

CLITANDRE.

Je le veux croire.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Il m'a été rapporté, monsieur, que vous aimez et poursuivez une jeune personne, qui est ma fille, pour laquelle je m'intéresse, (*montrant George Dandin*) et pour l'homme que vous voyez, qui a l'honneur d'être mon gendre.

CLITANDRE.

Qui? moi?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Oui; et je suis bien aise de vous parler, pour tirer de vous, s'il vous plaît, un éclaircissement de cette affaire.

CLITANDRE.

Voilà une étrange médisance! Qui vous a dit cela, monsieur?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Quelqu'un qui croit le bien savoir.

CLITANDRE.

Ce quelqu'un-là en a menti. Je suis honnête homme. Me croyez-vous capable, monsieur, d'une action aussi lâche que celle-là? Moi, aimer une jeune et belle personne qui a l'honneur d'être la fille de

[1] Suivant J. B. Rousseau *, on fit dans le temps l'application de ce trait comique à M. de La Feuillade, qui avoit sollicité et obtenu la permission de mener en Candie, à ses dépens, une centaine de gentilshommes pour combattre les Turcs pendant le siège de cette île. C'est un des derniers traits de la chevalerie françoise. (B.)

* Lettres de J. B. R. à Brossette.

monsieur le baron de Sotenville! je vous révère trop pour cela, et je suis trop votre serviteur. Quiconque vous l'a dit est un sot.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Allons, mon gendre.

GEORGE DANDIN.

Quoi?

CLITANDRE.

C'est un coquin et un maraud[1].

MONSIEUR DE SOTENVILLE, *à George Dandin.*

Répondez.

GEORGE DANDIN.

Répondez vous-même.

CLITANDRE.

Si je savois qui ce peut être, je lui donnerois, en votre présence, de l'épée dans le ventre.

MONSIEUR DE SOTENVILLE, *à George Dandin.*

Soutenez donc la chose.

GEORGE DANDIN.

Elle est toute soutenue. Cela est vrai.

CLITANDRE.

Est-ce votre gendre, monsieur, qui?...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Oui, c'est lui-même qui s'en est plaint à moi.

CLITANDRE.

Certes, il peut remercier l'avantage qu'il a de vous appartenir; et, sans cela, je lui apprendrois bien

[1] L'adresse avec laquelle Molière place ces mots augmente le comique de la situation: Clitandre a l'air de les adresser à la personne inconnue qui l'accuse; M. de Sotenville en déterm ne l'application, en disant à son gendre de répondre. (L. B.)

à tenir de pareils discours d'une personne comme moi.

SCÈNE VI.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE, ANGÉLIQUE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE.

MADAME DE SOTENVILLE.

Pour ce qui est de cela, la jalousie est une étrange chose! J'amène ici ma fille pour éclaircir l'affaire en présence de tout le monde.

CLITANDRE, *à Angélique.*

Est-ce donc vous, madame, qui avez dit à votre mari que je suis amoureux de vous?

ANGÉLIQUE.

Moi? Et comment lui aurois-je dit? Est-ce que cela est? Je voudrois bien le voir, vraiment, que vous fussiez amoureux de moi. Jouez-vous-y, je vous en prie; vous trouverez à qui parler; c'est une chose que je vous conseille de faire. Ayez recours, pour voir, à tous les détours des amants : essayez un peu, par plaisir, à m'envoyer des ambassades, à m'écrire secrètement de petits billets doux, à épier les moments que mon mari n'y sera pas, ou le temps que je sortirai, pour me parler de votre amour; vous n'avez qu'à y venir, je vous promets que vous serez reçu comme il faut[1].

[1] Cette situation rappelle une situation semblable de l'*École des Maris*; mais ici c'est une femme mariée qui ose provoquer une

CLITANDRE.

Hé! là, là, madame, tout doucement. Il n'est pas nécessaire de me faire tant de leçons, et de vous tant scandaliser. Qui vous dit que je songe à vous aimer?

ANGÉLIQUE.

Que sais-je, moi, ce qu'on me vient conter ici?

CLITANDRE.

On dira ce que l'on voudra; mais vous savez si je vous ai parlé d'amour, lorsque je vous ai rencontrée.

ANGÉLIQUE.

Vous n'aviez qu'à le faire, vous auriez été bien venu!

CLITANDRE.

Je vous assure qu'avec moi vous n'avez rien à craindre; que je ne suis point homme à donner du chagrin aux belles; et que je vous respecte trop, et vous, et messieurs vos parents, pour avoir la pensée d'être amoureux de vous.

MADAME DE SOTENVILLE, *à George Dandin.*

Hé bien! vous le voyez.

déclaration d'amour, et la scène blesse la décence publique. Dira-t-on que Molière, afin de prévenir les désordres qui naissent des unions mal assorties, a voulu frapper par un grand exemple? Cela est possible : mais, si le but de l'auteur est moral, il y arrive par un moyen qui ne l'est pas. Une situation pareille peut faire rire; jamais elle ne peut corriger. Heureusement que l'auteur tempère l'immoralité de la situation par le peu de charmes qu'il donne au rôle d'Angélique. Cette femme repousse par sa hardiesse et par son impudence. Si Molière l'eût rendue intéressante, s'il nous eût touché en sa faveur, sa pièce n'eût pas été supportable.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Vous voilà satisfait, mon gendre. Que dites-vous à cela?

GEORGE DANDIN.

Je dis que ce sont là des contes à dormir debout; que je sais bien ce que je sais; et que tantôt, puisqu'il faut parler net, elle a reçu une ambassade de sa part.

ANGÉLIQUE.

Moi? j'ai reçu une ambassade?

CLITANDRE.

J'ai envoyé une ambassade?

ANGÉLIQUE.

Claudine?

CLITANDRE, *à Claudine.*

Est-il vrai?

CLAUDINE.

Par ma foi, voilà une étrange fausseté!

GEORGE DANDIN.

Taisez-vous, carogne que vous êtes. Je sais de vos nouvelles; et c'est vous qui tantôt avez introduit le courrier.

CLAUDINE.

Qui? moi?

GEORGE DANDIN.

Oui, vous. Ne faites pas tant la sucrée.

CLAUDINE.

Hélas! que le monde aujourd'hui est rempli de méchanceté, de m'aller soupçonner ainsi, moi, qui suis l'innocence même!

GEORGE DANDIN.

Taisez-vous, bonne pièce[1]. Vous faites la sournoise, mais je vous connois il y a long-temps; et vous êtes une dessalée[2].

CLAUDINE, *à Angélique.*

Madame, est-ce que?...

GEORGE DANDIN.

Taisez-vous, vous dis-je; vous pourriez bien porter la folle enchère de tous les autres; et vous n'avez point de père gentilhomme[3].

ANGÉLIQUE.

C'est une imposture si grande, et qui me touche si fort au cœur, que je ne puis pas même avoir la force d'y répondre. Cela est bien horrible, d'être accusée par un mari, lorsqu'on ne lui fait rien qui ne soit à faire! Hélas! si je suis blâmable en quelque chose, c'est d'en user trop bien avec lui.

CLAUDINE.

Assurément.

ANGÉLIQUE.

Tout mon malheur est de le trop considérer; et

[1] Par ironie, *une bonne pièce*, c'est-à-dire *une pièce de monnoie fausse*, et au figuré, *une méchante personne.*

[2] Vieux mot que l'académie n'a pas accueilli dans son Dictionnaire, mais qui est encore en usage parmi le peuple. Il veut dire fin, rusé, adroit, égrillard. (*Voyez* RICHELET.)

[3] Cette menace est un modèle de plaisanterie simple, vraie, et prise dans la chose. Peut-être n'y a-t-il pas dans tout le théâtre françois un trait plus heureux, et s'il y en a un qui puisse égaler sa précision et sa gaieté, c'est dans Molière qu'il faut le chercher. (B.)

plût au ciel que je fusse capable de souffrir, comme il dit, les galanteries de quelqu'un! je ne serois pas tant à plaindre. Adieu; je me retire, et je ne puis plus endurer qu'on m'outrage de cette sorte.

SCÈNE VII.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE.

MADAME DE SOTENVILLE, *à George Dandin.*

Allez, vous ne méritez pas l'honnête femme qu'on vous a donnée.

CLAUDINE.

Par ma foi, il mériteroit qu'elle lui fît dire vrai: et, si j'étois en sa place, je n'y marchanderois pas. (*à Clitandre.*) Oui, monsieur, vous devez, pour le punir, faire l'amour à ma maîtresse. Poussez, c'est moi qui vous le dis; ce sera fort bien employé; et je m'offre à vous y servir, puisqu'il m'en a déja taxée. (*Claudine sort.*)

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Vous méritez, mon gendre, qu'on vous dise ces choses-là; et votre procédé met tout le monde contre vous.

MADAME DE SOTENVILLE.

Allez, songez à mieux traiter une demoiselle bien née; et prenez garde désormais à ne plus faire de pareilles bévues.

GEORGE DANDIN, *à part.*

J'enrage de bon cœur d'avoir tort, lorsque j'ai raison.

SCÈNE VIII.

MONSIEUR DE SOTENVILLE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN.

CLITANDRE, *à monsieur de Sotenville.*

Monsieur, vous voyez comme j'ai été faussement accusé : vous êtes homme qui savez les maximes du point d'honneur; et je vous demande raison de l'affront qui m'a été fait.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Cela est juste, et c'est l'ordre des procédés. Allons, mon gendre, faites satisfaction à monsieur.

GEORGE DANDIN.

Comment! satisfaction?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Oui, cela se doit dans les règles, pour l'avoir à tort accusé.

GEORGE DANDIN.

C'est une chose, moi, dont je ne demeure pas d'accord, de l'avoir à tort accusé; et je sais bien ce que j'en pense.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Il n'importe. Quelque pensée qui vous puisse rester, il a nié : c'est satisfaire les personnes; et l'on n'a nul droit de se plaindre de tout homme qui se dédit.

GEORGE DANDIN.

Si bien donc que si je le trouvois couché avec ma femme, il en seroit quitte pour se dédire[1]?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Point de raisonnement. Faites-lui les excuses que je vous dis.

GEORGE DANDIN.

Moi! je lui ferai encore des excuses après!...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Allons, vous dis-je; il n'y a rien à balancer; et vous n'avez que faire d'avoir peur d'en trop faire, puisque c'est moi qui vous conduis.

GEORGE DANDIN.

Je ne saurois...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Corbleu! mon gendre, ne m'échauffez pas la bile. Je me mettrois avec lui contre vous. Allons, laissez-vous gouverner par moi.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Ah! George Dandin!

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Votre bonnet à la main, le premier; monsieur est gentilhomme, et vous ne l'êtes pas.

GEORGE DANDIN, *à part, le bonnet à la main.*

J'enrage!

[1] Situation forte et comique. Ainsi l'homme outragé est forcé de demander pardon à celui qui l'outrage! Voilà l'honneur comme on l'entend souvent dans le monde. La chose est très sérieuse, et cependant les spectateurs rient, parceque George Dandin a mérité son malheur, et que ce malheur est un ridicule.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Répétez avec moi : Monsieur...

GEORGE DANDIN.

Monsieur...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Je vous demande pardon... (*voyant que George Dandin fait difficulté de lui obéir*) Ah!

GEORGE DANDIN.

Je vous demande pardon...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Des mauvaises pensées que j'ai eues de vous.

GEORGE DANDIN.

Des mauvaises pensées que j'ai eues de vous.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

C'est que je n'avois pas l'honneur de vous connoître.

GEORGE DANDIN.

C'est que je n'avois pas l'honneur de vous connoître.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Et je vous prie de croire...

GEORGE DANDIN.

Et je vous prie de croire...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Que je suis votre serviteur.

GEORGE DANDIN.

Voulez-vous que je sois serviteur d'un homme qui me veut faire cocu?

MONSIEUR DE SOTENVILLE, *le menaçant encore.*

Ah!

CLITANDRE.

Il suffit, monsieur.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Non, je veux qu'il achève, et que tout aille dans les formes : Que je suis votre serviteur.

GEORGE DANDIN.

Que je suis votre serviteur.

CLITANDRE, *à George Dandin.*

Monsieur, je suis le vôtre de tout mon cœur ; et je ne songe plus à ce qui s'est passé. (*à monsieur de Sotenville*) Pour vous, monsieur, je vous donne le bonjour, et suis fâché du petit chagrin que vous avez eu.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Je vous baise les mains ; et, quand il vous plaira, je vous donnerai le divertissement de courre un lièvre.

CLITANDRE.

C'est trop de grace que vous me faites.

(*Clitandre sort.*)

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Voilà, mon gendre, comme il faut pousser les choses. Adieu. Sachez que vous êtes entré dans une famille qui vous donnera de l'appui, et ne souffrira point que l'on vous fasse aucun affront.

SCÈNE IX.

GEORGE DANDIN.

Ah! que je... Vous l'avez voulu ; vous l'avez voulu, George Dandin, vous l'avez voulu; cela vous sied fort bien, et vous voilà ajusté comme il faut : vous avez justement ce que vous méritez. Allons, il s'agit seulement de désabuser le père et la mère; et je pourrai trouver peut-être quelque moyen d'y réussir[1].

[1] C'est sur le respect profond que M. de Sotenville a pour sa qualité de noble, qu'est fondée la vraisemblance de cette scène. L'art de Molière consiste à monter ses caractères au point juste de ridicule qui doit en faire ressortir les situations les plus plaisantes sans invraisemblance et sans exagération. Tel est l'effet que produisent les deux principaux personnages de cette scène. Rien n'est plus comique que de voir M. de Sotenville obliger son gendre à une démarche humiliante, en l'assurant *qu'il ne souffrira pas qu'on lui fasse aucun affront*. Il l'avilit, et il s'écrie fièrement: *Voilà comme il faut conduire les choses!* Saillie d'autant plus piquante que M. de Sotenville, en se conduisant d'après tous les principes du point d'honneur, n'a fait qu'ajouter au déshonneur de George Dandin. Remarquez encore avec quel art Molière a préparé le comique de cette scène, par les rodomontades de M. de Sotenville dans la scène IV. (B.)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

CLAUDINE, LUBIN.

CLAUDINE.

Oui, j'ai bien deviné qu'il falloit que cela vînt de toi, et que tu l'eusses dit à quelqu'un qui l'ait rapporté à notre maître.

LUBIN.

Par ma foi, je n'en ai touché qu'un petit mot, en passant, à un homme, afin qu'il ne dît point qu'il m'avoit vu sortir; et il faut que les gens, en ce pays-ci, soient de grands babillards!

CLAUDINE.

Vraiment, ce monsieur le vicomte a bien choisi son monde, que de te prendre pour son ambassadeur; et il s'est allé servir là d'un homme bien chanceux.

LUBIN.

Va, une autre fois je serai plus fin, et je prendrai mieux garde à moi.

CLAUDINE.

Oui, oui, il sera temps!

LUBIN.

Ne parlons plus de cela. Écoute.

CLAUDINE.

Que veux-tu que j'écoute?

LUBIN.

Tourne un peu ton visage devers moi.

CLAUDINE.

Hé bien! qu'est-ce?

LUBIN.

Claudine?

CLAUDINE.

Quoi?

LUBIN.

Hé! la! ne sais-tu pas bien ce que je veux dire?

CLAUDINE.

Non.

LUBIN.

Morgué! je t'aime.

CLAUDINE.

Tout de bon?

LUBIN.

Oui, le diable m'emporte! tu me peux croire, puisque j'en jure.

CLAUDINE.

A la bonne heure.

LUBIN.

Je me sens tout tribouiller[1] le cœur quand je te regarde.

[1] *Troubler, remuer* le cœur. Ce mot est très ancien. Alain Chartier, au livre des *Quatre Dames*, s'exprime ainsi: « Aux bons les « adversités viennent, et sont foulés, et par fortune triboulés. » Ce

CLAUDINE.

Je m'en réjouis.

LUBIN.

Comment est-ce que tu fais pour être si jolie?

CLAUDINE.

Je fais comme font les autres.

LUBIN.

Vois-tu, il ne faut point tant de beurre pour faire un quarteron : si tu veux, tu seras ma femme, je serai ton mari, et nous serons tous deux mari et femme.

CLAUDINE.

Tu serois peut-être jaloux comme notre maître.

LUBIN.

Point.

CLAUDINE.

Pour moi, je hais les maris soupçonneux; et j'en veux un qui ne s'épouvante de rien, un si plein de confiance, et si sûr de ma chasteté, qu'il me vît sans inquiétude au milieu de trente hommes.

LUBIN.

Hé bien! je serai tout comme cela.

CLAUDINE.

C'est la plus sotte chose du monde que de se défier d'une femme, et de la tourmenter. La vérité de l'affaire est qu'on n'y gagne rien de bon : cela nous fait songer à mal; et ce sont souvent les maris, qui, avec leurs vacarmes, se font eux-mêmes ce qu'ils sont.

mot n'est plus d'usage que parmi le peuple. (*Voyez* Ménage, Pasquier, et Richelet.)

LUBIN.

Hé bien! je te donnerai la liberté de faire tout ce qu'il te plaira.

CLAUDINE.

Voilà comme il faut faire pour n'être point trompé. Lorsqu'un mari se met à notre discrétion, nous ne prenons de liberté que ce qu'il nous en faut; et il en est comme avec ceux qui nous ouvrent leur bourse, et nous disent: Prenez. Nous en usons honnêtement, et nous nous contentons de la raison. Mais ceux qui nous chicanent, nous nous efforçons de les tondre, et nous ne les épargnons point.

LUBIN.

Va, je serai de ceux qui ouvrent leur bourse; et tu n'as qu'à te marier avec moi.

CLAUDINE.

Hé bien! bien, nous verrons.

LUBIN.

Viens donc ici, Claudine.

CLAUDINE.

Que veux-tu?

LUBIN.

Viens, te dis-je.

CLAUDINE.

Ah! doucement. Je n'aime point les patineurs.

LUBIN.

Hé! un petit brin d'amitié.

CLAUDINE.

Laisse-moi là, te dis-je; je n'entends pas raillerie.

LUBIN.

Claudine.

CLAUDINE, *repoussant Lubin.*

Hai!

LUBIN.

Ah! que tu es rude à pauvres gens! Fi! que cela est malhonnête de refuser les personnes! N'as-tu point de honte d'être belle, et de ne vouloir pas qu'on te caresse? Hé! la!

CLAUDINE.

Je te donnerai sur le nez.

LUBIN.

Oh! la farouche! la sauvage! Fi! pouas! la vilaine, qui est cruelle!

CLAUDINE.

Tu t émancipes trop.

LUBIN.

Qu'est-ce que cela te coûteroit de me laisser un peu faire?

CLAUDINE.

Il faut que tu te donnes patience.

LUBIN.

Un petit baiser seulement, en rabattant sur notre mariage.

CLAUDINE.

Je suis votre servante.

LUBIN.

Claudine, je t'en prie, sur l'et-tant-moins [1].

[1] Cette expression, peu connue, est empruntée de la pratique,

CLAUDINE.

Hé! que nenni! J'y ai déja été attrapée[1]. Adieu. Va-t'en, et dis à monsieur le vicomte que j'aurai soin de rendre son billet.

LUBIN.

Adieu, beauté rude ânière[2].

CLAUDINE.

Le mot est amoureux.

LUBIN.

Adieu, rocher, caillou, pierre de taille, et tout ce qu'il y a de plus dur au monde.

CLAUDINE, *seule*.

Je vais remettre aux mains de ma maîtresse... Mais la voici avec son mari : éloignons-nous, et attendons qu'elle soit seule.

et signifie *en déduction :* Je vous donnerai cela *sur et tant moins* de ce que je vous dois. (B.)

[1] Cette plaisanterie est empruntée au premier conte du sieur d'Ouville: une jeune fille ayant été un an durant fiancée avec un jeune homme de fort bonne volonté, il la sollicita plusieurs fois pendant cette année de contenter ses desirs; mais elle fut sourde à ses prières, et ne lui voulut rien accorder. Le jour du mariage, comme on les eut laissés seuls, « Eh bien, ma mie, lui dit-il, je « vous veux franchement avouer que vous avez très bien fait de « ne me rien accorder avant notre mariage ; car, si vous eussiez « été facile, je vous proteste que je ne vous aurois jamais épou- « sée. » A quoi la jeune fille, sans considérer ce qu'elle disoit, repartit soudain: « Vraiment, je n'avois garde d'être si sotte; j'y « avois déja été attrapée deux ou trois fois. » (C.)

[2] *Rudanière*, dans le style populaire, signifie une personne d'une humeur farouche, sévère, brusque. (Voyez le Dictionnaire comique et critique de Leroux.)

SCÈNE II.

GEORGE DANDIN, ANGÉLIQUE.

GEORGE DANDIN.

Non, non; on ne m'abuse pas avec tant de facilité, et je ne suis que trop certain que le rapport que l'on m'a fait est véritable. J'ai de meilleurs yeux qu'on ne pense, et votre galimatias ne m'a point tantôt ébloui.

SCÈNE III.

CLITANDRE, ANGÉLIQUE, GEORGE DANDIN.

CLITANDRE, *à part, dans le fond du théâtre.*

Ah! la voilà; mais le mari est avec elle.

GEORGE DANDIN, *sans voir Clitandre.*

Au travers de toutes vos grimaces j'ai vu la vérité de ce que l'on m'a dit, et le peu de respect que vous avez pour le nœud qui nous joint. (*Clitandre et Angélique se saluent.*) Mon dieu! laissez là votre révérence; ce n'est pas de ces sortes de respect dont je vous parle, et vous n'avez que faire de vous moquer.

ANGÉLIQUE.

Moi, me moquer! en aucune façon.

GEORGE DANDIN.

Je sais votre pensée, et connois... (*Clitandre et Angélique se saluent encore*) Encore! Ah! ne raillons

point davantage. Je n'ignore pas qu'à cause de votre noblesse vous me tenez fort au-dessous de vous, et le respect que je vous veux dire ne regarde point ma personne; j'entends parler de celui que vous devez à des nœuds aussi vénérables que le sont ceux du mariage. (*Angélique fait signe à Clitandre.*) Il ne faut point lever les épaules, et je ne dis point de sottises.

ANGÉLIQUE.

Qui songe à lever les épaules?

GEORGE DANDIN.

Mon dieu! nous voyons clair. Je vous dis, encore une fois, que le mariage est une chaîne à laquelle on doit porter toute sorte de respect; et que c'est fort mal fait à vous d'en user comme vous faites. (*Angélique fait signe de la tête à Clitandre.*) Oui, oui, mal fait à vous; et vous n'avez que faire de hocher la tête, et de me faire la grimace.

ANGÉLIQUE.

Moi? je ne sais ce que vous voulez dire.

GEORGE DANDIN.

Je le sais fort bien, moi; et vos mépris me sont connus. Si je ne suis pas né noble, au moins suis-je d'une race où il n'y a point de reproche; et la famille des Dandin...[1]

[1] Ne voilà-t-il pas Dandin qui a aussi son orgueil de famille, et qui parle aussi de ses ancêtres? Il dit *les Dandin*, comme son beau-père diroit *les Sotenville!* La noblesse, à le bien prendre, n'est pas renfermée dans la classe qui en affecte le nom; elle est encore dans la roture, et, comme dit Molière, dans la *paysannerie*, puisque tout homme aspire à se distinguer de ses égaux, et s'enorgueillit des emplois, des talents, des services ou des vertus

CLITANDRE, *derrière Angélique, sans être aperçu de George Dandin.*

Un moment d'entretien.

GEORGE DANDIN, *sans voir Clitandre.*

Hé?

ANGÉLIQUE.

Quoi? Je ne dis mot.

(*George Dandin tourne autour de sa femme, et Clitandre se retire en faisant une grande révérence à George Dandin.*)

SCÈNE IV.

GEORGE DANDIN, ANGÉLIQUE.

GEORGE DANDIN.

Le voilà qui vient rôder autour de vous.

ANGÉLIQUE.

Hé bien! est-ce ma faute? Que voulez-vous que j'y fasse?

GEORGE DANDIN.

Je veux que vous y fassiez ce que fait une femme qui ne veut plaire qu'à son mari. Quoi qu'on en puisse dire, les galants n'obsèdent jamais que quand on le veut bien. Il y a un certain air doucereux qui

de ceux dont il est issu. (A.) — Le jeu de théâtre qui remplit cette scène manque de naturel et de vraisemblance. Les signes d'Angélique ne s'accordent point avec les paroles de George Dandin; il ne peut donc y avoir d'équivoque. D'ailleurs Clitandre ne devroit pas s'exposer à se trouver avec Angélique en présence de George Dandin, après la scène qu'il a eue avec lui. (L. B.)

les attire, ainsi que le miel fait les mouches; et les honnêtes femmes ont des manières qui les savent chasser d'abord.

ANGÉLIQUE.

Moi, les chasser! et par quelle raison? Je ne me scandalise point qu'on me trouve bieu faite; et cela me fait du plaisir[1].

GEORGE DANDIN.

Oui! Mais quel personnage voulez-vous que joue un mari pendant cette galanterie?

ANGÉLIQUE.

Le personuage d'un honnête homme, qui est bien aise de voir sa femme considérée.

GEORGE DANDIN.

Je suis votre valet. Ce n'est pas là mon compte;

[1] On remarque ici plusieurs expressions qui semblent être des souvenirs de la scène du *Misanthrope* (A.):

ALCESTE.

Vous avez trop d'amants qu'on voit vous *obséder*,
Et mon cœur de cela ne peut s'accommoder.

CÉLIMÈNE.

Des amants que je fais me rendez-vous coupable?
Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable?
. . . .

ALCESTE.

. . . Votre accueil retient ceux qu'*attirent* vos yeux;
. . . .
Et votre complaisance un peu moins étendue,
De tant de soupirants *chasseroit* la cohue.

Célimène dit de même :

Moi! renoncer au monde avant que de vieillir,
Et dans votre désert aller m'ensevelir!

et les Dandin ne sont point accoutumés à cette mode-là.

ANGÉLIQUE.

Oh! les Dandin s'y accoutumeront s'ils veulent; car, pour moi, je vous déclare que mon dessein n'est pas de renoncer au monde et de m'enterrer toute vive dans un mari. Comment! parcequ'un homme s'avise de nous épouser, il faut d'abord que toutes choses soient finies pour nous, et que nous rompions tout commerce avec les vivants! C'est une chose merveilleuse que cette tyrannie de messieurs les maris; et je les trouve bons de vouloir qu'on soit morte à tous les divertissements, et qu'on ne vive que pour eux! Je me moque de cela, et ne veux point mourir si jeune.

GEORGE DANDIN.

C'est ainsi que vous satisfaites aux engagements de la foi que vous m'avez donnée publiquement?

ANGÉLIQUE.

Moi? je ne vous l'ai point donnée de bon cœur, et vous me l'avez arrachée. M'avez-vous, avant le mariage, demandé mon consentement, et si je voulois bien de vous? Vous n'avez consulté, pour cela, que mon père et ma mère; ce sont eux, proprement, qui vous ont épousé, et c'est pourquoi vous ferez bien de vous plaindre toujours à eux des torts que l'on pourra vous faire. Pour moi, qui ne vous ai point dit de vous marier avec moi, et que vous avez prise sans consulter mes sentiments, je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave à vos vo-

lontés; et je veux jouir, s'il vous plaît, de quelque nombre de beaux jours que m'offre la jeunesse, prendre les douces libertés que l'âge me permet, voir un peu le beau monde, et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs. Préparez-vous-y, pour votre punition; et rendez graces au ciel de ce que je ne suis pas capable de quelque chose de pis [1].

[1] Le grand écueil du sujet étoit le rôle d'Angélique. Si Molière l'eût peinte avec les charmes qu'il se plaît à répandre sur les jeunes personnes qu'il met en scène, on auroit pu le blâmer; mais il suit une route différente: le parterre n'applaudit pas, comme l'avance Rousseau, à l'infidélité et au mensonge. Le moment où Angélique auroit pu paroître intéressante est celui où elle répond à George Dandin qui lui fait des reproches sur sa conduite, et qui lui rappelle la foi qu'elle lui a jurée: « Moi, je ne vous l'ai pas donnée de « bon cœur, vous me l'avez arrachée. M'avez-vous, avant le ma- « riage, demandé mon consentement, et si je voulois bien de vous? » Ici Molière auroit pu s'étendre beaucoup, comme on ne manqueroit pas de le faire aujourd'hui. Il auroit pu présenter Angélique comme une victime de la tyrannie de ses parents, justifier sa foiblesse, et montrer que des passions fortes sont une excuse suffisante pour toutes les fautes; mais il se garde bien d'en agir ainsi: Angélique continue gaiement, dit qu'à son âge elle veut s'amuser et vivre dans le monde; « et rendez graces au ciel, ajoute-t-elle, de « ce que je ne suis pas capable de quelque chose de pis. » Le reste de son rôle est sur le même ton: elle n'intéresse jamais; et si l'on rit des sottises et des humiliations de George Dandin, on ne peut applaudir aux ruses de sa femme. En effet ses justifications n'annoncent ni délicatesse ni esprit; elle profite de la foiblesse de son mari, et de la crédulité de ses parents, pour nier avec impudence des faits avérés: elle ne cherche pas à tromper George Dandin, elle ne veut que l'asservir. Comment donc Rousseau a-t-il pu trouver que le parterre devoit applaudir à une telle femme? Il n'a pas senti que ce rôle, dont les difficultés paroitroient insurmontables, si le génie de Molière ne les eût pas aplanies, est dans la

GEORGE DANDIN.

Oui! C'est ainsi que vous le prenez? Je suis votre mari, et je vous dis que je n'entends pas cela.

ANGÉLIQUE.

Moi, je suis votre femme, et je vous dis que je l'entends.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et le mettre en état de ne plaire de sa vie aux diseurs de fleurettes. Ah! Allons, George Dandin; je ne pourrois me retenir, et il vaut mieux quitter la place [1].

plus juste mesure, et qu'il offre le premier exemple, au théâtre, d'une femme qui trompe un homme sans avoir le public de son côté. C'est un effort de l'art qui ne nous frappe pas assez, parce-qu'il paroit rentrer dans la nature du sujet. (P.) Toutes les observations du commentateur sont pleines de justesse et de raison: Molière n'a point rendu Angélique intéressante, et, sous ce rapport, il sauve sa pièce du reproche d'immoralité; mais devoit-il, dans le seul but de montrer le danger des unions mal assorties, présenter sur la scène une femme mariée uniquement occupée du soin de tromper son mari? Non, il ne le devoit pas. Un pareil tableau blesse toujours la décence, et l'on ne peut blesser la décence sans danger pour la morale

[1] Cette scène ressemble à celle de don Pèdre et d'Isidore dans *le Sicilien;* c'est le même fond, le même dessin, avec des traits beaucoup moins prononcés: Isidore parle à son amant, et tout ce qu'elle dit n'exprime que sa légèreté et sa coquetterie; ici, au contraire, c'est une femme qui parle à son mari, et les mêmes choses, dites avec plus d'énergie, deviennent révoltantes, et n'inspirent plus que le mépris. C'étoit l'intention de Molière, afin que l'exemple d'Angélique ne fût pas dangereux. Il faut comparer ces deux scènes pour bien apprécier le soin avec lequel Molière modifie les mêmes idées suivant la situation de ses personnages: tout ce

SCÈNE V.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

CLAUDINE.

J'avois, madame, impatience qu'il s'en allât, pour vous rendre ce mot de la part que vous savez.

ANGÉLIQUE.

Voyons.

CLAUDINE, *à part.*

A ce que je puis remarquer, ce qu'on lui dit ne lui déplaît pas trop.

ANGÉLIQUE.

Ah! Claudine, que ce billet s'explique d'une façon galante! Que, dans tous leurs discours et dans toutes leurs actions, les gens de cour ont un air agréable! Et qu'est-ce que c'est, auprès d'eux, que nos gens de province?

CLAUDINE.

Je crois qu'après les avoir vus, les Dandin ne vous plaisent guère.

ANGÉLIQUE.

Demeure ici: je m'en vais faire la réponse.

CLAUDINE, *seule.*

Je n'ai pas besoin, que je pense, de lui recommander de la faire agréable. Mais voici...

que dit Isidore est charmant parcequ'elle est libre, tout ce que dit Angélique est révoltant parcequ'elle est mariée.

SCÈNE VI.

CLITANDRE, LUBIN, CLAUDINE.

CLAUDINE.

Vraiment, monsieur, vous avez pris là un habile messager!

CLITANDRE.

Je n'ai pas osé envoyer de mes gens; mais, ma pauvre Claudine, il faut que je te récompense des bons offices que je sais que tu m'as rendus. (*Il fouille dans sa poche.*)

CLAUDINE.

Hé! monsieur, il n'est pas nécessaire. Non, monsieur, vous n'avez que faire de vous donner cette peine-là; et je vous rends service parceque vous le méritez, et que je me sens au cœur de l'inclination pour vous.

CLITANDRE, *donnant de l'argent à Claudine.*

Je te suis obligé.

LUBIN, *à Claudine.*

Puisque nous serons mariés, donne-moi cela, que je le mette avec le mien.

CLAUDINE.

Je te le garde, aussi-bien que le baiser.

CLITANDRE, *à Claudine.*

Dis-moi, as-tu rendu mon billet à ta belle maîtresse?

CLAUDINE.

Oui. Elle est allée y répondre.

CLITANDRE.

Mais, Claudine, n'y a-t-il pas moyen que je la puisse entretenir?

CLAUDINE.

Oui : venez avec moi, je vous ferai parler à elle.

CLITANDRE.

Mais le trouvera-t-elle bon? et n'y a-t-il rien à risquer?

CLAUDINE.

Non, non. Son mari n'est pas au logis; et puis, ce n'est pas lui qu'elle a le plus à ménager; c'est son père et sa mère; et, pourvu qu'ils soient prévenus[1], tout le reste n'est point à craindre.

CLITANDRE.

Je m'abandonne à ta conduite.

LUBIN, *seul.*

Tétiguenne! Que j'aurai là une habile femme! Elle a de l'esprit comme quatre.

SCÈNE VII.

GEORGE DANDIN, LUBIN.

GEORGE DANDIN, *bas, à part.*

Voici mon homme de tantôt. Plût au ciel qu'il pût se résoudre à vouloir rendre témoignage au père et à la mère, de ce qu'ils ne veulent point croire!

[1] *Et pourvu qu'ils soient prévenus*, c'est-à-dire pourvu qu'ils aient toujours la même prévention en faveur de leur fille, pourvu qu'ils soient toujours disposés à ne rien croire de ce qu'on leur dira contre elle. (A.)

LUBIN.

Ah! vous voilà, monsieur le babillard, à qui j'avois tant recommandé de ne point parler, et qui me l'aviez tant promis! Vous êtes donc un causeur, et vous allez redire ce que l'on vous dit en secret?

GEORGE DANDIN.

Moi?

LUBIN.

Oui. Vous avez été tout rapporter au mari, et vous êtes cause qu'il a fait du vacarme. Je suis bien aise de savoir que vous avez de la langue; et cela m'apprendra à ne vous plus rien dire.

GEORGE DANDIN.

Écoute, mon ami.

LUBIN.

Si vous n'aviez point babillé, je vous aurois conté ce qui se passe à cette heure; mais, pour votre punition, vous ne saurez rien du tout.

GEORGE DANDIN.

Comment! qu'est-ce qui se passe?

LUBIN.

Rien, rien. Voilà ce que c'est d'avoir causé; vous n'en tâterez plus, et je vous laisse sur la bonne bouche.

GEORGE DANDIN.

Arrête un peu.

LUBIN.

Point.

GEORGE DANDIN.

Je ne te veux dire qu'un mot.

LUBIN.

Nennin, nennin. Vous avez envie de me tirer les vers du nez.

GEORGE DANDIN.

Non, ce n'est pas cela.

LUBIN.

Eh! quelque sot... Je vous vois venir.

GEORGE DANDIN.

C'est autre chose. Écoute.

LUBIN.

Point d'affaire. Vous voudriez que je vous disse que monsieur le vicomte vient de donner de l'argent à Claudine, et qu'elle l'a mené chez sa maîtresse. Mais je ne suis pas si bête.

GEORGE DANDIN.

De grace...

LUBIN.

Non.

GEORGE DANDIN.

Je te donnerai...

LUBIN.

Tarare[1]!

[1] Cette scène est charmante par sa naïveté. Il est vrai que Molière l'avoit déja esquissée dans le premier acte de *Mélicerte;* mais elle est ici beaucoup mieux placée, car elle entre si bien dans le caractère de Lubin, qu'on peut la considérer comme le complément, comme la suite naturelle de la seconde scène du premier acte.

SCÈNE VIII.

GEORGE DANDIN.

Je n'ai pu me servir, avec cet innocent, de la pensée que j'avois. Mais le nouvel avis qui lui est échappé feroit la même chose; et, si le galant est chez moi, ce seroit pour avoir raison aux yeux du père et de la mère, et les convaincre pleinement de l'effronterie de leur fille. Le mal de tout ceci, c'est que je ne sais comment faire pour profiter d'un tel avis. Si je rentre chez moi, je ferai évader le drôle; et, quelque chose que je puisse voir moi-même de mon déshonneur, je n'en serai point cru à mon serment, et l'on me dira que je rêve. Si, d'autre part, je vais querir beau-père et belle-mère, sans être sûr de trouver chez moi le galant, ce sera la même chose, et je retomberai dans l'inconvénient de tantôt. Pourrois-je point m'éclaircir doucement s'il y est encore? (*après avoir été regarder par le trou de la serrure.*) Ah, ciel! il n'en faut plus douter, et je viens de l'apercevoir par le trou de la porte. Le sort me donne ici de quoi confondre ma partie; et, pour achever l'aventure, il fait venir à point nommé les juges dont j'avois besoin.

SCÈNE IX.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE, GEORGE DANDIN[1].

GEORGE DANDIN.

Enfin, vous ne m'avez pas voulu croire tantôt, et votre fille l'a emporté sur moi; mais j'ai en main de quoi vous faire voir comme elle m'accommode; et, dieu merci, mon déshonneur est si clair maintenant, que vous n'en pourrez plus douter.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Comment! mon gendre, vous en êtes encore là-dessus?

GEORGE DANDIN.

Oui, j'y suis; et jamais je n'eus tant de sujet d'y être.

MADAME DE SOTENVILLE.

Vous nous venez encore étourdir la tête?

GEORGE DANDIN.

Oui, madame, et l'on fait bien pis à la mienne.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Ne vous lassez-vous point de vous rendre importun?

GEORGE DANDIN.

Non; mais je me lasse fort d'être pris pour dupe.

[1] Voici encore des acteurs qui viennent à point nommé, sans motif et sans sujet. Molière, dans cette pièce, a beaucoup trop négligé les vraisemblances de ce genre. (L. B.)

MADAME DE SOTENVILLE.

Ne voulez-vous point vous défaire de vos pensées extravagantes?

GEORGE DANDIN.

Non, madame; mais je voudrois bien me défaire d'une femme qui me déshonore.

MADAME DE SOTENVILLE.

Jour de dieu! notre gendre, apprenez à parler.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Corbleu! cherchez des termes moins offensants que ceux-là.

GEORGE DANDIN.

Marchand qui perd ne peut rire.

MADAME DE SOTENVILLE.

Souvenez-vous que vous avez épousé une demoiselle.

GEORGE DANDIN.

Je m'en souviens assez, et ne m'en souviendrai que trop.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Si vous vous en souvenez, songez donc à parler d'elle avec plus de respect.

GEORGE DANDIN.

Mais que ne songe-t-elle plutôt à me traiter plus honnêtement? Quoi! parcequ'elle est demoiselle, il faut qu'elle ait la liberté de me faire ce qui lui plaît, sans que j'ose souffler?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Qu'avez-vous donc, et que pouvez-vous dire? N'avez-vous pas vu, ce matin, qu'elle s'est défendue

de connoître celui dont vous m'étiez venu parler?

GEORGE DANDIN.

Oui. Mais vous, que pourrez-vous dire si je vous fais voir maintenant que le galant est avec elle?

MADAME DE SOTENVILLE.

Avec elle?

GEORGE DANDIN.

Oui, avec elle, et dans ma maison.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Dans votre maison?

GEORGE DANDIN.

Oui, dans ma propre maison.

MADAME DE SOTENVILLE.

Si cela est, nous serons pour vous contre elle.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Oui. L'honneur de notre famille nous est plus cher que toute chose; et si vous dites vrai, nous la renoncerons pour notre sang, et l'abandonnerons à votre colère.

GEORGE DANDIN.

Vous n'avez qu'à me suivre.

MADAME DE SOTENVILLE.

Gardez de vous tromper.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

N'allez pas faire comme tantôt.

GEORGE DANDIN.

Mon dieu! vous allez voir. (*montrant Clitandre qui sort avec Angélique.*) Tenez, ai-je menti?

SCÈNE X.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE; MONSIEUR DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, *avec* GEORGE DANDIN, *dans le fond du théâtre.*

ANGÉLIQUE, *à Clitandre.*

Adieu. J'ai peur qu'on vous surprenne ici, et j'ai quelques mesures à garder.

CLITANDRE.

Promettez-moi donc, madame, que je pourrai vous parler cette nuit.

ANGÉLIQUE.

J'y ferai mes efforts.

GEORGE DANDIN, *à monsieur et à madame de Sotenville.*

Approchons doucement par-derrière, et tâchons de n'être point vus.

CLAUDINE, *à Angélique.*

Ah! madame, tout est perdu. Voilà votre père et votre mère, accompagnés de votre mari.

CLITANDRE.

Ah! ciel!

ANGÉLIQUE, *bas, à Clitandre et à Claudine.*

Ne faites pas semblant de rien, et me laissez faire tous deux. (*haut, à Clitandre.*) Quoi! vous osez en user de la sorte après l'affaire de tantôt? et c'est ainsi que vous dissimulez vos sentiments? On me

vient rapporter que vous avez de l'amour pour moi, et que vous faites des desseins de me solliciter; j'en témoigne mon dépit, et m'explique à vous clairement en présence de tout le monde: vous niez hautement la chose, et me donnez parole de n'avoir aucune pensée de m'offenser; et cependant, le même jour, vous prenez la hardiesse de venir chez moi me rendre visite, de me dire que vous m'aimez, et de me faire cent sots contes pour me persuader de répondre à vos extravagances: comme si j'étois femme à violer la foi que j'ai donnée à un mari, et m'éloigner jamais de la vertu que mes parents m'ont enseignée? Si mon père savoit cela, il vous apprendroit bien à tenter de ces entreprises! Mais une honnête femme n'aime point les éclats: je n'ai garde de lui en rien dire; (*après avoir fait signe à Claudine d'apporter un bâton.*) et je veux vous montrer que, toute femme que je suis, j'ai assez de courage pour me venger moi-même des offenses que l'on me fait. L'action que vous avez faite n'est pas d'un gentilhomme, et ce n'est pas en gentilhomme aussi que je veux vous traiter.

(*Angélique prend le bâton, et le lève sur Clitandre, qui se range de façon que les coups tombent sur George Dandin.*)

CLITANDRE, *criant comme s'il avoit été frappé.*

Ah! ah! ah! ah! ah! doucement.

SCÈNE XI.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE, ANGÉLIQUE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE.

CLAUDINE.

Fort, madame! frappez comme il faut.

ANGÉLIQUE, *faisant semblant de parler à Clitandre.*

S'il vous demeure quelque chose sur le cœur, je suis pour vous répondre[1].

CLAUDINE.

Apprenez à qui vous vous jouez.

ANGÉLIQUE, *faisant l'étonnée.*

Ah! mon père, vous êtes là!

[1] Dans *la Jalousie de Barbouillé*, espèce de parade attribuée à Molière, Barbouillé, suivi de Villebrequin, son beau-père, veut surprendre sa femme, et celle-ci donne des coups de bâton à son mari, en feignant de les donner à son galant: Molière a conservé cette scène, et il l'a fort embellie; mais il auroit dû supprimer les coups de bâton, qui rappellent un peu trop la source où il a puisé. A ce léger défaut près, la scène est excellente: tout ce que dit Angélique flatte la passion de son père. Au courage qu'elle montre, à la fierté de son caractère, à ce défi, à cet éloge de la noblesse, Sotenville reconnoît son sang! Il n'a pas besoin d'en entendre davantage, et les spectateurs eux-mêmes sentent que la justification est complète aux yeux de M. et de madame de Sotenville. Il faut remarquer sur-tout que la vraisemblance de cette scène tient à la manière piquante dont le caractère de ces deux personnages a été développé dans le premier acte. La joie de Sotenville et la déception de Dandin complètent le tableau.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Oui, ma fille; et je vois qu'en sagesse et en courage tu te montres un digne rejeton de la maison de Sotenville. Viens-çà; approche-toi, que je t'embrasse.

MADAME DE SOTENVILLE.

Embrasse-moi aussi, ma fille. Las! je pleure de joie, et je reconnois mon sang aux choses que tu viens de faire.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Mon gendre, que vous devez être ravi! et que cette aventure est pour vous pleine de douceurs! Vous aviez un juste sujet de vous alarmer; mais vos soupçons se trouvent dissipés le plus avantageusement du monde.

MADAME DE SOTENVILLE.

Sans doute, notre gendre, et vous devez maintenant être le plus content des hommes.

CLAUDINE.

Assurément. Voilà une femme, celle-là! Vous êtes trop heureux de l'avoir, et vous devriez baiser les pas où elle passe.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Euh, traîtresse!

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Qu'est-ce, mon gendre? Que ne remerciez-vous un peu votre femme de l'amitié que vous voyez qu'elle montre pour vous?

ANGÉLIQUE.

Non, non, mon père; il n'est pas nécessaire. Il ne

n'a aucune obligation de ce qu'il vient de voir; et tout ce que j'en fais n'est que pour l'amour de moi-même.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Où allez-vous, ma fille?

ANGÉLIQUE.

Je me retire, mon père, pour ne me voir point obligée de recevoir ses compliments.

CLAUDINE, *à George Dandin.*

Elle a raison d'être en colère. C'est une femme qui mérite d'être adorée; et vous ne la traitez pas comme vous devriez.

GEORGE DANDIN, *à part.*

Scélérate!

SCÈNE XII.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE, GEORGE DANDIN.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

C'est un petit ressentiment de l'affaire de tantôt, et cela se passera avec un peu de caresse que vous lui ferez. Adieu, mon gendre; vous voilà en état de ne vous plus inquiéter. Allez-vous-en faire la paix ensemble, et tâchez de l'apaiser par des excuses de votre emportement.

MADAME DE SOTENVILLE.

Vous devez considérer que c'est une jeune fille élevée à la vertu, et qui n'est point accoutumée à se voir soupçonnée d'aucune vilaine action. Adieu. Je

suis ravie de voir vos désordres finis, et des transports de joie que vous doit donner sa conduite.

SCÈNE XIII.

GEORGE DANDIN.

Je ne dis mot, car je ne gagnerois rien à parler; et jamais il ne s'est rien vu d'égal à ma disgrace. Oui, j'admire mon malheur et la subtile adresse de ma carogne de femme, pour se donner toujours raison, et me faire avoir tort. Est-il possible que toujours j'aurai du dessous avec elle! que les apparences toujours tourneront contre moi; et que je ne parviendrai point à convaincre mon effrontée! O ciel! seconde mes desseins, et m'accorde la grace de faire voir aux gens que l'on me déshonore[1]!

[1] Chez quel poëte comique trouvera-t-on un trait aussi gai, aussi original, que celui qui termine cet acte? Il n'appartenoit qu'à Molière de conduire un homme à demander de bonne foi au ciel « la « grace de pouvoir faire voir aux gens qu'on le déshonore! » (B.) Chaque scène de cet acte rappelle une scène de l'acte précédent: c'est toujours la même action, la même situation; mais l'intérêt s'accroît, car le péril d'Angélique a été plus grand, et la déception de George Dandin plus inattendue.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

CLITANDRE, LUBIN.

CLITANDRE.

La nuit est avancée, et j'ai peur qu'il ne soit trop tard. Je ne vois point à me conduire. Lubin?

LUBIN.

Monsieur?

CLITANDRE.

Est-ce par ici?

LUBIN.

Je pense que oui. Morgué! voilà une sotte nuit, d'être si noire que cela!

CLITANDRE.

Elle a tort, assurément; mais si, d'un côté, elle nous empêche de voir, elle empêche, de l'autre, que nous ne soyons vus.

LUBIN.

Vous avez raison, elle n'a pas tant de tort. Je voudrois bien savoir, monsieur, vous qui êtes savant, pourquoi il ne fait point jour la nuit?

CLITANDRE.

C'est une grande question, et qui est difficile. Tu es curieux, Lubin?

LUBIN.

Oui; si j'avois étudié, j'aurois été songer à des choses où on n'a jamais songé.

CLITANDRE.

Je le crois. Tu as la mine d'avoir l'esprit subtil et pénétrant.

LUBIN.

Cela est vrai. Tenez, j'explique du latin, quoique jamais je ne l'aie appris; et voyant l'autre jour écrit sur une grande porte *collegium*, je devinai que cela vouloit dire collége.

CLITANDRE.

Cela est admirable! Tu sais donc lire, Lubin?

LUBIN.

Oui, je sais lire la lettre moulée; mais je n'ai jamais su apprendre à lire l'écriture.

CLITANDRE.

Nous voici contre la maison. (*après avoir frappé dans ses mains.*) C'est le signal que m'a donné Claudine.

LUBIN.

Par ma foi, c'est une fille qui vaut de l'argent; et je l'aime de tout mon cœur.

CLITANDRE.

Aussi t'ai-je amené avec moi pour l'entretenir.

LUBIN.

Monsieur, je vous suis...

CLITANDRE.

Chut! J'entends quelque bruit.

SCÈNE II.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE, CLITANDRE, LUBIN.

ANGÉLIQUE.

Claudine?

CLAUDINE.

Hé bien?

ANGÉLIQUE.

Laisse la porte entr'ouverte.

CLAUDINE.

Voilà qui est fait.

(*Scène de nuit. Les acteurs se cherchent les uns les autres dans l'obscurité.*)

CLITANDRE, *à Lubin.*

Ce sont elles. St.

ANGÉLIQUE.

St.

LUBIN.

St.

CLAUDINE.

St.

CLITANDRE, *à Claudine, qu'il prend pour Angélique.*

Madame!

ANGÉLIQUE, *à Lubin, qu'elle prend pour Clitandre.*

Quoi?

LUBIN, *à Angélique, qu'il prend pour Claudine.*

Claudine?

CLAUDINE, *à Clitandre, qu'elle prend pour Lubin.*

Qu'est-ce?

CLITANDRE, *à Claudine, croyant parler à Angélique.*

Ah! madame, que j'ai de joie!

LUBIN, *à Angélique, croyant parler à Claudine.*

Claudine? ma pauvre Claudine!

CLAUDINE, *à Clitandre.*

Doucement, monsieur.

ANGÉLIQUE, *à Lubin.*

Tout beau, Lubin.

CLITANDRE.

Est-ce toi, Claudine?

CLAUDINE.

Oui.

LUBIN.

Est-ce vous, madame?

ANGÉLIQUE.

Oui.

CLAUDINE, *à Clitandre.*

Vous avez pris l'une pour l'autre.

LUBIN, *à Angélique.*

Ma foi, la nuit, on n'y voit goutte.

ANGÉLIQUE.

Est-ce pas vous, Clitandre?

CLITANDRE.

Oui, madame.

ANGÉLIQUE.

Mon mari ronfle comme il faut; et j'ai pris ce temps pour nous entretenir ici.

CLITANDRE.

Cherchons quelque lieu pour nous asseoir.

CLAUDINE.

C'est fort bien avisé.

(*Angélique, Clitandre, et Claudine, vont s'asseoir dans le fond du théâtre.*)

LUBIN, *cherchant Claudine.*

Claudine! où est-ce que tu es?

SCÈNE III.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE, *assis au fond du théâtre;* GEORGE DANDIN, *à moitié déshabillé;* LUBIN.

GEORGE DANDIN, *à part.*

J'ai entendu descendre ma femme; et je me suis vite habillé pour descendre après elle. Où peut-elle être allée? seroit-elle sortie?

LUBIN, *cherchant Claudine, et prenant George Dandin pour Claudine.*

Où es-tu donc, Claudine? Ah! te voilà. Par ma foi, ton maître est plaisamment attrapé; et je trouve ceci aussi drôle que les coups de bâton de tantôt, dont on m'a fait récit. Ta maîtresse dit qu'il ronfle, à cette heure, comme tous les diantres; et il ne sait pas que monsieur le vicomte et elle sont ensemble, pendant qu'il dort. Je voudrois bien savoir quel songe il fait maintenant. Cela est tout-à-fait risible. De quoi s'avise-t-il aussi, d'être jaloux de sa femme, et de

vouloir qu'elle soit à lui tout seul? C'est un impertinent, et monsieur le vicomte lui fait trop d'honneur[1]. Tu ne dis mot, Claudine? Allons, suivons-les; et me donne ta petite menotte, que je la baise. Ah! que cela est doux! Il me semble que je mange des confitures. (*à George Dandin, qu'il prend toujours pour Claudine, et qui le repousse rudement.*) Tudieu! comme vous y allez! voilà une petite menotte qui est un peu bien rude.

GEORGE DANDIN.

Qui va là?

LUBIN.

Personne.

GEORGE DANDIN.

Il fuit, et me laisse informé de la nouvelle perfidie de ma coquine. Allons, il faut que, sans tarder, j'envoie appeler son père et sa mère, et que cette aventure me serve à me faire séparer d'elle. Holà! Colin! Colin!

[1] La pièce a trois actes, et chaque acte contient une confidence de Lubin à George Dandin: voici la troisième. Celle-ci est faite par méprise; mais, dans les deux premières, Lubin avoit poussé l'indiscrétion de la simplicité aussi loin qu'elle pouvoit aller: il n'étoit plus possible d'user du même moyen, et, d'ailleurs, il en falloit trouver un autre pour varier; la scène de nuit le fournissoit tout naturellement à Molière. (A.)

SCÈNE IV.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE, LUBIN, *assis au fond du théâtre ;* GEORGE DANDIN, COLIN.

COLIN, *à la fenêtre.*

Monsieur !

GEORGE DANDIN.

Allons, vite ici-bas.

COLIN, *sautant par la fenêtre.*

M'y voilà, on ne peut pas plus vite.

GEORGE DANDIN.

Tu es là ?

COLIN.

Oui, monsieur.

(*Pendant que George Dandin va chercher Colin du côté où il a entendu sa voix, Colin passe de l'autre, et s'endort.*)

GEORGE DANDIN, *se tournant du côté où il croit qu'est Colin.*

Doucement. Parle bas. Écoute. Va-t'en chez mon beau-père et ma belle-mère, et dis que je les prie très instamment de venir tout-à-l'heure ici. Entends-tu ? Hé ! Colin ! Colin !

COLIN, *de l'autre côté, se réveillant.*

Monsieur !

GEORGE DANDIN.

Où diable es-tu ?

COLIN.

Ici.

GEORGE DANDIN.

Peste soit du maroufle, qui s'éloigne de moi! (*Pendant que George Dandin retourne du côté où il croit que Colin est resté, Colin, à moitié endormi, passe de l'autre côté, et se rendort.*) Je te dis que tu ailles de ce pas trouver mon beau-père et ma belle-mère, et leur dire que je les conjure de se rendre ici tout-à-l'heure. M'entends-tu bien? Réponds. Colin! Colin!

COLIN, *de l'autre côté, se réveillant.*

Monsieur!

GEORGE DANDIN.

Voilà un pendard qui me fera enrager. Viens-t'en à moi. (*Ils se rencontrent, et tombent tous deux.*) Ah! le traître! il m'a estropié. Où est-ce que tu es? Approche, que je te donne mille coups. Je pense qu'il me fuit.

COLIN.

Assurément.

GEORGE DANDIN.

Veux-tu venir?

COLIN.

Nenni, ma foi.

GEORGE DANDIN.

Viens, te dis-je.

COLIN.

Point. Vous me voulez battre.

GEORGE DANDIN.

Hé bien! non, je ne te ferai rien.

COLIN.

Assurément?

GEORGE DANDIN.

Oui. Approche. (*à Colin, qu'il tient par le bras.*) Bon! Tu es bien heureux de ce que j'ai besoin de toi. Va-t'en vite, de ma part, prier mon beau-père et ma belle-mère de se rendre ici le plus tôt qu'ils pourront, et leur dis que c'est pour une affaire de la dernière conséquence; et, s'ils faisoient quelque difficulté, à cause de l'heure, ne manque pas de les presser et de leur bien faire entendre qu'il est très important qu'ils viennent, en quelque état qu'ils soient. Tu m'entends bien, maintenant?

COLIN.

Oui, monsieur.

GEORGE DANDIN.

Va vite, et reviens de même. (*se croyant seul.*) Et moi, je vais rentrer dans ma maison, attendant que... Mais j'entends quelqu'un. Ne seroit-ce point ma femme? Il faut que j'écoute, et me serve de l'obscurité qu'il fait.

(*George Dandin se range près de la porte de sa maison* [1].)

[1] Clitandre et Angélique doivent entendre George Dandin quand il appelle Colin, et Colin lorsqu'il répond à son maître. Molière a voulu ménager la bienséance, en laissant Angélique et Clitandre sur le théâtre; mais il n'a pas ménagé la vraisemblance. Cependant ce jeu de scène, à l'italienne, excite toujours la gaieté du parterre. (L. B.)

SCÈNE V.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE, LUBIN, GEORGE DANDIN.

ANGÉLIQUE, *à Clitandre.*

Adieu. Il est temps de se retirer.

CLITANDRE.

Quoi! sitôt?

ANGÉLIQUE.

Nous nous sommes assez entretenus.

CLITANDRE.

Ah! madame, puis-je assez vous entretenir, et trouver, en si peu de temps, toutes les paroles dont j'ai besoin? Il me faudroit des journées entières pour me bien expliquer à vous de tout ce que je sens; et je ne vous ai pas dit encore la moindre partie de ce que j'ai à vous dire.

ANGÉLIQUE.

Nous en écouterons une autre fois davantage.

CLITANDRE.

Hélas! de quel coup me percez-vous l'ame, lorsque vous me parlez de vous retirer; et avec combien de chagrin m'allez-vous laisser maintenant!

ANGÉLIQUE.

Nous trouverons moyen de nous revoir.

CLITANDRE.

Oui. Mais je songe qu'en me quittant, vous allez trouver un mari. Cette pensée m'assassine; et les pri-

viléges qu'ont les maris sont des choses cruelles pour un amant qui aime bien.

ANGÉLIQUE.

Serez-vous assez foible pour avoir cette inquiétude, et pensez-vous qu'on soit capable d'aimer de certains maris qu'il y a? On les prend parcequ'on ne s'en peut défendre, et que l'on dépend de parents qui n'ont des yeux que pour le bien; mais on sait leur rendre justice, et l'on se moque fort de les considérer au-delà de ce qu'ils méritent.

GEORGE DANDIN, *à part*.

Voilà nos carognes de femmes!

CLITANDRE.

Ah! qu'il faut avouer que celui qu'on vous a donné étoit peu digne de l'honneur qu'il a reçu, et que c'est une étrange chose que l'assemblage qu'on a fait d'une personne comme vous avec un homme comme lui!

GEORGE DANDIN, *à part*.

Pauvres maris! voilà comme on vous traite.

CLITANDRE.

Vous méritez, sans doute, une tout autre destinée; et le ciel ne vous a point faite pour être la femme d'un paysan.

GEORGE DANDIN.

Plût au ciel! fût-elle la tienne! tu changerois bien de langage! Rentrons; c'en est assez [1].

(*George Dandin, étant rentré, ferme la porte en-dedans.*)

[1] Le tableau que présentent cette scène et les scènes précédentes n'auroit jamais dû être mis au théâtre. Le but de Molière, nous

SCÈNE VI.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE, LUBIN.

CLAUDINE.

Madame, si vous avez à dire du mal de votre mari, dépêchez vite, car il est tard.

CLITANDRE.

Ah! Claudine, que tu es cruelle!

ANGÉLIQUE, *à Clitandre.*

Elle a raison. Séparons-nous.

CLITANDRE.

Il faut donc s'y résoudre, puisque vous le voulez. Mais, au moins, je vous conjure de me plaindre un peu des méchants moments que je vais passer.

ANGÉLIQUE.

Adieu.

LUBIN.

Où es-tu, Claudine, que je te donne le bonsoir?

CLAUDINE.

Va, va, je le reçois de loin, et je t'en renvoie autant.

le répétons, est d'effrayer ceux qui seroient tentés d'imiter George Dandin; mais il ne s'aperçoit pas que le remède est pire que le mal. Un poëte comique peut nous faire rire du ridicule, jamais du déshonneur. Il est de son devoir de frapper les vices, et de les dépouiller de tout ce qu'ils ont d'aimable; mais il ne doit pas effaroucher la pudeur, et, d'une école de vertu, faire une école de scandale.

SCÈNE VII.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

ANGÉLIQUE.

Rentrons sans faire de bruit.

CLAUDINE.

La porte s'est fermée.

ANGÉLIQUE.

J'ai le passe partout.

CLAUDINE.

Ouvrez donc doucement.

ANGÉLIQUE.

On a fermé en-dedans, et je ne sais comment nous ferons.

CLAUDINE.

Appelez le garçon qui couche là.

ANGÉLIQUE.

Colin! Colin! Colin!

SCÈNE VIII.

GEORGE DANDIN, ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

GEORGE DANDIN, *à la fenêtre.*

Colin! Colin! Ah! je vous y prends donc, madame ma femme; et vous faites des *escampativos* pendant que je dors! Je suis bien aise de cela, et de vous voir dehors à l'heure qu'il est.

ANGÉLIQUE.

Hé bien! quel grand mal est-ce qu'il y a à prendre le frais de la nuit?

GEORGE DANDIN.

Oui, oui. L'heure est bonne à prendre le frais! C'est bien plutôt le chaud, madame la coquine; et nous savons toute l'intrigue du rendez-vous et du damoiseau. Nous avons entendu votre galant entretien, et les beaux vers à ma louange que vous avez dits l'un et l'autre. Mais ma consolation, c'est que je vais être vengé, et que votre père et votre mère seront convaincus maintenant de la justice de mes plaintes, et du déréglement de votre conduite. Je les ai envoyé querir, et ils vont être ici dans un moment.

ANGÉLIQUE, *à part.*

Ah ciel!

CLAUDINE.

Madame!

GEORGE DANDIN.

Voilà un coup, sans doute, où vous ne vous attendiez pas. C'est maintenant que je triomphe, et j'ai de quoi mettre à bas votre orgueil, et détruire vos artifices. Jusques ici vous avez joué mes accusations, ébloui vos parents, et plâtré vos malversations. J'ai eu beau voir et beau dire; et votre adresse toujours l'a emporté sur mon bon droit, et toujours vous avez trouvé moyen d'avoir raison; mais, à cette fois, dieu merci, les choses vont être éclaircies, et votre effronterie sera pleinement confondue.

ANGÉLIQUE.

Hé! je vous prie, faites-moi ouvrir la porte.

GEORGE DANDIN.

Non, non : il faut attendre la venue de ceux que j'ai mandés, et je veux qu'ils vous trouvent dehors à la belle heure qu'il est. En attendant qu'ils viennent, songez, si vous voulez, à chercher dans votre tête quelque nouveau détour pour vous tirer de cette affaire; à inventer quelque moyen de rhabiller votre escapade; à trouver quelque belle ruse pour éluder ici les gens et paroître innocente, quelque prétexte spécieux de pélerinage nocturne, ou d'amie en travail d'enfant, que vous veniez de secourir.

ANGÉLIQUE.

Non. Mon intentiou n'est pas de vous rien déguiser. Je ne prétends point me défendre, ni vous nier les choses, puisque vous les savez.

GEORGE DANDIN.

C'est que vous voyez bien que tous les moyens vous en sont fermés, et que, dans cette affaire, vons ne sauriez inventer d'excuse qu'il ne me soit facile de convaincre de fausseté.

ANGÉLIQUE.

Oui, je confesse que j'ai tort, et que vous avez sujet de vous plaindre. Mais je vous demande, par grace, de ne m'exposer point maintenant à la mauvaise humeur de mes parents, et de me faire promptement ouvrir.

GEORGE DANDIN.

Je vous baise les mains.

ANGÉLIQUE.

Hé! mon pauvre petit mari, je vous en conjure!

GEORGE DANDIN.

Hé! mon pauvre petit mari! Je suis votre petit mari maintenant, parceque vous vous sentez prise. Je suis bien aise de cela; et vous ne vous étiez jamais avisée de me dire ces douceurs.

ANGÉLIQUE.

Tenez, je vous promets de ne vous plus donner aucun sujet de déplaisir, et de me...

GEORGE DANDIN.

Tout cela n'est rien. Je ne veux point perdre cette aventure; et il m'importe qu'on soit une fois éclairci à fond de vos déportements.

ANGÉLIQUE.

De grace, laissez-moi vous dire. Je vous demande un moment d'audience.

GEORGE DANDIN.

Hé bien! quoi?

ANGÉLIQUE.

Il est vrai que j'ai failli [1], je vous l'avoue encore une fois; que votre ressentiment est juste; que j'ai pris le temps de sortir pendant que vous dormiez; et que cette sortie est un rendez-vous que j'avois donné à la personne que vous dites. Mais enfin ce sont des ac-

[1] Ces discours sont pleins de l'éloquence la plus artificieuse. Molière connoissoit parfaitement l'esprit des femmes, et la souplesse de leur élocution, lorsqu'elles ont envie d'obtenir ce qu'elles demandent. La sienne, qui avoit beaucoup d'esprit, lui en donnoit souvent des exemples (L. B)

tions que vous devez pardonner à mon âge, des emportements de jeune personne qui n'a encore rien vu, et ne fait que d'entrer au monde; des libertés où l'on s'abandonne, sans y penser de mal, et qui, sans doute, dans le fond, n'ont rien de...

GEORGE DANDIN.

Oui : vous le dites, et ce sont des choses qui ont besoin qu'on les croie pieusement.

ANGÉLIQUE.

Je ne veux point m'excuser, par-là, d'être coupable envers vous, et je vous prie seulement d'oublier une offense dont je vous demande pardon de tout mon cœur, et de m'épargner, en cette rencontre, le déplaisir que me pourroient causer les reproches fâcheux de mon père et de ma mère. Si vous m'accordez généreusement la grace que je vous demande, ce procédé obligeant, cette bonté que vous me ferez voir, me gagnera entièrement; elle touchera tout-à-fait mon cœur, et y fera naître pour vous ce que tout le pouvoir de mes parents et les liens du mariage n'avoient pu y jeter. En un mot, elle sera cause que je renoncerai à toutes les galanteries, et n'aurai de l'attachement que pour vous. Oui, je vous donne ma parole que vous m'allez voir désormais la meilleure femme du monde, et que je vous témoignerai tant d'amitié, tant d'amitié, que vous en serez satisfait.

GEORGE DANDIN.

Ah! crocodile, qui flatte les gens pour les étrangler!

ANGÉLIQUE.

Accordez-moi cette faveur.

GEORGE DANDIN.

Point d'affaires. Je suis inexorable.

ANGÉLIQUE.

Montrez-vous généreux.

GEORGE DANDIN.

Non.

ANGÉLIQUE.

De grace!

GEORGE DANDIN.

Point.

ANGÉLIQUE.

Je vous en conjure de tout mon cœur.

GEORGE DANDIN.

Non, non, non. Je veux qu'on soit détrompé de vous, et que votre confusion éclate.

ANGÉLIQUE.

Hé bien! si vous me réduisez au désespoir, je vous avertis qu'une femme, en cet état, est capable de tout, et que je ferai quelque chose ici dont vous vous repentirez.

GEORGE DANDIN.

Hé! que ferez-vous, s'il vous plaît?

ANGÉLIQUE.

Mon cœur se portera jusqu'aux extrêmes résolutions; et, de ce couteau que voici, je me tuerai sur la place.

GEORGE DANDIN.

Ah! ah! A la bonne heure.

ANGÉLIQUE.

Pas tant à la bonne heure pour vous que vous

vous imaginez. On sait de tous côtés nos différends, et les chagrins perpétuels que vous concevez contre moi. Lorsqu'on me trouvera morte, il n'y aura personne qui mette en doute que ce ne soit vous qui m'aurez tuée; et mes parents ne sont pas gens, assurément, à laisser cette mort impunie, et ils en feront, sur votre personne, toute la punition que leur pourront offrir et les poursuites de la justice, et la chaleur de leur ressentiment. C'est par-là que je trouverai moyen de me venger de vous; et je ne suis pas la première qui ait su recourir à de pareilles vengeances, qui n'ait pas fait difficulté de se donner la mort, pour perdre ceux qui ont la cruauté de nous pousser à la dernière extrémité.

GEORGE DANDIN.

Je suis votre valet. On ne s'avise plus de se tuer soi-même, et la mode en est passée il y a long-temps.

ANGÉLIQUE.

C'est une chose dont vous pouvez vous tenir sûr; et, si vous persistez dans votre refus, si vous ne me faites ouvrir, je vous jure que, tout-à-l'heure, je vais vous faire voir jusqu'où peut aller la résolution d'une personne qu'on met au désespoir.

GEORGE DANDIN.

Bagatelles, bagatelles. C'est pour me faire peur.

ANGÉLIQUE.

Hé bien! puisqu'il le faut, voici qui nous contentera tous deux, et montrera si je me moque. (*après avoir fait semblant de se tuer.*) Ah! c'en est fait. Fasse le ciel que ma mort soit vengée comme je le souhaite,

et que celui qui en est cause reçoive un juste châtiment de la dureté qu'il a eue pour moi!

GEORGE DANDIN.

Ouais! seroit-elle bien si malicieuse que de s'être tuée pour me faire pendre? Prenons un bout de chandelle pour aller voir [1].

[1] C'est pour cette scène et les snivantes que la pièce a été faite. La situation est empruntée à Boccace, qui l'avoit empruntée à nos fabliaux. Dans Boccace, la femme de Tofan reçoit à-pen-près les mémes réponses, que celle de George Dandin: « C'est temps perdu, « dit-il, tu ne sanrois entrer; retonrne d'où tn viens: tn ne mettras « jamais le pied dans ma maison, qne je ne t'aie fait la honte que « tn mérites, en préseoce de tes parents et de mes voisins. La belle « eut beau le conjnrer d'onvrir, en lui protestant qu'elle venoit de « chez une voisine où elle étoit allée veiller, scs prières ne servi- « rent de rien, son mari étant résoln de faire éclater leur com- « mune infamie. Les prières ue pouvant l'émonvoir, elle en vint « aux menaces, et lui dit que, s'il n'ouvroit, elle alloit le perdre.— « Et que peux-tu me faire? répondit le mari. —Plutôt qne de souf- « frir, reprit-elle, la honte dont tu veux mc couvrir sans sujet, « je me précipiterai dans ce puits. Comme tu passes avec jostice « pour nn ivrogne de profession, tout le monde croira que tu m'y « auras jetée, et alors on te fera mourir comme un meurtrier. « Cette menace ne produisant pas plus d'effet que la prière: Dieu « te pardonne, dit la belle; il faut donc voir si tu te trouveras « bien de m'avoir mise au désespoir. La nuit étoit des plus ob- « scures, et la belle, s'étant avancée du côté du puits, prit une « grosse pierre qu'elle jeta dedans, après avoir crié tont haut: « Mon Dicu! veuillez me pardonner! Tofan, entendant le bruit que « la pierre avoit fait en tomhant, ne donta point que sa femme ne « se fût jetée dans le puits: la peur le prend; il sort sans fermer « la porte, et va voir s'il n'entendra pas sa femme se débattre. » Molière a préféré le poignard à l'eau, et peut-être a-t-il eu tort; ce dernier moyen étoit plus propre à l'illusion. (C.)

SCÈNE IX.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

ANGÉLIQUE, *à Claudine.*

St. Paix. Rangeons-nous chacune immédiatement contre un des côtés de la porte.

SCÈNE X.

ANGÉLIQUE ET CLAUDINE, *entrant dans la maison au moment que George Dandin en sort, et fermant la porte en-dedans;* GEORGE DANDIN, *une chandelle à la main.*

GEORGE DANDIN.

La méchanceté d'une femme iroit-elle bien jusque-là? (*seul, après avoir regardé par-tout.*) Il n'y a personne! Hé! je m'en étois bien douté; et la pendarde s'est retirée, voyant qu'elle ne gagnoit rien après moi, ni par prières ni par menaces. Tant mieux! cela rendra ses affaires encore plus mauvaises; et le père et la mère, qui vont venir, en verront mieux son crime. (*après avoir été à la porte de sa maison, pour rentrer.*) Ah! ah! la porte s'est fermée. Holà! ho! quelqu'un! qu'on m'ouvre promptement!

SCÈNE XI.

ANGÉLIQUE ET CLAUDINE, *à la fenêtre*; GEORGE DANDIN.

ANGÉLIQUE.

Comment! c'est toi? D'où viens-tu, bon pendard? Est-il l'heure de revenir chez soi, quand le jour est près de paroître? et cette manière de vivre est-elle celle que doit suivre un honnête mari[1]?

CLAUDINE.

Cela est-il beau, d'aller ivrogner toute la nuit, et de laisser ainsi toute seule une pauvre jeune femme dans la maison?

GEORGE DANDIN.

Comment! vous avez...

ANGÉLIQUE.

Va, va, traître, je suis lasse de tes déportements, et je m'en veux plaindre, sans plus tarder, à mon père et à ma mère.

GEORGE DANDIN.

Quoi! C'est ainsi que vous osez...

[1] L'impudence d'Angélique, ce tutoiement brutal, cette absence de toute pudeur, voilà le coup de maître; et le comble de l'art a été de faire passer tant de choses révoltantes (et qui devoient l'être pour la moralité de la pièce) à la faveur d'une situation extrêmement comique.

SCÈNE XII.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE, *en déshabillé de nuit;* COLIN, *portant une lanterne;* ANGÉLIQUE ET CLAUDINE, *à la fenêtre;* GEORGE DANDIN.

ANGÉLIQUE, *à monsieur et à madame de Sotenville.*

Approchez, de grace, et venez me faire raison de l'insolence la plus grande du monde, d'un mari à qui le vin et la jalousie ont troublé de telle sorte la cervelle, qu'il ne sait plus ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait; et vous a lui-même envoyé querir pour vous faire témoins de l'extravagance la plus étrange dont on ait jamais ouï parler. Le voilà qui revient, comme vous voyez, après s'être fait attendre toute la nuit; et, si vous voulez l'écouter, il vous dira qu'il a les plus grandes plaintes du monde à vous faire de moi; que, durant qu'il dormoit, je me suis dérobée d'auprès de lui pour m'en aller courir, et cent autres contes de même nature qu'il est allé rêver[1].

[1] Cette scène est encore empruntée à Boccace. « La femme, qui « s'étoit cachée près de la porte, entre aussitôt qu'il est sorti, ferme « bien la porte sur elle, et se met à la fenêtre. Tofan, entendant « sa femme qui lui parloit, vit bien qu'il étoit pris pour dupe, et, « trouvant la porte fermée, commença à prier à son tour; mais la « belle ne parloit plus en suppliante : Ivrogne, fâcheux que tu es, « lui dit-elle, tu n'entreras point; je suis lasse de tes débauches. « Je veux que tout le monde sache ta belle vie, et à quelle heure « tu reviens au logis. Tofan, au désespoir de se voir la dupe de

GEORGE DANDIN, *à part.*

Voilà une méchante carogne!

CLAUDINE.

Oui, il nous a voulu faire accroire qu'il étoit dans la maison, et que nous en étions dehors; et c'est une folie qu'il n'y a pas moyen de lui ôter de la tête.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Comment! Qu'est-ce à dire cela?

MADAME DE SOTENVILLE.

Voilà une furieuse impudence, que de nous envoyer querir!

GEORGE DANDIN.

Jamais...

ANGÉLIQUE.

Non, mon père, je ne puis plus souffrir un mari

« sa femme, commence à crier et lui dire des injures. Les voisins, « entendant ce tintamarre, se mettent aux fenêtres, et demandent « la raison d'un si grand bruit. C'est ce malheureux, répondit la « belle en pleurant, qui revient ivre toutes les nuits. Il y a long- « temps que je souffre ses débauches, et j'ai voulu le laisser de- « hors une fois, pour lui faire honte et pour l'obliger à mieux vivre « à l'avenir. Tofan de son côté contoit comment la chose s'étoit « passée, et la menaçoit beaucoup. Voyez un peu quelle effronte- « rie! disoit-elle aux voisins: tout le monde voit qu'il est dehors, « et il a encore l'impudence de nier ce que je dis! Vous pouvez « par-là juger de sa sagesse et de sa bonne foi. Il a fait ce dont il « m'accuse; c'est lui qui a jeté une grosse pierre dans le puits, « croyant m'épouvanter: plût à Dieu qu'il s'y fût jeté tout de bon, « et que le vin qu'il a bu se fût bien trempé! Les voisins, voyant « toutes les apparences contre Tofan, commencèrent à le blâmer, « et à lui dire des injures: le bruit fut si grand qu'il parvint jus- « qu'aux parents de la belle; ils accoururent, se saisirent de Tofan, « et le rossèrent si bien qu'ils pensèrent l'assommer. » (C.)

de la sorte : ma patience est poussée à bout ; et il vient de me dire cent paroles injurieuses.

MONSIEUR DE SOTENVILLE, *à George Dandin.*

Corbleu ! vous êtes un malhonnête homme.

CLAUDINE.

C'est une conscience de voir une pauvre jeune femme traitée de la façon ; et cela crie vengeance au ciel.

GEORGE DANDIN.

Peut-on ?...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Allez, vous devriez mourir de honte.

GEORGE DANDIN.

Laissez-moi vous dire deux mots.

ANGÉLIQUE.

Vous n'avez qu'à l'écouter : il va vous en conter de belles !

GEORGE DANDIN, *à part.*

Je désespère.

CLAUDINE.

Il a tant bu, que je ne pense pas qu'on puisse durer contre lui ; et l'odeur du vin qu'il souffle est montée jusqu'à nous.

GEORGE DANDIN.

Monsieur mon beau-père, je vous conjure...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Retirez-vous : vous puez le vin à pleine bouche.

GEORGE DANDIN.

Madame, je vous prie...

MADAME DE SOTENVILLE.

Fi! ne m'approchez pas : votre haleine est empestée.

GEORGE DANDIN, *à monsieur de Sotenville.*

Souffrez que je vous...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Retirez-vous, vous dis-je, on ne peut vous souffrir.

GEORGE DANDIN, *à madame de Sotenville.*

Permettez, de grace, que...

MADAME DE SOTENVILLE.

Pouas! vous m'engloutissez le cœur. Parlez de loin, si vous voulez.

GEORGE DANDIN.

Hé bien! oui, je parle de loin. Je vous jure que je n'ai bougé de chez moi, et que c'est elle qui est sortie.

ANGÉLIQUE.

Ne voilà pas ce que je vous ai dit?

CLAUDINE.

Vous voyez quelle apparence il y a.

MONSIEUR DE SOTENVILLE, *à George Dandin.*

Allez, vous vous moquez des gens. Descendez, ma fille, et venez ici.

SCÈNE XIII.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE,
GEORGE DANDIN, COLIN.

GEORGE DANDIN.

J'atteste le ciel que j'étois dans la maison, et que...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Taisez-vous : c'est une extravagauce qui n'est pas supportable.

GEORGE DANDIN.

Que la foudre m'écrase tout-à-l'heure, si...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Ne nous rompez pas davantage la tête, et songez à demander pardon à votre femme.

GEORGE DANDIN.

Moi! demander pardon?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Oui, pardon, et sur-le-champ.

GEORGE DANDIN.

Quoi! je...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Corbleu! si vous me répliquez, je vous apprendrai ce que c'est que de vous jouer à nous.

GEORGE DANDIN.

Ah! George Dandin!

SCÈNE XIV.

MONSIEUR ET MADAME DE SOTENVILLE, ANGÉLIQUE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE, COLIN.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Allons, venez, ma fille, que votre mari vous demande pardon.

ANGÉLIQUE.

Moi! lui pardonner tout ce qu'il m'a dit? Non, non, mon père, il m'est impossible de m'y résoudre; et je vous prie de me séparer d'un mari avec lequel je ne saurois plus vivre.

CLAUDINE.

Le moyen d'y résister!

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Ma fille, de semblables séparations ne se font point sans graud scandale; et vous devez vous montrer plus sage que lui, et patienter encore cette fois.

ANGÉLIQUE.

Comment patienter, après de telles indignités? Non, mon père; c'est une chose où je ne puis consentir.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Il le faut, ma fille; et c'est moi qui vous le commande.

ANGÉLIQUE.

Ce mot me ferme la bouche; et vous avez sur moi une puissance absolue.

CLAUDINE.

Quelle douceur!

ANGÉLIQUE.

Il est fâcheux d'être contrainte d'oublier de telles injures; mais, quelque violence que je me fasse, c'est à moi de vous obéir.

CLAUDINE.

Pauvre mouton!

MONSIEUR DE SOTENVILLE, *à Angélique.*

Approchez.

ANGÉLIQUE.

Tout ce que vous me faites faire ne servira de rien; et vous verrez que ce sera dès demain à recommencer.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Nous y donnerons ordre. (*à George Dandin.*) Allons, mettez-vous à genoux.

GEORGE DANDIN.

A genoux?

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Oui, à genoux, et sans tarder.

GEORGE DANDIN, *à genoux, une chandelle à la main* [1].

(*à part.*) O ciel! (*à monsieur de Sotenville.*) Que faut-il dire?

[1] Cette situation est une répétition de la scène huitième de l'acte premier de cette pièce; elle est fort comique, quoiqu'elle ne soit pas neuve. Remarquez que George Dandin se met à genoux devant sa femme, une chandelle à la main, comme pour lui faire amende honorable; circonstance plaisante qui rend la situation de George Dandin plus risible. (L. B.)

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Madame, je vous prie de me pardonner...

GEORGE DANDIN.

Madame, je vous prie de me pardonner...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

L'extravagance que j'ai faite...

GEORGE DANDIN.

L'extravagance que j'ai faite... (*à part.*) de vous épouser.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Et je vous promets de mieux vivre à l'avenir.

GEORGE DANDIN.

Et je vous promets de mieux vivre à l'avenir.

MONSIEUR DE SOTENVILLE, *à George Dandin.*

Prenez-y garde, et sachez que c'est ici la dernière de vos impertinences que nous souffrirons.

MADAME DE SOTENVILLE.

Jour de dieu! si vous y retournez, on vous apprendra le respect que vous devez à votre femme et à ceux de qui elle sort.

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Voilà le jour qui va paroître. Adieu. (*à George Dandin.*) Rentrez chez vous, et songez bien à être sage. (*à madame de Sotenville.*) Et nous, m'amour, allons nous mettre au lit[1].

[1] Le dénouement de la pièce laisse à découvert le défaut du sujet; car, non seulement les Sotenville ne sont pas punis de leur ridicule, mais leur fille n'est pas punie de sa conduite: George Dandin seul reçoit le prix de sa sottise. C'étoit le but de Molière, et il l'a rempli. (C.) Oui; mais les ridicules signalés par Molière

SCÈNE XV.

GEORGE DANDIN.

Ah ! je le quitte maintenant, et je n'y vois plus de remède. Lorsqu'on a, comme moi, épousé une méchante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre c'est de s'aller jeter dans l'eau, la tête la première [1].

étoient-ils plus funestes à la société que les vices qu'il laisse sans punition ? La question ainsi posée, on peut laisser au lecteur le soin de porter lui-même son jugement sur la pièce.

[1] Il n'y a point de pièce de Molière où la naïveté des bourgeois du dix-septième siècle soit exprimée d'une manière plus franche et plus gaie ; le rôle de George Dandin fourmille de traits qui naissent de la situation, et qui peignent ce mélange de bonhomie et d'égoïsme qui distinguoit cette classe. En général on ne trouve pas un mot dans cette pièce qui ne soit du comique le plus naturel et le plus fort. C'est l'unique fois que Molière ait représenté sur la scène une femme mariée manquant à ses devoirs ; et l'on peut remarquer comme une chose singulière, que le sujet n'excita de scandale ni à la cour de Louis XIV, où la pièce fit partie d'une fête célèbre, ni à la ville, où elle fut jouée avec le plus grand succès, ni parmi les précieuses qui s'étoient soulevées contre l'*École des Femmes*. (P.)

FIN DE GEORGE DANDIN.

RELATION

DE

LA FÊTE DE VERSAILLES

DU 18 JUILLET 1668.

RELATION

DE

LA FÊTE DE VERSAILLES

DU 18 JUILLET 1668 [1].

Le roi, ayant accordé la paix aux instances de ses alliés et aux vœux de toute l'Europe, et donné des marques de modération et d'une bonté sans exemple, même dans le plus fort de ses conquêtes, ne pensoit plus qu'à s'appliquer aux affaires de son royaume, lorsque, pour réparer, en quelque sorte, ce que la cour avoit perdu dans le carnaval, pendant son absence, il résolut de faire une fête dans les jardins de Versailles, où, parmi les plaisirs que l'on trouve dans un séjour si délicieux, l'esprit fût encore touché de ces beautés surprenantes et extraordinaires, dont ce grand prince sait si bien assaisonner tous ses divertissements.

[1] Cette Relation, écrite par Félibien, fut publiée en 1669. Nous avons suivi l'exemple des éditeurs modernes, qui ont jugé convenable de l'insérer à la suite de *George Dandin*. Tous les intermèdes sont de Molière.

Pour cet effet, voulant donner la comédie ensuite d'une collation, et le souper après la comédie, qui fût suivi d'un bal et d'un feu d'artifice, il jeta les yeux sur les personnes qu'il jugea les plus capables pour disposer toutes les choses propres à cela. Il leur marqua lui-même les endroits où la disposition du lieu pouvoit, par sa beauté naturelle, contribuer davantage à leur décoration; et, parceque l'un des plus beaux ornements de cette maison est la quantité des eaux que l'art y a conduites, malgré la nature qui les lui avoit refusées, sa majesté leur ordonna de s'en servir, le plus qu'ils pourroient, à l'embellissement de ces lieux, et même leur ouvrit les moyens de les employer, et d'en tirer les effets qu'elles peuvent faire.

Pour l'exécution de cette fête, le duc de Créquy, comme premier gentilhomme de la chambre, fut chargé de ce qui regardoit la comédie; le maréchal de Bellefonds, comme premier maître-d'hôtel du roi, prit soin de la collation, du souper, et de tout ce qui regardoit le service des tables; et M. Colbert, comme surintendant des bâtiments, fit construire et embellir les divers lieux destinés à ce divertissement royal, et donna les ordres pour l'exécution des feux d'artifice.

Le sieur Vigarani eut ordre de dresser le théâtre pour la comédie; le sieur Gissey, d'accommoder un endroit pour le souper; et le sieur le Vau, premier architecte du roi, un autre pour le bal.

Le mercredi, dix-huitième jour de juillet, le roi, étant parti de Saint-Germain, vint dîner à Versailles

avec la reine, monseigneur le dauphin, Monsieur, et Madame. Le reste de la cour, étant arrivé incontinent après midi, trouva des officiers du roi qui faisoient les honneurs, et recevoient tout le monde dans les salles du château, où il y avoit, en plusieurs endroits, des tables dressées, et de quoi se rafraîchir; les principales dames furent conduites dans des chambres particulières pour se reposer.

Sur les six heures du soir, le roi, ayant commandé au marquis de Gesvres, capitaine de ses gardes, de faire ouvrir toutes les portes, afin qu'il n'y eût personne qui ne prît part au divertissement, sortit du château avec la reine, et tout le reste de la cour, pour prendre le plaisir de la promenade.

Quand leurs majestés eurent fait le tour du grand parterre, elles descendirent dans celui de gazon qui est du côté de la Grotte, où, après avoir considéré les fontaines qui les embellissent, elles s'arrêtèrent particulièrement à regarder celle qui est au bas du petit parc, du côté de la Pompe. Dans le milieu de son bassin, l'on voit un dragon de bronze, qui, percé d'une flèche, semble vomir le sang par la gueule, en poussant en l'air un bouillon d'eau qui retombe en pluie, et couvre tout le bassin.

Autour de ce dragon il y a quatre petits Amours sur des cygnes, qui font chacun un grand jet d'eau, et qui nagent vers le bord comme pour se sauver. Deux de ces Amours, qui sont en face du dragon, se cachent le visage avec la main pour ne le pas voir, et sur leur visage l'on aperçoit toutes les marques de

la crainte parfaitement exprimées; les deux autres, plus hardis, parceque le monstre n'est pas tourné de leur côté, l'attaquent de leurs armes. Entre ces Amours, sont des dauphins de bronze, dont la gueule ouverte pousse en l'air de gros bouillons d'eau.

Leurs majestés allèrent ensuite chercher le frais dans ces bosquets si délicieux où l'épaisseur des arbres empêche que le soleil ne se fasse sentir. Lorsqu'elles furent dans celui dont un grand nombre d'agréables allées forme une espèce de labyrinthe, elles arrivèrent, après plusieurs détours, dans un cabinet de verdure pentagone, où aboutissent cinq allées. Au milieu de ce cabinet il y a une fontaine, dont le bassin est bordé de gazon. De ce bassin sortoient cinq tables en manière de buffets, chargées de toutes les choses qui peuvent composer une collation magnifique.

L'une de ces tables représentoit une montagne, où, dans plusieurs espèces de cavernes, on voyoit diverses sortes de viandes froides; l'autre étoit comme la face d'un palais bâti de massepains et pâtes sucrées. Il y en avoit une chargée de pyramides de confitures sèches; une autre d'une infinité de vases remplis de toutes sortes de liqueurs; et la dernière étoit composée de caramels. Toutes ces tables, dont les plans étoient ingénieusement formés en divers compartiments, étoient couvertes d'une infinité de choses délicates, et disposées d'une manière toute nouvelle; leurs pieds et leurs dossiers étoient environnés de feuillages mêlés de festons de fleurs, dont une partie

étoit soutenue par des bacchantes. Il y avoit, entre ces tables, une petite pelouse de mousse verte, qui s'avançoit dans le bassin, et sur laquelle on voyoit, dans un grand vase, un oranger dont les fruits étoient confits; chacun de ces orangers avoit à côté de lui deux autres arbres de différentes espèces, dont les fruits étoient pareillement confits.

Du milieu de ces tables s'élevoit un jet d'eau de plus de trente pieds de haut, dont la chute faisoit un bruit très agréable; de sorte qu'en voyant tous ces buffets d'une même hauteur, joints les uns aux autres par les branches d'arbres et les fleurs dont ils étoient revêtus, il sembloit que ce fût une petite montagne, du haut de laquelle sortît une fontaine.

La palissade qui fait l'enceinte de ce cabinet étoit disposée d'une manière toute particulière; le jardinier, ayant employé son industrie à bien ployer les branches des arbres, et à les lier ensemble en diverses façons, en avoit formé une espèce d'architecture. Dans le milieu du couronnement, on voyoit un socle de verdure, sur lequel il y avoit un dé qui portoit un vase rempli de fleurs. Aux côtés du dé, et sur le même socle, étoient deux autres vases de fleurs; et, en cet endroit, le haut de la palissade, venant doucement à s'arrondir en forme de galbe, se terminoit, aux deux extrémités, par deux autres vases aussi remplis de fleurs.

Au lieu de siéges de gazon, il y avoit, tout autour du cabinet, des couches de melons, dont la quantité, la grosseur et la bonté étoient surprenantes pour la

saison. Ces couches étoient faites d'une manière tout extraordinaire; et, à bien considérer la beauté de ce lieu, l'on auroit pu dire autrefois que les hommes n'auroient point eu de part à un si bel arrangement, mais que quelques divinités de ces bois auroient employé leurs soins pour l'embellir de la sorte.

Comme il y a cinq allées qui se terminent toutes dans ce cabinet, et qui forment une étoile, l'on trouvoit ces allées ornées, de chaque côté, de vingt-six arcades de cyprès. Sous chaque arcade, et sur des siéges de gazon, il y avoit de grands vases remplis de divers arbres chargés de leurs fruits. Dans la première de ces allées, il n'y avoit que des orangers de Portugal. La seconde étoit toute de bigarreautiers et de cerisiers mêlés ensemble. La troisième étoit bordée d'abricotiers et de pêchers; la quatrième, de groseilliers de Hollande; et dans la cinquième, l'on ne voyoit que des poiriers de différentes espèces. Tous ces arbres faisoient un agréable objet à la vue, à cause de leurs fruits, qui paroissoient encore davantage contre l'épaisseur du bois.

Au bout de ces cinq allées, il y a cinq grandes niches de verdure, que l'on voit toutes en face du milieu du cabinet. Ces niches étoient cintrées; et, sur les pilastres des côtés, s'élevoient deux rouleaux qui s'alloient joindre à un carré qui étoit au milieu. Dans ce carré, l'on voyoit les chiffres du roi, composés de différentes fleurs; et des deux côtés pendoient des festons qui s'attachoient à l'extrémité des rouleaux. A côté de la niche, il y avoit deux arcades aussi de

verdure, avec leurs pilastres, d'un côté et d'autre; et tous ces pilastres étoient terminés par des vases remplis de fleurs.

Dans l'une de ces niches, étoit la figure du dieu Pan, qui, ayant sur le visage toutes les marques de la joie, sembloit prendre part à celle de toute l'assemblée. Le sculpteur l'avoit disposé dans une action qui faisoit connoître qu'il étoit mis là comme la divinité qui présidoit dans ce lieu.

Dans les quatre autres niches, il y avoit quatre satyres, deux hommes et deux femmes, qui tous sembloient danser, et témoigner le plaisir qu'ils ressentoient de se voir visités par un si grand monarque, suivi d'une si belle cour. Toutes ces figures étoient dorées, et faisoient un effet admirable contre le vert de ces palissades.

Après que leurs majestés eurent été quelque temps dans cet endroit si charmant, et que les dames eurent fait collation, le roi abandonna les tables au pillage des gens qui suivoient; et la destruction d'un arrangement si beau servit encore d'un divertissement agréable à toute la cour, par l'empressement et la confusion de ceux qui démolissoient ces châteaux de massepains et ces montagnes de confitures.

Au sortir de ce lieu, le roi rentrant dans une calèche, la reine dans sa chaise, et tout le reste de la cour dans leurs carrosses, poursuivirent leur promenade pour se rendre à la comédie, et, passant dans une grande allée de quatre rangs de tilleuls, firent le tour du bassin de la fontaine des Cygnes,

qui termine l'allée Royale vis-à-vis du château. Ce bassin est un carré long finissant par deux demi-ronds. Sa longueur est de soixante toises, sur quarante de large. Dans son milieu, il y a une infinité de jets d'eau, qui, réunis ensemble, font une gerbe d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires.

A côté de la grande allée Royale, il y en a deux autres qui en sont éloignées d'environ deux cents pas; celle qui est à droite en montant vers le château s'appelle l'allée du Roi, et celle qui est à gauche, l'allée des Prés. Ces trois allées sont traversées par une autre qui se termine à deux grilles qui font la clôture du petit parc. Ces deux allées des côtés, et celle qui les traverse, ont cinq toises de large; mais, à l'endroit où elles se rencontrent, elles forment un grand espace qui a plus de treize toises en carré. C'est dans cet endroit de l'allée du Roi que le sieur Vigarani avoit disposé le lieu de la comédie. Le théâtre, qui avançoit un peu dans le carré de la place, s'enfonçoit de dix toises dans l'allée qui monte vers le château, et laissoit, pour la salle, un espace de treize toises de face sur neuf de large.

L'exhaussement de ce salon étoit de trente pieds jusques à la corniche, d'où les côtés du plafond s'élevoient encore de huit pieds jusques au dernier enfoncement. Il étoit couvert de feuillée par-dehors; et, par-dedans, paré de riches tapisseries que le sieur du Metz, intendant des meubles de la couronne, avoit pris soin de faire disposer de la manière la plus belle et la plus convenable pour la décoration de ce

lieu. Du haut du plafond pendoient trente-deux chandeliers de cristal, portant chacun dix bougies de cire blanche. Autour de la salle étoient plusieurs siéges disposés en amphithéâtre, remplis de plus de douze cents personnes; et, dans le parterre, il y avoit encore sur des bancs une plus grande quantité de monde. Cette salle étoit percée par deux grandes arcades, dont l'une étoit vis-à-vis du théâtre, et l'autre, du côté qui va vers la grande allée. L'ouverture du théâtre étoit de trente-six pieds, et, de chaque côté, il y avoit deux grandes colonnes torses, de bronze et de lapis, environnées de branches et de feuilles de vigne d'or; elles étoient posées sur des piédestaux de marbre, et portoient une grande corniche aussi de marbre, dans le milieu de laquelle on voyoit les armes du roi sur un cartouche doré, accompagné de trophées; l'architecture étoit d'ordre ionique. Entre chaque colonne, il y avoit une figure: celle qui étoit à droite représentoit la Paix, et celle qui étoit à gauche figuroit la Victoire; pour montrer que sa majesté est toujours en état de faire que ses peuples jouissent d'une paix heureuse et pleine d'abondance, en établissant le repos dans l'Europe, ou d'une victoire glorieuse et remplie de joie, quand elle est obligée de prendre les armes pour soutenir ses droits.

Lorsque leurs majestés furent arrivées dans ce lieu, dont la grandeur et la magnificence surprit toute la cour, et quand elles eurent pris leurs places sur le haut dais qui étoit au milieu du parterre, on leva

la toile qui cachoit la décoration du théâtre; et alors, les yeux se trouvant tout-à-fait trompés, l'on crut voir effectivement un jardin d'une beauté extraordinaire.

A l'entrée de ce jardin on découvroit deux palissades si ingénieusement moulées, qu'elles formoient un ordre d'architecture, dont la corniche étoit soutenue par quatre thermes qui représentoient des satyres. La partie d'en-bas de ces thermes, et ce qu'on appelle gaîne, étoient de jaspe, et le reste de bronze doré. Ces satyres portoient sur leurs têtes des corbeilles pleines de fleurs; et, sur les piédestaux de marbre qui soutenoient ces mêmes thermes, il y avoit de grands vases dorés, aussi remplis de fleurs.

Un peu plus loin, paroissoient deux terrasses revêtues de marbre blanc, qui environnoient un long canal. Au bord de ces terrasses, il y avoit des masques dorés qui vomissoient de l'eau dans le canal; et, au-dessus de ces masques, on voyoit des vases de bronze doré, d'où sortoient aussi autant de véritables jets d'eau.

On montoit sur ces terrasses par trois degrés; et, sur la même ligne où étoient rangés les thermes, il y avoit, d'un côté et d'autre, une longue allée de grands arbres, entre lesquels paroissoient des cabinets d'une architecture rustique. Chaque cabinet couvroit un grand bassin de marbre, soutenu sur un piédestal de même matière, et de ces bassins sortoient autant de jets d'eau.

Le bout du canal le plus proche étoit bordé de douze jets d'eau, qui formoient autant de chande-

liers; et, à l'autre extrémité, on voyoit un superbe édifice en forme de dôme. Il étoit percé de trois grands portiques, au travers desquels on découvroit une grande étendue de pays.

D'abord l'on vit sur le théâtre une collation magnifique d'oranges de Portugal, et de toutes sortes de fruits chargés à fond et en pyramides dans trente-six corbeilles, qui furent servies à toute la cour par le maréchal de Bellefonds, et par plusieurs seigneurs, pendant que le sieur de Launay, intendant des menus plaisirs et affaires de la chambre, donnoit de tous côtés des imprimés qui contenoient le sujet de la comédie et du ballet.

Bien que la pièce qu'on représenta doive être considérée comme un impromptu, et un de ces ouvrages où la nécessité de satisfaire sur-le-champ aux volontés du roi ne donne pas toujours le loisir d'y apporter la dernière main, et d'en former les derniers traits, néanmoins il est certain qu'elle est composée de parties si diversifiées et si agréables, qu'on peut dire qu'il n'en a guère paru sur le théâtre de plus capable de satisfaire tout ensemble l'oreille et les yeux des spectateurs. La prose dont on s'est servi est un langage très propre pour l'action qu'on représente, et les vers qui se chantent entre les actes de la comédie conviennent si bien au sujet, et expriment si tendrement les passions dont ceux qui les récitent doivent être émus, qu'il n'y a jamais rien eu de plus touchant. Quoiqu'il semble que ce soit deux comédies que l'on joue en même temps, dont

l'une soit en prose et l'autre en vers, elles sont pourtant si bien unies à un même sujet, qu'elles ne font qu'une même pièce, et ne représentent qu'une seule action.

L'ouverture du théâtre se fait par quatre bergers[1] déguisés en valets de fêtes, qui, accompagnés de quatre autres bergers[2] qui jouent de la flûte, font une danse, où ils obligent d'entrer avec eux un riche paysan qu'ils rencontrent, et qui, mal satisfait de son mariage, n'a l'esprit rempli que de fâcheuses pensées : aussi l'on voit qu'il se retire bientôt de leur compagnie, où il n'a demeuré que par contrainte.

Climène[3] et Chloris[4], qui sont deux bergères amies, entendant le son des flûtes, viennent joindre leurs voix à ces instruments, et chantent :

L'autre jour, d'Annette
J'entendis la voix,
Qui, sur sa musette,
Chantoit dans nos bois :
Amour, que sous ton empire
On souffre de maux cuisants !
Je le puis bien dire,
Puisque je le sens.

La jeune Lisette,
Au même moment,

[1] Beauchamp, Saint-André, La Pierre, Favier.

[2] Descouteaux, Philbert, Jean et Martin Hottere.

[3] Mademoiselle Hilaire. — [4] Mademoiselle des Fronteaux.

Sur le ton d'Annette,
Reprit tendrement :
Amour, si, sous ton empire,
Je souffre des maux cuisants,
C'est de n'oser dire
Tout ce que je sens.

Tircis[1] et Philène[2], amants de ces deux bergères, les abordent pour les entretenir de leur passion, et font avec elles une scène en musique.

CHLORIS.
Laissez-nous en repos, Philène.
CLIMÈNE.
Tircis, ne viens point m'arrêter.
TIRCIS ET PHILÈNE.
Ah ! belle inhumaine,
Daigne un moment m'écouter !
CLIMÈNE ET CHLORIS.
Mais que me veux-tu conter ?
LES DEUX BERGERS
Que d'une flamme immortelle
Mon cœur brûle sous tes lois.
LES DEUX BERGÈRES.
Ce n'est pas une nouvelle :
Tu me l'as dit mille fois.
PHILÈNE, *à Chloris*.
Quoi ! veux-tu, toute ma vie,

[1] Blondel. — [2] Gaye.

Que j'aime et n'obtienne rien?

CHLORIS.

Non : ce n'est pas mon envie.
N'aime plus; je le veux bien.

TIRCIS, *à Climène.*

Le ciel me force à l'hommage
Dont tous ces bois sont témoins.

CLIMÈNE.

C'est au ciel, puisqu'il t'engage,
A te payer de tes soins.

PHILÈNE, *à Chloris.*

C'est par ton mérite extrême
Que tu captives mes vœux.

CHLORIS.

Si je mérite qu'on m'aime,
Je ne dois rien à tes feux.

LES DEUX BERGERS.

L'éclat de tes yeux me tue.

LES DEUX BERGÈRES.

Détourne de moi tes pas.

LES DEUX BERGERS.

Je me plais dans cette vue.

LES DEUX BERGÈRES.

Berger, ne t'en plains donc pas.

PHILÈNE.

Ah! belle Climène!

TIRCIS.

Ah! belle Chloris!

PHILÈNE, *à Climène.*

Rends-la pour moi plus humaine.

TIRCIS, *à Chloris.*

Dompte pour moi ses mépris.

CLIMÈNE, *à Chloris.*

Sois sensible à l'amour que te porte Philène.

CHLORIS, *à Climène.*

Sois sensible à l'ardeur dont Tircis est épris.

CLIMÈNE, *à Chloris.*

Si tu veux me donner ton exemple, bergère,
Peut-être je le recevrai.

CHLORIS, *à Climène.*

Si tu veux te résoudre à marcher la première,
Possible que je te suivrai.

CLIMÈNE, *à Philène.*

Adieu, berger.

CHLORIS, *à Tircis.*

Adieu, berger.

CLIMÈNE, *à Philène.*

Attends un favorable sort.

CHLORIS, *à Tircis.*

Attends un doux succès du mal qui te possède.

TIRCIS.

Je n'attends aucun remède.

PHILÈNE.

Et je n'attends que la mort.

TIRCIS ET PHILÈNE.

Puisqu'il nous faut languir en de tels déplaisirs,
Mettons fin, en mourant, à nos tristes soupirs.

Ces deux bergers se retirent, l'ame pleine de douleur et de désespoir; et, ensuite de cette musique,

commence le premier acte de la comédie en prose.

Le sujet est qu'un riche paysan, s'étant marié à la fille d'un gentilhomme de campagne, ne reçoit que du mépris de sa femme aussi bien que de son beau-père et de sa belle-mère, qui ne l'avoient pris pour leur gendre qu'à cause de ses grands biens.

Toute cette pièce est traitée de la même sorte que le sieur de Molière a de coutume de faire ses autres pièces de théâtre; c'est-à-dire qu'il y représente avec des couleurs si naturelles le caractère des personnes qu'il introduit, qu'il ne se peut rien voir de plus ressemblant que ce qu'il a fait pour montrer la peine et les chagrins où se trouvent souvent ceux qui s'allient au-dessus de leur condition; et, quand il dépeint l'humeur et la manière de faire de certains nobles campagnards, il ne forme point de traits qui n'expriment parfaitement leur véritable image. Sur la fin de l'acte, le paysan est interrompu par une bergère qui lui vient apprendre le désespoir des deux bergers: mais, comme il est agité d'autres inquiétudes, il la quitte en colère; et Chloris entre, qui vient faire une plainte sur la mort de son amant:

Ah! mortelles douleurs!
Qu'ai-je plus à prétendre?
Coulez, coulez, mes pleurs;
Je n'en puis trop répandre.

Pourquoi faut-il qu'un tyrannique honneur
Tienne notre ame en esclave asservie?

Hélas! pour contenter sa barbare rigueur,
J'ai réduit mon amant à sortir de la vie.

Ah! mortelles douleurs!
Qu'ai-je plus à prétendre?
Coulez, coulez, mes pleurs;
Je n'en puis trop répandre.

Me puis-je pardonner, dans ce funeste sort,
Les sévères froideurs dont je m'étois armée?
Quoi donc, mon cher amant! je t'ai donné la mort!
Est-ce le prix, hélas! de m'avoir tant aimée?

Ah! mortelles douleurs!
Qu'ai-je plus à prétendre?
Coulez, coulez, mes pleurs;
Je n'en puis trop répandre.

Après cette plainte, commença le second acte de la comédie en prose. C'est une suite des déplaisirs du paysan marié, qui se trouve encore interrompu par la même bergère, qui vient lui dire que Tircis et Philène ne sont point morts, et lui montre six bateliers[1] qui les ont sauvés. Le paysan, importuné de tous ces avis, se retire, et quitte la place aux bateliers, qui, ravis de la récompense qu'ils ont reçue, dansent avec leurs crocs, et se jouent ensemble; après quoi se récite le troisième acte de la comédie en prose.

[1] Jouan, Beauchamp, Chicanneau, Favier, Noblet, Mayeu.

Dans ce dernier acte, l'on voit le paysan dans le comble de la douleur, par les mauvais traitements de sa femme. Enfin, un de ses amis lui conseille de noyer dans le vin toutes ses inquiétudes, et l'emméne pour joindre sa troupe, voyant venir toute la foule des bergers amoureux, qui commence à célébrer, par des chants et des danses, le pouvoir de l'Amour.

Ici la décoration du théâtre se trouve changée en un instant, et l'on ne peut comprendre comment tant de véritables jets d'eau ne paroissent plus, ni par quel artifice, au lieu de ces cabinets et de ces allées, on ne découvre sur le théâtre que de grandes roches entremêlées d'arbres, où l'on voit plusieurs bergers qui chantent et qui jouent de toutes sortes d'instruments. Chloris commence, la première, à joindre sa voix au son des flûtes et des musettes.

CHLORIS.

Ici l'ombre des ormeaux
Donne un teint frais aux herbettes :
Et les bords de ces ruisseaux
Brillent de mille fleurettes
Qui se mirent dans les eaux.
Prenez, bergers, vos musettes,
Ajustez vos chalumeaux,
Et mêlons nos chansonnettes
Au chant des petits oiseaux.
Le Zéphyr, entre ces eaux,
Fait mille courses secrètes;

Et les rossignols nouveaux
De leurs douces amourettes
Parlent aux tendres rameaux.
Prenez, bergers, vos musettes,
Ajustez vos chalumeaux,
Et mêlons nos chansonnettes
Au chant des petits oiseaux.

Pendant que la musique charme les oreilles, les yeux sont agréablement occupés à voir danser plusieurs bergers[1] et bergères[2], galamment vêtus. Et Climène chante :

Ah ! qu'il est doux, belle Sylvie,
Ah ! qu'il est doux de s'enflammer !
Il faut retrancher de la vie
Ce qu'on en passe sans aimer.

CHLORIS.

Ah ! les beaux jours qu'Amour nous donne,
Lorsque sa flamme unit les cœurs !
Est-il ni gloire ni couronne
Qui vaille ses moindres douceurs ?

TIRCIS.

Qu'avec peu de raison on se plaint d'un martyre
Que suivent de si doux plaisirs !

PHILÈNE.

Un moment de bonheur, dans l'amoureux empire,
Répare dix ans de soupirs.

[1] Chicanneau, Saint-André, La Pierre, Favier
[2] Bonard, Arnald, Noblet, Foignard.

TOUS ENSEMBLE.

Chantons tous de l'Amour le pouvoir adorable;
Chantons tous dans ces lieux
Ses attraits glorieux :
Il est le plus aimable
Et le plus grand des dieux.

A ces mots, l'on vit s'approcher, du fond du théâtre, un grand rocher couvert d'arbres, sur lequel étoit assise toute la troupe de Bacchus, composée de quarante satyres. L'un d'eux[1], s'avançant à la tête, chanta fièrement ces paroles :

Arrêtez : c'est trop entreprendre.
Un autre dieu, dont nous suivons les lois,
S'oppose à cet honneur qu'à l'Amour osent rendre
Vos musettes et vos voix :
A des titres si beaux Bacchus seul peut prétendre;
Et nous sommes ici pour défendre ses droits.

CHOEUR DE SATYRES.

Nous suivons de Bacchus le pouvoir adorable;
Nous suivons en tous lieux
Ses attraits glorieux.
Il est le plus aimable
Et le plus grand des dieux.

Plusieurs du parti de Bacchus mêloient aussi leurs pas à la musique; et l'on vit un combat des danseurs

[1] D'Estival.

et des chantres de Bacchus contre les danseurs et les chantres qui soutenoient le parti de l'Amour.

CHLORIS.

C'est le printemps qui rend l'ame
A nos champs semés de fleurs;
Mais c'est l'Amour et sa flamme
Qui font revivre nos cœurs.

UN SUIVANT DE BACCHUS[1].

Le soleil chasse les ombres
Dont le ciel est obscurci,
Et des ames les plus sombres
Bacchus chasse le souci.

CHOEUR DE BACCHUS.

Bacchus est révéré sur la terre et sur l'onde.

CHOEUR DE L'AMOUR.

Et l'Amour est un dieu qu'on adore en tous lieux.

CHOEUR DE BACCHUS.

Bacchus à son pouvoir a soumis tout le monde.

CHOEUR DE L'AMOUR.

Et l'Amour a dompté les hommes et les dieux.

CHOEUR DE BACCHUS.

Rien peut-il égaler sa douceur sans seconde?

CHOEUR DE L'AMOUR.

Rien peut-il égaler ses charmes précieux?

CHOEUR DE BACCHUS.

Fi de l'Amour et de ses feux!

LE PARTI DE L'AMOUR.

Ah! quel plaisir d'aimer!

[1] Gingan.

LE PARTI DE BACCHUS.

Ah! quel plaisir de boire!

LE PARTI DE L'AMOUR.

A qui vit sans amour la vie est sans appas.

LE PARTI DE BACCHUS.

C'est mourir que de vivre et de ne boire pas.

LE PARTI DE L'AMOUR.

Aimables fers!

LE PARTI DE BACCHUS.

Douce victoire!

LE PARTI DE L'AMOUR.

Ah! quel plaisir d'aimer!

LE PARTI DE BACCHUS.

Ah! quel plaisir de boire!

LES DEUX PARTIS.

Non, non, c'est un abus.
Le plus grand dieu de tous...

LE PARTI DE L'AMOUR.

C'est l'Amour.

LE PARTI DE BACCHUS.

C'est Bacchus.

Un berger[1] arrive, qui se jette au milieu des deux partis pour les séparer, et leur chante ces vers:

C'est trop, c'est trop, bergers. Eh! pourquoi ces débats?
Souffrons qu'en un parti la raison nous assemble.
L'Amour a des douceurs, Bacchus a des appas:

[1] Le Gros.

Ce sont deux déités qui sont fort bien ensemble;
Ne les séparons pas.

LES DEUX CHOEURS.

Mêlons donc leurs douceurs aimables,
Mêlons nos voix dans ces lieux agréables,
Et faisons répéter aux échos d'alentour
Qu'il n'est rien de plus doux que Bacchus et l'Amour.

Tous les danseurs se mêlent ensemble, et l'on voit parmi les bergers et les bergères quatre des suivants de Bacchus[1] avec des thyrses, et quatre bacchantes[2] avec des espèces de tambours de basque, qui représentent ces cribles qu'elles portoient anciennement aux fêtes de Bacchus. De ces thyrses, les suivants frappent sur les cribles des bacchantes, et font différentes postures, pendant que les bergers et les bergères dansent plus sérieusement.

On peut dire que, dans cet ouvrage, le sieur de Lulli a trouvé le secret de satisfaire et de charmer tout le monde; car jamais il n'y a rien eu de si beau et de mieux inventé. Si l'on regarde les danses, il n'y a point de pas qui ne marque l'action que les danseurs doivent faire, et dont les gestes ne soient autant de paroles qui se fassent entendre. Si l'on regarde la musique, il n'y a rien qui n'exprime parfaitement toutes les passions, et qui ne ravisse l'esprit des auditeurs. Mais ce qui n'a jamais été vu est cette harmonie de voix si agréable, cette symphonie d'in-

[1] Beauchamp, Dolivet, Chicanneau, Mayeu.

[2] Paysan, Manceau, Le Roy, Pesan.

struments, cette belle union de différents chœurs, ces douces chansonnettes, ces dialogues si tendres et si amoureux, ces échos, et enfin cette conduite admirable dans toutes les parties, où, depuis les premiers récits, l'on a toujours vu que la musique s'est augmentée, et qu'enfin, après avoir commencé par une seule voix, elle a fini par un concert de plus de cent personnes qu'on a vues, toutes à-la-fois sur un même théâtre, joindre ensemble leurs instruments, leurs voix et leurs pas dans un accord et une cadence qui finit la pièce, en laissant tout le monde dans une admiration qu'on ne peut assez exprimer.

Cet agréable spectacle étant fini de la sorte, le roi et toute la cour sortirent par le portique du côté gauche du salon, et qui rend dans l'allée de traverse, au bout de laquelle, à l'endroit où elle coupe l'allée des Prés, l'on aperçut de loin un édifice élevé de cinquante pieds de haut. Sa figure étoit octogone, et sur le haut de la couverture s'élevoit une espèce de dôme d'une grandeur et d'une hauteur si belle et si proportionnée, que le tout ensemble ressembloit beaucoup à ces beaux temples antiques dont l'on voit encore quelques restes; il étoit tout couvert de feuillages, et rempli d'une infinité de lumières. A mesure qu'on s'en approchoit, on y découvroit mille différentes beautés. Il étoit isolé, et l'on voyoit dans les huit angles autant de pilastres qui servoient comme de pieds forts ou d'arcs-boutants élevés de quinze pieds de haut. Au-dessus de ces pilastres, il y avoit de grands vases ornés de différentes façons, et

remplis de lumières. Du haut de ces vases sortoit une fontaine, qui, retombant alentour, les environnoit comme d'une cloche de cristal; ce qui faisoit un effet d'autant plus admirable qu'on voyoit un feu éclairer agréablement au milieu de l'eau.

Cet édifice étoit percé de huit portes. Au-devant de celle par où l'on entroit, et sur deux piédestaux de verdure, étoient deux grandes figures dorées qui représentoient deux faunes jouant chacun d'un instrument. Au-dessus de ces portes, on voyoit comme une espèce de frise ornée de huit grands bas-reliefs, représentant, par des figures assises, les quatre saisons de l'année et les quatre parties du jour. A côté des premières, il y avoit de doubles L; et, à côté des autres, des fleurs de lis. Elles étoient toutes enchâssées parmi le feuillage, et faites avec un artifice de lumière si beau et si surprenant, qu'il sembloit que toutes ces figures, ces L, et ces fleurs de lis, fussent d'un métal lumineux et transparent.

Le tour du dôme étoit aussi orné de huit bas-reliefs éclairés de la même sorte; mais, au lieu de figures, c'étoient des trophées disposés en différentes manières. Sur les angles du principal édifice et du dôme, il y avoit de grosses boules de verdure qui en terminoient les extrémités.

Si l'on fut surpris en voyant par dehors la beauté de ce lieu, on le fut encore davantage en voyant le dedans. Il étoit presque impossible de ne se pas persuader que ce ne fût un enchantement, tant il y paroissoit de choses qu'on croiroit ne se pouvoir faire

que par magie! Sa grandeur étoit de huit toises de diamètre. Au milieu, il y avoit un grand rocher, et autour du rocher, une table de figure octogone, chargée de soixante-quatre couverts. Ce rocher étoit percé en quatre endroits. Il sembloit que la nature eût fait choix de tout ce qu'elle a de plus beau et de plus riche pour la composition de cet ouvrage, et qu'elle eût elle-même pris plaisir d'en faire son chef-d'œuvre, tant les ouvriers avoient bien su cacher l'artifice dont ils s'étoient servis pour l'imiter!

Sur la cime du rocher étoit le cheval Pégase; il sembloit, en se cabrant, faire sortir de l'eau qu'on voyoit couler doucement de dessous ses pieds, mais qui aussitôt tomboit avec abondance, et formoit comme quatre fleuves. Cette eau, qui se précipitoit avec violence et par gros bouillons parmi les pointes du rocher, le rendoit tout blanc d'écume, et ne s'y perdoit que pour paroître encore plus belle et plus brillante; car, ressortant avec impétuosité par des endroits cachés, elle faisoit des chutes d'autant plus agréables qu'elles se séparoient en plusieurs petits ruisseaux parmi les cailloux et les coquilles. Il sortoit de tous les endroits les plus creux du rocher mille gouttes d'eau qui, avec celle des cascades, venoient inonder une pelouse couverte de mousse et de divers coquillages, qui en faisoit l'entrée. C'étoit sur ce beau vert, et alentour de ces coquilles, que ces eaux, venant à se répandre et à couler agréablement, faisoient une infinité de retours qui paroissoient autant de petites ondes d'argent, et, avec un murmure

doux et agréable qui s'accordoit au bruit des cascades, tomboient, en cent différentes manières, dans huit canaux qui séparoient la table d'avec le rocher, et en recevoient toutes les eaux. Ces canaux étoient revêtus de carreaux de porcelaine et de mousse, au bord desquels il y avoit de grands vases à l'antique, émaillés d'or et d'azur, qui, jetant l'eau par trois différents endroits, remplissoient trois grandes coupes de cristal qui se dégorgeoient encore dans ces mêmes canaux.

Au-dessous du cheval Pégase, et vis-à-vis la porte par où l'on entroit, on voyoit la figure d'Apollon assise, tenant dans sa main une lyre; les neuf muses étoient au-dessous de lui, qui tenoient aussi divers instruments. Dans les quatre coins du rocher, et au-dessous de la chute de ces fleuves, il y avoit quatre figures couchées, qui en représentoient les divinités.

De quelque côté qu'on regardât ce rocher, l'on y voyoit toujours différents effets d'eau; et les lumières dont il étoit éclairé étoient si bien disposées, qu'il n'y en avoit point qui ne contribuassent à faire paroître toutes les figures qui étoient d'argent, et à faire briller davantage les divers éclats de l'eau et les différentes couleurs des pierres et des cristaux dont il étoit composé. Il y avoit même des lumières si industrieusement cachées dans les cavités de ce rocher, qu'elles n'étoient point aperçues, mais qui cependant le faisoient voir par-tout, et donnoient un lustre et un éclat merveilleux à toutes les gouttes d'eau qui tomboient.

Des huit portes dont ce salon étoit percé, il y en

avoit quatre au droit des quatre grandes allées, et quatre autres qui étoient vis-à-vis des petites allées qui sont dans les angles de cette place. A côté de chaque porte, il y avoit quatre grandes niches percées à jour, et remplies d'un grand pied d'argent; au-dessus étoit un grand vase de même matière, qui portoit une girandole de cristal, allumée de dix bougies de cire blanche. Dans les huit angles qui forment la figure de ce lieu, il y avoit un corps solide taillé rustiquement, et dont le fond verdâtre brilloit en façon de cristal ou d'eau congelée. Contre ce corps étoient quatre coquilles de marbre les unes au-dessous des autres, et dans des distances fort proportionnées; la plus haute étoit la moins grande, et celles de dessous augmentoient toujours en grandeur, pour mieux recevoir l'eau qui tomboit des unes dans les autres. On avoit mis sur la coquille la plus élevée une girandole de cristal, allumée de dix bougies, et de cette coquille sortoit de l'eau en forme de nappe, qui, tombant dans la seconde coquille, se répandoit dans une troisième, où l'eau d'un masque posé au-dessus venant à se rendre, la remplissoit encore davantage. Cette troisième coquille étoit portée par deux dauphins, dont les écailles étoient de couleur de nacre; ces deux dauphins jetoient de l'eau dans la quatrième coquille, où tomboit aussi en nappe l'eau de la coquille qui étoit au-dessus; et toutes ces eaux venoient enfin à se rendre dans un bassin de marbre, aux deux extrémités duquel étoient deux grands vases remplis d'orangers.

Le plafond de ce lieu n'étoit pas cintré en forme de voûte; il s'élevoit, jusques à l'ouverture du dôme, par huit pans qui représentoient un compartiment de menniserie, artistement taillé de feuillages dorés. Dans ces compartiments, qui paroissoient percés, l'on avoit peint des branches d'arbres au naturel, pour avoir plus d'union avec la feuillée dont le corps de cet édifice étoit composé. Le haut du dôme étoit aussi un compartiment d'une riche broderie d'or et d'argent sur un fond vert.

Outre vingt-cinq lustres de cristal, chacun de dix bougies, qui éclairoient ce lieu, et qui tomboient du haut de la voûte, il y en avoit encore d'autres au milieu des huit portes, qui étoient attachés avec de grandes écharpes de gaze d'argent entre des festons de fleurs, noués avec de pareilles écharpes, enrichies d'une frange de même.

Sur la grande corniche qui régnoit tout autour de ce salon, étoient rangés soixante et quatre vases de porcelaine remplis de diverses fleurs; et, entre ces vases, on avoit mis soixante et quatre boules de cristal de diverses couleurs, et d'un pied de diamètre, soutenues sur des pieds d'argent; elles paroissoient comme autant de pierres précieuses, et étoient éclairées d'une manière si ingénieuse, que la lumière passant au travers, et se trouvant chargée des différentes couleurs de ces cristaux, se répandoit par tout le haut du plafond, où elle faisoit des effets si admirables, qu'il sembloit que ce fussent les couleurs mêmes d'un véritable arc-en-ciel. De cette cor-

niche et du tour que formoit l'ouverture du dôme, pendoient plusieurs festons de toutes sortes de fleurs, attachés avec de grandes écharpes de gaze d'argent, dont les bouts, tombant entre chaque feston, paroissoient avec beaucoup d'éclat et de grace sur tout le corps de cette architecture, qui étoit de feuillage, et dont l'on avoit si bien su former différentes sortes de verdure, que la diversité des arbres qu'on y avoit employés, et que l'on avoit su accommoder les uns auprès des autres, ne faisoit pas une des moindres beautés de la composition de cet agréable édifice.

Au-delà du portique, qui étoit vis-à-vis de celui par où l'on entroit, on avoit dressé un buffet d'une beauté et d'une richesse tout extraordinaire. Il étoit enfoncé de dix-huit pieds dans l'allée, et l'on y montoit par trois grands degrés en forme d'estrade. Il y avoit, des deux côtés de ce buffet, deux manières d'ailes élevées d'environ dix pieds de haut, dont le dessous servoit pour passer ceux qui portoient les viandes. Sur le milieu de chacune de ces ailes étoit un socle de verdure, qui portoit un grand guéridon d'argent, chargé d'une girandole aussi d'argent, allumée de bougies de cire blanche, et, à côté de ces guéridons, plusieurs grands vases d'argent; contre ce socle étoit attachée une grande plaque d'argent à trois branches, portant chacune un flambeau de cire blanche.

Sur la table du buffet, il y avoit quatre degrés de deux pieds de large et de trois à quatre pieds de haut, qui s'élevoient jusques à un plafond de feuillée de

vingt-cinq pieds d'exhaussement. Sur ce buffet et sur ces degrés, l'on voyoit, dans une disposition agréable, vingt-quatre bassins d'argent d'une grandeur extrême et d'un ouvrage merveilleux : ils étoient séparés les uns des autres par autant de grands vases, de cassolettes et de girandoles d'argent d'une pareille beauté. Il y avoit sur la table vingt-quatre grands pots d'argent remplis de toutes sortes de fleurs, avec la nef du roi, la vaisselle et les verres destinés pour son service. Au-devant de la table, on voyoit une grande cuvette d'argent en forme de coquille, et, aux deux bouts du buffet, quatre guéridons d'argent, de six pieds de haut, sur lesquels étoient des girandoles d'argent, allumées de dix bougies de cire blanche.

Dans les deux autres arcades qui étoient à côté de celle-ci, étoient deux autres buffets moins hauts et moins larges que celui du milieu ; chaque table avoit deux degrés, sur lesquels étoient dressés quatre grands bassins d'argent, qui accompagnoient un grand vase chargé d'une girandole allumée de dix bougies; et, entre ces bassins et ce vase, il y avoit plusieurs figures d'argent. Aux deux bouts du buffet, l'on voyoit deux grandes plaques portant chacune trois flambeaux de cire blanche; au-dessus du dossier, un guéridon d'argent, chargé de plusieurs bougies, et, à côté, plusieurs grands vases d'un prix et d'une pesanteur extraordinaires, outre six grands bassins qui servoient de fond. Devant chaque table, il y avoit une grande cuvette d'argent, pesant mille marcs; et ces tables, qui étoient comme deux cré-

dences pour accompagner le grand buffet du roi, étoient destinées pour le service des dames.

Au-delà de l'arcade qui servoit d'entrée du côté de l'allée qui descend vers les grilles du grand parc, étoit un enfoncement de dix-huit toises de long, qui formoit comme un avant-salon.

Ce lieu étoit terminé d'un grand portique de verdure, au-delà duquel il y avoit une grande salle, bornée par les deux côtés des palissades de l'allée, et, par l'autre bout, d'un autre portique de feuillage. Dans cette salle l'on avoit dressé quatre grandes tentes très magnifiques, sous lesquelles étoient huit tables accompagnées de leurs buffets chargés de bassins, de verres et de lumières, disposés dans un ordre tout-à-fait singulier.

Lorsque le roi fut entré dans le salon octogone, et que toute la cour, surprise de la beauté et de la disposition si extraordinaire de ce lieu, en eut bien considéré toutes les parties, sa majesté se mit à table, le dos tourné du côté par où elle étoit entrée; et, lorsque Monsieur eut pris aussi sa place, les dames qui étoient nommées par sa majesté pour y souper prirent les leurs, selon qu'elles se rencontrèrent, sans garder aucun rang. Celles qui eurent cet honneur furent:

Mesdemoiselles d'Angoulême,
Madame Aubry de Courcy,
Madame de Saint-Arbre,
Madame de Broglio,
Madame de Bailleul,

Madame de Bonnelle,
Madame Bignon,
Madame de Bordeaux,
Mademoiselle Borelle,
Madame de Brissac,
Madame de Coulange,
Madame la maréchale de Clérambaut,
Madame la maréchale de Castelnau,
Madame de Comminge,
Madame la marquise de Castelnau,
Mademoiselle d'Elbeuf,
Madame la maréchale d'Albret, et mademoiselle sa fille,
Madame la maréchale d'Estrées,
Madame la maréchale de La Ferté,
Madame de La Fayette,
Madame la comtesse de Fiesque,
Madame de Fontenay-Hotman,
Madame de Fieubet,
Madame la maréchale de Grancey, et mesdemoiselles ses deux filles,
Madame des Hameaux,
Madame la maréchale de L'Hôpital,
Madame la lieutenante civile,
Madame la comtesse de Louvigny,
Mademoiselle de Manicham,
Madame de Meckelbourg,
Madame la grande-maréchale,
Madame de Marré,
Madame de Nemours,

Madame de Richelieu,
Madame la duchesse de Richemont,
Mademoiselle de Tresmes,
Madame Tambonneau,
Madame de La Trousse,
Madame la présidente Tubœuf,
Madame la duchesse de La Vallière,
Madame la marquise de La Vallière,
Madame de Vilacerf,
Madame la duchesse de Wirtemberg, et madame sa fille,
Madame de Valavoire.

Comme la somptuosité de ce festin passe tout ce qu'on en pourroit dire, tant par l'abondance et la délicatesse des viandes qui y furent servies que par le bel ordre que le maréchal de Bellefonds et le sieur de Valentiné, contrôleur-général de la maison du roi, y apportèrent, je n'entreprendrai pas d'en faire le détail; je dirai seulement que le pied du rocher étoit revêtu, parmi les coquilles et la mousse, de quantité de pates, de confitures, de conserves, d'herbages et de fruits sucrés, qui sembloient être crus parmi les pierres, et en faire partie. Il y avoit sur les huit angles qui marquent la figure du rocher et de la table huit pyramides de fleurs, dont chacune étoit composée de treize porcelaines remplies de différents mets. Il y eut cinq services, chacun de cinquante-six plats; les plats du dessert étoient chargés de seize porcelaines en pyramides, où tout ce qu'il y a de

plus exquis et de plus rare dans la saison y paroissoit à l'œil et au goût, d'une manière qui secondoit bien ce que l'on avoit fait dans cet agréable lieu pour charmer la vue.

Dans une allée assez proche de là, et sous une tente, étoit la table de la reine, où mangeoient Madame, Mademoiselle, madame la Princesse, madame la princesse de Carignan. Monseigneur le dauphin soupa au château dans son appartement.

Le roi étoit servi par monsieur le Duc; et Monsieur, par le sieur de Valentiné. Les sieurs Grotteau, contrôleur de la bouche, Gaut et Chamois, contrôleurs d'office, mettoient les viandes sur la table.

Le maréchal de Bellefonds servoit la reine; et le sieur Courtet, contrôleur d'office, servoit Madame; le sieur de La Grange, aussi contrôleur d'office, mettoit sur table; les cent-suisses de la garde portoient les viandes, et les pages et valets de pied du roi, de la reine, de Monsieur et de Madame, servoient les tables de leurs majestés.

Dans le même temps que l'on portoit sur ces deux tables, il y en avoit huit autres que l'on servoit de la même manière, qui étoient dressées sous les quatre tentes dont j'ai parlé; et ces tables avoient leurs maîtres d'hôtel, qui faisoient porter les viandes par les gardes-suisses.

La première étoit celle

de madame la comtesse de Soissons, de . . 20 couverts.
de madame la princesse de Bade, de. 20
de madame la duchesse de Créquy, de . . . 20

de madame la maréchale de La Mothe, de 20 couverts.
de madame de Montausier, de 40
de madame la maréchale de Bellefonds, de 65
de madame la maréchale d'Humières, de. . 20
de madame de Béthune, de 20

Il y en avoit encore trois autres dans une petite allée à côté de celle que tenoit madame la maréchale de Bellefonds, de quinze à seize couverts chacune, dont les maîtres d'hôtel du roi avoient le soin.

Quantité d'autres tables se servoient de la desserte de la reine, et des autres, pour les femmes de la reine et pour d'autres personnes.

Dans la grotte, proche du château, il y eut trois tables pour les ambassadeurs, qui furent servies en même temps, de vingt-deux couverts chacune.

Il y avoit encore, en plusieurs endroits, des tables dressées, où l'on donnoit à manger à tout le monde; et l'on peut dire que l'abondance des viandes, des vins et des liqueurs, la beauté et l'excellence des fruits et des confitures, et une infinité d'autres choses délicatement apprêtées, faisoient bien voir que la magnificence du roi se répandoit de tous côtés.

Le roi s'étant levé de table pour donner un nouveau divertissement aux dames, et passant par le portique où l'allée monte vers le château, les conduisit dans la salle du bal.

A deux cents pas de l'endroit où l'on avoit soupé, et dans une traverse d'allées qui forme un espace d'une vaste grandeur, l'on avoit dressé un édifice d'une figure octogone, haut de plus de neuf toises,

et large de dix. Toute la cour marcha le long de l'allée, sans s'apercevoir du lieu où elle étoit; mais, comme elle eut fait plus de la moitié du chemin, il y eut une palissade de verdure, qui, s'ouvrant tout d'un coup de part et d'autre, laissa voir, au travers d'un grand portique, un salon rempli d'une infinité de lumières, et une longue allée au-delà, dont l'extraordinaire beauté surprit tout le monde.

Ce bâtiment n'étoit pas tout de feuillages, comme celui où l'on avoit soupé; il représentoit une superbe salle, revêtue de marbre et de porphyre, et ornée seulement, en quelques endroits, de verdure et de festons. Un grand portique de seize pieds de large, et de trente-deux de haut, servoit d'entrée à ce riche salon; il avançoit environ trois toises dans l'allée, et cette avance servoit encore de vestibule, et faisoit symétrie aux autres enfoncements qui se rencontroient dans les huit côtés. Du milieu du portique pendoient de grands festons de fleurs, attachés de part et d'autre. Aux deux côtés de l'entrée, et sur deux piédestaux, on voyoit des termes représentant des satyres, qui étoient là comme les gardes de ce beau lieu. A la hauteur de huit pieds, ce salon étoit ouvert par les six côtés, entre la porte par où l'on entroit, et l'allée du milieu; ces ouvertures formoient six grandes arcades, qui servoient de tribunes, où l'on avoit dressé plusieurs siéges en forme d'amphithéâtres pour asseoir plus de six-vingts personnes dans chacune. Ces enfoncements étoient ornés de feuillages, qui, venant se terminer contre les

pilastres et le haut des arcades, y montroient assez que ce bel endroit étoit paré comme à un jour de fête, puisque l'on y méloit des feuilles et des fleurs pour l'orner; car les impostes et les clefs des arcades étoient marquées par des festons et des ceintures de fleurs.

Du côté droit, dans l'arcade du milieu, et au haut de l'enfoncement, étoit une grotte de rocaille, où, dans un large bassin travaillé rustiquement, l'on voyoit Arion porté sur un dauphin, et tenant une lyre; il y avoit à côté de lui deux tritons : c'étoit dans ce lieu que les musiciens étoient placés. A l'opposite, l'on avoit mis tous les joueurs d'instruments; l'enfoncement de l'arcade où ils étoient formoit aussi une grotte, où l'on voyoit Orphée sur un rocher, qui sembloit joindre sa voix à celle de deux nymphes assises auprès de lui. Dans le fond des quatre autres arcades, il y avoit d'autres grottes, où, par la gueule de certains monstres, sortoit de l'eau qui tomboit dans des bassins rustiques, d'où elle s'échappoit entre des pierres, et dégouttoit lentement parmi la mousse et les rocailles.

Contre les huit pilastres qui formoient ces arcades, et sur des piédestaux de marbre, l'on avoit posé huit grandes figures de femmes, qui tenoient dans leurs mains divers instruments, dont elles sembloient se servir pour contribuer au divertissement du bal.

Dans le milieu des piédestaux, il y avoit des masques de bronze doré, qui jetoient de l'eau dans un bassin. Au bas de chaque piédestal, et des deux côtés

du même bassin, s'élevoient deux jets d'eau, qui formoient deux chandeliers. Tout autour de ce salon régnoit un siége de marbre, sur lequel, d'espace en espace, étoient plusieurs vases remplis d'orangers.

Dans l'arcade qui étoit vis-à-vis de l'entrée, et qui servoit d'ouverture à une grande allée de verdure, l'on voyoit encore, sur deux piédestaux, deux figures qui représentoient Flore et Pomone. De ces piédestaux, il en sortoit de l'eau comme de ceux du salon.

Le haut du salon s'élevoit au-dessus de la corniche, par huit pans, jusqu'à la hauteur de douze pieds; puis, formant un plafond de figure octogone, laissoit dans le milieu une ouverture de pareille forme, dont l'enfoncement étoit de cinq à six pieds. Dans ces huit pans, étoient huit grands soleils d'or, soutenus de huit figures qui représentoient les douze mois de l'année, avec les signes du zodiaque: le fond étoit d'azur, semé de fleurs de lis d'or; et le reste enrichi de roses et d'autres ornements d'or, d'où pendoient trente-deux lustres, portant chacun douze bougies.

Outre toutes ces lumières, qui faisoient le plus beau jour du monde, il y avoit dans les six tribunes vingt-quatre plaques, dont chacune portoit neuf bougies; et, aux deux côtés des huit pilastres, au-dessus des figures, sortoient de la feuillée de grands fleurons d'argent, en forme de branches d'arbres, qui soutenoient treize chandeliers disposés en pyramides. Aux deux côtés de la porte, et dans l'endroit qui servoit comme de vestibule, il y avoit six grandes plaques

en ovale, enrichies des chiffres du roi; chacune de ces plaques portoit seize chandeliers allumés de seize bougies.

L'allée qui aboutit au milieu de ce salon avoit plus de vingt pieds de large; elle étoit toute de feuillée de part et d'autre, et paroissoit découverte par le haut; par les côtés, elle sembloit accompagnée de huit cabinets, où, à chaque encoignure, l'on voyoit, sur des piédestaux de marbre, des termes qui représentoient des satyres: à l'endroit où étoient ces termes, les cabinets se fermoient en berceau.

Au bout de l'allée, il y avoit une grotte de rocaille, où l'art étoit si heureusement joint à la nature, que, parmi les figures qui l'ornoient, on y voyoit cette belle négligence, et cet arrangement rustique, qui donne un si grand plaisir à la vue.

Au haut, et dans le lieu le plus enfoncé de la grotte, on découvroit une espèce de masque de bronze doré, représentant la tête d'un monstre marin. Deux tritons argentés ouvroient les deux côtés de la gueule de ce masque, duquel s'élevoit, en forme d'aigrette, un gros bouillon d'eau, dont la chute, augmentant celle qui tomboit de sa gueule, extraordinairement grande, faisoit une nappe qui se répandoit dans un grand bassin, d'où ces deux tritons sembloient sortir.

De ce bassin se formoit une autre grande nappe, accompagnée de deux gros jets d'eau, que deux animaux, d'une figure monstrueuse, vomissoient en se regardant l'un l'autre. Ces deux animaux, qui ne paroissoient qu'à demi hors de la roche, étoient aussi

de bronze doré. De cette quantité d'eau qu'ils jetoient, et de celle de ce bassin qui tomboit dans un autre beaucoup plus grand, il se formoit une troisième nappe, qui, couvrant tout le bas du rocher, et se déchirant inégalement contre les pierres d'en bas, faisoit paroître des éclats si beaux et si extraordinaires, qu'on ne les peut bien exprimer.

Cette abondance d'eau, qui, comme un agréable torrent, se précipitoit de la sorte par différentes chutes, sembloit couvrir le rocher de plusieurs voiles d'argent, qui n'empêchoient pas qu'on ne vît la disposition des pierres et des coquillages, dont les couleurs paroissoient encore avec plus de beauté parmi la mousse mouillée, et au travers de l'eau qui tomboit en bas, où elle formoit de gros bouillons d'écume.

De ce dernier endroit, où toute cette eau finissoit sa chute dans un carré qui étoit au pied de la grotte, elle se divisoit en deux canaux, qui, bordant les deux côtés de l'allée, venoient se terminer dans un grand bassin, dont la figure étoit d'un carré long, augmenté, par les quatre côtés, de quatre demi-ronds, lequel séparoit l'allée d'avec le salon : mais cette eau ne couloit pas sans faire paroître mille beaux effets ; car, vis-à-vis des huit cabinets, il y avoit, dans chaque canal, deux jets d'eau qui formoient de chaque côté seize lances de douze à quinze pieds de haut ; et, d'espace en espace, l'eau de ces canaux, venant à tomber, faisoit des cascades qui composoient autant de petites nappes argentées, dont la longueur de chaque canal étoit agréablement interrompue.

Ces canaux étoient bordés de gazon de part et d'autre. Du côté des cabinets, et entre les termes qui en marquoient les encoignures, il y avoit, dans de grands vases, des orangers chargés de fleurs et de fruits; et le milieu de l'allée étoit d'un sable jaune qui partageoit les deux lisières du gazon.

Dans le bassin qui séparoit l'allée d'avec le salon, il y avoit un groupe de quatre dauphins dans des coquilles de bronze doré, posées sur un petit rocher: ces quatre dauphins ne formoient qu'une seule tête, qui étoit renversée, et qui, ouvrant la gueule en haut, poussoit un jet d'eau d'une grosseur extraordinaire. Après que cette eau, qui s'élevoit de plus de trente pieds de haut, avoit frappé la feuillée avec violence, elle retomboit dans le bassin en mille petites boules de cristal.

Aux deux côtés de ce bassin, il y avoit quatre grandes plaques en ovale, chargées chacune de quinze bougies; mais, comme toutes les autres lumières qui éclairoient cette allée étoient cachées derrière les pilastres et les termes qui marquoient les cabinets, l'on ne voyoit qu'un jour universel qui se répandoit si agréablement dans tout ce lieu, et en découvroit les parties avec tant de beauté, que tout le monde préféroit cette clarté à la lumière des plus beaux jours. Il n'y avoit point de jet d'eau qui ne fît paroître mille brillants; et l'on reconnoissoit principalement dans ce lieu et dans la grotte où le roi avoit soupé, une distribution d'eaux si belle et si extraordinaire, que jamais il ne s'est rien vu de pareil. Le

sieur Joly, qui en avoit eu la conduite, les avoit si bien ménagées, que, produisant toutes des effets différents, il y avoit encore une union et un certain accord qui faisoit paroître par-tout une agréable beauté, la chute des unes servant, en plusieurs endroits, à donner plus d'éclat à la chute des autres. Les jets d'eau qui s'élevoient de quinze pieds sur le devant des deux canaux venoient peu à peu à diminuer de hauteur et de force, à mesure qu'ils s'éloignoient de la vue; de sorte que, s'accordant avec la belle manière dont l'on avoit disposé l'allée, il sembloit que cette allée, qui n'avoit guère plus de quinze toises de long, en eût quatre fois davantage, tant toutes choses y étoient bien conduites!

Pendant que, dans un séjour si charmant, leurs majestés et toute la cour prenoient le divertissement du bal, à la vue de ces beaux objets et au bruit de ces eaux qui n'interrompoient qu'agréablement le son des instruments, l'on préparoit ailleurs d'autres spectacles dont personne ne s'étoit aperçu, et qui devoient surprendre tout le monde. Le sieur Gissey, outre le soin qu'il avoit pris du lieu où le roi avoit soupé, et des dessins de tous les habits de la comédie, se trouvant encore chargé des illuminations qu'on devoit mettre au château, et en plusieurs endroits du parc, travailloit à mettre toutes ces choses en ordre, pour faire que ce beau divertissement eût une fin aussi heureuse et aussi agréable, que le succès en avoit été favorable jusques alors; ce qui arriva en effet par les soins qu'il y prit; car, en un mo-

ment, toutes les choses furent si bien ordonnées, que, quand leurs majestés sortirent du bal, elles aperçurent le tour du fer à cheval et le château tout en feu, mais d'un feu si beau et si agréable, que cet élément, qui ne paroît guère dans l'obscurité de la nuit sans donner de la crainte et de la frayeur, ne causoit que du plaisir et de l'admiration. Deux cents vases de quatre pieds de haut, de plusieurs façons, et ornés de différentes manières, entouroient ce grand espace qui enferme les parterres de gazon, et qui forme le fer à cheval. Au bas des degrés qui sont au milieu, on voyoit quatre figures représentant quatre fleuves; et au-dessus, sur quatre piédestaux qui sont aux extrémités des rampes, quatre autres figures qui représentoient les quatre parties du monde. Sur les angles du fer à cheval, et entre les vases, il y avoit trente-huit candélabres ou chandeliers antiques, de six pieds de haut; et ces vases, ces candélabres et ces figures, étant éclairés de la même sorte que celles qui avoient paru dans la frise du salon où l'on avoit soupé, faisoient un spectacle merveilleux. Mais la cour étant arrivée au haut du fer à cheval, et découvrant encore mieux tout le château, ce fut alors que tout le monde demeura dans une surprise qui ne se peut connoître qu'en la ressentant.

Il étoit orné de quarante-cinq figures. Dans le milieu de la porte du château, il y en avoit une qui représentoit Janus; et, des deux côtés, dans les quatorze fenêtres d'en bas, l'on voyoit différents trophées de guerre. A l'étage d'en haut, il y avoit quinze

figures qui représentoient diverses vertus, et au-dessus, un soleil avec des lyres, et d'autres instruments ayant rapport à Apollon, qui paroissoient en quinze différents endroits. Toutes ces figures étoient de diverses couleurs, mais si brillantes et si belles, que l'on ne pouvoit dire si c'étoient différents métaux allumés, ou des pierres de plusieurs couleurs qui fussent éclairées par un artifice inconnu. Les balustrades qui environnent le fossé du château étoient illuminées de la même sorte; et dans les endroits où, durant le jour, on avoit vu des vases remplis d'orangers et de fleurs, l'on y voyoit cent vases de diverses formes, allumés de différentes couleurs.

De si merveilleux objets arrêtoient la vue de tout le monde, lorsqu'un bruit qui s'éleva vers la grande allée fit qu'on se tourna de ce côté-là. Aussitôt on la vit éclairée, d'un bout à l'autre, de soixante-douze termes, faits de la même manière que les figures qui étoient au château, et qui la bordoient des deux côtés. De ces termes il partit, en un moment, un si grand nombre de fusées, que les unes, se croisant sur l'allée, faisoient une espèce de berceau, et les autres s'élevant tout droit, et laissant jusques en terre une grosse trace de lumière, formoient comme une haute palissade de feu. Dans le temps que ces fusées montoient jusques au ciel, et qu'elles remplissoient l'air de mille clartés plus brillantes que les étoiles, l'on voyoit, tout au bas de l'allée, le grand bassin d'eau, qui paroissoit une mer de flamme et de lumière, dans laquelle une infinité de feux plus rouges

et plus vifs sembloient se jouer au milieu d'une clarté plus blanche et plus claire.

A de si beaux effets, se joignit le bruit de plus de cinq cents boîtes, qui, étant dans le grand parc, et fort éloignées, sembloient être l'écho de ces grands éclats dont les grosses fusées faisoieut retentir l'air, lorsqu'elles étoient en haut.

Cette grande allée ne fut guère en cet état, que les trois bassins des fontaines qui sont dans le parterre de gazon, au bas du fer à cheval, parurent trois sources de lumières. Mille feux sortoient du milieu de l'eau, qui, comme furieux et s'échappant d'un lieu où ils auroient été retenus par force, se répandoient de tous côtés sur les bords du parterre. Une infinité d'autres feux sortant de la gueule des lézards, des crocodiles, des grenouilles, et des autres animaux de bronze qui sont sur les bords des fontaines, sembloient aller secourir les premiers, et, se jetant dans l'eau, sous la figure de plusieurs serpents, tantôt séparément, tantôt joints ensemble par gros pelotons lui faisoient une rude guerre. Dans ces combats, accompagnés de bruits épouvantables, et d'un embrasement qu'on ne peut représenter, ces deux éléments étoient si étroitement mêlés ensemble, qu'il étoit impossible de les distinguer. Mille fusées qui s'élevoient en l'air paroissoient comme des jets d'eau enflammés; et l'eau qui bouillonnoit de toutes parts ressembloit à des flots de feu, et à des flammes agitées.

Bien que tout le monde sût que l'on préparoit des feux d'artifice, néanmoins, en quelque lieu qu'on al-

lût durant le jour, l'on n'y voyoit nulle disposition; de sorte que, dans le temps que chacun étoit en peine du lieu où ils devoient paroître, l'on s'en trouva tout-à-coup environné; car non seulement ils partoient de ces bassins de fontaines, mais encore des grandes allées qui environnent le parterre; et, en voyant sortir de terre mille flammes qui s'élevoient de tous côtés, l'on ne savoit s'il y avoit des canaux qui fournissoient, cette nuit-là, autant de feux, comme, pendant le jour, on avoit vu des jets d'eau qui rafraîchissoient ce beau parterre. Cette surprise causa un agréable désordre parmi tout le monde, qui, ne sachant où se retirer, se cachoit dans l'épaisseur des bocages, et se jetoit contre terre.

Ce spectacle ne dura qu'autant de temps qu'il en faut pour imprimer dans l'esprit une belle image de ce que l'eau et le feu peuvent faire quand ils se rencontrent ensemble et qu'ils se font la guerre; et chacun, croyant que la fête se termineroit par un artifice si merveilleux, retournoit vers le château, quand, du côté du grand étang, l'on vit tout d'un coup le ciel rempli d'éclairs, et l'air d'un bruit qui sembloit faire trembler la terre. Chacun se rangea vers la grotte pour voir cette nouveauté, et aussitôt il sortit de la tour de la pompe qui élève toutes les eaux, une infinité de grosses fusées qui remplirent tous les environs de feu et de lumières. A quelque hauteur qu'elles montassent, elles laissoient attachée à la tour une grosse queue, qui ne s'en séparoit point, que la fusée n'eût rempli l'air d'une infinité d'étoiles

qu'elle y alloit répandre. Tout le haut de cette tour sembloit être embrasé, et, de moment en moment, elle vomissoit une infinité de feux, dont les uns s'élevoient jusques au ciel, et les autres, ne montant pas si haut, sembloient se jouer par mille mouvements agréables qu'ils faisoient. Il y en avoit même qui, marquant les chiffres du roi par leurs tours et retours, traçoient dans l'air de doubles L, toutes brillantes d'une lumière très vive et très pure. Enfin, après que de cette tour il fut sorti, à plusieurs fois, une si grande quantité de fusées, que jamais on n'a rien vu de semblable, toutes ces lumières s'éteignirent; et, comme si elles eussent obligé les étoiles du ciel à se retirer, l'on s'aperçut que, de ce côté-là, la plus grande partie ne se voyoit plus, mais que le jour, jaloux des avantages d'une si belle nuit, commençoit à paroître.

Leurs majestés prirent aussitôt le chemin de Saint-Germain avec toute la cour, et il n'y eut que monseigneur le Dauphin qui demeura dans le château.

Ainsi finit cette grande fête, de laquelle si l'on remarque bien toutes les circonstances, on verra qu'elle a surpassé, en quelque façon, ce qui a jamais été fait de plus mémorable. Car, soit que l'on regarde comme en si peu de temps l'on a dressé des lieux d'une grandeur extraordinaire pour la comédie, pour le souper et pour le bal, soit que l'on considère les divers ornements dont on les a embellis, le nombre des lumières dont on les a éclairés, la quantité d'eau qu'il a fallu conduire, et la distribution qui en a été

faite, la somptuosité des repas où l'on a vu une quantité de toutes sortes de viandes qui n'est pas concevable; et, enfin, toutes les choses nécessaires à la magnificence de ces spectacles, et à la conduite de tant de différents ouvriers; on avouera qu'il ne s'est jamais rien fait de plus surprenant, et qui ait causé plus d'admiration.

Mais, comme il n'y a que le roi qui puisse, en si peu de temps, mettre de grandes armées sur pied, et faire des conquêtes avec cette rapidité que l'on a vue, et dont toute la terre a été épouvantée, lorsque, dans le milieu de l'hiver il triomphoit de ses ennemis, et faisoit ouvrir les portes de toutes les villes par où il passoit; aussi n'appartient-il qu'à ce grand prince de mettre ensemble, avec la même promptitude, autant de musiciens, de danseurs, et de joueurs d'instruments, et tant de différentes beautés. Un capitaine romain disoit autrefois qu'il n'étoit pas moins d'un grand homme de savoir bien disposer un festin agréable à ses amis, que de ranger une armée redoutable à ses ennemis: ainsi l'on voit que sa majesté fait toutes ses actions avec une grandeur égale, et que, soit dans la paix, soit dans la guerre, elle est partout inimitable,

Quelque image que j'aie tâché de faire de cette belle fête, j'avoue qu'elle n'est que très imparfaite, et l'on ne doit pas croire que l'idée qu'on s'en formera sur ce que j'en ai écrit, approche, en aucune façon, de la vérité. On peut voir ici les figures des principales décorations; mais ni les paroles, ni les

figures ne sauroient bien représenter tout ce qui servit de divertissement dans ce grand jour de réjouissance.

FÉLIBIEN

MONSIEUR
DE POURCEAUGNAC,

COMÉDIE-BALLET EN TROIS ACTES.

1669.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC [1].
ORONTE [2].
JULIE, fille d'Oronte [3].
ÉRASTE, amant de Julie [4].
NÉRINE, femme d'intrigue, feinte Picarde [5].
LUCETTE, feinte Gasconne [6].
SBRIGANI, Napolitain, homme d'intrigue [7].
PREMIER MÉDECIN.
SECOND MÉDECIN.
UN APOTHICAIRE.
UN PAYSAN.
UNE PAYSANNE.
PREMIER SUISSE.
SECOND SUISSE.
UN EXEMPT.
DEUX ARCHERS.

ACTEURS.

[1] MOLIÈRE. — [2] BÉJART. — [3] Mademoiselle MOLIÈRE (Armande BÉJART). — [4] LA GRANGE. — [5] Madeleine BÉJART. — [6] HUBERT. — [7] DU CROISY.

PERSONNAGES DU BALLET.

UNE MUSICIENNE.
DEUX MUSICIENS.
TROUPE DE DANSEURS.
DEUX MAITRES A DANSER.
DEUX PAGES dansants.
QUATRE CURIEUX DE SPECTACLES, dansants.
DEUX SUISSES dansants.
DEUX MÉDECINS GROTESQUES.
MATASSINS[1] dansants.
DEUX AVOCATS chantants.
DEUX PROCUREURS dansants.
DEUX SERGENTS dansants.
TROUPE DE MASQUES.
UNE ÉGYPTIENNE chantante.
UN ÉGYPTIEN chantant.
UN PANTALON chantant[2].
CHOEUR DE MASQUES chantants.
SAUVAGES dansants.
BISCAYENS dansants.

La scène est à Paris.

[1] Danseurs bouffons. Ce mot vient de l'espagnol, *matachines*. (MÉN.)

[2] *Pantalon*, personnage de la comédie italienne, espèce de bouffon qui forme des danses grotesques avec des gestes violents et des postures extravagantes. (LAVEAUX.)

MONSIEUR
DE POURCEAUGNAC.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I[1].

ÉRASTE, UNE MUSICIENNE,
DEUX MUSICIENS CHANTANTS,
PLUSIEURS AUTRES JOUANT DES INSTRUMENTS;
TROUPE DE DANSEURS.

ÉRASTE, *aux musiciens et aux danseurs.*

Suivez les ordres que je vous ai donnés pour la sérénade. Pour moi, je me retire, et ne veux point paroître ici.

[1] Cette pièce, composée pour le roi, fut jouée devant lui à Chambord, au mois de septembre 1669, et représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 15 novembre de la même année. Ce fut à cette représentation que la troupe de Molière prit pour la première fois le titre de troupe du roi. Grimarest dit que cette pièce fut faite à l'occasion d'un gentilhomme limousin qui, un jour de spectacle, eut une querelle sur le théâtre avec les comédiens. Molière se vengea du campagnard, en le mettant sur la scène avec tous ses ri-

SCÈNE II.

UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS
CHANTANTS, PLUSIEURS AUTRES JOUANT DES INSTRUMENTS ;
TROUPE DE DANSEURS.

(*Cette sérénade est composée de chant, d'instruments et de danse. Les paroles qui s'y chantent, ont rapport à la situation où Éraste se trouve avec Julie, et expriment les sentiments de deux amants qui sont traversés dans leurs amours par le caprice de leurs parents.*)

UNE MUSICIENNE.

Répands, charmante nuit, répands sur tous les yeux
De tes pavots la douce violence;
Et ne laisse veiller en ces aimables lieux,

dieules. Robinet appuie cette anecdote dans une lettre en vers, du 23 novembre :

Tout est dans ce sujet follet
De comédie et de ballet
Digne de son rare génie
Qu'il tourne certe et qu'il manie
Comme il lui plaît incessamment,
Avec un nouvel agrément
Comme il tourne aussi sa personne,
Ce qui pas moins ne nous étonne,
Selon les sujets comme il veut.
Il joue autant bien qu'il se peut
Ce marquis de nouvelle fonte,
Dont par hasard, à ce qu'on conte,
L'original est à Paris :
En colère autant que surpris
De s'y voir dépeint de la sorte,

Que les cœurs que l'amour soumet à sa puissance.
Tes ombres et ton silence,
Plus beaux que le plus beau jour,
Offrent de doux moments à soupirer d'amour.

PREMIER MUSICIEN.

Que soupirer d'amour

Il jure, il tempête, il s'emporte,
Et veut faire ajourner l'auteur
En réparation d'honneur,
Tant pour lui que pour sa famille,
Laquelle en Pourceaugnacs fourmille....

Sans doute Molière s'est borné à copier l'habit, l'allure, et les ridicules de son Limousin, puisque tout ce qui arrive à Pourceaugnac est imité des *Disgraces d'Arlequin*, canevas italien; de *la Désolation des filous sur la défense des armes*, farce de Chevalier, et d'une nouvelle de Scarron, intitulée: *Ne pas croire ce qu'on voit.* (C.) — L'idée principale de Pourceaugnac est tirée, soit des *Facétieuses Journées** de Gabriel Chapuis, soit des *Repues franches* de Villon, soit encore des Nouveaux Contes à rire, ou des Contes du sieur d'Ouville. Mais l'auteur de l'*Histoire générale des Larrons*** est peut-être celui qui a le mieux indiqué ce sujet. Un filou, après avoir prévenu un chirurgien qu'il doit lui amener un jeune homme dont la tête est dérangée, entre chez un marchand, achète une pièce de drap, emmène avec lui le commis, sous prétexte de le payer, et le laisse entre les mains du docteur qui doit le guérir. Quoi qu'il en soit, cette idée, si souvent copiée, avoit été, au douzième siècle, le sujet d'un charmant fabliau, connu sans doute des Italiens et de Villon, et que Molière lui-même avoit pu lire, puisqu'il est rapporté en partie dans le sommaire des œuvres de cent vingt-sept poëtes françois par le président Claude Fauchet. Il est également possible que Molière ait été inspiré par la lecture de Plaute où l'on trouve une scène à-peu-près pareille. Voyez les Ménechmes.

* Journée III, nouvelle 10.

** Histoire générale des Larrons, 3 vol. in-12. Paris, 1639, t. I, p. 20.

Est une douce chose,
Quand rien à nos vœux ne s'oppose!
A d'aimables penchants notre cœur nous dispose:
Mais on a des tyrans à qui l'on doit le jour.
Que soupirer d'amour
Est une douce chose,
Quand rien à nos vœux ne s'oppose!

SECOND MUSICIEN.

Tout ce qu'à nos vœux on oppose,
Contre un parfait amour ne gagne jamais rien:
Et, pour vaincre toute chose,
Il ne faut que s'aimer bien.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle:
Les rigueurs des parents, la contrainte cruelle,
L'absence, les travaux, la fortune rebelle,
Ne font que redoubler une amitié fidèle.
Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle:
Quand deux cœurs s'aiment bien,
Tout le reste n'est rien.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Danse de deux Maîtres à danser.

SECONDE ENTRÉE DE BALLET.

Danse de deux Pages.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Quatre curieux de spectacles, qui ont pris querelle pendant la danse des deux Pages, dansent en se battant l'épée à la main.

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Deux Suisses séparent les quatre combattants, et, après les avoir mis d'accord, dansent avec eux.

SCÈNE III.

JULIE, ÉRASTE, NÉRINE.

JULIE.

Mon dieu! Éraste, gardons d'être surpris. Je tremble qu'on ne nous voie ensemble; et tout seroit perdu, après la défense que l'on m'a faite.

ÉRASTE.

Je regarde de tous côtés, et je n'aperçois rien.

JULIE, *à Nérine.*

Aie aussi l'œil au guet, Nérine; et prends bien garde qu'il ne vienne personne.

NÉRINE, *se retirant dans le fond du théâtre.*

Reposez-vous sur moi, et dites hardiment ce que vous avez à vous dire.

JULIE.

Avez-vous imaginé pour notre affaire quelque chose de favorable? et croyez-vous, Éraste, pouvoir venir à bout de détourner ce fâcheux mariage que mon père s'est mis en tête?

ÉRASTE.

Au moins y travaillons-nous fortement; et déja nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverser ce dessein ridicule.

NÉRINE, *accourant, à Julie.*

Par ma foi, voilà votre père.

JULIE.

Ah! séparons-nous vite.

NÉRINE.

Non, non, non, ne bougez; je m'étois trompée.

JULIE.

Mon dieu! Nérine, que tu es sotte de nous donner de ces frayeurs!

ÉRASTE.

Oui, belle Julie, nous avons dressé pour cela quantité de machines; et nous ne feignons point de mettre tout en usage, sur la permission que vous m'avez donnée. Ne nous demandez point tous les ressorts que nous ferons jouer; vous en aurez le divertissement; et, comme aux comédies, il est bon de vous laisser le plaisir de la surprise, et de ne vous avertir point de tout ce qu'on vous fera voir: c'est assez de vous dire que nous avons en main divers stratagèmes tout prêts à produire dans l'occasion, et que l'ingénieuse Nérine et l'adroit Sbrigani entreprennent l'affaire.

NÉRINE.

Assurément. Votre père se moque-t-il, de vouloir vous anger[1] de son avocat de Limoges, monsieur de Pourceaugnac, qu'il n'a vu de sa vie, et qui vient par le coche vous enlever à notre barbe? Faut-il que trois

[1] *Anger*. Vieux mot du latin *angere;* il signifie embarrasser, incommoder. (RICHELET.) — Ménage le fait venir du persan *angari*, ou du vieux allemand *angen*, presser, serrer, vexer.

ou quatre mille écus de plus, sur la parole de votre oncle, lui fassent rejeter un amant qui vous agrée[1]? et une personne comme vous est-elle faite pour un Limosin? S'il a envie de se marier, que ne prend-il une Limosine, et ne laisse-t-il en repos les chrétiens? Le seul nom de monsieur de Pourceaugnac m'a mis dans une colère effroyable. J'enrage de monsieur de Pourceaugnac. Quand il n'y auroit que ce nom-là, monsieur de Pourceaugnac, j'y brûlerai mes livres, ou je romprai ce mariage; et vous ne serez point madame de Pourceaugnac. Pourceaugnac! cela se peut-il souffrir? Non, Pourceaugnac est une chose que je ne saurois supporter; et nous lui jouerons tant de pièces, nous lui ferons tant de niches sur niches, que nous renverrons à Limoges monsieur de Pourceaugnac[2].

ÉRASTE.

Voici notre subtil Napolitain, qui nous dira des nouvelles.

[1] *Agréer* signifie tantôt *accepter*, tantôt *être agréable*. Il est ici dans ce dernier sens. On devroit s'en servir encore. (L. B.)

[2] Huit fois de suite le nom de *Pourceaugnac!* On est las du personnage, on en a, pour ainsi dire, des nausées avant de l'avoir aperçu. C'est avec la même affectation, et dans la même intention, que Dorine répète le nom de *Tartuffe*. La tirade de Nérine est pleine d'une verve de colère, qui est ici de la verve comique. Parmi tant de traits plaisants, comment ne pas remarquer celui-ci : *J'y brûlerai mes livres?* Les *livres* de Nérine! (A.)

SCÈNE IV.

JULIE, ÉRASTE, SBRIGANI, NÉRINE.

SBRIGANI.

Monsieur, votre homme arrive. Je l'ai vu à trois lieues d'ici, où a couché le coche; et, dans la cuisine, où il est descendu pour déjeuner, je l'ai étudié une bonne grosse demi-heure, et je le sais déja par cœur. Pour sa figure, je ne veux point vous en parler: vous verrez de quel air la nature l'a dessinée, et si l'ajustement qui l'accompagne y répond comme il faut; mais, pour son esprit, je vous avertis, par avance, qu'il est des plus épais qui se fassent; que nous trouvons en lui une matière tout-à-fait disposée pour ce que nous voulons, et qu'il est homme enfin à donner dans tous les panneaux qu'on lui présentera.

ÉRASTE.

Nous dis-tu vrai?

SBRIGANI.

Oui, si je me connois en gens.

NÉRINE.

Madame, voilà un illustre. Votre affaire ne pouvoit être mise en de meilleures mains, et c'est le héros de notre siécle pour les exploits dont il s'agit; un homme qui, vingt fois en sa vie, pour servir ses amis, a généreusement affronté les galères, qui, au péril de ses bras et de ses épaules, sait mettre noblement à fin les aventures les plus difficiles, et qui, tel que vous le

voyez, est exilé de son pays pour je ne sais combien d'actions honorables qu'il a généreusement entreprises.

SBRIGANI.

Je suis confus des louanges dont vous m'honorez: et je pourrois vous en donner avec plus de justice sur les merveilles de votre vie, et principalement sur la gloire que vous acquîtes, lorsque avec tant d'honnêteté vous pipâtes au jeu, pour douze mille écus, ce jeune seigneur étranger que l'on mena chez vous; lorsque vous fîtes galamment ce faux contrat qui ruina toute une famille; lorsque avec tant de grandeur d'ame vous sûtes nier le dépôt qu'on vous avoit confié; et que si généreusement on vous vit prêter votre témoignage à faire pendre ces deux personnes qui ne l'avoient pas mérité.

NÉRINE.

Ce sont petites bagatelles qui ne valent pas qu'on en parle; et vos éloges me font rougir [1].

SBRIGANI.

Je veux bien épargner votre modestie; laissons

[1] Sous la casaque de Sbrigani, Molière a caché un de ces Sosies, de ces Daves de la comédie antique qu'il nous avoit déja fait voir sous le manteau de Mascarille, et qu'un dernier caprice de son génie doit nous montrer encore sous celui de Scapin. C'est la même fourberie, la même impudence, le même orgueil des méfaits commis, des dangers courus, des châtiments éludés avec adresse, ou soufferts avec constance. Ces rapports frappants suffiroient pour faire reconnoître l'identité des personnages, lors même qu'en jetant les yeux sur l'*Asinaire* de Plaute, on n'y retrouveroit pas la scène où Nérine et Sbrigani s'entre-félicitent de leurs prouesses, c'est-à-dire de leurs crimes. Voy. l'*Asinaire*, acte III, scène II. (A.)

cela : et, pour commencer notre affaire, allons vite joindre notre provincial, tandis que de votre côté vous nous tiendrez prêts au besoin les autres acteurs de la comédie.

ÉRASTE.

Au moins, madame, souvenez-vous de votre rôle ; et, pour mieux couvrir notre jeu, feignez, comme on vous a dit, d'être la plus contente du monde des résolutions de votre père.

JULIE.

S'il ne tient qu'à cela, les choses iront à merveille.

ÉRASTE.

Mais, belle Julie, si toutes nos machines venoient à ne pas réussir?

JULIE.

Je déclarerai à mon père mes véritables sentiments.

ÉRASTE.

Et si, contre vos sentiments, il s'obstinoit à son dessein?

JULIE.

Je le menacerois de me jeter dans un couvent.

ÉRASTE.

Mais si, malgré tout cela, il vouloit vous forcer à ce mariage?

JULIE.

Que voulez-vous que je vous dise?

ÉRASTE.

Ce que je veux que vous me disiez!

JULIE.

Oui.

ÉRASTE.

Ce qu'on dit quand on aime bien.

JULIE.

Mais quoi?

ÉRASTE.

Que rien ne pourra vous contraindre; et que, malgré tous les efforts d'un père, vous me promettez d'être à moi.

JULIE.

Mon dieu! Éraste, contentez-vous de ce que je fais maintenant; et n'allez point tenter sur l'avenir les résolutions de mon cœur; ne fatiguez point mon devoir par les propositions d'une fâcheuse extrémité[1] dont peut-être n'aurons-nous pas besoin; et, s'il y faut venir, souffrez au moins que j'y sois entraînée par la suite des choses.

ÉRASTE.

Hé bien!...

SBRIGANI.

Ma foi! voici notre homme: songeons à nous.

NÉRINE.

Ah! comme il est bâti[2]!

[1] On ne peut disconvenir que, *tenter sur l'avenir les résolutions d'un cœur*, et *fatiguer le devoir de quelqu'un par les propositions d'nne fâcheuse extrémité*, ne soient des phrases écrites d'un style bien peu naturel. (A.)

[2] On ne reconnoit point ici le goût délicat de Molière. Comment a-t-il pu lier Julie avec nne semblable intrigante? Comment,

SCÈNE V.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *se tournant du côté d'où il est venu, et parlant à des gens qui le suivent.*

Hé bien! quoi? Qu'est-ce? Qu'y a-t-il? Au diantre soit la sotte ville, et les sottes gens qui y sont! Ne pouvoir faire un pas, sans trouver des nigauds qui vous regardent et se mettent à rire! Hé! messieurs les badauds, faites vos affaires, et laissez passer les personnes sans leur rire au nez. Je me donne au dia-

après de pareils aveux, les deux amants consentent-ils à mettre leur sort entre les mains d'un misérable échappé des galères, et d'une femme dont le faux témoignage a fait pendre deux personnes? Cette situation blesse en même temps la pudeur et les convenances. En vain l'on dira que Molière, par une réserve digne de son excellent esprit, n'inspire aucun intérêt pour les deux amants; qu'il a déshonoré Nérine et Sbrigani, afin que le parterre ne s'intéressât ni à leurs ruses, ni à leurs fourberies; enfin que la pièce est combinée de manière à faire rire de la crédulité de Pourceaugnac, et à faire mépriser ceux qui en abusent. Ces raisonnements sont spécieux; ils expliquent même jusques à un certain point les combinaisons de Molière, mais ils ne répondent pas à notre observation, et l'on s'étonnera toujours de voir une jeune personne bien née, consentir *à jouer un rôle* avec deux scélérats qui viennent de se vanter devant elle d'avoir mérité le dernier supplice. Il est vrai que cette scène est imitée de Plaute, mais cette imitation n'est point heureuse; elle sort absolument de nos mœurs; elle blesse enfin, ne craignons pas de le répéter, la pudeur et les convenances.

ble, si je ne baille un coup de poing au premier que je verrai rire.

SBRIGANI, *parlant aux mêmes personnes.*

Qu'est-ce que c'est, messieurs? que veut dire cela? A qui en avez-vous? Faut-il se moquer ainsi des honnêtes étrangers qui arrivent ici?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Voilà un homme raisonnable, celui-là.

SBRIGANI.

Quel procédé est le vôtre! et qu'avez-vous à rire?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Fort bien.

SBRIGANI.

Monsieur a-t-il quelque chose de ridicule en soi?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui.

SBRIGANI.

Est-il autrement que les autres?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Suis-je tortu ou bossu?

SBRIGANI.

Apprenez à connoître les gens.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'est bien dit.

SBRIGANI.

Monsieur est d'une mine à respecter.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Cela est vrai.

SBRIGANI.

Personne de condition.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui. Gentilhomme Limosin.

SBRIGANI.

Homme d'esprit.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Qui a étudié en droit.

SBRIGANI.

Il vous a fait trop d'honneur de venir dans votre ville.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Sans doute.

SBRIGANI.

Monsieur n'est point une personne à faire rire.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Assurément.

SBRIGANI.

Et quiconque rira de lui, aura affaire à moi.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Monsieur, je vous suis infiniment obligé.

SBRIGANI.

Je suis fâché, monsieur, de voir recevoir de la sorte une personne comme vous; et je vous demande pardon pour la ville[1].

[1] L'entrée de Pourceaugnac est aussi neuve que brillante; elle le met en scène du premier abord avec tous ses ridicules et toute sa crédulité. Rien de plus naturel et de plus comique que le dialogue; il est absolument dans le goût de Plaute qui s'arrête volontiers sur les mêmes tours et sur les mêmes plaisanteries. *Je vous demande pardon pour la ville* est un excellent trait, qui n'a pu naître que dans l'esprit d'un homme très gai.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je suis votre serviteur.

SBRIGANI.

Je vous ai vu ce matin, monsieur, avec le coche, lorsque vous avez déjeuné; et la grace avec laquelle vous mangiez votre pain m'a fait naître d'abord de l'amitié pour vous[1]; et, comme je sais que vous n'êtes jamais venu en ce pays, et que vous y êtes tout neuf, je suis bien aise de vous avoir trouvé, pour vous offrir mon service à cette arrivée, et vous aider à vous conduire parmi ce peuple, qui n'a pas, parfois, pour les honnêtes gens, toute la considération qu'il faudroit.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'est trop de grace que vous me faites.

SBRIGANI.

Je vous l'ai déja dit: du moment que je vous ai vu, je me suis senti pour vous de l'inclination.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous suis obligé.

SBRIGANI.

Votre physionomie m'a plu.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ce m'est beaucoup d'honneur.

SBRIGANI.

J'y ai vu quelque chose d'honnête.

[1] Le but de cette plaisanterie est de montrer combien la vanité de Pourceaugnac est facile à tromper, puisqu'il se laisse prendre à de pareils éloges. Au reste, l'observation de Sbrigani ne laisse pas d'être comique pour les spectateurs, à qui elle rappelle le proverbe, *Il mange du pain comme un Limousin.*

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je suis votre serviteur.

SBRIGANI.

Quelque chose d'aimable.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! ah!

SBRIGANI.

De gracieux.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! ah!

SBRIGANI.

De doux.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! ah!

SBRIGANI.

De majestueux.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! ah!

SBRIGANI.

De franc.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! ah!

SBRIGANI.

Et de cordial.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! ah!

SBRIGANI.

Je vous assure que je suis tout à vous.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous ai beaucoup d'obligation.

SBRIGANI.

C'est du fond du cœur que je parle.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je le crois.

SBRIGANI.

Si j'avois l'honneur d'être connu de vous, vous sauriez que je suis un homme tout-à-fait sincère.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je n'en doute point.

SBRIGANI.

Ennemi de la fourberie.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

J'en suis persuadé.

SBRIGANI.

Et qui n'est pas capable de déguiser ses sentiments.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'est ma pensée.

SBRIGANI.

Vous regardez mon habit, qui n'est pas fait comme les autres; mais je suis originaire de Naples, à votre service, et j'ai voulu conserver un peu et la manière de s'habiller, et la sincérité de mon pays [1].

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'est fort bien fait. Pour moi, j'ai voulu me mettre à la mode de la cour pour la campagne.

[1] C'est la seconde fois que Sbrigani parle de sa sincérité, à-peu près comme les faux dévots parlent de leur conscience, et les fripons de leur probité. Ceux dont le métier est de tromper se vantent toujours des qualités qu'ils n'ont pas. Quant au mot de Sbrigani, il est d'autant plus comique que, soit préjugé, soit vérité, on accuse généralement les Napolitains de manquer de franchise.

SBRIGANI.

Ma foi, cela vous va mieux qu'à tous nos courtisans.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'est ce que m'a dit mon tailleur. L'habit est propre et riche, et il fera du bruit ici.

SBRIGANI.

Sans doute. N'irez-vous pas au Louvre?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Il faudra bien aller faire ma cour.

SBRIGANI.

Le roi sera ravi de vous voir.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je le crois.

SBRIGANI.

Avez-vous arrêté un logis?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Non; j'allois en chercher un.

SBRIGANI.

Je serai bien aise d'être avec vous pour cela; et je connois tout ce pays-ci [1].

[1] La leçon que Molière donne ici s'adresse aux provinciaux; il veut les corriger par le ridicule. Cette manière est excellente, « car « un bon écuyer, dit Montaigne, ne me dresse pas si bien qu'un pro- « cureur ou un Vénitien à cheval. Tous les jours la sotte conte- « nance d'un autre me fait tenir droit, et me donne de la grace. « Ce qui pique, ce qui blesse, touche et réveille plus que ce qui « plaît et ce qui chatouille. »

SCÈNE VI.

ÉRASTE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

ÉRASTE.

Ah! Qu'est-ce-ci? Que vois-je? Quelle heureuse rencontre! Monsieur de Pourceaugnac! Que je suis ravi de vous voir! Comment! il semble que vous ayez peine à me reconnoître!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Monsieur, je suis votre serviteur.

ÉRASTE.

Est-il possible que cinq ou six années m'aient ôté de votre mémoire, et que vous ne reconnoissiez pas le meilleur ami de toute la famille des Pourceaugnacs?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Pardonnez-moi. (*bas, à Sbrigani.*) Ma foi, je ne sais qui il est.

ÉRASTE.

Il n'y a pas un Pourceaugnac à Limoges que je ne connoisse, depuis le plus grand jusques au plus petit; je ne fréquentois qu'eux dans le temps que j'y étois, et j'avois l'honneur de vous voir presque tous les jours.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'est moi qui l'ai reçu, monsieur.

ÉRASTE.

Vous ne vous remettez point mon visage?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Si fait. (*à Sbrigani.*) Je ne le connois point.

ÉRASTE.

Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire avec vous je ne sais combien de fois?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Excusez-moi. (*à Sbrigani.*) Je ne sais ce que c'est.

ÉRASTE.

Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Petit-Jean?

ÉRASTE.

Le voilà. Nous allions le plus souvent ensemble chez lui nous réjouir. Comment est-ce que vous nommez à Limoges ce lieu où l'on se promène?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Le Cimetière des Arènes?

ÉRASTE.

Justement. C'est où je passois de si douces heures à jouir de votre agréable conversation. Vous ne vous remettez pas tout cela?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Excusez-moi; je me le remets. (*à Sbrigani.*) Diable emporte si je m'en souviens.

SBRIGANI, *bas, à monsieur de Pourceaugnac.*

Il y a cent choses comme cela qui passent de la tête.

ÉRASTE.

Embrassez-moi donc, je vous prie, et resserrons les nœuds de notre ancienne amitié.

SBRIGANI, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Voilà un homme qui vous aime fort.

ÉRASTE.

Dites-moi un peu des uouvelles de toute la parenté. Comment se porte monsieur votre... la... qui est si honnête homme?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mon frère le consul?

ÉRASTE.

Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Il se porte le mieux du monde.

ÉRASTE.

Certes, j'en suis ravi. Et celui qui est de si bonne humeur? La... monsieur votre...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mon cousin l'assesseur?

ÉRASTE.

Justement.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Toujours gai et gaillard.

ÉRASTE.

Ma foi, j'en ai beaucoup de joie. Et monsieur votre oncle? Le....

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je n'ai point d'oncle.

ÉRASTE.

Vous aviez pourtant en ce temps-là....

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Non : rien qu'une tante.

ÉRASTE.

C'est ce que je voulois dire, madame votre tante. Comment se porte-t-elle?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Elle est morte depuis six mois.

ÉRASTE.

Hélas! la pauvre femme! elle étoit si bonne personne!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Nous avons aussi mon neveu le chanoine qui a pensé mourir de la petite-vérole.

ÉRASTE.

Quel dommage c'auroit été!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Le connoissez-vous aussi?

ÉRASTE.

Vraiment, si je le connois! Un grand garçon bien fait.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Pas des plus grands.

ÉRASTE.

Non; mais de taille bien prise.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Hé! oui.

ÉRASTE.

Qui est votre neveu?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui.

ÉRASTE.

Fils de votre frère ou de votre sœur?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Justement.

ÉRASTE.

Chanoine de l'église de... Comment l'appelez-vous?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

De Saint-Étienne.

ÉRASTE.

Le voilà; je ne connois autre.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Il dit toute la parenté [1].

SBRIGANI.

Il vous connoît plus que vous ne croyez.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

A ce que je vois, vous avez demeuré long-temps dans notre ville?

ÉRASTE.

Deux ans entiers.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous étiez donc là quand mon cousin l'élu fit tenir son enfant à monsieur notre gouverneur?

ÉRASTE.

Vraiment oui; j'y fus convié des premiers.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Cela fut galant.

[1] Mot admirable qui couronne dignement cette risible reconnoissance. Harpagon n'est certainement pas un sot, et toutefois, après l'interrogatoire où maître Jacques donne sur la cassette des détails tout aussi justes, tout aussi précis qu'Éraste sur Limoges et les Pourceaugnacs, Harpagon ne s'écrie-t-il pas de même: *Il n'y a point de doute, c'est elle assurément?* L'un a la crédulité de la sottise, l'autre celle de la passion. (A.)

ÉRASTE.

Très galant.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'étoit un repas bien troussé.

ÉRASTE.

Sans doute.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous vîtes donc aussi la querelle que j'eus avec ce gentilhomme périgordin?

ÉRASTE.

Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Parbleu! il trouva à qui parler.

ÉRASTE.

Ah! ah!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Il me donna un soufflet; mais je lui dis bien son fait[1].

ÉRASTE.

Assurément. Au reste, je ne prétends pas que vous preniez d'autre logis que le mien.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je n'ai garde de...

ÉRASTE.

Vous moquez-vous? je ne souffrirai point du tout

[1] Voilà ce qui s'appelle peindre un homme par ses discours, et d'un seul trait faire connoître son caractère. Cette scène est supérieurement dialoguée. On a cherché à l'imiter; les imitateurs sont restés bien au-dessous de leur modèle. Plaute n'a rien de comparable à ce premier acte, quoique ses pièces soient toutes des farces comme celle-ci. (L. B.)

que mon meilleur ami soit autre part que dans ma maison.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ce seroit vous...

ÉRASTE.

Non. Le diable m'emporte! vous logerez chez moi.

SBRIGANI, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Puisqu'il le veut obstinément, je vous conseille d'accepter l'offre.

ÉRASTE.

Où sont vos hardes?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je les ai laissées, avec mon valet, où je suis descendu.

ÉRASTE.

Envoyons les querir par quelqu'un.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Non. Je lui ai défendu de bouger, à moins que j'y fusse moi-même, de peur de quelque fourberie.

SBRIGANI.

C'est prudemment avisé.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ce pays-ci est un peu sujet à caution.

ÉRASTE.

On voit les gens d'esprit en tout.

SBRIGANI.

Je vais accompagner monsieur, et le ramènerai où vous voudrez.

ÉRASTE.

Oui. Je serai bien aise de donner quelques ordres, et vous n'avez qu'à revenir à cette maison-là.

SBRIGANI.

Nous sommes à vous tout-à-l'heure.

ÉRASTE, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Je vous attends avec impatience.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Voilà une connoissance où je ne m'attendois point.

SBRIGANI.

Il a la mine d'être honnête homme.

ÉRASTE, *seul.*

Ma foi, monsieur de Pourceaugnac, nous vous en donnerons de toutes les façons : les choses sont préparées, et je n'ai qu'à frapper. Holà [1] !

[1] Cette scène est la plus forte de la pièce. Lorsqu'on suit la gradation des moyens employés par Éraste pour persuader Pourceaugnac, on ne peut s'empêcher d'être frappé du talent de l'auteur. Sans blesser la vraisemblance, sans rendre Pourceaugnac absolument stupide, Molière parvient à lui faire dire ce qu'Éraste veut savoir, tandis que Pourceaugnac s'imagine que c'est à lui qu'Éraste donne tous ces détails. Enfin il ne balance plus à croire qu'il a connu autrefois ce jeune homme; il renoue la liaison qu'il croit avoir eue avec lui, et donne tête baissée dans le piége qu'on lui tend. Si toutes les ruses qu'on emploie contre Pourceaugnac étoient aussi fortement combinées, cette pièce pourroit figurer au rang des chefs-d'œuvre de l'auteur. (P.) — Molière doit l'idée de cette scène à une nouvelle de Scarron, publiée dix-sept ans avant Pourceaugnac [*]. Voici le passage : « Mendoce s'en retournoit consolé « de toutes les disgraces qui lui étoient arrivées, quand le valet du

[*] Le titre de cette nouvelle est, *Ne pas croire ce qu'on voit, histoire espagnole* ; elle parut en 1652.

SCÈNE VII.

ÉRASTE, UN APOTHICAIRE.

ÉRASTE.

Je crois, monsieur, que vous êtes le médecin à qui l'on est venu parler de ma part?

L'APOTHICAIRE.

Non, monsieur; ce n'est pas moi qui suis le méde-

« jaloux don Diègue, nommé Ordogno, qui passa auprès de lui, « fit semblant d'avoir une idée confuse de sa personne, et com- « mença de l'appeler *pays*, quoiqu'il ne l'eût jamais vu que cette « fois-là. Je ne sais, lui répondit Mendoce, si je suis de votre pays « ou non, mais j'ai bien de la peine à vous reconnoître. — Bon « dieu, répondit l'artificieux Ordogno, je n'en crois rien; vous « n'oubliez pas vos amis si facilement, et je vois bien que présen- « tement vous commencez à me remettre. — Je voudrois bien, dit « Mendoce, que vous me donnassiez quelques enseignes pour me « rafraichir un peu la mémoire touchant notre connoissance; car « plus je vous regarde, et moins je me souviens de vous avoir vu. « — S'il ne tient qu'à cela, répondit Ordogno, vous m'allez con- « noître à la première chose que je vous dirai. De quel pays êtes- « vous? — Arragonois, répondit Mendoce. — Justement, reprit « le fripon Ordogno. Voyez ce que c'est que d'être quelque temps « sans se voir! Et votre nom est? — Mendoce, repartit bonne- « ment celui qui avoit ce nom-là. — Quoi! mon cher Mendoce, « interrompit au plus vite le cauteleux Ordogno; celui avec qui j'ai « été tant de fois.... Il ne faut pas nous séparer sans renouer notre « vieille connoissance; je prétends vous régaler pendant que je « vous tiens, etc. » Molière a beaucoup embelli cette scène, mais on sent qu'elle a dû lui servir de modèle, et que tout au moins elle a éveillé ses pensées.

cin ; à moi n'appartient pas cet honneur, et je ne suis qu'apothicaire; apothicaire indigne, pour vous servir.

ÉRASTE.

Et monsieur le médecin est-il à la maison?

L'APOTHICAIRE.

Oui. Il est là embarrassé à expédier [1] quelques malades; et je vais lui dire que vous êtes ici.

ÉRASTE.

Non : ne bougez ; j'attendrai qu'il ait fait. C'est pour lui mettre entre les mains certain parent que nous avons, dont on lui a parlé, et qui se trouve attaqué de quelque folie, que nous serions bien aises qu'il pût guérir avant que de le marier.

L'APOTHICAIRE.

Je sais ce que c'est, je sais ce que c'est; et j'étois avec lui quand on lui a parlé de cette affaire. Ma foi, ma foi, vous ne pouviez pas vous adresser à un médecin plus habile. C'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu [2], et qui, quand on devroit crever, ne démordroit pas d'un *iota* des régles des anciens. Oui, il suit toujours le grand chemin, le grand chemin, et ne va point chercher midi à quatorze heures: et, pour tout l'or du monde,

[1] Le mot *expédier* n'a pas été placé là sans dessein, et le public ne manque jamais de le prendre dans un sens contraire à celui que l'apothicaire prétend lui donner.

[2] Cette expression est bien placée dans la bouche de ce gros apothicaire; elle peint l'homme par la chose qu'il sait le mieux. (L. B.)

il ne voudroit pas avoir guéri une personne avec d'autres remèdes que ceux que la faculté permet.

ÉRASTE.

Il fait fort bien. Un malade ne doit point vouloir guérir que la faculté n'y consente.

L'APOTHICAIRE.

Ce n'est pas parceque nous sommes grands amis que j'en parle; mais il y a plaisir, il y a plaisir d'être son malade; et j'aimerois mieux mourir de ses remèdes que de guérir de ceux d'un autre [1]. Car, quoi qu'il puisse arriver, on est assuré que les choses sont toujours dans l'ordre, et, quand on meurt sous sa conduite, vos héritiers n'ont rien à vous reprocher.

ÉRASTE.

C'est une grande consolation pour un défunt!

L'APOTHICAIRE.

Assurément. On est bien aise au moins d'être mort méthodiquement. Au reste, il n'est pas de ces médecins qui marchandent les maladies; c'est un homme expéditif, expéditif, qui aime à dépêcher ses malades; et, quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vite du monde.

ÉRASTE.

En effet, il n'est rien tel que de sortir promptement d'affaire.

[1] Ce trait est impayable; on ne pouvoit mieux peindre l'enthousiasme de la sottise. Éraste à présent peut s'applaudir de s'être adressé à un pareil médecin. (L. B.) — Molière avoit déja employé ce trait dans l'*Amour médecin*, acte II, scène VI.

L'APOTHICAIRE.

Cela est vrai. A quoi bon tant barguigner[1] et tant tourner autour du pot? Il faut savoir vitement le court ou le long d'une maladie.

ÉRASTE.

Vous avez raisou.

L'APOTHICAIRE.

Voilà déja trois de mes enfants dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui sont morts en moins de quatre jours, et qui, entre les mains d'un autre, auroient langui plus de trois mois.

ÉRASTE.

Il est bon d'avoir des amis comme cela.

L'APOTHICAIRE.

Sans doute. Il ne me reste plus que deux enfants, dont il prend soin comme des siens; il les traite et gouverne à sa fantaisie, sans que je me méle de rien; et, le plus souveut, quand je reviens de la ville, je suis tout étonné que je les trouve saignés ou purgés par son ordre[2].

[1] *Barguigner*, marchander avec finesse, hésiter à conclure un marché. Il vieut de *barcaniare*, qu'on trouve dans les Capitulaires de Charles-le-Chauve. On en a fait *bargagner*, puis *barguigner*. Rabelais, liv. IV, chap. VII, l'a employé dans le sens de *marchander*: il n'est plus d'usage. (MÉN.)

[2] Cette scène est pleine d'excellentes plaisanteries; ce qui les rend très agréables, c'est la bonne foi de l'apothicaire qui s'imagine louer celui dont il fait une satire si amère. Molière est intarissable dans ses plaisanteries contre les médecins, et toujours il leur donne un tour neuf et original. (L. B.)

ÉRASTE.

Voilà des soins fort obligeants.

L'APOTHICAIRE.

Le voici, le voici, le voici qui vient.

SCÈNE VIII.

ÉRASTE, PREMIER MÉDECIN, UN APOTHICAIRE, UN PAYSAN, UNE PAYSANNE.

LE PAYSAN, *au médecin.*

Monsieur, il n'en peut plus; et il dit qu'il sent dans la tête les plus grandes douleurs du monde.

PREMIER MÉDECIN.

Le malade est un sot; d'autant plus que, dans la maladie dont il est attaqué, ce n'est pas la tête, selon Galien, mais la rate qui lui doit faire mal.

LE PAYSAN.

Quoi que c'en soit, monsieur, il a toujours, avec cela, son cours de ventre depuis six mois.

PREMIER MÉDECIN.

Bon! c'est signe que le dedans se dégage. Je l'irai visiter dans deux ou trois jours; mais, s'il mouroit avant ce temps-là, ne manquez pas de m'en donner avis; car il n'est pas de la civilité qu'un médecin visite un mort[1].

[1] Un malade qui a l'impertinence d'avoir mal autre part que ne l'a dit Galien! cela ne peut se tolérer. Que deviendroit l'infaillibilité des maîtres de la science? que deviendroit la science de leurs

LA PAYSANNE, *au médecin.*

Mon père, monsieur, est toujours malade de plus en plus.

PREMIER MÉDECIN.

Ce n'est pas ma faute. Je lui donne des remèdes : que ne guérit-il? Combien a-t-il été saigné de fois?

LA PAYSANNE.

Quinze, monsieur, depuis vingt jours.

PREMIER MÉDECIN.

Quinze fois saigné?

LA PAYSANNE.

Oui.

PREMIER MÉDECIN.

Et il ne guérit point?

LA PAYSANNE.

Non, monsieur.

PREMIER MÉDECIN.

C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang. Nous le ferons purger autant de fois, pour voir si elle n'est pas dans les humeurs; et, si rien ne nous réussit, nous l'enverrons aux bains.

L'APOTHICAIRE.

Voilà le fin, cela; voilà le fin de la médecine [1].

disciples? Cela est bien gai... dans Molière! Dans *l'Amour médecin*, M. Tomès soutient de même qu'il est impossible qu'un de ses malades soit mort au bout de six jours de maladie, parcequ'*Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au quatorze ou au vingt-un.* (A.)

[1] Cette scène ne tient pas au sujet, mais elle renferme des plaisanteries si piquantes, qu'on regrette de la voir supprimée à la représentation. Il ne faut point appliquer à une farce comme Pour-

SCÈNE IX.

ÉRASTE, PREMIER MÉDECIN, UN APOTHICAIRE.

ÉRASTE, *au médecin.*

C'est moi, monsieur, qui vous ai envoyé parler, ces jours passés, pour un parent un peu troublé d'esprit, que je veux vous donner chez vous, afin de le guérir avec plus de commodité, et qu'il soit vu de moins de monde.

PREMIER MÉDECIN.

Oui, monsieur; j'ai déja disposé tout, et promets d'en avoir tous les soins imaginables.

ÉRASTE.

Le voici.

PREMIER MÉDECIN.

La conjoncture est tout-à-fait heureuse, et j'ai ici un ancien de mes amis, avec lequel je serai bien aise de consulter sa maladie.

ceaugnac les régles sévères de la comédie, et l'auteur s'est assez soumis à ces régles, lorsqu'il a fait rire sans blesser la pudeur, et sans manquer aux convenances.

SCÈNE X.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, ÉRASTE, PREMIER MÉDECIN, UN APOTHICAIRE.

ÉRASTE, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Une petite affaire m'est survenue, qui m'oblige à vous quitter; (*montrant le médecin*) mais voilà une personne entre les mains de qui je vous laisse, qui aura soin pour moi de vous traiter du mieux qu'il lui sera possible [1].

PREMIER MÉDECIN.

Le devoir de ma profession m'y oblige; et c'est assez que vous me chargiez de ce soin.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

C'est son maître d'hôtel; et il faut que ce soit un homme de qualité.

PREMIER MÉDECIN, *à Éraste.*

Oui; je vous assure que je traiterai monsieur mé-

[1] L'idée de remettre Pourceaugnac entre les mains des médecins a sans doute été inspirée à Molière par un conte de Villon, reproduit plus tard dans les Facétieuses Journées de Gabriel Chapuis, et dans l'Histoire générale des Larrons. Quant à la scène des Ménechmes de Plaute, elle ne peut avoir servi de modèle à celle de Pourceaugnac : le but, l'action, et la situation, sont différents dans les deux pièces. Ici on veut mystifier un homme bien portant, et dans Plaute on veut guérir un homme que tout le monde croit fou. Ce n'est donc pas à Plaute que Molière a l'obligation d'une scène qui ne se trouve bien indiquée que dans nos vieux conteurs, et dans nos fabliaux, mais que le génie de Molière a développée de manière à la rendre toute nouvelle. (Voyez la première note.)

thodiquement et dans toutes les régularités de notre art.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mon dieu! il ne me faut point tant de cérémonies; et je ne viens pas ici pour incommoder.

PREMIER MÉDECIN.

Un tel emploi ne me donne que de la joie.

ÉRASTE, *au médecin.*

Voilà toujours six pistoles d'avance, en attendant ce que j'ai promis.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Non, s'il vous plaît; je n'entends pas que vous fassiez de dépense, et que vous envoyiez rien acheter pour moi.

ÉRASTE.

Mon dieu! laissez faire. Ce n'est pas pour ce que vous pensez.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous demande de ne me traiter qu'en ami.

ÉRASTE.

C'est ce que je veux faire. (*bas, au médecin.*) Je vous recommande sur-tout de ne le point laisser sortir de vos mains; car, parfois, il veut s'échapper.

PREMIER MÉDECIN.

Ne vous mettez pas en peine.

ÉRASTE, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Je vous prie de m'excuser de l'incivilité que je commets.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous vous moquez ; et c'est trop de grace que vous me faites.

SCÈNE XI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, PREMIER MÉDECIN, SECOND MÉDECIN, UN APOTHICAIRE.

PREMIER MÉDECIN.

Ce m'est beaucoup d'honneur, monsieur, d'être choisi pour vous rendre service.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je suis votre serviteur.

PREMIER MÉDECIN.

Voici un habile homme, mon confrère, avec lequel je vais consulter la manière dont nous vous traiterons.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Il ne faut point tant de façons, vous dis-je; et je suis homme à me contenter de l'ordinaire.

PREMIER MÉDECIN.

Allons, des siéges.

(*Des laquais entrent, et donnent des siéges.*)

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

Voilà, pour un jeune homme, des domestiques bien lugubres.

PREMIER MÉDECIN.

Allons, monsieur: prenez votre place, monsieur.

(*Les deux médecins font asseoir monsieur de Pourceaugnac entre eux deux.*)

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *s'asseyant.*

Votre très humble valet. (*Les deux médecins lui prenant chacun une main pour lui tâter le pouls.*) Que veut dire cela?

PREMIER MÉDECIN.

Mangez-vous bien, monsieur?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui; et bois encore mieux.

PREMIER MÉDECIN.

Tant pis! Cette grande appétition du froid et de l'humide est une indication de la chaleur et sécheresse qui est au-dedans. Dormez-vous fort?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui; quand j'ai bien soupé.

PREMIER MÉDECIN.

Faites-vous des songes?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Quelquefois.

PREMIER MÉDECIN.

De quelle nature sont-ils?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

De la nature des songes. Quelle diable de conversation est-ce là?

PREMIER MÉDECIN.

Vos déjections, comment sont-elles?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ma foi, je ne comprends rien à toutes ces questions; et je veux plutôt boire un coup.

PREMIER MÉDECIN.

Un peu de patience. Nous allons raisonner sur

votre affaire devant vous; et nous le ferons en françois, pour être plus intelligibles.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Quel grand raisonnement faut-il pour manger un morceau?

PREMIER MÉDECIN.

Comme ainsi soit, qu'on ne puisse guérir une maladie qu'on ne la connoisse parfaitement, et qu'on ne la puisse parfaitement connoître sans en bien établir l'idée particulière, et la véritable espèce, par ses signes diagnostiques et prognostiques [1]; vous me permettrez, monsieur notre ancien, d'entrer en considération de la maladie dont il s'agit, avant que de toucher à la thérapeutique [2], et aux remèdes qu'il nous conviendra faire pour la parfaite curation d'icelle. Je dis donc, monsieur, avec votre permission, que notre malade ici présent est malheureusement attaqué, affecté, possédé, travaillé de cette sorte de folie que nous nommons fort bien mélancolie hypocondriaque; espèce de folie très fâcheuse, et qui ne demande pas moins qu'un Esculape comme vous, consommé dans notre art: vous, dis-je, qui avez blanchi, comme on dit, sous le harnois, et auquel il en a tant passé par les mains, de toutes les façons. Je l'appelle mé-

[1] On appelle signes diagnostiques les symptômes qui indiquent la nature des maladies; et signes prognostiques ceux par lesquels on devine les effets que la maladie doit produire. (L. B.)

[2] Autre terme de médecine qui indique la partie de cette science qui enseigne la manière de traiter et de guérir les maladies. (L. B.)

lancolie hypocondriaque, pour la distinguer des deux autres; car le célèbre Galien établit doctement, à son ordinaire, trois espèces de cette maladie, que nous nommons mélancolie, ainsi appelée, non seulement par les Latins, mais encore par les Grecs: ce qui est bien à remarquer pour notre affaire. La première, qui vient du propre vice du cerveau: la seconde, qui vient de tout le sang, fait et rendu atrabilaire: la troisième, appelée hypocondriaque, qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre, et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse, et fait la maladie dont, par notre raisonnement, il est manifestement atteint et convaincu. Qu'ainsi ne soit, pour diagnostique incontestable de ce que je vous dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie, si bien marquée chez le divin vieillard Hippocrate; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps, menue, grêle, noire et velue, lesquels signes le dénotent très affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres; laquelle maladie, par laps de temps, naturalisée, envieillie, habituée, et ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, pourroit bien dégénérer

ou en manie, ou en phthisie, ou en apoplexie, ou même en fine frénésie et fureur. Tout ceci supposé, puisqu'une maladie bien connue est à demi guérie, car *ignoti nulla est curatio morbi*[1], il ne vous sera pas difficile de convenir des remèdes que nous devons faire à monsieur. Premièrement, pour remédier à cette pléthore obturante, et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement; c'est-à-dire, que les saignées soient fréquentes et plantureuses: en premier lieu, de la basilique, puis de la céphalique[2], et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large, afin que le gros sang puisse sortir; et, en même temps, de le purger, désopiler, et évacuer par purgatifs propres et convenables; c'est-à-dire, par cholagogues, mélanogogues[3], *et cætera;* et comme la véritable source de tout le mal est ou une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière, qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit-lait clair, pour purifier, par l'eau, la féculence de

[1] Il n'y a pas moyen de guérir une maladie qu'on ne connoît pas.

[2] La *basilique*, veine qui monte le long de la partie interne de l'os du bras jusqu'à l'axillaire où elle se rend. La *céphalique*, l'une des veines du bras, qu'on croyoit autrefois venir de la tête, et qu'on ouvroit, par cette raison, dans les cas où la tête avoit besoin d'être soulagée. (*Dictionn. de l'Académ.*)

[3] *Cholagogues*, remèdes propres à chasser la bile. *Mélanogogues*, remèdes propres à chasser la bile noire, que les anciens appeloient *mélancolie*. (Lav.)

l'humeur crasse, et éclaircir, par le lait clair, la noirceur de cette vapeur. Mais, avant toute chose, je trouve qu'il est bon de le réjouir par agréables conversations, chants et instruments de musique; à quoi il n'y a pas d'inconvénient de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, disposition[1] et agilité, puissent exciter et réveiller la paresse de ses esprits engourdis, qui occasione l'épaisseur de son sang, d'où procède la maladie. Voilà les remèdes que j'imagine, auxquels pourront être ajoutés beaucoup d'autres meilleurs, par monsieur notre maître et ancien, suivant l'expérience, jugement, lumière et suffisance qu'il s'est acquise dans notre art. *Dixi.*

SECOND MÉDECIN.

A Dieu ne plaise, monsieur, qu'il me tombe en pensée d'ajouter rien à ce que vous venez de dire! Vous avez si bien discouru sur tous les signes, les symptômes et les causes de la maladie de monsieur; le raisonnement que vous en avez fait est si docte et si beau, qu'il est impossible qu'il ne soit pas fou et mélancolique hypocondriaque; et, quand il ne le seroit pas, il faudroit qu'il le devînt, pour la beauté des choses que vous avez dites, et la justesse du raisonnement que vous avez fait. Oui, monsieur, vous avez dépeint fort graphiquement, *graphicè depinxisti*, tout ce qui appartient à cette maladie. Il ne se peut rien de plus doctement, sagement, ingénieusement conçu, pensé, imaginé, que ce que vous avez pro-

[1] Ce mot est employé ici dans le sens de *dispos*. Cette acception étoit nouvelle, et n'a pas été adoptée.

noncé au sujet de ce mal, soit pour la diagnose, ou la prognose, ou la thérapie[1]; et il ne me reste rien ici, que de féliciter monsieur d'être tombé entre vos mains, et de lui dire qu'il est trop heureux d'être fou, pour éprouver l'efficace et la douceur des remèdes que vous avez si judicieusement proposés. Je les approuve tous, *manibus et pedibus descendo in tuam sententiam*[2]. Tout ce que j'y voudrois, c'est de faire les saignées et les purgations en nombre impair, *numero Deus impare gaudet*[3]; de prendre le lait clair avant le bain; de lui composer un fronteau[4] où il entre du sel, le sel est symbole de la sagesse; de faire blanchir les murailles de sa chambre, pour dissiper les ténèbres de ses esprits, *album est disgregativum visûs*[5]; et de

[1] *Diagnose* pour *diagnostique*, connoissance des symptômes; *prognose*, jugement d'après les symptômes; *thérapie* pour *thérapeutique*, traitement de la maladie. (*Diction. de l'Acad.*)

[2] Dans le sénat romain, quand quelqu'un, en opinant, avoit ouvert un avis, ceux qui pensoient comme lui se rangeoient de son côté, et ceux qui étoient d'un sentiment contraire passoient du côté opposé. L'action des premiers s'exprimoit par cette phrase, *Pedibus ire* ou *descendere in sententiam alicujus;* phrase qu'il seroit impossible de traduire littéralement en françois, mais dont le sens est à-peu-près conservé dans l'expression figurée, *se ranger à l'avis de quelqu'un*. (A.)

[3] « Le nombre impair réjouit les dieux. » Ce demi-vers est de Virgile.

[4] Ce mot se dit d'un médicament qu'on applique sur le front pour calmer les douleurs.

[5] Sentence fort en usage dans les écoles : c'est-à-dire : *Le blanc blesse la vue ou la fatigue*, sans doute à cause de son éclat. Cette citation à contre sens n'est pas un des traits les moins comiques de cette scène.

lui donner tout-à-l'heure un petit lavement, pour servir de prélude et d'introduction à ces judicieux remédes, dont, s'il a à guérir, il doit recevoir du soulagement. Fasse le ciel que ces remédes, monsieur, qui sont les vôtres, réussissent au malade, selon notre intention!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Messieurs, il y a une heure que je vous écoute. Est-ce que nous jouons ici une comédie?

PREMIER MÉDECIN.

Non, monsieur, nous ne jouons point.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Qu'est-ce que tout ceci? et que voulez-vous dire, avec votre galimatias et vos sottises?

PREMIER MÉDECIN.

Bon! dire des injures! Voilà un diagnostique qui nous manquoit pour la confirmation de son mal; et ceci pourroit bien tourner en manie.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

Avec qui m'a-t-on mis ici?

(*Il crache deux ou trois fois.*)

PREMIER MÉDECIN.

Autre diagnostique: la sputation fréquente.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Laissons cela, et sortons d'ici.

PREMIER MÉDECIN.

Autre encore: l'inquiétude de changer de place.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Qu'est-ce donc que toute cette affaire? et que me voulez-vous?

PREMIER MÉDECIN.

Vous guérir, selon l'ordre qui nous a été donné.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Me guérir?

PREMIER MÉDECIN.

Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Parbleu! je ne suis pas malade.

PREMIER MÉDECIN.

Mauvais signe, lorsqu'un malade ne sent pas son mal.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous dis que je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN.

Nous savons mieux que vous comment vous vous portez; et nous sommes médecins qui voyons clair dans votre constitution.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Si vous êtes médecins, je n'ai que faire de vous; et je me moque de la médecine.

PREMIER MÉDECIN.

Hom! hom! voici un homme plus fou que nous ne pensons.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mon père et ma mère n'ont jamais voulu de remèdes, et ils sont morts tous deux sans l'assistance des médecins.

PREMIER MÉDECIN.

Je ne m'étonne pas s'ils ont engendré un fils qui est insensé. (*au second médecin.*) Allons, procédons à la

curation; et, par la douceur exhilarante de l'harmonie, adoucissons, lénifions, et accoisons[1] l'aigreur de ses esprits, que je vois prêts à s'enflammer[2].

SCÈNE XII.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Que diable est-ce là? Les gens de ce pays-ci sont-ils insensés? Je n'ai jamais rien vu de tel, et je n'y comprends rien du tout.

[1] On dit encore en médecine *accoiser* les humeurs, pour calmer, apaiser, rendre *coi*. Ménage et Caseneuve font venir ce mot de *quietus*, par corruption *coëtus*, dont on a fait coi.

[2] La scène est excellente, et l'on n'y voit aucune charge. Qu'on se figure un homme tel que Pourceaugnac entre deux médecins qui dissertent gravement sur une maladie qu'il n'a pas, et qui tourmentent ce pauvre homme de la meilleure foi du monde, et l'on trouvera qu'il étoit impossible de tirer un meilleur parti de sa situation. Il y avoit deux écueils à éviter, l'ennui et la farce exagérée : l'auteur s'est tenu dans le plus juste milieu. Pour être comique, il lui a suffi de mettre sur le théâtre une scène qu'on voyoit tous les jours dans le monde. (P.)

SCÈNE XIII.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC,
DEUX MÉDECINS GROTESQUES.

(Ils s'asseyent d'abord tous trois; les médecins se lèvent à différentes reprises pour saluer M. de Pourceaugnac qui se lève autant de fois pour les saluer.)

LES DEUX MÉDECINS.

Buon dì, buon dì, buon dì,
Non vi lasciate uccidere
Dal dolor malinconico,
Noi vi faremo ridere
Col nostro canto armonico;
Sol per guarirvi
Siamo venuti quì.
Buon dì, buon dì, buon dì.

PREMIER MÉDECIN.

Altro non è la pazzia
Che malinconia.
Il malato
Non è disperato,
Se vol pigliar un poco d'allegria,
Altro non è la pazzia
Che malinconia.

SECOND MÉDECIN.

Sù, cantate, ballate, ridete;
E, se far meglio volete,
Quando sentite il deliro vicino,

Pigliate del viuo,
E qualche volta un poco di tabac.
Allegramente, monsu Pourceaugnac[1].

SCÈNE XIV.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC,
DEUX MÉDECINS GROTESQUES, MATASSINS.

ENTRÉE DE BALLET.

(*Danses des Matassins autour de M. de Pourceaugnac.*)

[1] A la première représentation de *Pourceaugnac*, donnée à Chambord devant le roi, Lulli joua le rôle d'un des deux médecins grotesques, et, par conséquent, chanta sa part de ces trois couplets, dont il avoit, dit-on, fait les paroles, et dont certainement il avoit fait la musique. C'est lui qui est désigné dans le livre du ballet par le nom de *il signor Chiacchiarone*. En italien, *Chiacchiarone*, ou plutôt *Chiacchierone*, signifie causeur, hableur, diseur de balivernes. Voici la traduction des couplets italiens.

« Bonjour, bonjour, bonjour. Ne vous laissez pas tuer par les « souffrances de la mélancolie. Nous vous ferons rire avec nos chants « harmonieux. Nous ne sommes venus ici que pour vous guérir. « Bonjour, bonjour, bonjour. »

« La folie n'est pas autre chose que la mélancolie. Le malade « n'est pas désespéré, s'il veut prendre un peu de divertissement. « La folie n'est pas autre chose que la mélancolie. »

« Allons, courage. Chantez, dansez, riez; et, si vous voulez en- « core mieux faire, quand vous sentirez approcher votre accès de « folie, prenez un verre de vin, et quelquefois une prise de tabac. « Allons, gai, monsieur de Pourceaugnac. » (A.)

SCÈNE XV.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC,
UN APOTHICAIRE, *tenant une seringue.*

L'APOTHICAIRE.

Monsieur, voici un petit remède, un petit remède, qu'il vous faut prendre, s'il vous plaît, s'il vous plaît[1].

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Comment? je n'ai que faire de cela!

L'APOTHICAIRE.

Il a été ordonné, monsieur, il a été ordonné.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! que de bruit!

[1] Molière a pris l'idée de la scène des apothicaires dans une farce en vers de huit syllabes, de Chevalier, représentée sur le théâtre du marais, en 1661, huit ans avant Pourceaugnac. Voici le canevas de cette scène: « La Roque a besoin d'argent pour ré- « galer des dames; il dit à Guillot de lui procurer cinquante pis- « toles sur une bague qu'il lui remet, et sort. Un chevalier d'in- « dustrie a tout entendu: il offre à Guillot de lui indiquer un « homme qui fera son affaire, et le met entre les mains d'un autre « fripon qui paroît en habit de médecin. Ce faux médecin dit qu'il « a promis de le guérir, et qu'il veut remplir sa promesse. Il ap- « pelle un apothicaire qui paroît une seringue à la main, et veut « absolument faire son office, séance tenante. » (Voyez l'*Histoire du Théâtre François*, tome IX, page 81.) Cette idée se trouve également dans l'*Histoire générale des Larrons*, tome I, p. 20. (Voyez la première note.)

L'APOTHICAIRE.

Prenez-le, monsieur, prenez-le; il ne vous fera point de mal, il ne vous fera point de mal.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah!

L'APOTHICAIRE.

C'est un petit clystère, un petit clystère, bénin, bénin; il est bénin, bénin : là, prenez, prenez, monsieur; c'est pour déterger, pour déterger, déterger.

SCÈNE XVI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, UN APOTHICAIRE, DEUX MÉDECINS GROTESQUES, MATASSINS, *avec des seringues.*

LES DEUX MÉDECINS.

Piglialo sù,
Signor monsu,
Piglialo, piglialo, piglialo sù,
Che non ti farà male.
Piglialo sù questo serviziale;
Piglialo sù,
Signor monsu,
Piglialo, piglialo, piglialo sù [1].

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Allez-vous-en au diable.

(*M. de Pourceaugnac, mettant son chapeau pour se ga-*

[1] « Prenez-le, monsieur, prenez-le (le clystère); il ne vous fera « point de mal. »

rantir des seringues, est suivi par les deux médecins et par les matassins; il passe par derrière le théâtre, et revient se mettre sur sa chaise, auprès de laquelle il trouve l'apothicaire qui l'attendoit; les deux médecins et les matassins rentrent aussi.)

LES DEUX MÉDECINS.

Piglialo sù,
Signor monsu;
Piglialo, piglialo, piglialo sù;
Che non ti farà male.
Piglialo sù questo serviziale,
Piglialo sù,
Signor monsu;
Piglialo, piglialo, piglialo sù.

(*M. de Pourceaugnac s'enfuit avec la chaise; l'apothicaire appuie sa seringue contre, et les médecins et les matassins le suivent*[1].)

[1] Cet acte est fort divertissaot. Il est vrai qu'on y remarque plusieurs empruots; mais il semble que la supériorité de Molière ne se fasse jamais mieux sentir que lorsqu'il développe les idées des autres. En un mot, il ne peut emprunter saos se montrer créateur, sans donner l'éclat du génie aux idées les plus ordinaires; et lorsqu'on recourt à ses modèles, on est toujours forcé de convenir que toute la valeur de ce qu'il dérobe vient de lui.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE I.

PREMIER MÉDECIN, SBRIGANI.

PREMIER MÉDECIN.

Il a forcé tous les obstacles que j'avois mis, et s'est dérobé aux remèdes que je commençois de lui faire.

SBRIGANI.

C'est être bien ennemi de soi-même, que de fuir des remèdes aussi salutaires que les vôtres.

PREMIER MÉDECIN.

Marque d'un cerveau démonté, et d'une raison dépravée, que de ne vouloir pas guérir.

SBRIGANI.

Vous l'auriez guéri haut la main.

PREMIER MÉDECIN.

Sans doute : quand il y auroit eu complication de douze maladies.

SBRIGANI.

Cependant voilà cinquante pistoles bien acquises qu'il vous fait perdre [1].

[1] Sbrigani ne se plaint pas de la fuite de Pourceaugnac. On le croiroit indifférent à cette aventure, car, en apparence, il ne fait pas le moindre effort pour émouvoir celui qui l'écoute. Son ha- .

PREMIER MÉDECIN.

Moi, je n'entends point les perdre, et prétends le guérir en dépit qu'il en ait. Il est lié et engagé à mes remèdes, et je veux le faire saisir où je le trouverai, comme déserteur de la médecine et infracteur de mes ordonnances.

SBRIGANI.

Vous avez raison. Vos remèdes étoient un coup sûr, et c'est de l'argent qu'il vous vole.

PREMIER MÉDECIN.

Où puis-je en avoir des nouvelles?

SBRIGANI.

Chez le bonhomme Oronte, assurément, dont il vient épouser la fille, et qui, ne sachant rien de l'infirmité de son gendre futur, voudra peut-être se hâter de conclure le mariage.

PREMIER MÉDECIN.

Je vais lui parler tout-à-l'heure.

SBRIGANI.

Vous ne ferez point mal.

PREMIER MÉDECIN.

Il est hypothéqué à mes consultations, et un malade ne se moquera pas d'un médecin.

bileté ne lui permet de s'arrêter ni à des promesses ni à des lamentations. Les gens de cette espèce vont droit au but. Aussi ne lui faut-il qu'un mot pour mettre le médecin aux trousses du malade. Cette manière de peindre l'homme par son langage, est un trait caractéristique du génie de Molière. Voilà cinquante pistoles *bien acquises*, qu'il vous fait perdre, dit froidement Sbrigani; et le médecin s'enflamme, il court chez le bonhomme Oronte, et les scènes les plus plaisantes vont naître de ce seul mot.

SBRIGANI.

C'est fort bien dit à vous; et, si vous m'en croyez, vous ne souffrirez point qu'il se marie, que vous ne l'ayez pansé tout votre soûl.

PREMIER MÉDECIN.

Laissez-moi faire.

SBRIGANI, *à part, en s'en allant.*

Je vais, de mon côté, dresser une autre batterie, et le beau-père est aussi dupe que le gendre.

SCÈNE II.

ORONTE, PREMIER MÉDECIN.

PREMIER MÉDECIN.

Vous avez, monsieur, un certain monsieur de Pourceaugnac qui doit épouser votre fille?

ORONTE.

Oui; je l'attends de Limoges, et il devroit être arrivé.

PREMIER MÉDECIN.

Aussi l'est-il, et il s'en est fui de chez moi, après y avoir été mis; mais je vous défends, de la part de la médecine, de procéder au mariage que vous avez conclu, que je ne l'aie dûment préparé pour cela, et mis en état de procréer des enfants bien conditionnés de corps et d'esprit.

ORONTE.

Comment donc?

PREMIER MÉDECIN.

Votre prétendu gendre a été constitué mon ma-

lade; sa maladie, qu'on m'a donnée à guérir, est un meuble qui m'appartient, et que je compte entre mes effets; et je vous déclare que je ne prétends point qu'il se marie, qu'au préalable il n'ait satisfait à la médecine, et subi les remédes que je lui ai ordonnés.

ORONTE.

Il a quelque mal?

PREMIER MÉDECIN.

Oui.

ORONTE.

Et quel mal, s'il vous plaît?

PREMIER MÉDECIN.

Ne vous en mettez pas en peine.

ORONTE.

Est-ce quelque mal?...

PREMIER MÉDECIN.

Les médecins sont obligés au secret. Il suffit que je vous ordonne, à vous et à votre fille, de ne point célébrer, sans mon consentement, vos noces avec lui, sur peine d'encourir la disgrace de la Faculté, et d'être accablés de toutes les maladies qu'il nous plaira[1].

ORONTE.

Je n'ai garde, si cela est, de faire le mariage.

PREMIER MÉDECIN.

On me l'a mis entre les mains; et il est obligé d'être mon malade.

[1] Cette plaisanterie, déja employée dans le *Médecin malgré lui*, reparoît ici sous une forme qui lui donne de la nouveauté. (L. B.)

ORONTE.

A la bonne heure.

PREMIER MÉDECIN.

Il a beau fuir; je le ferai condamner, par arrêt, à se faire guérir par moi.

ORONTE.

J'y consens.

PREMIER MÉDECIN.

Oui, il faut qu'il créve, ou que je le guérisse.

ORONTE.

Je le veux bien.

PREMIER MÉDECIN.

Et, si je ne le trouve, je m'en prendrai à vous; et je vous guérirai au lieu de lui[1].

ORONTE.

Je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN.

Il n'importe. Il me faut un malade; et je prendrai qui je pourrai.

ORONTE.

Prenez qui vous voudrez; mais ce ne sera pas moi. (*seul.*) Voyez un peu la belle raison[2]!

[1] Chaque trait du médecin est un trait de satire d'autant plus piquant qu'il échappe au naturel. Regnard n'est presque jamais comique que dans ce goût, mais il sait moins bien cacher l'art de son dialogue, où il met trop d'esprit, et pas assez de vérité et de simplicité.

[2] Molière poursuit encore les médecins; mais ce n'est plus leur ignorance, leur charlatanisme qu'il attaque, c'est leur cupidité dont il se moque; et ce fonds de plaisanterie, si vieux, si usé, avec quel art il le rajeunit! Est-il rien de plus original, de plus co-

SCÈNE III.

ORONTE, SBRIGANI, *en marchand flamand.*

SBRIGANI.

Montsir, afec le fôtre permission, je suisse un trancher marchand flamane, qui foudroit bienne fous temandair un petit nouvel.

ORONTE.

Quoi, monsieur?

SBRIGANI.

Mettez le fôtre chapeau sur le tête, montsir, si ve plaît.

ORONTE.

Dites-moi, monsieur, ce que vous voulez.

SBRIGANI.

Moi le dire rien, montsir, si fous le mettre pas le chapeau sur le tête.

ORONTE.

Soit. Qu'y a-t-il, monsieur?

SBRIGANI.

Fous connoître point en sti file un certe montsir Oronte?

mique que ce médecin qui revendique un malade qui lui est échappé, comme un cerf qui s'est enfui, et sa maladie, comme un bien qu'on lui a dérobé? Au reste il en est à-peu-près ainsi de toutes les professions : nous sommes, sans nous en douter, la *propriété* de tous les gens dont nous payons l'industrie; nous sommes un *effet*, un *meuble* qu'ils vendent, qu'ils engagent, sous les noms de *pratique*, de *clientelle*, etc. (A.)

ORONTE.

Oui, je le connois.

SBRIGANI.

Et quel homme est-il, montsir, si ve plaît?

ORONTE.

C'est un homme comme les autres.

SBRIGANI.

Je fous temande, montsir, s'il est un homme qui a du bienne?

ORONTE.

Oui.

SBRIGANI.

Mais riche beaucoup grandement, montsir?

ORONTE.

Oui.

SBRIGANI.

J'en suis aise beaucoup, montsir.

ORONTE.

Mais pourquoi cela?

SBRIGANI.

L'est, montsir, pour un petite raisonne de conséquence pour nous.

ORONTE.

Mais encore, pourquoi?

SBRIGANI.

L'est, montsir, que sti montsir Oronte donne son fille en mariage à un certe montsir de Pourcegnac.

ORONTE.

Hé bien?

SBRIGANI.

Et sti montsir de Pourcegnac, montsir, l'est un homme que doivre beaucoup grandement, à dix ou douze marchanes flamanes qui être venu ici.

ORONTE.

Ce monsieur de Pourceaugnac doit beaucoup à dix ou douze marchands?

SBRIGANI.

Oui, montsir; et, depuis huite mois, nous afoir obtenir un petit sentence contre lui; et lui a remettre à payer tou ce créanciers de sti mariage que sti montsir Oronte donne pour son fille.

ORONTE.

Hon! hon! il a remis là à payer ses créanciers?

SBRIGANI.

Oui, montsir, et avec un grant défotion nous tous attendre sti mariage.

ORONTE, *à part.*

L'avis n'est pas mauvais. (*haut.*) Je vous donne le bonjour.

SBRIGANI.

Je remercie, montsir, de la faveur grande.

ORONTE.

Votre très humble valet.

SBRIGANI.

Je le suis, montsir, obliger plus que beaucoup du bon nouvel que montsir m'afoir donné. (*seul, après avoir ôté sa barbe et dépouillé l'habit de Flamand qu'il a par-dessus le sien.*) Cela ne va pas mal. Quittons notre ajustement de Flamand, pour songer à d'au-

tres machines; et tâchons de semer tant de soupçons et de division entre le beau-père et le gendre, que cela rompe le mariage prétendu. Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre; et, entre nous autres fourbes de la première classe, nous ne faisons que nous jouer, lorsque nous trouvons un gibier aussi facile que celui-là [1].

SCÈNE IV.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *se croyant seul.*

Piglialo sù, piglialo sù, signor monsu. Que diable est-ce là? (*apercevant Sbrigani.*) Ah!

SBRIGANI.

Qu'est-ce, monsieur? Qu'avez-vous?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Tout ce que je vois me semble lavement.

SBRIGANI.

Comment?

[1] Cette scène est foible, parcequ'elle sert moins à montrer le génie de Sbrigani que l'extrême crédulité d'Oronte. Le spectateur attendoit quelque chose de mieux de ce maître fripon, qui, suivant Nérine, *sait mettre noblement fin aux aventures les plus difficiles.* Quant au jargon qu'il emprunte, et à toutes les allocutions de ce genre que nous verrons dans la suite, il faut pardonner à Molière de les avoir employés dans une pièce qui ne s'élève point au-dessus de la farce, quoiqu'on y trouve plusieurs scènes de comédie.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé dans ce logis à la porte duquel vous m'avez conduit?

SBRIGANI.

Non, vraiment. Qu'est-ce que c'est?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je pensois y être régalé comme il faut.

SBRIGANI.

Hé bien?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous laisse entre les mains de monsieur. Des médecins habillés de noir. Dans une chaise. Tâter le pouls. Comme ainsi soit. Il est fou. Deux gros joufflus. Grands chapeaux. *Buon dì, buon dì.* Six pantalons. Ta, ra, ta, ta; ta, ra, ta, ta. *Allegramente, monsu Pourceaugnac.* Apothicaire. Lavement. Prenez, monsieur; prenez, prenez. Il est bénin, bénin, bénin. C'est pour déterger, pour déterger, déterger. *Piglialo sù, signor monsu; piglialo, piglialo, piglialo sù.* Jamais je n'ai été si soûl de sottises [1].

SBRIGANI.

Qu'est-ce que tout cela veut dire?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Cela veut dire que cet homme-là, avec ses grandes embrassades, est un fourbe qui m'a mis dans une

[1] Malgré le désordre de ce récit, rien n'y est oublié; il rappelle aux spectateurs tout ce qu'ils ont déja vu, mais il le rappelle de la manière la plus plaisante. Il y a beaucoup d'art à se répéter ainsi, et rien n'est peut-être plus difficile que de faire rire deux fois de la même chose.

maison pour se moquer de moi, et me faire une pièce.

SBRIGANI.

Cela est-il possible?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Sans doute. Ils étoient une douzaine de possédés après mes chausses; et j'ai eu toutes les peines du monde à m'échapper de leurs pattes.

SBRIGANI.

Voyez un peu; les mines sont bien trompeuses: je l'aurois cru le plus affectionné de vos amis. Voilà un de mes étonnements, comme il est possible qu'il y ait des fourbes comme cela dans le monde.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ne sens-je point le lavement? Voyez, je vous prie[1].

SBRIGANI.

Hé! il y a quelque petite chose qui approche de cela.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

J'ai l'odorat et l'imagination tout remplis de cela; et il me semble toujours que je vois une douzaine de lavements qui me couchent en joue.

SBRIGANI.

Voilà une méchanceté bien grande; et les hommes sont bien traîtres et scélérats!

[1] Cette idée est fort plaisante, et Molière la doit peut-être au passage suivant de Rabelais: « Il vint à Montpellier où se cuida « mettre à étudier en médecine; mais il considéra que l'état étoit « fâcheux par trop, et mélancolique, et que les médecins sentoient « les clystères comme vieux diables. »

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Enseignez-moi, de grace, le logis de monsieur Oronte; je suis bien aise d'y aller tout-à-l'heure.

SBRIGANI.

Ah! ah! vous êtes donc de complexion amoureuse? et vous avez ouï parler que ce monsieur Oronte a une fille?...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui. Je viens l'épouser.

SBRIGANI.

L'é... l'épouser?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui.

SBRIGANI.

En mariage?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

De quelle façon, donc?

SBRIGANI.

Ah! c'est une autre chose; et je vous demande pardon.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Qu'est-ce que cela veut dire?

SBRIGANI.

Rien.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mais encore?

SBRIGANI.

Rien, vous dis-je. J'ai un peu parlé trop vite.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous prie de me dire ce qu'il y a là-dessous.

SBRIGANI.

Non : cela n'est point nécessaire.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

De grace.

SBRIGANI.

Point. Je vous prie de m'en dispenser.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Est-ce que vous n'êtes pas de mes amis?

SBRIGANI.

Si fait. On ne peut pas l'être davantage.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous devez donc ne me rien cacher.

SBRIGANI.

C'est une chose où il y va de l'intérêt du prochain.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Afin de vous obliger à m'ouvrir votre cœur, voilà une petite bague que je vous prie de garder pour l'amour de moi.

SBRIGANI.

Laissez-moi consulter un peu si je le puis faire en conscience. (*après s'être un peu éloigné de monsieur de Pourceaugnac.*) C'est un homme qui cherche son bien, qui tâche de pourvoir sa fille le plus avantageusement qu'il est possible; et il ne faut nuire à personne. Ce sont des choses qui sont connues, à la vérité; mais j'irai les découvrir à un homme qui les ignore; et il est défendu de scandaliser son prochain. Cela est vrai; mais, d'autre part, voilà un étranger qu'on veut surprendre, et qui, de bonne foi, vient se marier avec une fille qu'il ne connoît pas et qu'il

n'a jamais vue; un gentilhomme plein de franchise, pour qui je me sens de l'inclination, qui me fait l'honneur de me tenir pour son ami, prend confiance en moi, et me donne une bague à garder pour l'amour de lui. (*à monsieur de Pourceaugnac.*) Oui; je trouve que je puis vous dire les choses sans blesser ma conscience: mais tâchons de vous les dire le plus doucement qu'il nous sera possible, et d'épargner les gens le plus que nous pourrons. De vous dire que cette fille-là mène une vie déshonnête, cela seroit un peu trop fort. Cherchons, pour nous expliquer, quelques termes plus doux. Le mot de galante aussi n'est pas assez: celui de coquette[1] achevée me semble propre à ce que nous voulons, et je m'en puis servir pour vous dire honnêtement ce qu'elle est.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

L'on me veut donc prendre pour dupe?

SBRIGANI.

Peut-être, dans le fond, n'y a-t-il pas tant de mal que tout le monde croit; et puis il y a des gens, après

[1] Le sens de ces deux mots a bien changé depuis Molière, et l'épithète de *coquette* dit beaucoup moins aujourd'hui que celle de *galante*. Quant au stratagème, il blesse en même temps les convenances et la délicatesse. Qu'une pareille idée naisse dans l'esprit d'un homme de l'espèce de Sbrigani, rien de mieux; mais qu'Éraste s'y associe par son consentement; qu'il permette à ce misérable de parler de Julie comme il parleroit de Nérine, c'est ce qu'il est impossible de supporter même dans une farce. Cette fourbe, il est vrai, produit une situation fort plaisante; mais il est des convenances qu'on ne peut sacrifier même au besoin de faire rire.

tout, qui se mettent au-dessus de ces sortes de choses, et qui ne croient pas que leur honneur dépende...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je suis votre serviteur; je ne me veux point mettre sur la tête un chapeau comme celui-là; et l'on aime à aller le front levé dans la famille des Pourceaugnacs.

SBRIGANI.

Voilà le père.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ce vieillard-là?

SBRIGANI.

Oui. Je me retire.

SCÈNE V.

ORONTE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Bonjour, monsieur, bonjour.

ORONTE.

Serviteur, monsieur, serviteur.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous êtes monsieur Oronte, n'est-ce pas?

ORONTE.

Oui.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Et moi, monsieur de Pourceaugnac.

ORONTE.

A la bonne heure.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Croyez-vous, monsieur Oronte, que les Limosins soient des sots?

ORONTE.

Croyez-vous, monsieur de Pourceaugnac, que les Parisiens soient des bêtes?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous imaginez-vous, monsieur Oronte, qu'un homme comme moi soit si affamé de femme?

ORONTE.

Vous imaginez-vous, monsieur de Pourceaugnac, qu'une fille comme la mienne soit si affamée de mari[1]?

SCÈNE VI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, JULIE, ORONTE.

JULIE.

On vient de me dire, mon père, que monsieur de Pourceaugnac est arrivé. Ah! le voilà sans doute, et mon cœur me le dit. Qu'il est bien fait! Qu'il a bon air! et que je suis contente d'avoir un tel époux! Souffrez que je l'embrasse, et que je lui témoigne...

ORONTE.

Doucement, ma fille, doucement.

[1] Un homme qui veut se débarrasser de ses créanciers en épousant une fille riche, et un homme qui veut se débarrasser d'une fille trop pressée en la mariant bien vite, voilà ce que Pourceaugnac et Oronte sont aux yeux l'un de l'autre. A la manière dont les choses avoient été préparées, ils ne pouvoient s'aborder autrement. (A.)

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

Tudieu! Quelle galante! Comme elle prend feu d'abord!

ORONTE.

Je voudrois bien savoir, monsieur de Pourceaugnac, par quelle raison vous venez...

JULIE *s'approche de M. de Pourceaugnac, le regarde d'un air languissant, et lui veut prendre la main.*

Que je suis aise de vous voir! et que je brûle d'impatience!...

ORONTE.

Ah! ma fille! Otez-vous de là, vous dis-je.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

Oh! oh! quelle égrillarde!

ORONTE.

Je voudrois bien, dis-je, savoir par quelle raison, s'il vous plaît, vous avez la hardiesse de...

(*Julie continue le même jeu.*)

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

Vertu de ma vie!

ORONTE, *à Julie.*

Encore! Qu'est-ce à dire, cela?

JULIE.

Ne voulez-vous pas que je caresse l'époux que vous m'avez choisi?

ORONTE.

Non. Rentrez là-dedans.

JULIE.

Laissez-moi le regarder.

ORONTE.

Rentrez, vous dis-je.

JULIE.

Je veux demeurer là, s'il vous plaît.

ORONTE.

Je ne veux pas, moi; et, si tu ne rentres tout-à-l'heure, je...

JULIE.

Hé bien! je rentre.

ORONTE.

Ma fille est une sotte qui ne sait pas les choses.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

Comme nous lui plaisons!

ORONTE, *à Julie, qui est restée après avoir fait quelques pas pour s'en aller.*

Tu ne veux pas te retirer?

JULIE.

Quand est-ce donc que vous me marierez avec monsieur?

ORONTE.

Jamais; et tu n'es pas pour lui.

JULIE.

Je le veux avoir, moi, puisque vous me l'avez promis.

ORONTE.

Si je te l'ai promis, je te le dépromets.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à part.*

Elle voudroit bien me tenir.

JULIE.

Vous avez beau faire: nous serons mariés ensemble en dépit de tout le monde.

ORONTE.

Je vous en empêcherai bien tous deux, je vous assure. Voyez un peu quel *vertigo* lui prend [1].

SCÈNE VII.

ORONTE, MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mon dieu! notre beau-père prétendu, ne vous fatiguez point tant; on n'a pas envie de vous enlever votre fille, et vos grimaces n'attraperont rien.

ORONTE.

Toutes les vôtres n'auront pas grand effet.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Vous êtes-vous mis dans la tête que Léonard de Pourceaugnac soit un homme à acheter chat en poche, et qu'il n'ait pas là-dedans quelque morceau de judiciaire pour se conduire, pour se faire informer de l'histoire du monde, et voir, en se mariant, si son honneur a bien toutes ses sûretés?

[1] Cette scène me semble beaucoup moins blâmable que celle de Sbrigani dont cependant elle est la suite nécessaire. Les extravagances de Julie sont gaies, les discours de Sbrigani sont flétrissants. En un mot, tout ce que dit Julie, elle peut le dire avec innocence, et sa conduite est plutôt celle d'une jeune folle, d'une petite fille mal élevée, que celle d'une femme galante, ou *coquette achevée*, suivant l'expression de Sbrigani. Cette seule remarque suffiroit pour prouver que Molière avoit senti l'inconvenance de l'avant-dernière scène, car elle en promettoit une autre que tout le génie de l'auteur n'auroit pu rendre supportable.

ORONTE.

Je ne sais pas ce que cela veut dire; mais vous êtes-vous mis dans la tête qu'un homme de soixante et trois ans ait si peu de cervelle, et considère si peu sa fille, que de la marier avec un homme qui a ce que vous savez, et qui a été mis chez un médecin pour être pansé?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

C'est une piéce que l'on m'a faite; et je n'ai aucun mal.

ORONTE.

Le médecin me l'a dit lui-même.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Le médecin en a menti. Je suis gentilhomme, et je le veux voir l'épée à la main.

ORONTE.

Je sais ce que j'en dois croire; et vous ne m'abuserez pas là-dessus, non plus que sur les dettes que vous avez assignées sur le mariage de ma fille.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Quelles dettes?

ORONTE.

La feinte ici est inutile; et j'ai vu le marchand flamand, qui, avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois sentence contre vous.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Quel marchand flamand? Quels créanciers? Quelle sentence obtenue contre moi?

ORONTE.

Vous savez bien ce que je veux dire.

SCÈNE VIII.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, ORONTE, LUCETTE.

LUCETTE, *contrefaisant une Languedocienne.*

Ah! tu es assi, et à la fi yeu te trobi après abé fait tant de passés. Podes-tu, scélérat, podes-tu sousteni ma bisto[1]?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Qu'est-ce que veut cette femme-là?

LUCETTE.

Que te boli, infame! Tu fas semblan de nou me pas connouisse, et nou rougisses pas, impudint que tu sios, tu ne rougisses pas de me beyre? (*à Oronte.*) Nou sabi pas, moussur, saquos bous dont m'an dit que bouillo espousa la fillo; may yeu bons déclari que yeu soun sa fenno, et que y a set ans, moussur, qu'en passan à Pézénas, el auguet l'adresse, dambé sas mignardisos, commo sap tabla fayre, de me gaigna lou cor, et m'oubligel pra quel mouyen à ly donna la man per l'espousa[2].

[1] LUCETTE.

Ah! tu es ici, et à la fin je te trouve après avoir fait tant d'allées et de venues. Peux-tu, scélérat, peux tu soutenir ma vue? (L. B.)

[2] LUCETTE.

Ce que je te veux, infame! tu fais semblant de ne me pas connoitre, et tu ne rougis pas, impudent que tu es, tu ne rougis pas de me voir? (*à Oronte.*) J'ignore, monsieur, si c'est vous dont on

ORONTE.

Oh! oh!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Que diable est-ce-ci?

LUCETTE.

Lou traité me quittel trés ans après, sul préteste de qualques affayres que l'apelabon dins soun pays, et despey noun l'y resçau put quaso de noubelo; may dins lou tens qui soungeabi lou mens, m'an dounat abist, que begnio dins aquesto bilo per se remarida dambé un autro jouena fillo, que sous parens ly an proucurado, sensse saupré res de son prumié mariatge. Yeu ai tout quitat en diligensso, et me souy rendudo dins aqueste loc lou pu leu qu'ay pouscut, per m'oupousa en aquel criminel mariatge, et confondre as elys de tout le mounde lou plus méchant day hommes[1].

m'a dit qu'il vouloit épouser la fille; mais je vous déclare que je suis sa femme, et qu'il y a sept ans, qu'en passant à Pézénas, il eut l'adresse, par ses mignardises qu'il sait si bien faire, de me gagner le cœur, et m'obligea, par ce moyen, à lui donner la main pour l'épouser. (L. B.)

[1] LUCETTE.

Le traitre me quitta trois ans après, sous le prétexte de quelque affaire qui l'appeloit dans son pays, et depuis je n'en ai point eu de nouvelles; mais dans le temps que j'y songeois le moins, on m'a donné avis qu'il venoit dans cette ville pour se remarier avec une autre jeune fille que ses parents lui ont promise, sans savoir rien de son premier mariage. J'ai tout quitté aussitôt, et je me suis rendue dans ce lieu le plus promptement que j'ai pu, pour m'opposer à ce criminel mariage, et pour confondre aux yeux de tout le monde le plus méchant des hommes. (L. B.)

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Voilà une étrange effrontée !

LUCETTE.

Impudint ! n'as pas honte de m'injuria, alloc d'être confus day reproches secrets que ta consciensso te deu fayre[1] ?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Moi, je suis votre mari?

LUCETTE.

Infâme ! gausos-tu dirc lou contrari? Hc! tu sabes bé, pcr ma penno, que n'es que trop bertat; et plaguesso al cel qu'aco non fougesso pas, ct que m'auquesso layssado dins l'état d'innoussenço, et dins la tranquilitat oun moun amo bibio daban quc tous charmes et tas trounpariés nou m'en benguesson malhurousomen fayrc sourty; yeu nou serio pas réduito à fayré lou tristé persounatge que yeu fave présentomen; à beyre un marit cruel mesprcsa touto l'ardou que yeu ay per el, et me laissa sensse cap de piétat abandounado à las mourtéles doulous que yeu rcssenti de sas pcrfidos acciùs [2].

[1] LUCETTE.

Impudent ! n'as-tu pas de honte de m'injurier, au lieu d'être confus des reproches secrets que ta conscience doit te faire ? (L. B.)

[2] LUCETTE.

Infame ! oses-tu dire le contraire ? Ah ! tu sais bien, pour mon malheur, que tout ce que je te dis n'est que trop vrai ; et plût au ciel que cela ne fût pas, et que tu m'eusses laissée dans l'état d'innocence et dans la tranquillité où mon ame vivoit avant que les charmes et les tromperies m'en vinssent malheureusement faire sortir : je ne serois point réduite à faire le triste personnage que je

ORONTE.

Je ne saurois m'empêcher de pleurer. (*à M. de Pourceaugnac.*) Allez, vous êtes un méchant homme.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je ne connois rien à tout ceci.

SCÈNE IX.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, NÉRINE, LUCETTE, ORONTE.

NÉRINE, *contrefaisant une Picarde*[1].

Ah! je n'en pis plus; je sis tout essoflée! Ah! finfaron, tu m'as bien fait courir: tu ne m'écaperas mie. Justiche, justiche; je boute empêchement au mariage. (*à Oronte.*) Chés mon méri, monsieur, et je veux faire pindre che bon pindard-là[2].

fais présentement, à voir un mari cruel mépriser toute l'ardeur que j'ai eue pour lui, et me laisser sans aucune pitié à la douleur mortelle que j'ai ressentie de ses perfides actions. (L. B.)

[1] Cette scène de travestissement est la seule où Nérine fasse preuve de son talent si vanté pour l'intrigue; et une telle preuve est, à vrai dire, fort au-dessous de ce que promettoient les magnifiques éloges qu'on a faits d'elle au commencement de la pièce. En supprimant ces éloges effrontés, plus dignes du bagne que du théâtre, Nérine pourroit fort bien être la suivante de Julie; et, de cette manière, elle tiendroit par quelque chose à l'ensemble de la pièce, au lieu d'y être un personnage postiche.

[2] NÉRINE, *contrefaisant une Picarde.*

Ah! je n'en puis plus, je suis tout essoufflée. Ah! fanfaron, tu m'as bien fait courir, tu ne m'échapperas pas. Justice, justice; je mets empêchement au mariage. (*A Oronte.*) C'est mon mari, monsieur, et je veux faire pendre ce bon pendard-là. (L. B.)

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Encore!

ORONTE, *à part.*

Quel diable d'homme est-ce-ci?

LUCETTE.

Et que boulez-bous dire, ambe bostre empachomen, et bostro pendarie? Quaquel homo es bostre marit [1]?

NÉRINE.

Oui, medéme, et je sis sa femme [2].

LUCETTE.

Aquo es faus, aquos yeu que soun sa fenno, et se deu estre pendut, aquo sera yeu que lon farai pendat [3].

NÉRINE.

Je n'entains mie che baragoin-là [4].

LUCETTE.

Yeu bous disi que yeu soun sa fenno [5].

NÉRINE.

Sa femme?

[1] LUCETTE.

Et que voulez-vous dire avec votre empêchement, et votre pendaison? Cet homme est votre mari? (L. B.)

[2] NÉRINE.

Oui, madame, et je suis sa femme. (L. B.)

[3] LUCETTE.

Cela est faux, et c'est moi qui suis sa femme, et s'il doit être pendu, ce sera moi qui le ferai pendre. (L. B.)

[4] NÉRINE.

Je n'entends point ce langage-là. (L. B.)

[5] LUCETTE.

Je vous dis que je suis sa femme. (L. B.)

LUCETTE.

Oy [1].

NÉRINE.

Je vous dis que chest mi, encore iu coup, qui le sis [2].

LUCETTE.

Et yeu bous sousteni yeu, qu'aquos yeu [3].

NÉRINE.

Il y a quetre ans qu'il m'a éposée [4].

LUCETTE.

Et yeu set ans y a que m'a preso per fenno [5].

NÉRINE.

J'ai des gairans de tout cho que je di [6].

LUCETTE.

Tout mon pay lo sap [7].

NÉRINE.

No ville en est témoin [8].

[1] LUCETTE.
Oui. (L. B.)

[2] NÉRINE.
Je vous dis encore un coup que c'est moi qui le suis. (L. B.)

[3] LUCETTE.
Et je vous soutiens, moi, que c'est moi. (L. B.)

[4] NÉRINE.
Il y a quatre ans qu'il m'a épousée. (L. B.)

[5] LUCETTE.
Et moi, il y a sept ans qu'il m'a prise pour femme. (L. B.)

[6] NÉRINE.
J'ai des garants de tout ce que je dis. (L. B.)

[7] LUCETTE.
Tout mon pays le sait. (L. B.)

[8] NÉRINE.
Notre ville en est témoin. (L. B.)

LUCETTE.

Tout Pézénas a bist nostre mariatge [1].

NÉRINE.

Tout Chin-Quentin a assisté à no noche [2].

LUCETTE.

Nou y a res de tant béritable [3].

NÉRINE.

Il gn'y a rien de plus chertain [4].

LUCETTE, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Gausos-tu dire lou contrari, valisquos [5]?

NÉRINE, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Est-che que tu démaintiras, méchaint homme [6]?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Il est aussi vrai l'un que l'autre.

LUCETTE.

Quaingn impudensso! Et coussy, misérable, nou te soubennes plus de la pauro Françon, et del pauré Jeannet, que soun lous fruits de nostre mariatge [7]?

[1] LUCETTE.
Tout Pézénas a vu notre mariage. (L. B.)

[2] NÉRINE.
Tout Saint-Quentin a assisté à notre noce. (L. B.)

[3] LUCETTE.
Il n'y a rien de plus véritable. (L. B.)

[4] NÉRINE.
Il n'y a rien de plus certain. (L. B.)

[5] LUCETTE, *à Pourceaugnac.*
Oses-tu dire le contraire, vilain? (L. B.)

[6] NÉRINE, *à Pourceaugnac.*
Est-ce que tu me démentiras, méchant homme? (L. B.)

[7] LUCETTE.
Quel impudent! Comment, misérable, tu ne te souviens plus

NÉRINE.

Bayez un peu l'insolence! Quoi! tu ne te souviens mie de chette pauvre ainfain, no petite Madelaine, que tu m'as laichée pour gaige de ta foi [1]?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Voilà deux impudentes carognes!

LUCETTE.

Beni, Françon, beni, Jeannet, beni toustou, beni toustonne, beni fayre beyre à un payre dénaturat, la duretat qu'el a per nautres [2].

NÉRINE.

Venez, Madelaine, men ainfain, venez-ves-en ichi faire honte à vo père de l'impudainche qu'il a [3].

du pauvre François et de la pauvre Jeannette, qui sont les fruits de notre mariage? (L. B.)

[1] NÉRINE.

Voyez un peu l'insolence! Quoi, tu ne te souviens plus de cette pauvre enfant, notre petite Madeleine, que tu m'as laissée pour gage de ta foi! (L. B.)

[2] LUCETTE.

Venez, François, venez, Jeannette, venez tous, venez tous, venez faire voir à un père dénaturé l'insensibilité qu'il a pour nous tous. (L. B.)

[3] NÉRINE.

Venez, Madeleine, mon enfant, venez vite ici, faire honte à votre père de l'impudence qu'il a. (L. B.)

SCÈNE X.

M. DE POURCEAUGNAC, ORONTE, LUCETTE, NÉRINE, PLUSIEURS ENFANTS.

LES ENFANTS.

Ah! mon papa! mon papa! mon papa!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Diantre soit des petits fils de putains!

LUCETTE.

Coussy, trayte, tu nou sios pas dins la darnière confusiu de ressaupre à tal tous enfants, et de ferma l'aureillo à la tendresso paternello! Tu nou m'escaperas pas, infame! yeu te boly seguy pertout, et te reproucha ton crime jusquos à tant que me sio beniado, et que t'ayo fayt penjat; couquy, te boly fayré penjat [1].

NÉRINE.

Ne rougis-tu mie de dire ches mots-là, et d'être insainsible aux cairesses de chette pauvre ainfaint? Tu ne te sauveras mie de mes pattes; et, en dépit de tes dains, je ferai bien voir que je sis ta femme, et je te ferai pindre [2].

[1] LUCETTE.

Comment, traître, tu n'es pas dans la dernière confusion de recevoir ainsi tes enfants, et de fermer l'oreille à la tendresse paternelle! Tu ne m'échapperas pas, infame! je te veux suivre partout, et te reprocher ton crime jusqu'à tant que je me sois vengée, et que je t'aie fait pendre; coquin, je te veux faire pendre. (L. B.)

[2] NÉRINE.

Ne rougis-tu pas de dire ces mots-là, et d'être insensible aux

LES ENFANTS.

Mon papa! mon papa! mon papa!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Au secours! au secours! Où fuirai-je? je n'en puis plus.

ORONTE.

Allez, vous ferez bien de le faire punir; et il mérite d'être pendu[1].

caresses de cette pauvre enfant? Tu ne te sauveras pas de mes pattes; en dépit de tes dents, je te ferai bien voir que je suis ta femme, et je te ferai pendre. (L. B.)

[1] Les scènes précédentes sont remarquables en ce qu'elles présentent les deux idiomes qui étoient autrefois en usage dans le nord et dans le midi de la France, les langues d'*oïl* et d'*oc*. Quoique Molière ait été obligé de les franciser un peu pour être entendu, on y trouve le véritable génie de ces deux idiomes. Le languedocien a de la douceur et de la vivacité; mais il paroît éloigné de notre langue, et l'on voit pourquoi ses tournures n'ont pas été adoptées. Le picard, au contraire, semble beaucoup plus conforme à notre esprit et à nos usages: la construction est plus claire, la syntaxe plus régulière; et l'on voit qu'il a dû prendre le dessus, lorsque la langue françoise s'est formée. Il n'appartient qu'à Molière de faire naître des réflexions de ce genre dans une scène de farce. (P.) Ces scènes ne peuvent produire de l'effet qu'au théâtre; car leur lecture est aussi fatigante que difficile, et nous avons cru nécessaire d'en offrir une traduction. On a blâmé Molière de s'être servi de ces divers patois de nos provinces: sans le blâmer ni le louer, il est utile au moins de remarquer qu'il n'a fait que suivre l'exemple de Plaute, qui, dans son *Pœnulus*, met en scène un Carthaginois qui s'exprime en langue libyque; passage vraiment curieux, et qui a exercé toute la sagacité de Samuel Bochard et de Samuel Petit.

SCÈNE XI.

SBRIGANI.

Je conduis de l'œil toutes choses, et tout ceci ne va pas mal. Nous fatiguerons tant notre provincial, qu'il faudra, ma foi, qu'il déguerpisse.

SCÈNE XII.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! je suis assommé! Quelle peine! Quelle maudite ville! Assassiné de tous côtés!

SBRIGANI.

Qu'est-ce, monsieur? Est-il encore arrivé quelque chose?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui. Il pleut en ce pays des femmes et des lavements.

SBRIGANI.

Comment donc?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Deux carognes de baragouineuses me sont venues accuser de les avoir épousées toutes deux, et me menacent de la justice.

SBRIGANI.

Voilà une méchante affaire; et la justice, en ce

pays-ci, est rigoureuse en diable contre cette sorte de crime.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Oui: mais, quand il y auroit information, ajournement, décret, et jugement obtenu par surprise, défaut, et contumace, j'ai la voie de conflit de juridiction pour temporiser et venir aux moyens de nullité qui seront dans les procédures.

SBRIGANI.

Voilà en parler dans tous les termes; et l'on voit bien, monsieur, que vous êtes du métier.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Moi! point du tout. Je suis gentilhomme.

SBRIGANI.

Il faut bien, pour parler ainsi, que vous ayez étudié la pratique.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Point. Ce n'est que le sens commun qui me fait juger que je serai toujours reçu à mes faits justificatifs, et qu'on ne me sauroit condamner sur une simple accusation, sans un récolement et confrontation avec mes parties[1].

SBRIGANI.

En voilà du plus fin encore.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ces mots-là me viennent sans que je les sache.

[1] Pourceaugnac oublie ici ce qu'il a dit au premier acte; lorsque Sbrigani le traite d'*homme d'esprit*, il ajoute: Oui, *qui a étudié en droit;* alors il ne songeoit pas qu'il étoit gentilhomme, et qu'un gentilhomme doit tout savoir sans rien avoir appris. (L. B.)

SBRIGANI.

Il me semble que le sens commun d'un gentilhomme peut bien aller à concevoir ce qui est du droit et de l'ordre de la justice, mais non pas à savoir les vrais termes de la chicane.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ce sont quelques mots que j'ai retenus en lisant les romans.

SBRIGANI.

Ah! fort bien!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Pour vous montrer que je n'entends rien du tout à la chicane, je vous prie de me mener chez quelque avocat, pour consulter mon affaire.

SBRIGANI.

Je le veux, et vais vous conduire chez deux hommes fort habiles; mais j'ai auparavant à vous avertir de n'être point surpris de leur manière de parler: ils ont contracté du barreau certaine habitude de déclamation qui fait que l'on diroit qu'ils chantent; et vous prendrez pour musique tout ce qu'ils vous diront[1].

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Qu'importe comme ils parlent, pourvu qu'ils me disent ce que je veux savoir.

[1] Puisqu'il falloit un divertissement en musique, on ne pouvoit assurément nous préparer avec plus d'adresse, et de malice tout ensemble, à entendre des avocats chanter en consultant. Mais ici la pièce devient plus burlesque, et moins comique d'autant. Pourceaugnac va être d'une crédulité qui excède toutes les bornes de la sottise ordinaire. Molière se gêne si peu maintenant avec son

SCÈNE XIII.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI, DEUX AVOCATS, DEUX PROCUREURS, DEUX SERGENTS.

PREMIER AVOCAT, *traînant ses paroles en chantant.*

La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

SECOND AVOCAT, *chantant fort vite en bredouillant.*

Votre fait
Est clair et net;
Et tout de droit,
Sur cet endroit,
Conclut tout droit.
Si vous consultez nos auteurs,
Législateurs et glossateurs,
Justinian, Papinian,
Ulpian, et Tribonian,
Fernand, Rebuffe, Jean Imole,
Paul Castre, Julian, Barthole,

personnage, ou, si l'on veut, avec son public, qu'il ne prend pas même la peine de lier la scène qui finit à la scène qui va commencer, en faisant expliquer aux avocats, soit par Sbrigani, soit par Pourceaugnac, le cas sur lequel celui-ci veut les consulter. Ils se trouvent là à point nommé, et parlent sur-le-champ de polygamie, sans qu'ils puissent savoir qu'il en est question. (A.)

Jason, Alciat, et Cujas,
Ce grand homme si capable;
La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

ENTRÉE DE BALLET.

Danse de deux procureurs et de deux sergents, pendant que le SECOND AVOCAT *chante les paroles qui suivent:*

Tous les peuples policés
Et bien sensés;
Les François, Anglois, Hollandois,
Danois, Suédois, Polonois,
Portugais, Espagnols, Flamands,
Italiens, Allemands,
Sur ce fait tiennent loi semblable;
Et l'affaire est sans embarras:
La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

LE PREMIER AVOCAT *chante celles-ci:*

La polygamie est un cas,
Est un cas pendable [1].

(*Monsieur de Pourceaugnac, impatienté, les chasse.*)

[1] Une comédie en trois actes, intitulée *le Disgrazie d'Arlechino* (les Disgraces d'Arlequin), paroît avoir fourni la plupart des tours qu'on joue à Pourceaugnac. Le héros italico est comme le héros françois persécuté par un fourbe qui met à ses trousses de faux créanciers, des coquines, qui prétendent être ses femmes, et

une troupe d'enfants qui l'appellent *papa*. Enfin le héros italien finit aussi par se déguiser en femme pour fuir la justice qui punit sévèrement les polygames. (C.)—Ce second acte est loin d'égaler le premier; il tient plus de la farce que de la comédie, mais on y reconnoît toujours la supériorité du maître. Lui seul avoit le secret de ces plaisanteries si franches, si naïves, si gaies; lui seul enfin pouvoit se faire pardonner d'être descendu aussi bas, par mille traits qui ne seroient pas déplacés dans ses meilleures comédies.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE I.

ÉRASTE, SBRIGANI.

SBRIGANI.

Oui, les choses s'acheminent où nous voulons; et, comme ses lumières sont fort petites, et son sens le plus borné du monde, je lui ai fait prendre une frayeur si grande de la sévérité de la justice de ce pays[1], et des apprêts qu'on faisoit déja pour sa mort, qu'il veut prendre la fuite; et, pour se dérober avec plus de facilité aux gens que je lui ai dit qu'on avoit mis pour l'arrêter aux portes de la ville, il s'est résolu à se déguiser; et le déguisement qu'il a pris est l'habit d'une femme.

ÉRASTE.

Je voudrois bien le voir en cet équipage.

SBRIGANI.

Songez, de votre part, à achever la comédie; et

[1] *La sévérité de la justice de ce pays.* — On diroit, à entendre Sbrigani, qu'à Paris, où la scène se passe, il y avoit une justice particulière, qui n'étoit pas celle des autres parties du royaume. La justice civile différoit, en effet, suivant que les provinces étoient pays de coutume, ou pays de droit écrit; mais la justice criminelle étoit uniforme. (A.)

tandis que je jouerai mes scènes avec lui, allez-vous-en... (*Il lui parle bas à l'oreille.*) Vous entendez bien?

ÉRASTE.

Oui.

SBRIGANI.

Et lorsque je l'aurai mis où je veux... (*Il lui parle à l'oreille.*)

ÉRASTE.

Fort bien.

SBRIGANI.

Et quand le père aura été averti par moi... (*Il lui parle encore à l'oreille.*)

ÉRASTE.

Cela va le mieux du monde.

SBRIGANI.

Voici notre demoiselle. Allez vite, qu'il ne nous voie ensemble.

SCÈNE II.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *en femme*, SBRIGANI.

SBRIGANI.

Pour moi, je ne crois pas qu'en cet état on puisse jamais vous connoître; et vous avez la mine, comme cela, d'une femme de condition.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Voilà qui m'étonne, qu'en ce pays-ci les formes de la justice ne soient point observées.

SBRIGANI.

Oui, je vous l'ai déja dit, ils commencent ici par faire pendre un homme, et puis ils lui font son procès.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Voilà une justice bien injuste!

SBRIGANI.

Elle est sévère comme tous les diables, particulièrement sur ces sortes de crimes.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mais quand on est innocent?

SBRIGANI.

N'importe; ils ne s'enquêtent point de cela; et puis, ils ont en cette ville une haine effroyable pour les gens de votre pays; et ils ne sont point plus ravis que de voir pendre un Limosin.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Qu'est-ce que les Limosins leur ont fait?

SBRIGANI.

Ce sont des brutaux, ennemis de la gentillesse et du mérite des autres villes. Pour moi, je vous avoue que je suis pour vous dans une peur épouvantable; et je ne me consolerois de ma vie, si vous veniez à être pendu.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ce n'est pas tant la peur de la mort qui me fait fuir que de ce qu'il est fâcheux à un gentilhomme d'être pendu, et qu'une preuve comme celle-là feroit tort à nos titres de noblesse.

SBRIGANI.

Vous avez raison; on vous contesteroit après cela

le titre d'écuyer. Au reste, étudiez-vous, quand je vous mènerai par la main, à bien marcher comme une femme, et prendre le langage et toutes les manières d'une personne de qualité.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Laissez-moi faire. J'ai vu les personnes du bel air. Tout ce qu'il y a, c'est que j'ai un peu de barbe.

SBRIGANI.

Votre barbe n'est rien; il y a des femmes qui en ont autant que vous. Çà, voyons un peu comme vous ferez. (*Après que monsieur de Pourceaugnac a contrefait la femme de condition.*) Bon.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Allons donc, mon carrosse. Où est-ce qu'est mon carrosse? Mon dieu! qu'on est misérable d'avoir des gens comme cela! Est-ce qu'on me fera attendre toute la journée sur le pavé, et qu'on ne me fera point venir mon carrosse?

SBRIGANI.

Fort bien.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Holà! ho! cocher, petit laquais! Ah! petit fripon, que de coups de fouet je vous ferai donner tantôt! Petit laquais! petit laquais! Où est-ce donc qu'est ce petit laquais? Ce petit laquais ne se trouvera-t-il point? Ne me fera-t-on point venir ce petit laquais? Est-ce que je n'ai point un petit laquais dans le monde[1]?

[1] Cette scène manque de vraisemblance. Comment M. de Pourceaugnac, que la peur d'être pendu a fait travestir en femme,

SBRIGANI.

Voilà qui va à merveille; mais je remarque une chose: cette coiffe est un peu trop déliée: j'en vais querir une un peu plus épaisse, pour vous mieux cacher le visage, en cas de quelque rencontre.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Que deviendrai-je cependant [1]?

SBRIGANI.

Attendez-moi là. Je suis à vous dans un moment; vous n'avez qu'à vous promener.

(*Monsieur de Pourceaugnac fait plusieurs tours sur le théâtre, en continuant à contrefaire la femme de qualité.*)

peut-il essayer de contrefaire la dame de qualité? Il n'est pas naturel que de pareilles singeries viennent à la tête d'un homme aussi agité de crainte. En un mot, ces plaisanteries sont hors de place. (B.)

[1] M. de Pourceaugnac, qui a étudié en droit, ne doit pas croire qu'une accusation aussi vague que celle de Lucette et de Nérine puisse le faire condamner: il n'a pas dû croire non plus qu'en se travestissant en femme, il pourroit s'échapper, et qu'il ne seroit point reconnu pour un homme, s'il se tenoit exposé dans la rue aux regards de tous les passants, pour attendre son carrosse. (L. B.)

SCÈNE III.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC,
DEUX SUISSES[1].

PREMIER SUISSE, *sans voir monsieur de Pourceaugnac.*

Allons, dépêchons, camerade; li faut allair tous deux nous à la Créve, pour regarter un peu choustlcier sti monsiu de Pourcegnac, qui l'a été contané par ortonnance à l'être pendu par son cou.

SECOND SUISSE, *sans voir monsieur de Pourceaugnac.*

Li faut nous loër un fenêtre pour foir sti choustice.

PREMIER SUISSE.

Li disent que l'on fait téja planter un grand potence tout neuve, pour ly accrocher sti Porcegnac.

SECOND SUISSE.

Li sira, mon foi, un grand plaisir, di regarter pendre sti Limossin.

PREMIER SUISSE.

Oui, te li foir gambiller les pieds en haut tefant tout le monde.

SECOND SUISSE.

Li est un plaiçant trôle, oui; li disent que s'être marié troy foie.

[1] Dans cette farce en trois actes il y a de l'italien, du flamand, du languedocien, du picard, du suisse: que de tortures pour les Saumaises futurs!

PREMIER SUISSE.

Sti tiable li fouloir trois femmes à li tout seul! li est bien assez t'une.

SECOND SUISSE, *en apercevant M. de Pourceaugnac.*

Ah! ponchour, mameselle.

PREMIER SUISSE.

Que faire fous là tout seul?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

J'attends mes gens, messieurs.

SECOND SUISSE.

Li est belle, par mon foi!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Doucement, messieurs.

PREMIER SUISSE.

Fous, mameselle, fouloir finir rechouir fous à la Crève? Nous faire foir à fous un petit pendement pien choli.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous rends grace.

SECOND SUISSE.

L'est un gentilhomme limossin, qui sera pendu chantiment à un grand potence.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je n'ai pas de curiosité.

PREMIER SUISSE.

Li est là un petit téton qui l'est trôle.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Tout beau!

PREMIER SUISSE.

Mon foi, moi couchair pien afec fous[1].

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! c'en est trop! et ces sortes d'ordures-là ne se disent point à une femme de ma condition.

SECOND SUISSE.

Laisse, toi; l'est moi qui le veut couchair afec elle.

PREMIER SUISSE.

Moi, ne fouloir pas laisser.

SECOND SUISSE.

Moi, ly fouloir, moi.

(*Les deux Suisses tirent M. de Pourceaugnac avec violence.*)

PREMIER SUISSE.

Moi, ne faire rien.

SECOND SUISSE.

Toi, l'afoir menti.

PREMIER SUISSE.

Toi, l'afoir menti toi-même.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Au secours! A la force!

[1] On ne peut pas discouvenir que cette farce ne tombe dans la bouffonuerie la plus basse, et la moius digne d'uu théâtre épuré par les cbefs-d'œuvre du même auteur. (L. B.)

SCÈNE IV.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, UN EXEMPT, DEUX ARCHERS, DEUX SUISSES.

L'EXEMPT.

Qu'est-ce? Quelle violence est-ce là? et que voulez-vous faire à madame? Allons, que l'on sorte de là, si vous ne voulez que je vous mette en prison.

PREMIER SUISSE.

Parti, pon, toi ne l'afoir point.

SECOND SUISSE.

Parti, pon aussi; toi ne l'afoir point encore.

SCÈNE V.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, UN EXEMPT, DEUX ARCHERS.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je vous suis bien obligée, monsieur, de m'avoir délivrée de ces insolents.

L'EXEMPT.

Ouais! voilà un visage qui ressemble bien à celui que l'on m'a dépeint.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ce n'est pas moi, je vous assure[1].

[1] Naïveté sortie de la bouche de plus d'un sot; on ne devine pas ces sortes de traits, c'est l'observation qui les donne. (L. B.)

L'EXEMPT.

Ah! ah! qu'est-ce que veut dire...

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Je ne sais pas.

L'EXEMPT.

Pourquoi donc dites-vous cela?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Pour rien.

L'EXEMPT.

Voilà un discours qui marque quelque chose; et je vous arrête prisonnier.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Hé! monsieur, de grace!

L'EXEMPT.

Non, non: à votre mine et à vos discours, il faut que vous soyez ce monsieur de Pourceaugnac que nous cherchons, qui se soit déguisé de la sorte; et vous viendrez en prison tout-à-l'heure.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Hélas!

SCÈNE VI.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI, UN EXEMPT, DEUX ARCHERS.

SBRIGANI, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Ah ciel! que veut dire cela?

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ils m'ont reconnu.

L'EXEMPT.

Oui, oui : c'est de quoi je suis ravi.

SBRIGANI, *à l'Exempt.*

Hé! monsieur, pour l'amour de moi! vous savez que nous sommes amis, il y a long-temps; je vous conjure de ne le point mener en prison.

L'EXEMPT.

Non : il m'est impossible.

SBRIGANI.

Vous êtes homme d'accommodement. N'y a-t-il pas moyen d'ajuster cela avec quelques pistoles?

L'EXEMPT, *à ses archers.*

Retirez-vous un peu.

SCÈNE VII.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI, UN EXEMPT.

SBRIGANI, *à monsieur de Pourceaugnac.*

Il faut lui donner de l'argent pour vous laisser aller. Faites vite.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *donnant de l'argent à Sbrigani.*

Ah! maudite ville!

SBRIGANI.

Tenez, monsieur.

L'EXEMPT.

Combien y a-t-il?

SBRIGANI.

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

L'EXEMPT.

Non; mon ordre est trop exprès.

SBRIGANI, *à l'Exempt qui veut s'en aller.*

Mon dieu! attendez. (*à monsieur de Pourceaugnac.*) Dépêchez; donnez-lui-en encore autant.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Mais...

SBRIGANI.

Dépêchez-vous, vous dis-je, et ne perdez point de temps. Vous auriez un grand plaisir quand vous seriez pendu!

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Ah! (*Il donne encore de l'argent à Sbrigani.*)

SBRIGANI, *à l'Exempt.*

Tenez, monsieur.

L'EXEMPT, *à Sbrigani.*

Il faut donc que je m'enfuie avec lui; car il n'y auroit point ici de sûreté pour moi. Laissez-le-moi conduire, et ne bougez d'ici[1].

SBRIGANI.

Je vous prie donc d'en avoir un grand soin.

[1] Une intrigue conduite par Sbrigani ne pouvoit se terminer que par une friponnerie; mais ce qui est remarquable, c'est que cette friponnerie livre Pourceaugnac aux agents d'Éraste. C'est un coup de maître qui assure le succès des deux amants: rien ne doit plus entraver leur union, car l'exempt ne quittera Pourceaugnac que sur la route de Limoges.

L'EXEMPT.

Je vous promets de ne le point quitter que je ne l'aie mis en lieu de sûreté.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, *à Sbrigani.*

Adieu. Voilà le seul honnête homme que j'aie trouvé en cette ville[1].

SBRIGANI.

Ne perdez point de temps. Je vous aime tant, que je voudrois que vous fussiez déja bien loin. (*seul.*) Que le ciel te conduise! Par ma foi, voilà une grande dupe! Mais, voici...

SCÈNE VIII.

ORONTE, SBRIGANI.

SBRIGANI, *feignant de ne point voir Oronte.*

Ah! quelle étrange aventure! Quelle fâcheuse nouvelle pour un père! Pauvre Oronte, que je te plains! Que diras-tu? et de quelle façon pourras-tu supporter cette douleur mortelle?

ORONTE.

Qu'est-ce? Quel malheur me présages-tu?

SBRIGANI.

Ah! monsieur! ce perfide de Limosin, ce traître

[1] Mot admirable qui termine la farce de la manière la plus comique. Mais, si la farce est terminée, la comédie ne l'est pas: il faut encore unir les deux amants; et les dernières ruses pour tromper Oronte rempliront les scènes suivantes sans que les spectateurs y prennent aucun intérêt.

de monsieur de Pourceaugnac vous enlève votre fille !

ORONTE.

Il m'enléve ma fille !

SBRIGANI.

Oui. Elle en est devenue si folle, qu'elle vous quitte pour le suivre; et l'on dit qu'il a un caractère pour se faire aimer de toutes les femmes.

ORONTE.

Allons, vite à la justice ! Des archers après eux !

SCÈNE IX.

ORONTE, ÉRASTE, JULIE, SBRIGANI.

ÉRASTE, *à Julie.*

Allons, vous viendrez malgré vous, et je veux vous remettre entre les mains de votre père. Tenez, monsieur, voilà votre fille que j'ai tirée de force d'entre les mains de l'homme avec qui elle s'enfuyoit; non pas pour l'amour d'elle, mais pour votre seule considération. Car, après l'action qu'elle a faite, je dois la mépriser, et me guérir absolument de l'amour que j'avois pour elle.

ORONTE.

Ah ! infame que tu es !

ÉRASTE, *à Julie.*

Comment? me traiter de la sorte après toutes les marques d'amitié que je vous ai données ! Je ne vous blâme point de vous être soumise aux volontés de

monsieur votre père; il est sage et judicieux dans les choses qu'il fait; et je ne me plains point de lui, de m'avoir rejeté pour un autre. S'il a manqué à la parole qu'il m'avoit donnée, il a ses raisons pour cela. On lui a fait croire que cet autre est plus riche que moi de quatre ou cinq mille écus; et quatre ou cinq mille écus est un denier considérable, et qui vaut bien la peine qu'un homme manque à sa parole; mais oublier en un moment toute l'ardeur que je vous ai montrée! vous laisser d'abord enflammer d'amour pour un nouveau venu, et le suivre honteusement, sans le consentement de monsieur votre père, après les crimes qu'on lui impute! c'est une chose condamnée de tout le monde, et dont mon cœur ne peut vous faire d'assez sanglants reproches.

JULIE.

Hé bien! oui. J'ai conçu de l'amour pour lui, et je l'ai voulu suivre, puisque mon père me l'avoit choisi pour époux. Quoi que vous me disiez, c'est un fort honnête homme; et tous les crimes dont on l'accuse sont faussetés épouvantables.

ORONTE.

Taisez-vous; vous êtes une impertinente, et je sais mieux que vous ce qui en est.

JULIE.

Ce sont, sans doute, des pièces qu'on lui fait, et (*montrant Éraste*) c'est peut-être lui qui a trouvé cet artifice pour vous en dégoûter [1].

[1] Ce dernier stratagème est sans doute l'œuvre de Sbrigani. Ainsi voilà un amant qui veut bien consentir à placer, en apparence il

ÉRASTE.

Moi! je serois capable de cela!

JULIE.

Oui, vous.

ORONTE.

Taisez-vous, vous dis-je. Vous êtes une sotte.

ÉRASTE.

Non, non; ne vous imaginez pas que j'aie aucune envie de détourner ce mariage, et que ce soit ma passion qui m'ait forcé à courir après vous. Je vous l'ai déja dit, ce n'est que la seule considération que j'ai pour monsieur votre père; et je n'ai pu souffrir qu'un honnête homme comme lui fût exposé à la honte de tous les bruits qui pourroient suivre une action comme la vôtre.

ORONTE.

Je vous suis, seigneur Éraste, infiniment obligé.

ÉRASTE.

Adieu, monsieur. J'avois toutes les ardeurs du monde d'entrer dans votre alliance; j'ai fait tout ce

est vrai, celle qu'il aime dans une situation déshonorante! Ainsi voilà un père assez crédule pour ne pas voir qu'on se moque de lui, lorsqu'on le loue d'avoir manqué à sa parole pour quatre mille écus! Ainsi voilà une fille qui se joue de la crédulité de son père, et qui s'amuse à le rendre ridicule pour en faire sa dupe! Enfin voilà une jeune fille qui consent à se montrer sans pudeur aux yeux même de son amant! Toutes ces inconvenances morales suffisent pour expliquer comment Boileau, qui s'étoit montré le zélé défenseur de l'Avare, crut devoir blâmer hautement le sujet de Pourceaugnac, et comment il témoigna à son auteur le regret de le voir descendre aussi bas

que j'ai pu pour obtenir un tel honneur : mais j'ai été malheureux, et vous ne m'avez pas jugé digne de cette grace. Cela n'empêchera pas que je ne conserve pour vous les sentiments d'estime et de vénération où votre personne m'oblige ; et, si je n'ai pu être votre gendre, au moins serai-je éternellement votre serviteur.

ORONTE.

Arrêtez, seigneur Éraste. Votre procédé me touche l'ame, et je vous donne ma fille en mariage.

JULIE.

Je ne veux point d'autre mari que monsieur de Pourceaugnac.

ORONTE.

Et je veux, moi, tout-à-l'heure, que tu prennes le seigneur Éraste. Çà, la main.

JULIE.

Non, je n'en ferai rien.

ORONTE.

Je te donnerai sur les oreilles.

ÉRASTE.

Non, non, monsieur ; ne lui faites point de violence, je vous en prie.

ORONTE.

C'est à elle à m'obéir, et je sais me montrer le maître [1].

[1] Il a été facile de tromper M. Oronte sur le compte de Pourceaugnac ; mais il ne l'étoit peut-être pas autant de l'amener à donner sa fille à Éraste. Heureusement, en sa qualité de sot et d'homme sans caractère, il aime à faire *le maître*, et il a dû suf-

ÉRASTE.

Ne voyez-vous pas l'amour qu'elle a pour cet homme-là? et voulez-vous que je possède un corps dont un autre possédera le cœur?

ORONTE.

C'est un sortilége qu'il lui a donné; et vous verrez qu'elle changera de sentiment avant qu'il soit peu. Donnez-moi votre main. Allons.

JULIE.

Je ne...

ORONTE.

Ah! que de bruit! Çà, votre main, vous dis-je. Ah! ah! ah!

ÉRASTE, *à Julie.*

Ne croyez pas que ce soit pour l'amour de vous que je vous donne la main: ce n'est que monsieur votre père dont je suis amoureux, et c'est lui que j'épouse.

ORONTE.

Je vous suis beaucoup obligé: et j'augmente de dix mille écus le mariage de ma fille. Allons, qu'on fasse venir le notaire pour dresser le contrat.

ÉRASTE.

En attendant qu'il vienne, nous pouvons jouir du divertissement de la saison, et faire entrer les masques que le bruit des noces de monsieur de

fire de lui témoigner une volonté, pour lui inspirer la volonté contraire. C'est ce qu'Éraste et Julie ont fort bien prévu, et l'événement répond à leur attente. (A.)

Pourceaugnac a attirés ici de tous les endroits de la ville.

SCÈNE X.

TROUPE DE MASQUES, DANSANTS ET CHANTANTS.

UN MASQUE, *en Égyptienne.*

Sortez, sortez de ces lieux,
Soucis, Chagrins et Tristesse;
Venez, venez, Ris et Jeux,
Plaisir, Amour, et Tendresse;
Ne songeons qu'à nous réjouir:
La grande affaire est le plaisir.

CHOEUR DE MASQUES CHANTANTS.

Ne songeons qu'à nous réjouir:
La grande affaire est le plaisir.

L'ÉGYPTIENNE.

A me suivre tous ici
Votre ardeur est non commune,
Et vous êtes en souci
De votre bonne fortune:
Soyez toujours amoureux,
C'est le moyen d'être heureux.

UN MASQUE, *en Égyptien.*

Aimons jusques au trépas,
La raison nous y convie.
Hélas! si l'on n'aimoit pas,
Que seroit-ce de la vie?

Ah! perdons plutôt le jour,
Que de perdre notre amour.

L'ÉGYPTIEN.

Les biens,

L'ÉGYPTIENNE.

La gloire,

L'ÉGYPTIEN.

Les grandeurs,

L'ÉGYPTIENNE.

Les sceptres qui font tant d'envie,

L'ÉGYPTIEN.

Tout n'est rien, si l'amour n'y mêle ses ardeurs.

L'ÉGYPTIENNE.

Il n'est point, sans l'amour, de plaisirs dans la vie.

TOUS DEUX ENSEMBLE.

Soyons toujours amoureux,
C'est le moyen d'être heureux.

CHŒUR.

Sus, sus, chantons tous ensemble;
Dansons, sautons, jouons-nous.

UN MASQUE, *en pantalon.*

Lorsque pour rire on s'assemble,
Les plus sages, ce me semble,
Sont ceux qui sont les plus fous.

TOUS ENSEMBLE.

Ne songeons qu'à nous réjouir:
La grande affaire est le plaisir.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Danse de Sauvages.

SECONDE ENTRÉE DE BALLET.

Danse de Biscayens[1].

[1] Pourceaugnac est une farce; mais il y a dans toutes les farces de Molière des scènes dignes de la haute comédie. Un homme supérieur, quand il badine, ne peut s'empêcher de badiner avec esprit. Lulli, qui n'avoit point encore le privilège de l'opéra, fit la musique du ballet de Pourceaugnac; il y dansa, il y chanta, il y joua du violon. Tous les grands talents étoient employés aux divertissements du roi, et tout ce qui avoit rapport aux beaux arts étoit honorable. (V.) — Cette pièce, faite précipitamment pour une fête que donnoit Louis XIV, est une de ces farces auxquelles Molière attachoit peu d'importance; on y trouve peu de ces idées profondes qu'il répandoit dans ses moindres ouvrages: cependant elle offre encore plusieurs traits de haute comédie; et l'on y reconnoit souvent le cachet original de l'auteur. (P.)

FIN DE POURCEAUGNAC.

NOMS DES PERSONNES

QUI ONT CHANTÉ ET DANSÉ

DANS MONSIEUR DE POURCEAUGNAC.

Une musicienne, mademoiselle HILAIRE.
Deux musiciens, les sieurs GAYE et LANGEAIS.
Deux maîtres à danser, les sieurs LA PIERRE et FAVIER.
Deux pages dansants, les sieurs BEAUCHAMP et CHICANNEAU.
Quatre curieux de spectacles, dansants, les sieurs NOBLET, JOUBERT, LESTANG, et MAYEU.
Deux médecins grotesques, il signor CHIACCHIERONE (LULLI), et le sieur GAYE.
Matassins dansants, les sieurs BEAUCHAMP, LA PIERRE, FAVIER, NOBLET, CHICANNEAU, et LESTANG.
Deux avocats chantants, les sieurs ESTIVAL et GAYE.
Deux procureurs dansants, les sieurs BEAUCHAMP et CHICANNEAU.
Deux sergents dansants, les sieurs LA PIERRE et FAVIER.

TROUPE DE MASQUES

CHANTANTS ET DANSANTS.

Une Égyptienne chantante, mademoiselle HILAIRE.
Un Égyptien chantant, le sieur GAYE.
Un pantalon chantant, le sieur BLONDEL.

CHŒUR DE MASQUES

CHANTANTS.

Deux vieilles, les sieurs FERNOND le cadet, et LE GROS.
Deux scaramouches, les sieurs ESTIVAL et GINGAN.
Deux pantalons, les sieurs GINGAN le cadet, et BLONDEL.
Deux docteurs, les sieurs REBEL et HÉDOUIN.
Deux paysans, les sieurs LANGEAIS et DESCHAMPS.
Sauvages dansants, les sieurs PAYSAN, NOBLET, JOUBERT~~, et LESTANG.~~
Biscayens dansants, les sieurs BEAUCHAMP, FAVIER, MAYEU, et CHICANNEAU.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.



